This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

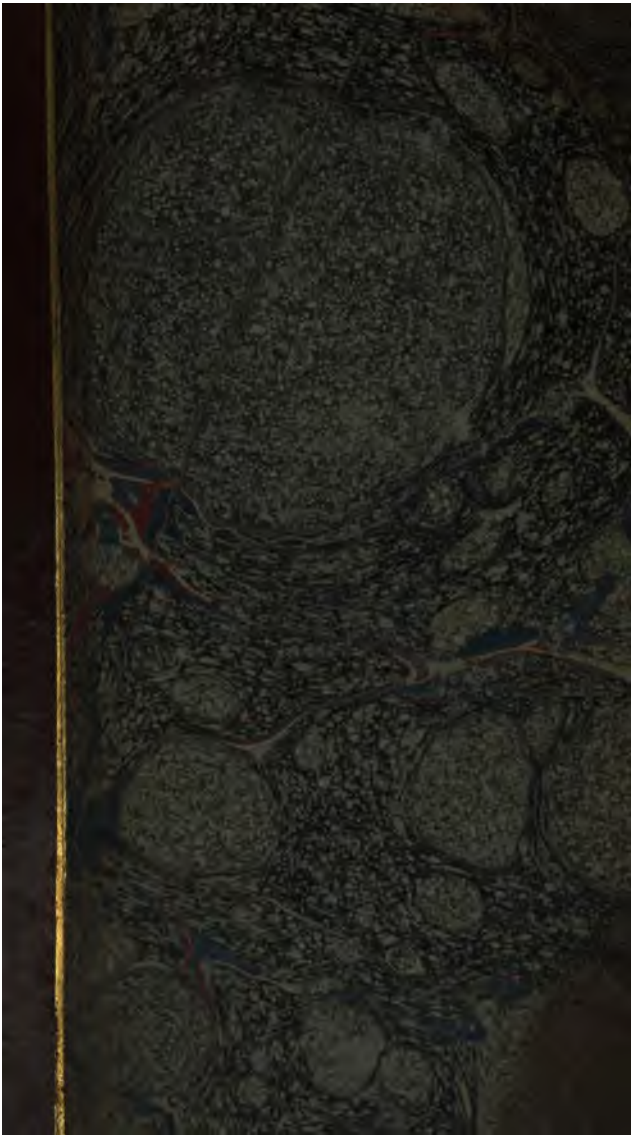

B
7-10

OEUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME VINGT-TROISIEME.

AUX DEUX-PONTS,

Chez SANSON et COMPAGNIE.

1792.

4
91
23
h8

GL
Estate of Prof. K. T. Rowe
Ficn
2-15-89

ESSAI

SUR

LES MOEURS

ET

L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

ESSAI

SUR LES MOEURS

ET L'ESPRIT DES NATIONS,

ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A LOUIS XIII.

AVANT-PROPOS,

Qui contient le plan de cet ouvrage, avec le précis de ce qu'étaient originairement les nations occidentales, et les raisons pour lesquelles on commence cet essai par l'Orient.

VOUS voulez enfin surmonter le dégoût que vous cause l'histoire moderne, (c) depuis la décadence de l'Empire romain, et prendre une idée générale des nations qui habitent et qui désolent la terre. Vous ne cherchez dans cette immensité que ce qui mérite d'être connu de vous; l'esprit, les mœurs, les usages des nations principales, appuyés des faits qu'il n'est pas permis d'ignorer. Le but de ce travail n'est pas de savoir en quelle année un prince indigne d'être connu, succéda à un prince barbare chez une nation grossière. Si l'on pouvait avoir le malheur de mettre dans sa tête la

(c) Cet ouvrage fut composé en 1740 pour madame *du Châtelet*, amie de l'auteur. Aucune des compilations universelles qu'on a vues depuis n'existait alors.

ſuite chronologique de toutes les dynaſties, on ne ſaurait que des mots. Autant il faut connaître les grandes actions des ſouverains qui ont rendu leurs peuples meilleurs et plus heureux, autant on peut ignorer le vulgaire des rois, qui ne pourrait que charger la mémoire. A quoi vous ſerviraient les détails de tant de petits intérêts qui ne ſubſiſtent plus aujourd'hui, de tant de familles éteintes qui ſe ſont diſputé des provinces englouties enſuite dans de grands royaumes ? preſque chaque ville a aujourd'hui ſon hiſtoire vraie ou fauſſe, plus ample, plus détaillée que celle d'*Alexandre*. Les ſeules annales d'un ordre monaſtique contiennent plus de volumes que celles de l'Empire Romain.

Dans tous ces recueils immenſes qu'on ne peut embraſſer, il faut ſe borner et choiſir. C'eſt un vaſte magaſin où vous prendrez ce qui eſt à votre uſage.

L'illuſtre *Boſſuet*, qui dans ſon diſcours ſur une partie de l'hiſtoire univerſelle en a ſaiſi le véritable eſprit, au moins dans ce qu'il dit de l'Empire Romain, s'eſt arrêté à *Charlemagne*. C'eſt en commençant à cette époque, que votre deſſein eſt de vous faire un tableau du monde ; mais il faudra ſouvent remonter à des temps antérieurs. Cet éloquent écrivain en diſant un mot des Arabes, qui fondèrent un ſi puiſſant Empire et une religion ſi floriſſante, n'en parle que comme d'un déluge de barbares. Il paraît avoir écrit uniquement pour inſinuer que tout a été fait dans le monde pour la nation juive, que ſi DIEU donna l'Empire de

l'Asie aux Babyloniens, ce fut pour punir les Juifs; si DIEU fit régner *Cyrus*, ce fut pour les venger; si DIEU envoya les Romains, ce fut encore pour châtier les Juifs. Cela peut être. Mais les grandeurs de *Cyrus* et des Romains ont encore d'autres causes; et *Bossuet* même ne les a pas omises en parlant de l'esprit des nations.

Il eût été à souhaiter qu'il n'eût pas oublié entièrement les anciens peuples de l'Orient, comme les Indiens et les Chinois qui ont été si considérables, avant que les autres nations fussent formées.

Nourris de productions de leur terre, vêtus de leurs étoffes, amusés par les jeux qu'ils ont inventés, instruits même par leurs anciennes fables morales, pourquoi négligerions-nous de connaître l'esprit de ces nations, chez qui les commerçans de notre Europe ont voyagé dès qu'ils ont pu trouver un chemin jusqu'à elles?

En vous instruisant en philosophe de ce qui concerne ce globe, vous portez d'abord votre vue sur l'Orient, berceau de tous les arts, et qui a tout donné à l'Occident.

Les climats orientaux voisins du midi tiennent tout de la nature, et nous, dans notre Occident septentrional, nous devons tout au temps, au commerce, à une industrie tardive. Des forêts, des pierres, des fruits sauvages, voilà tout ce qu'a produit naturellement l'ancien pays des Celtes, des Allobroges, des Pictes, des Germains, des Sarmates et des Scythes. On dit que l'île de Sicile

EUVRES

COMPLETES

DE

M. DE VOLTAIRE.

TOME VINGT-TROISIEME.

AUX DEUX-PONTS,

ez SANSON et COMPAGNIE.

1792.

neuf ans les Romains en tirèrent huit mille marcs d'or, et environ vingt-quatre mille d'argent. Il faut avouer que ces prétendus descendans de *Gomer* avaient bien mal profité des présens que leur fesait la terre en tout genre, puisqu'ils furent subjugués par les Carthaginois, par les Romains, par les Vandales, par les Goths et par les Arabes.

Ce que nous savons des Gaulois par *Jules-César* et par les autres auteurs romains, nous donne l'idée d'un peuple qui avait besoin d'être soumis par une nation éclairée. Les dialectes du langage celtique étaient affreux, l'empereur *Julien*, sous qui ce langage se parlait encore, dit dans son Misopogon, qu'il ressemblait au croassement des corbeaux. Les mœurs, du temps de *César*, étaient aussi barbares que le langage. Les druides, imposteurs grossiers, faits pour le peuple qu'ils gouvernaient, immolaient des victimes humaines qu'ils brûlaient dans de grandes et hideuses statues d'osier. Les druidesses plongeaient des couteaux dans le cœur des prisonniers, et jugeaient de l'avenir à la manière dont le sang coulait. De grandes pierres un peu creusées, qu'on a trouvées sur les confins de la Germanie et de la Gaule, vers Strasbourg, sont, dit-on, les autels où l'on fesait ces sacrifices. Voilà tous les monumens de l'ancienne Gaule. Les habitans des côtes de la Biscaye et de la Gascogne s'étaient quelquefois nourris de chair humaine. Il faut détourner les yeux de ces temps sauvages qui sont la honte de la nature.

Comptons parmi les folies de l'esprit humain,

'idée qu'on a eue des nos jours de faire descendre
es Celtes des Hébreux. Ils sacrifiaient des hommes,
lit-on, parce que *Jephté* avait immolé sa fille. Les
druides étaient vêtus de blanc pour imiter les
rêtres des Juifs; ils avaient comme eux un Grand-
'ontife. Leurs druidesses sont des images de la
œur de *Moïse* et de *Débora*. Le pauvre qu'on
ourrissait à Marseille, et qu'on immolait couronné
le fleurs et chargé de malédictions, avait pour
rigine le *bouc émissaire*. On va jusqu'à trouver
le la ressemblance entre trois ou quatre mots cel-
iques et hébraïques qu'on prononce également
nal; et l'on en conclut que les Juifs et les nations
les Celtes sont la même famille. C'est ainsi qu'on
nsulte à la raison dans des histoires universelles,
t qu'on étouffe sous un amas de conjectures for-
ées, le peu de connaissance que nous pourrions
voir de l'antiquité.

Les Germains avaient à peu-près les mêmes
nœurs que les Gaulois, sacrifiaient comme eux
les victimes humaines, décidaient comme eux
eurs petits différends particuliers par le duel, et
vaient seulement plus de grossièreté, et moins
l'industrie. *César*, dans ses mémoires, nous
prend que leurs magiciennes réglaient toujours
armi eux le jour du combat. Il nous dit que
uand un de leurs rois, *Arioviste*, amena cent mille
le ses Germains errans pour piller les Gaules, lui
ui voulait les asservir et non pas les piller, ayant
nvoyé deux officiers romains pour entrer en con-
érence avec ce barbare, *Arioviste* les fit charger de
haînes; que les deux officiers furent destinés à

être sacrifiés aux dieux des Germains, et qu'ils allaient l'être lorsqu'il les délivra par sa victoire.

Les familles de tous ces barbares avaient en Germanie, pour uniques retraites, des cabanes, où d'un côté le père, la mère, les sœurs, les frères, les enfans couchaient nuds sur la paille, et de l'autre côté étaient leurs animaux domestiques. Ce sont-là pourtant ces mêmes peuples que nous verrons bientôt maîtres de Rome. *Tacite* loue les mœurs des Germains; mais comme *Horace* chantait celles des barbares nommés Gètes; l'un et l'autre ignoraient ce qu'ils louaient, et voulaient seulement faire la satyre de Rome. Le même *Tacite*, au milieu de ses éloges, avoue que tout le monde savait que les Germains aimaient mieux vivre de rapine que de cultiver la terre; et qu'après avoir pillé leurs voisins, ils retournaient chez eux manger et dormir. C'est la vie des voleurs de grand chemin d'aujourd'hui et des coupeurs de bourse, que nous punissons de la roue et de la corde; et voilà ce que *Tacite* a le front de louer pour rendre la cour des empereurs romains méprisable, par le contraste de la vertu germanique! Il appartient à un esprit aussi juste que le vôtre, de regarder *Tacite* comme un satyrique ingénieux, aussi profond dans ses idées que concis dans ses expressions, qui a fait la critique plutôt que l'histoire de son pays, et qui eût mérité l'admiration du nôtre s'il avait été impartial.

Quand *César* passe en Angleterre, il trouve cette île plus sauvage encore que la Germanie. Les habitans couvraient à peine leur nudité de

quelques peaux de bêtes. Les femmes d'un canton y appartenaient indifféremment à tous les hommes du même canton. Leurs demeures étaient des cabanes de roſeaux, et leurs ornemens des figures que les hommes et les femmes s'imprimaient ſur la peau en y fefant des piqûres, et en y verſant le ſuc des herbes, ainſi que le pratiquent encore les ſauvages de l'Amérique.

Que la nature humaine ait été plongée pendant une longue ſuite de ſiècles dans cet état ſi approchant de celui des brutes, et inférieur à pluſieurs égards; c'eſt ce qui n'eſt que trop vrai. La raiſon en eſt, comme on l'a dit, qu'il n'eſt pas dans la nature de l'homme de *déſirer ce qu'il ne connaît pas*. Il a fallu par-tout, non-ſeulement un eſpace de temps prodigieux, mais des circonſtances heureuſes, pour que l'homme s'élevât au-deſſus de la vie animale.

Vous avez donc grande raiſon de vouloir paſſer tout d'un coup aux nations qui ont été civiliſées les premières. Il ſe peût que, long-temps avant les Empires de la Chine et des Indes, il y ait eu des nations inſtruites, polies, puiſſantes, que des déluges de barbares auront enſuite replongées dans le premier état d'ignorance et de groſſièreté qu'on appelle l'état de pure nature.

La ſeule priſe de Conſtantinople a ſuffi pour anéantir l'eſprit de l'ancienne Grèce. Le génie des Romains fut détruit par les Goths. Les côtes de l'Afrique autrefois ſi floriſſantes, ne ſont preſque plus que des repaires de brigands. Des changemens encore plus grands ont dû arriver dans des

climats moins heureux. Les causes physiques ont dû se joindre aux causes morales ; car si l'Océan n'a pu changer entièrement son lit, du moins il est constant qu'il a couvert tour à tour, et abandonné de vastes terrains. La nature a dû être exposée à un grand nombre de fléaux et de vicissitudes. Les terres les plus belles, les plus fertiles de l'Europe occidentale, toutes les campagnes basses arrosées par les fleuves, ont été couvertes des eaux de la mer pendant une prodigieuse multitude de siècles : c'est ce que vous avez déjà vu dans la Philosophie de l'histoire.

Nous redirons encore qu'il n'est pas si sûr que les montagnes qui traversent l'ancien et le nouveau monde, aient été autrefois des plaines couvertes par les mers ; car 1°. plusieurs de ces montagnes sont élevées de quinze mille pieds et plus au-dessus de l'Océan.

2°. S'il eût été un temps où ces montagnes n'eussent pas existé, d'où seraient partis les fleuves qui sont si nécessaires à la vie des animaux ? Ces montagnes sont les réservoirs des eaux, elles ont dans les deux hémisphères des directions diverses ; ce sont, comme dit *Platon*, les os de ce grand animal appelé *la Terre*. Nous voyons que les moindres plantes ont une structure invariable ; comment la terre serait-elle exceptée de la loi générale ?

3°. Si les montagnes étaient supposées avoir porté des mers, ce serait une contradiction dans l'ordre de la nature, une violation des lois de la gravitation et de l'hydrostatique.

4°. Le lit de l'Océan eſt creuſé, et dans ce creux il n'eſt point de chaînes de montagnes d'un pôle à l'autre, ni d'orient en occident, comme ſur la terre; il ne faut donc pas conclure que tout ce globe a été long-temps mer, parce que pluſieurs parties du globe l'ont été. Il ne faut pas dire que l'eau a couvert les Alpes et les Cordelières, parce qu'elle a couvert la partie baſſe de la Gaule, de la Grèce, de la Germanie, de l'Afrique et de l'Inde. Il ne faut pas affirmer que le mont Taurus a été navigable, parce que l'archipel des Philippines et des Moluques a été un continent. Il y a grande apparence que les hautes montagnes ont été toujours à peu près ce qu'elles ſont. (24) Dans combien de livres n'a-t-on pas dit qu'on a trouvé une ancre de vaiſſeau ſur la cime des montagnes de la Suiſſe? cela eſt pourtant auſſi faux que tous les contes qu'on trouve dans ces livres.

N'admettons en phyſique que ce qui eſt prouvé, et en hiſtoire que ce qui eſt de la plus grande probabilité reconnue. Il ſe peut que les pays montagneux aient éprouvé par les volcans, et par les ſecouſſes de la terre, autant de changemens que les pays plats; mais par-tout où il y a eu des ſources de fleuves, il y a eu des montagnes. Mille révolutions locales ont certainement changé une partie du globe, dans le phyſique et dans le moral; mais nous ne les connaiſſons pas; et les hommes ſe ſont aviſés ſi tard d'écrire l'hiſtoire, que le genre humain, tout ancien qu'il eſt, paraît nouveau pour nous.

(24) Voyez une note des éditeurs ſur l'ouvrage intitulé: *Des changemens arrivés au globe.*

D'ailleurs, vous commencez vos recherches au temps où le chaos de notre Europe commence à prendre une forme, après la chute de l'Empire romain. Parcourons donc enſemble ce globe: voyons dans quel état il était alors, en l'étudiant de la même manière qu'il paraît avoir été civiliſé, c'eſt-à-dire, depuis les pays orientaux juſqu'aux nôtres; et portons notre première attention ſur un peuple qui avait une hiſtoire ſuivie dans une langue déjà fixée, lorſque nous n'avions pas encore l'uſage de l'écriture.

CHAPITRE PREMIER.

De la Chine, de ſon antiquité, de ſes forces, de ſes lois; de ſes uſages et de ſes ſciences.

L'EMPIRE de la Chine dès-lors était plus vaſte que celui de *Charlemagne*, ſur-tout en y comprenant la Corée et le Tunquin, provinces alors tributaires des Chinois. Environ trente degrés en longitude et vingt-quatre en latitude, forment ſon étendue. Nous avons remarqué que le corps de cet Etat ſubſiſte avec ſplendeur depuis plus de quatre mille ans, ſans que les lois, les mœurs, le langage, la manière même de s'habiller, aient ſouffert d'altération ſenſible.

Son hiſtoire, inconteſtable dans les choſes générales, la ſeule qui ſoit fondée ſur des obſervations céleſtes, remonte, par la chronologie la plus ſûre, juſqu'à une éclipſe obſervée deux mille cent cinquante-cinq ans avant notre ère

vulgaire, et vérifiée par les mathématiciens missionnaires qui, envoyés dans les derniers siècles chez cette nation inconnue, l'ont admirée et l'ont instruite. Le père *Gaubil* a examiné une suite de trente-six éclipses de soleil, rapportées dans les livres de *Confutzée*; et il n'en a trouvé que deux fausses et deux douteuses. Les douteuses sont celles qui en effet sont arrivées, mais qui n'ont pu être observées du lieu où l'on suppose l'observateur; et cela même prouve qu'alors les astronomes Chinois calculaient les éclipses, puisqu'ils se trompèrent dans deux calculs.

Il est vrai qu'*Alexandre* avait envoyé de Babylone en Grèce les observations des Chaldéens, qui remontaient un peu plus haut que les observations chinoises; et c'est sans contredit le plus beau monument de l'antiquité: mais ces éphémérides de Babylone n'étaient point liées à l'histoire des faits: les Chinois au contraire ont joint l'histoire du ciel à celle de la terre, et ont ainsi justifié l'une par l'autre.

Deux cents trente ans au-delà du jour de l'éclipse dont on a parlé, leur chronologie atteint sans interruption, et par des témoignages authentiques, jusqu'à l'empereur *Hiao*, qui travailla lui-même à réformer l'astronomie, et qui, dans un règne d'environ quatre-vingts ans, chercha, dit-on, à rendre les hommes éclairés et heureux. Son nom est encore en vénération à la Chine, comme l'est en Europe celui des *Titus*, des *Trajan* et des *Antonin*. S'il fut pour son temps un mathématicien habile, cela seul montre qu'il était né chez une nation déjà très-policée. On ne

voit point que les anciens chefs des bourgades germaines ou gauloiſes aient réformé l'aſtronomie : *Clovis* n'avait point d'obſervatoire.

Avant *Hiao*, (*d*) on trouve encore ſix rois ſes prédéceſſeurs ; mais la durée de leur règne eſt incertaine. Je crois qu'on ne peut mieux faire dans ce ſilence de la chronologie, que de recourir à la règle de *Newton* qui, ayant compoſé une année commune des années qu'ont régné les rois des différens pays, réduit chaque règne à vingt-deux ans ou environ. Suivant ce calcul, d'autant plus raiſonnable qu'il eſt plus modéré, ces ſix rois auront régné à peu près cent trente ans ; ce qui eſt bien plus conforme à l'ordre de la nature, que les deux cents quarante ans qu'on donne, par exemple, aux ſept rois de Rome, et que tant d'autres calculs démentis par l'expérience de tous les temps.

Le premier de ces rois, nommé *Fohi*, régnait donc plus de vingt-cinq ſiècles avant l'ère vulgaire, au temps que les Babyloniens avaient déjà une ſuite d'obſervations aſtronomiques ; et dès-lors la Chine obéiſſait à un ſouverain. Ses quinze royaumes, réunis ſous un ſeul homme, prouvent que long-temps auparavant cet Etat était très-peuplé, policé, partagé en beaucoup de ſouverainetés ; car jamais un grand Etat ne s'eſt formé que de pluſieurs petits ; c'eſt l'ouvrage de la politique, du courage, et ſur-tout du temps : il n'y a pas une plus grande preuve d'antiquité.

(*d*) Quelle étrange conformité n'y a-t-il pas entre ce nom de *Hiao* ou *Jeova* des Phéniciens et des Egyptiens ! cependant, gardons-nous de croire que ce nom de *Hiao* ou *Jeova* vienne de la Chine.

Il

Il eſt rapporté dans les cinq Kings, le livre le la Chine le plus ancien et le plus autoriſé, que ſous l'empereur *Yo*, quatrième ſucceſſeur le *Fohi*, on obſerva une conjonction de *Saturne*, *Jupiter*, *Mars*, *Mercure* et *Vénus*. Nos aſtronomes modernes diſputent entr'eux ſur le temps le cette conjonction, et ne devraient pas diſputer. Mais quand même on ſe ſerait trompé à la Chine dans cette obſervation du ciel, il était beau même de ſe tromper. Les livres chinois liſent expreſſément que de temps immémorial on ſavait à la Chine que *Vénus* et *Mercure* tournaient autour du ſoleil. Il faudrait renoncer aux plus ſimples lumières de la raiſon, pour ne pas voir que de telles connaiſſances ſuppoſaient une multitude de ſiècles antérieurs, quand même ces connaiſſances n'auraient été que des doutes.

Ce qui rend ſur-tout ces premiers livres reſpectables, et qui leur donne une ſupériorité reconnue ſur tous ceux qui rapportent l'origine des autres nations, c'eſt qu'on n'y voit aucun prodige, aucune prédiction, aucune même de ces ſourberies politiques que nous attribuons aux fondateurs des autres Etats; excepté peut-être ce qu'on a imputé à *Fohi*, d'avoir fait accroire qu'il avait vu ſes lois écrites ſur le dos d'un ſerpent ailé. Cette imputation même fait voir qu'on connaiſſait l'écriture avant *Fohi*. Enfin, ce n'eſt pas à nous, au bout de notre Occident, à conteſter les archives d'une nation qui était toute policée, quand nous n'étions que des ſauvages.

Un tyran nommé *Chi-Hoangti* ordonna, à la

vérité, qu'on brûlât tous les livres; mais cet ordre insensé et barbare avertissait de les conserver avec soin, et ils reparurent après lui. Qu'importe après tout que ces livres renferment ou non une chronologie toujours sûre? Je veux que nous ne sachions pas en quel temps précisément vécut *Charlemagne*: dès qu'il est certain qu'il a fait de vastes conquêtes avec de grandes armées, il est clair qu'il est né chez une nation nombreuse, formée en corps de peuple par une longue suite de siècles. Puis donc que l'empereur *Hiao*, qui vivait incontestablement plus de deux mille quatre cents ans avant notre ère, conquit tout le pays de la Corée, il est indubitable que son peuple était de l'antiquité la plus reculée. De plus, les Chinois inventèrent un cycle, un comput qui commence deux mille six cents deux ans avant le nôtre. Est-ce à nous à leur contester une chronologie unanimement reçue chez eux, à nous qui avons soixante systèmes différens pour compter les temps anciens, et qui ainsi n'en avons pas un?

Répétons que les hommes ne multiplient pas aussi aisément qu'on le pense. Le tiers des enfans est mort au bout de dix ans. Les calculateurs de la propagation de l'espèce humaine ont remarqué qu'il faut des circonstances favorables et rares, pour qu'une nation s'accroisse d'un vingtième au bout de cent années; et très-souvent il arrive que la peuplade diminue au lieu d'augmenter. De savans chronologistes ont supputé qu'une seule famille après le déluge, toujours occupée à peupler, et ses enfans s'étant occupés de même, il se trouva en deux cents cinquante ans

beaucoup plus d'habitans que n'en contient aujourd'hui l'univers. Il s'en faut beaucoup que le Talmud et Les Mille et une nuits contiennent rien de plus abſurde. Il a déjà été dit qu'on ne fait point ainſi des enfans à coups de plume. Voyez nos colonies, voyez ces archipels immenſes de l'Aſie, dont il ne ſort perſonne: les Maldives, les Philippines, les Moluques, n'ont pas le nombre d'habitans néceſſaire. Tout cela eſt encore une nouvelle preuve de la prodigieuſe antiquité de la population de la Chine.

Elle était au temps de *Charlemagne*, comme long-temps auparavant, plus peuplée encore que vaſte. Le dernier dénombrement dont nous avons connaiſſance, fait ſeulement dans les quinze provinces qui compoſent la Chine proprement dite, monte juſqu'à près de ſoixante millions d'hommes capables d'aller à la guerre; en ne comptant ni les ſoldats vétérans, ni les vieillards au-deſſus de ſoixante ans, ni la jeuneſſe au-deſſous de vingt ans, ni les mandarins, ni la multitude des lettrés, ni les bonzes, encore moins les femmes, qui ſont par-tout en pareil nombre que les hommes, à un quinzième ou ſeizième près; ſelon les obſervations de ceux qui ont calculé avec plus d'exactitude ce qui concerne le genre humain. A ce compte, il paraît difficile qu'il y ait moins de cent cinquante millions d'habitans à la Chine: notre Europe n'en a pas beaucoup plus de cent millions, à compter vingt millions en France, vingt-deux en Allemagne, quatre dans la Hongrie, dix dans toute l'Italie juſqu'en Dalmatie, huit dans la Grande-Bretagne

et dans l'Irlande, huit dans l'Eſpagne et le Portugal, dix ou douze dans la Ruſſie européenne cinq dans la Pologne, autant dans la Turquie d'Europe, dans la Grèce et les Iles, quatre dans la Suède, trois dans la Nôrwège et le Danemarck, près de quatre dans la Hollande et les Pays-Bas voiſins.

On ne doit donc pas être ſurpris ſi les villes chinoiſes ſont immenſes; ſi Pékin, la nouvelle capitale de l'Empire, a près de ſix de nos grandes lieues de circonférence, et renferme environ trois millions de citoyens: ſi Nanquin, l'ancienne métropole, en avait autrefois davantage: ſi une ſimple bourgade nommée Cuientzeng, où l'on fabrique la porcelaine, contient environ un million d'habitans.

Le journal de l'Empire Chinois, journal le plus authentique et le plus utile qu'on ait dans le monde, puiſqu'il contient le détail de tous les beſoins publics, des reſſources et des intérêts de tous les ordres de l'Etat; ce journal, dis-je, rapporte que, l'an de notre ère 1725, la femme que l'empereur *Yontchin* déclara impératrice, fit à cette occaſion, ſelon une ancienne coutume, des libéralités aux pauvres femmes de toute la Chine qui paſſaient ſoixante et dix ans. Le journal compte dans la ſeule province de Kanton quatre-vingt-dix-huit mille deux cents vingt femmes de ſoixante et dix ans qui reçurent ces préſens, quarante mille huit cents quatre-vingt-treize qui paſſaient quatre-vingts ans, et trois mille quatre cents cinquante-trois qui approchaient de cent années. Combien de femmes ne reçurent pas ce préſent? En voilà, parmi celles qui ne ſont plus

comptées au nombre des perſonnes utiles, plus de cent quarante-deux mille qui le reçurent dans une ſeule province. Quelle doit donc être la population de l'Etat ? et ſi chacune d'elles reçut la valeur de dix livres dans toute l'étendue de l'Empire, à quelles ſommes dut monter cette libéralité ?

Les forces de l'Etat conſiſtent, ſelon les relations des hommes les plus intelligens qui aient jamais voyagé, dans une milice d'environ huit cents mille ſoldats bien entretenus. Cinq cents ſoixante et dix mille chevaux ſont nourris, ou dans les écuries, ou dans les pâturages de l'empereur, pour monter les gens de guerre, pour les voyages de la cour, et pour les courriers publics. Pluſieurs miſſionnaires, que l'empereur *Cang-hi* dans ces derniers temps approcha de ſa perſonne par amour pour les ſciences, rapportent qu'ils l'ont ſuivi dans ces chaſſes magnifiques vers la grande Tartarie, où cent mille cavaliers et ſoixante mille hommes de pied marchaient en ordre de bataille : c'eſt un uſage immémorial dans ces climats.

Les villes chinoiſes n'ont jamais eu d'autres fortifications que celles que le bon ſens inſpirait à toutes les nations avant l'uſage de l'artillerie ; un foſſé, un rempart, une forte muraille et des tours ; depuis même que les Chinois ſe ſervent de canons, ils n'ont point ſuivi le modèle de nos places de guerre : mais au lieu qu'ailleurs on fortifie les places, les Chinois fortifièrent leur empire. La grande muraille qui ſéparait et défendait la Chine des Tartares, bâtie cent trente-ſept ans avant notre ère, ſubſiſte encore dans un

contour de cinq cents lieues, s'élève sur des montagnes, descend dans des précipices, ayant presque par-tout vingt de nos pieds de largeur, sur plus de trente de hauteur : monument supérieur aux pyramides d'Egypte, par son utilité comme par son immensité.

Ce rempart n'a pu empêcher les Tartares de profiter, dans la suite des temps, des divisions de la Chine, et de la subjuguer ; mais la constitution de l'Etat n'en a été ni affaiblie ni changée. Le pays des conquérans est devenu une partie de l'Etat conquis ; et les Tartares Mantchoux, maîtres de la Chine, n'ont fait autre chose que se soumettre les armes à la main aux lois du pays dont ils ont envahi le trône.

On trouve dans le troisième livre de *Confutzée* une particularité qui fait voir combien l'usage des chariots armés est ancien. De son temps, les vice-rois, ou gouverneurs de provinces, étaient obligés de fournir au chef de l'Etat ou empereur mille chars de guerre à quatre chevaux de front, mille quadriges. *Homère*, qui fleurit long-temps avant le philosophe chinois, ne parle jamais que de chars à deux ou à trois chevaux. Les Chinois avaient sans doute commencé, et étaient parvenus à se servir de quadriges : mais ni chez les anciens Grecs, du temps de la guerre de Troye, ni chez les Chinois, on ne voit aucun usage de la simple cavalerie. Il paraît pourtant inconteſtable que la méthode de combattre à cheval précéda celle des chariots. Il est marqué que les pharaons d'Egypte avaient de la cavalerie ; mais ils

ſe ſervaient auſſi de chars de guerre : cependant il eſt à croire que dans un pays fangeux, comme l'Egypte, et entrecoupé de tant de canaux, le nombre de chevaux fut toujours très-médiocre.

Quant aux finances, le revenu ordinaire de l'empereur ſe monte, ſelon les ſupputations les plus vraiſemblables, à deux cents millions de taels d'argent fin. Il eſt à remarquer que le tael n'eſt pas préciſément égal à notre once, et que l'once d'argent ne vaut pas cinq livres françaiſes, valeur intrinſèque, comme le dit l'hiſtoire de la Chine, compilée par le jéſuite *du Halde* : car il n'y a point de valeur intrinſèque numéraire ; mais deux cents millions de taels font deux cents quarante-ſix millions d'onces d'argent, ce qui, en mettant le marc d'argent fin à 54 livres 19 ſols, revient à environ mille ſix cents quatre-vingt-dix millions de notre monnaie en 1768. Je dis en ce temps, car cette valeur arbitraire n'a que trop changé parmi nous et changera peut-être encore : c'eſt à quoi ne prennent pas aſſez garde les écrivains, plus inſtruits des livres que des affaires, qui évaluent ſouvent l'argent étranger d'une manière très-fautive.

Les Chinois ont eu des monnaies d'or et d'argent frappées au marteau, long-temps avant que les dariques fuſſent fabriquées en Perſe. L'empereur *Cang-hi* avait raſſemblé une ſuite de trois mille de ces monnaies, parmi leſquelles il y en avait beaucoup des Indes ; autre preuve de l'ancienneté des arts dans l'Aſie. Mais depuis long-temps, l'or n'eſt plus une meſure commune à la

Chine, il y eſt marchandiſe comme en Hollande ; l'argent n'y eſt plus monnaie ; le poids et le titre en font le prix ; on n'y frappe plus que du cuivre, qui ſeul dans ce pays a une valeur arbitraire. Le gouvernement, dans des temps difficiles, a payé en papier, comme on a fait depuis dans plus d'un Etat de l'Europe ; mais jamais la Chine n'a eu l'uſage des banques publiques qui augmentent les richeſſes d'une nation, en multipliant ſon crédit.

Ce pays favoriſé de la nature poſſède preſque tous les fruits tranſplantés dans notre Europe, et beaucoup d'autres qui nous manquent. Le blé, le riz, la vigne, les légumes, les arbres de toute eſpèce y couvrent la terre ; mais les peuples n'ont fait du vin que dans les derniers temps, ſatisfaits d'une liqueur aſſez forte qu'ils ſavent tirer du riz.

L'inſecte précieux qui produit la ſoie eſt originaire de la Chine ; c'eſt de là qu'il paſſa en Perſe aſſez tard, avec l'art de faire des étoffes du duvet qui le couvre ; et ces étoffes étaient ſi rares, du temps même de *Juſtinien*, que la ſoie ſe vendait en Europe au poids de l'or.

Le papier fin et d'un blanc éclatant était fabriqué chez les Chinois de temps immémorial ; on en fefait avec des filets de bois de bambou bouilli. On ne connaît pas la première époque de la porcelaine, et de ce beau vernis qu'on commence à imiter et à égaler en Europe.

Ils ſavent depuis deux mille ans fabriquer le verre, mais moins beau et moins tranſparent que le nôtre.

L'imprimerie fut inventée par eux dans le même temps

temps. On ſait que cette imprimerie eſt une gravure ſur des planches de bois, telle que *Guttemberg* la pratiqua le premier à Mayence, au quinzième ſiècle. L'art de graver les caractères ſur le bois eſt plus perfectionné à la Chine ; notre méthode d'employer les caractères mobiles et de fonte, beaucoup ſupérieure à la leur, n'a point encore été adoptée par eux, par ce qu'il aurait fallu recevoir l'alphabet, et qu'ils n'ont jamais voulu quitter l'écriture ſymbolique, tant ils ſont attachés à toutes leurs anciennes méthodes.

L'uſage des cloches eſt chez eux de la plus haute antiquité. Nous n'en avons eu en France qu'au ſixième ſiècle de notre ère. Ils ont cultivé la chimie; et ſans devenir jamais bons phyſiciens, ils ont inventé la poudre ; mais ils ne s'en ſervaient que dans des fêtes, dans l'art des feux d'artifice, où ils ont ſurpaſſé les autres nations. Ce furent les Portugais qui dans ces derniers ſiècles leur ont enſeigné l'uſage de l'artillerie, et ce ſont les jéſuites qui leur ont appris à fondre le canon. Si les Chinois ne s'appliquèrent pas à inventer ces inſtrumens deſtructeurs, il ne faut pas en louer leur vertu, puiſqu'ils n'en ont pas moins fait la guerre.

Ils ne pouſſèrent loin l'aſtronomie qu'en tant qu'elle eſt la ſcience des yeux et le fruit de la patience. Ils obſervèrent le ciel aſſidument, remarquèrent tous les phénomènes, et les tranſmirent à la poſtérité. Ils diviſèrent, comme nous, le cours du ſoleil en trois cents ſoixante-cinq parties et un quart. Ils connurent, mais confuſé-

ment, la préceſſion des équinoxes et des ſolſtices. Ce qui mérite peut-être le plus d'attention, c'eſt que, de temps immémorial, ils partagent le mois en ſemaines de ſept jours. Les Indiens en uſaient ainſi; la Chaldée ſe conforma à cette méthode, qui paſſa dans le petit pays de la Judée; mais elle ne fut point adoptée en Grèce.

On montre encore les inſtrumens dont ſe ſervit un de leurs fameux aſtronomes, mille ans avant notre ère vulgaire, dans une ville qui n'eſt que du troiſième ordre. Nanquin, l'ancienne capitale, conſerve un globe de bronze, que trois hommes ne peuvent embraſſer, porté ſur un cube de cuivre qui s'ouvre, et dans lequel on fait entrer un homme pour tourner ce globe, ſur lequel ſont tracés les méridiens et les parallèles.

Pékin a un obſervatoire rempli d'aſtrolabes et de ſphères armillaires; inſtrumens à la vérité inférieurs aux nôtres pour l'exactitude, mais témoignages célèbres de la ſupériorité des Chinois ſur les autres peuples d'Aſie.

La bouſſole, qu'ils connaiſſaient, ne ſervait pas à ſon véritable uſage de guider la route des vaiſſeaux. Ils ne navigeaient que près des côtes. Poſſeſſeurs d'une terre qui fournit tout, ils n'avaient pas beſoin d'aller, comme nous, au bout du monde. La bouſſole, ainſi que la poudre à tirer, était pour eux une ſimple curioſité, et ils n'en étaient pas plus à plaindre.

On eſt étonné que ce peuple inventeur n'ait jamais percé dans la géométrie au-delà des élémens. Il eſt certain que les Chinois connaiſſaient ces élémens pluſieurs ſiècles avant qu'*Euclide* les eût

rédigés chez les Grecs d'Alexandrie. L'empereur *Cang-hi* assura de nos jours au père *Parrennin*, l'un des plus savans et des plus sages missionnaires qui aient approché de ce prince, que l'empereur *Yu* s'était servi des propriétés du triangle rectangle pour lever un plan géographique d'une province, il y a plus de trois mille neuf cents soixante années; et le père *Parrennin* lui-même cite un livre écrit onze cents ans avant notre ère, dans lequel il est dit que la fameuse démonstration, attribuée en Occident à *Pythagore*, était depuis long-temps au rang des théorèmes les plus connus.

On demande pourquoi les Chinois, ayant été si loin dans des temps si reculés, sont toujours restés à ce terme; pourquoi l'astronomie est chez eux si ancienne et si bornée; pourquoi dans la musique ils ignorent encore les demi-tons. Il semble que la nature ait donné à cette espèce d'homme, si différente de la nôtre, des organes faits pour trouver tout d'un coup tout ce qui leur était nécessaire, incapables d'aller au-delà. Nous au contraire, nous avons eu des connaissances très-tard, et nous avons tout perfectionné rapidement. Ce qui est moins étonnant, c'est la crédulité avec laquelle ces peuples ont toujours joint leurs erreurs de l'astrologie judiciaire aux vraies connaissances célestes. Cette superstition a été celle de tous les hommes; et il n'y a pas long-temps que nous en sommes guéris; tant l'erreur semble faite pour le genre humain.

Si on cherche pourquoi tant d'arts et de sciences, cultivés sans interruption depuis si long-temps à la Chine, ont cependant fait si peu de progrès, il y en

a peut-être deux raiſons : l'une eſt le reſpect prodigieux que ces peuples ont pour ce qui leur a été tranſmis par leurs pères, et qui rend parfait à leurs yeux tout ce qui eſt ancien ; l'autre eſt la nature de leur langue, premier principe de toutes les connaiſſances.

L'art de faire connaître ſes idées par l'écriture, qui devait n'être qu'une méthode très-ſimple, eſt chez eux ce qu'ils ont de plus difficile. Chaque mot a des caractères différens : un ſavant à la Chine eſt celui qui connaît le plus de ces caractères ; quelques-uns ſont arrivés à la vieilleſſe avant que de ſavoir bien écrire.

Ce qu'ils ont le plus connu, le plus cultivé, le plus perfectionné, c'eſt la morale et les lois. Le reſpect des enfans pour leurs pères eſt le fondement du gouvernement chinois. L'autorité paternelle n'y eſt jamais affaiblie. Un fils ne peut plaider contre ſon père qu'avec le conſentement de tous les parens, des amis et des magiſtrats. Les mandarins lettrés y ſont regardés comme les pères des villes et des provinces, et le roi comme le père de l'empire. Cette idée, enracinée dans les cœurs, forme une famille de cet Etat immenſe.

La loi fondamentale étant donc que l'empire eſt une famille, on y a regardé plus qu'ailleurs le bien public comme le premier devoir. De-là vient l'attention continuelle de l'empereur et des tribunaux à réparer les grands chemins, à joindre les rivières, à creuſer des canaux, à favoriſer la culture des terres et les manufactures.

Nous traiterons dans un autre chapitre du gouvernement de la Chine ; mais vous remarquerez

d'avance que les voyageurs, et ſur-tout les miſſionnaires, ont cru voir par-tout le deſpotiſme. On juge de tout par l'extérieur; on voit des hommes qui ſe proſternent; et dès-lors on les prend pour des eſclaves. Celui devant qui l'on ſe proſterne doit être maître abſolu de la vie et de la fortune de cent cinquante millions d'hommes; ſa ſeule volonté doit ſervir de loi. Il n'en eſt pourtant pas ainſi, et c'eſt ce que nous diſcuterons. Il ſuffit de dire ici que, dans les plus anciens temps de la monarchie, il fut permis d'écrire ſur une longue table, placée dans le palais, ce qu'on trouvait de répréhenſible dans le gouvernement; que cet uſage fut mis en vigueur ſous le règne de *Venti*, deux ſiècles avant notre ère vulgaire; et que, dans les temps paiſibles, les repréſentations des tribunaux ont toujours eu force de loi. Cette obſervation importante détruit les imputations vagues qu'on trouve dans l'*Eſprit des lois* contre ce gouvernement, le plus ancien qui ſoit au monde.

Tous les vices exiſtent à la Chine comme ailleurs, mais certainement plus réprimés par le frein des lois, parce que les lois ſont toujours uniformes. Le ſavant auteur des mémoires de l'amiral *Anſon* témoigne du mépris et de l'aigreur contre les Chinois, ſur ce que le petit peuple de Kanton trompa les Anglais autant qu'il le put: mais doit-on juger du gouvernement d'une grande nation par les mœurs de la populace des frontières? Et qu'auraient dit de nous les Chinois, s'ils euſſent fait naufrage ſur nos côtes maritimes dans le temps où les lois des nations d'Europe confiſquaient les effets naufragés, et que la coutume

permettait qu'on égorgeât les propriétaires ?

Les cérémonies continuelles qui, chez les Chinois, gênent la société, et dont l'amitié seule se défait dans l'intérieur des maisons, ont établi dans toute la nation une retenue et une honnêteté qui donnent à la fois aux mœurs de la gravité et de la douceur. Ces qualités s'étendent jusqu'aux derniers du peuple. Des missionnaires racontent que souvent, dans les marchés publics, au milieu de ces embarras et de ces confusions qui excitent dans nos contrées des clameurs si barbares et des emportemens si fréquens et si odieux, ils ont vu les payſans se mettre à genoux les uns devant les autres, selon la coutume du pays, se demander pardon de l'embarras dont chacun s'accusait, s'aider l'un l'autre, et débarrasser tout avec tranquillité.

Dans les autres pays, les lois punissent les crimes; à la Chine elles font plus, elles récompensent la vertu. Le bruit d'une action généreuse et rare se répand-il dans une province, le mandarin est obligé d'en avertir l'empereur; et l'empereur envoie une marque d'honneur à celui qui l'a si bien méritée. Dans nos derniers temps, un pauvre payſan nommé *Chicou* trouve une bourse remplie d'or qu'un voyageur a perdue; il la transporte jusqu'à la province de ce voyageur, et remet la bourse au magistrat du canton, sans vouloir rien pour ses peines. Le magistrat, sous peine d'être cassé, était obligé d'en avertir le tribunal suprême de Pékin, ce tribunal obligé d'en avertir l'empereur; et le pauvre payſan fut créé mandarin du cinquième ordre: car il y a des places de mandarins pour les payſans qui se distinguent dans la morale,

comme pour ceux qui réuſſiſſent le mieux dans l'agriculture. Il faut avouer que parmi nous on n'aurait diſtingué ce payſan qu'en le mettant à une taille plus forte, parce qu'on aurait jugé qu'il était à ſon aiſe. Cette morale, cette obéiſſance aux lois, jointe à l'adoration d'un être ſuprême, forment la religion de la Chine, celle des empereurs et des lettrés. L'empereur eſt, de temps immémorial, le premier pontife: c'eſt lui qui ſacrifie au *Tien*, au ſouverain du ciel et de la terre. Il doit être le premier philoſophe, le premier prédicateur de l'empire: ſes édits ſont preſque toujours des inſtructions et des leçons de morale.

CHAPITRE II.

De la religion de la Chine. Que le gouvernement n'eſt point athée; que le chriſtianiſme n'y a point été prêché au ſeptième ſiècle. De quelques ſectes établies dans le pays.

DANS le ſiècle paſſé, nous ne connaiſſions pas aſſez la Chine. *Voſſius* l'admirait en tout avec exagération. *Renaudot* ſon rival, et l'ennemi des gens de lettres, pouſſait la contradiction juſqu'à feindre de mépriſer les Chinois, et juſqu'à les calomnier; tâchons d'éviter ces excès.

Confutzée, que nous appelons *Confucius*, qui vivait il y a deux mille trois cents ans, un peu avant *Pythagore*, rétablit cette religion, laquelle conſiſta à être juſte. Il l'enſeigna et la pratiqua dans la grandeur et dans l'abaiſſement: tantôt

premier miniſtre d'un roi tributaire de l'empereur, tantôt exilé, fugitif et pauvre. Il eut de ſon vivant cinq mille diſciples; et aprés ſa mort ſes diſciples furent les empereurs, les *Colao*, c'eſt-à-dire les mandarins, les lettrés, et tout ce qui n'eſt pas peuple. Il commence par dire dans ſon livre que quiconque eſt deſtiné à gouverner, doit *rectifier la raiſon qu'il a reçue du ciel, comme on eſſuie un miroir terni*; qu'il doit *auſſi ſe renouveller ſoi-même, pour renouveller le peuple par ſon exemple.* Tout tend à ce but; il n'eſt point prophète, il ne ſe dit point inſpiré; il ne connait d'inſpiration que l'attention continuelle à réprimer ſes paſſions; il n'écrit qu'en ſage: auſſi n'eſt-il regardé par les Chinois que comme un ſage. Sa morale eſt auſſi pure, auſſi ſévère et en même temps auſſi humaine que celle d'*Epictète*. Il ne dit point, ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît; mais, *Fais aux autres ce que tu veux qu'on te faſſe.* Il recommande le pardon des injures, le ſouvenir des bienfaits, l'amitié, l'humilité. Ses diſciples étaient un peuple de frères. Le temps le plus heureux et le plus reſpectable qui fût jamais ſur la terre fut celui où l'on ſuivit ſes lois.

Sa famille ſubſiſte encore: et dans un pays où il n'y a d'autre nobleſſe que celle des ſervices actuels, elle eſt diſtinguée des autres familles en mémoire de ſon fondateur. Pour lui, il a tous les honneurs, non pas les honneurs divins, qu'on ne doit à aucun homme, mais ceux que mérite un homme qui a donné de la Divinité les idées les plus ſaines que puiſſe former l'eſprit humain.

C'eſt pourquoi le père *le Comte* et d'autres miſſionnaires ont écrit *que les Chinois ont connu le vrai* DIEU, *quand les autres peuples étaient idolâtres, et qu'ils lui ont ſacrifié dans le plus ancien temple de l'univers.*

Les reproches d'athéiſme, dont on charge ſi libéralement dans notre Occident quiconque ne penſe pas comme nous, ont été prodigués aux Chinois. Il faut être auſſi inconſidérés que nous le ſommes dans toutes nos diſputes, pour avoir oſé traiter d'athée un gouvernement dont preſque tous les édits parlent (*e*) *d'un être ſuprême, père des peuples, récompenſant et puniſſant avec juſtice, qui a mis entre l'homme et lui une correſpondance de prières et de bienfaits, de fautes et de châtimens.*

Le parti oppoſé aux jéſuites a toujours prétendu que le gouvernement de la Chine était athée, parce que les jéſuites en étaient favoriſés: mais il faut que cette rage de parti ſe taiſe devant le teſtament de l'empereur *Cang-hi*. Le voici.

Je ſuis âgé de ſoixante et dix ans, j'en ai régné ſoixante et un; je dois cette faveur à la protection du ciel, de la terre, de mes ancêtres, et au DIEU *de toutes les récoltes de l'empire: je ne puis l'attribuer à ma faible vertu.*

Il eſt vrai que leur religion n'admet point de peines et de récompenſes éternelles; et c'eſt ce qui fait voir combien cette religion eſt ancienne. Le Pentateuque ne parle point de l'autre vie dans ſes lois: les ſaducéens, chez les juifs, ne la crurent jamais.

(*e*) Voyez l'édit de l'empereur *Yontchin* rapporté dans les mémoires de la Chine, rédigés par le jéſuite *du Halde*. Voyez auſſi le poëme de l'empereur *Kienlong*.

On a cru que les lettrés chinois n'avaient pas une idée diſtincte d'un DIEU immatériel ; mais il eſt injuſte d'inférer de-là qu'ils ſont athées. Les anciens Egyptiens, ces peuples ſi religieux, n'adoraient pas *Iſis* et *Oſiris* comme de purs eſprits. Tous les dieux de l'antiquité étaient adorés ſous une forme humaine ; et, ce qui montre bien à quel point les hommes ſont injuſtes, c'eſt que chez les Grecs, on flétriſſait du nom d'athées ceux qui n'admettaient pas ces dieux corporels, et qui adoraient dans la Divinité une nature inconnue, inviſible, inacceſſible à nos ſens.

Le fameux archevêque *Navarrète* dit que, ſelon tous les interprètes des livres ſacrés de la Chine, *l'ame eſt une partie aérée, ignée, qui en ſe ſéparant du corps ſe réunit à la ſubſtance du ciel.* Ce ſentiment ſe trouve le même que celui des ſtoïciens. C'eſt ce que *Virgile* développe admirablement dans ſon ſixième livre de l'Enéide. Or certainement, ni le Manuel d'*Epictète*, ni l'Enéide ne ſont infectées de l'athéiſme. Tous les premiers pères de l'Egliſe ont penſé ainſi. Nous avons calomnié les Chinois, uniquement parce que leur métaphyſique n'eſt pas la nôtre. Nous aurions dû admirer en eux deux mérites, qui condamnent à la fois les ſuperſtitions des païens, et les mœurs des chrétiens. Jamais la religion des lettrés ne fut déshonorée par des fables, ni ſouillée par des querelles et des guerres civiles.

En imputant l'athéiſme au gouvernement de ce vaſte empire, nous avons eu la légéreté de lui attribuer l'idolâtrie par une accuſation qui ſe contredit ainſi elle-même. Le grand mal-entendu

ir les rites de la Chine eſt venu de ce que nous avons jugé de leurs uſages par les nôtres : car nous portons au bout du monde les préjugés de notre eſprit contentieux. Une génuflexion, qui n'eſt chez eux qu'une révérence ordinaire, nous a paru un acte d'adoration : nous avons pris une table pour un autel : c'eſt ainſi que nous jugeons de tout. Nous verrons en ſon temps comment nos diviſions et nos diſputes ont fait chaſſer de la Chine nos miſſionnaires.

Quelque temps avant *Confucius*, *Laokiun* avait introduit une ſecte qui croit aux eſprits malins, aux enchantemens, aux preſtiges. Une ſecte ſemblable à celle d'*Epicure* fut reçue et combattue à la Chine, cinq cents ans avant JESUS-CHRIST : mais dans le premier ſiècle de notre ère, ce pays fut inondé de la ſuperſtition des bonzes. Ils apportèrent dès Indes l'idole de *Fo* ou *Foé*, adoré ſous différens noms par les Japonais et les Tartares, prétendu dieu deſcendu ſur la terre, à qui on rend le culte le plus ridicule, et par conſéquent le plus fait pour le vulgaire. Cette religion, née dans les Indes près de mille ans avant JESUS-CHRIST, a infecté l'Aſie orientale, c'eſt ce dieu que prêchent les *Bonzes* à la Chine, les *Talapoins* de Siam, les *Lamas* en Tartarie. C'eſt en ſon nom qu'ils promettent une vie éternelle, et que des milliers de bonzes conſacrent leurs jours à des exercices de pénitence qui effraient la nature. Quelques-uns paſſent leur vie enchaînés ; d'autres portent un carcan de fer qui plie leur corps en deux et tient leur front toujours baiſſé à terre.

Leur fanatiſme ſe ſubdiviſe à l'infini. Ils
pour chaſſer des démons, pour opérer des mi
ils vendent au peuple la rémiſſion des pé
Cette ſecte ſéduit quelquefois des mandarin
par une fatalité qui montre que la même ſup
tion eſt de tous les pays, quelques mandari
ſont fait tondre en bonzes par piété.

Ce ſont eux qui, dans la Tartarie ont à
tête le *Dalailama*, idole vivante qu'on ador
c'eſt-là peut-être le triomphe de la ſuperſt
humaine.

Ce *Dalailama*, ſucceſſeur et vicaire du Die
paſſe pour immortel. Les prêtres nourriſſent
jours un jeune *Lama*, déſigné ſucceſſeur ſecr
ſouverain pontife, qui prend ſa place dès
celui-ci, qu'on croit immortel, eſt mort. Les
ces tartares ne lui parlent qu'à genoux : il dé
ſouverainement tous les points de foi ſur leſq
les *Lamas* ſont diviſés : enfin il s'eſt depuis
que temps fait ſouverain du Thibet, à l'occi
de la Chine. L'empereur reçoit ſes ambaſſade
et lui envoie des préſens conſidérables.

Ces ſectes ſont tolérées à la Chine pour l'u
du vulgaire, comme des alimens groſſiers
pour le nourrir ; tandis que les magiſtrats et
lettrés, ſéparés en tout du peuple, ſe nourri
d'une ſubſtance plus pure : il ſemble en effet
la populace ne mérite pas une religion raiſo
ble. *Confucius* gémiſſait pourtant de cette fi
d'erreurs : il y avait beaucoup d'idolâtres de
temps. La ſecte de *Laokiun* avait déjà intro
les ſuperſtitions chez le peuple. *Pourquoi*, d
dans un de ſes livres, *y a-t-il plus de crimes*

a populace ignorante que parmi les lettrés ? c'eſt ue le peuple eſt gouverné par les bonzes.

Beaucoup de lettrés ſont à la vérité tombés ans le matérialiſme; mais leur morale n'en a oint été altérée. Ils penſent que la vertu eſt ſi ceſſaire aux hommes, et ſi aimable par elle- ême, qu'on n'a pas même beſoin de la connaiſ- ance d'un DIEU pour la ſuivre. D'ailleurs, il ne aut pas croire que tous les matérialiſtes chinois oient athées; puiſque tant de pères de l'Egliſe royaient DIEU et les anges corporels.

Nous ne ſavons point au fond ce que c'eſt que matière; encore moins connaiſſons-nous ce qui immatériel. Les Chinois n'en ſavent pas ſur ela plus que nous; il a ſuffi aux lettrés d'adorer n Etre ſuprême, on n'en peut douter.

Croire DIEU et les eſprits corporels eſt une ancienne erreur métaphyſique; mais ne croire abſolument aucun dieu, ce ſerait une erreur affreuſe n morale, une erreur incompatible avec un gouvernement ſage. C'eſt une contradiction digne de ous, de s'élever avec fureur, comme on a fait, ontre *Bayle*, ſur ce qu'il croît poſſible qu'une ociété d'athées ſubſiſte; et de crier avec la même iolence que le plus ſage empire de l'univers eſt ondé ſur l'athéiſme.

Le père *Fouquet*, jéſuite, qui avait paſſé vingt-inq ans à la Chine, et qui en revint ennemi des éſuites, m'a dit pluſieurs fois qu'il y avait à la hine très-peu de philoſophes athées. Il en eſt de même parmi nous.

On prétend que vers le huitième ſiècle, avant

Charlemagne, la religion chrétienne était co
à la Chine. On assure que nos missionnaire
trouvé dans la province de Kingt-ching ou Q
sin, une inscription en caractères syriacs et
nois. Ce monument, qu'on voit tout au long
Kirker, atteste qu'un saint homme, nommé
püen, conduit par des nuées bleues, et obse
la règle des vents, vint de Tacin à la Chin
1092 de l'ère des Séleucides, qui répond
636 de notre ère; qu'aussitôt qu'il fut arri
faubourg de la ville impériale, l'empereu
voya un colao au-devant de lui, et lui fit
une église chrétienne.

Il est évident, par l'inscription même, que
une de ces fraudes pieuses qu'on s'est toujour
aisément permises. Le sage *Navarrète* en
vient. Ce pays de *Tacin*, cette ère des *Séleu*
ce nom d'*Olopüen*, qui est, dit-on, chinois,
ressemble à un ancien nom espagnol, ces
bleues qui servent de guides, cette église
tienne bâtie tout d'un coup à Pékin pour ur
tre de Palestine, qui ne pouvait mettre le
la Chine sans encourir la peine de mort; tou
fait voir le ridicule de la supposition. Ceu
s'efforcent de la soutenir, ne font pas réflexio
les prêtres dont on trouve les noms dans ce
tendu monument, étaient des Nestorien
qu'ainsi ils ne combattent que pour des h
ques. (*f*)

Il faut mettre cette inscription avec cel
Malabar, où il est dit que *St Thomas* arriva
le pays en qualité de charpentier avec une

(*f*) Voyez le *Dictionnaire philosophique*.

et un pieu, et qu'il porta seul une grosse poutre pour preuve de sa mission. Il y a assez de vérités historiques, sans y mêler ces absurdes mensonges.

Il est très-vrai qu'au temps de *Charlemagne*, la religion chrétienne, ainsi que les peuples qui la professent, avait toujours été absolument inconnue à la Chine. Il y avait des Juifs : plusieurs familles de cette nation, non moins errante que superstitieuse, s'y étaient établies deux siècles avant notre ère vulgaire; elles y exerçaient le métier de courtier, que les Juifs ont fait dans presque tout le monde.

Je me réserve à jeter les yeux sur Siam, sur le Japon, et sur tout ce qui est situé vers l'orient et le midi, lorsque je serai parvenu au temps où l'industrie des Européens s'est ouvert un chemin facile à ces extrémités de notre hémisphère.

CHAPITRE III.

Des Indes.

En suivant le cours apparent du soleil, je trouve d'abord l'Inde ou l'Indostan, contrée aussi vaste que la Chine, et plus connue par les denrées précieuses, que l'industrie des négocians en a tirées dans tous les temps, que par des relations exactes. Ce pays est l'unique dans le monde qui produise ces épiceries, dont la sobriété de ses habitans peut se passer, et qui sont nécessaires à la voracité des peuples septentrionaux.

Une chaîne de montagnes, peu interrompue,

ſemble avoir fixé les limites de l'Inde, entre la Chine, la Tartarie et la Perſe; le reſte eſt entouré de mers. L'Inde, en-deçà du Gange, fut long-temps ſoumiſe aux Perſans; et voilà pourquoi *Alexandre*, vengeur de la Grèce et vainqueur de *Darius*, pouſſa ſes conquêtes juſqu'aux Indes, tributaires de ſon ennemi. Depuis *Alexandre*, les Indiens avaient vécu dans la liberté et dans la molleſſe qu'inſpirent la chaleur du climat et la richeſſe de la terre.

Les Grecs y voyageaient avant *Alexandre*, pour y chercher la ſcience. C'eſt là que le célèbre *Pilpay* écrivit, il y a deux mille trois cents années, ſes *Fables morales*, traduites dans preſque toutes les langues du monde. Tout a été traité en fables et en allégories chez les orientaux, et particulièrement chez les Indiens *Pythagore*, diſciple des gymnoſophiſtes, ſerait lui ſeul une preuve inconteſtable que les véritables ſciences étaient cultivées dans l'Inde. Un légiſlateur en politique et en philoſophie n'eût pas reſté long-temps dans une école où l'on n'aurait enſeigné que des mots. Il eſt très-vraiſemblable même que *Pythagore* apprit chez les Indiens les propriétés du triangle rectangle, dont on lui fait honneur. Ce qui était ſi connu à la Chine, pouvait aiſément l'être dans l'Inde. On a écrit long-temps après lui qu'il avait immolé cent bœufs pour cette découverte: cette dépenſe eſt un peu forte pour un philoſophe. Il eſt digne d'un ſage de remercier d'une penſée heureuſe l'Etre dont nous vient toute penſée, ainſi que le mouvement de la vie; mais il eſt bien plus vraiſemblable que *Pythagore* dut ce théorème

théorème aux gymnosophistes, qu'il ne l'est, qu'il lit immolé cent bœufs. (25)

Long-temps avant *Pilpay*, les sages de l'Inde avaient traité la morale et la philosophie en fables allégoriques, en paraboles. Voulaient-ils exprimer l'équité d'un de leurs rois, ils disaient : *Que les Dieux qui président aux divers élémens, et qui sont en discorde entr'eux, avaient pris ce roi pour leur arbitre.* Leurs anciennes traditions rapportent un jugement qui est à peu-près le même que celui de *Salomon.* Ils ont une fable qui est précisément a même que celle de *Jupiter* et d'*Amphitrion*;

(25) On ne peut former que des conjectures incertaines ur ce que les Grecs ont dû de connaissances astronomiques u géométriques, soit aux Orientaux, soit aux Egyptiens. Non-seulement nous n'avons point les écrits de *Pythagore* ni de *Thalès*, mais les ouvrages mathématiques de *Platon*, eux même de ses premiers disciples ne sont point venus usqu'à nous. *Euclyde*, le plus ancien auteur de ce genre ont nous ayons les écrits, est postérieur d'environ trois iècles au temps où les philosophes Grecs allaient étudier es sciences hors de leur pays. Ce n'était plus alors l'Egypte ui instruisait la Grèce, mais la Grèce qui fondait une écoe grecque dans la nouvelle capitale de l'Egypte. Observons u'il ne s'était passé qu'environ trois siècles entre le temps e *Pythagore*, qui découvrit la propriété si célèbre du trianle rectangle, et *Archimède*. Les Grecs, dans cet intervalle, vaient fait en géométrie des progrès prodigieux; tandis ue les Indiens et les Chinois en sont encore où ils en étaient y a deux mille ans.

Ainsi, dès qu'il s'agit de découvertes, pour peu qu'il y it de dispute, la vraisemblance paraît devoir toujours être n faveur des Grecs.

On leur reproche leur vanité nationale, et avec raison; mais ils étaient si supérieurs à leurs voisins, ils ont été même si supérieurs à tous les autres hommes, si l'on en excepte les Européens des deux derniers siècles, que jamais la anité nationale n'a été plus pardonnable.

mais elle eſt plus ingénieuſe. Un ſage découvre qui des deux eſt le Dieu, et qui eſt l'homme. (g) Ces traditions montrent combien ſont anciennes les paraboles qui font enfans des dieux les hommes extraordinaires. Les Grecs, dans leur mythologie, n'ont été que des diſciples de l'Inde et de l'Egypte. Toutes ces fables enveloppaient autrefois un ſens philoſophique : ce ſens a diſparu, et les fables ſont reſtées.

L'antiquité des arts dans l'Inde a toujours été reconnu de tous les autres peuples. Nous avons encore une relation de deux voyageurs arabes, qui allèrent aux Indes et à la Chine un peu après le règne de *Charlemagne*, et quatre cents ans avant le célèbre *Marco-Paolo*. Ces Arabes prétendent avoir parlé à l'empereur de la Chine qui régnait alors ; ils rapportent que l'empereur leur dit qu'il ne comptait que cinq grands rois dans le monde, et qu'il mettait de ce nombre, *le roi des éléphans et des Indiens, qu'on appelle le roi de la ſageſſe, parce que la ſageſſe vient originairement des Indes.*

J'avoue que ces deux Arabes ont rempli leurs récits de fables, comme tous les écrivains orientaux; mais enfin il réſulte que les Indiens paſſaient pour les premiers inventeurs des arts dans tout l'Orient, ſoit que l'empereur Chinois ait fait cet aveu aux deux Arabes, ſoit qu'ils aient parlé d'eux-mêmes.

Il eſt indubitable que les plus anciennes théogonies furent inventées chez les Indiens. Ils ont deux livres écrits, il y a environ cinq mille ans, dans leur ancienne langue ſacrée, nommée le

(g) Voyez le *Dictionnaire philoſophique*.

rit ou le *Sanſcrit*. De ces deux livres, le
:r eſt le *Sbaſta*, le ſecond le *Védam*. Voici
ımencement du *Sbaſta*.
'Eternel abſorbé dans la contemplation de
exiſtence, réſolut, dans la plénitude des
ıps, de former des êtres participans de ſon
nce et de ſa béatitude. Ces êtres n'étaient
: il voulut, et ils furent." (*b*)
voit aſſez que cet exorde, véritablement ſu-
et qui fut long-temps inconnu aux autres na-
n'a jamais été que faiblement imité par elles.
: êtres nouveaux furent les demi-dieux, les
céleſtes, adoptés enſuite par les Chaldéens,
:z les Grecs par *Platon*. Les Juifs les admi-
quand ils furent captifs à Babylone; ce fut
ils apprirent les noms que les Chaldéens
ıt donnés aux anges, et ces noms n'étaient
:ux des Indiens. *Michaël*, *Gabriel*, *Ra-*
, *Iſraël* même, ſont des mots chaldéens
: furent jamais connus dans l'Inde.
ſt dans le *Sbaſta* qu'on trouve l'hiſtoire de la
de ces anges. Voici comme le *Sbaſta* s'ex-
:
)epuis la création des *Debtalog* (c'eſt-à-dire
anges) la joie et l'harmonie environnèrent
g-temps le trône de l'Eternel. Ce bonheur
'ait duré juſqu'à la fin des temps; mais l'envie
:ra dans le cœur de *Moiſaor* et des anges ſes
vans. Ils jettèrent le pouvoir de perfectibi-
: dont l'Eternel les avait doués dans ſa bonté:
exercèrent le pouvoir d'imperfection: ils

Voyez le *Dictionnaire philoſophique*.

„ firent le mal à la vue de l'Eternel. Les anges
„ fidelles furent saisis de tristesse. La douleur fut
„ connue pour la première fois."

Ensuite la rébellion des mauvais anges est décrite. Les trois ministres de DIEU, qui sont peut-être l'original de la trinité de *Platon*, précipitent les mauvais anges dans l'abîme. A la fin des temps, DIEU leur fait grâce, et les envoie animer les corps des hommes.

Il n'y a rien dans l'antiquité de si majestueux et de si philosophique. Ces mystères des Brachmanes percèrent enfin jusques dans la Syrie: il fallait qu'ils fussent bien connus, puisque les Juifs en entendirent parler du temps d'*Hérode*. Ce fut alors qu'on forgea, suivant ces principes indiens, le faux livre d'*Hénoc*, cité par l'apôtre *Jude*, dans lequel il est dit quelque chose de la chûte des anges. Cette doctrine devint depuis le fondement de la religion chrétienne. (*i*)

(*i*) Le serpent dont il est parlé dans la Genèse devint le principal mauvais ange. On lui donna tantôt le nom de *Satan*, qui est un mot Persan; tantôt celui de *Lucifer*, étoile du matin, parce que la vulgate traduisit le mot *Hélel* par celui de *Lucifer*. *Isaïe*, insultant à la mort d'un roi de Babylone, lui dit par une figure de rhétorique: *Comment es-tu tombé du ciel, étoile du matin, Lucifer?* On a pris ce nom pour celui du diable, et on a appliqué ce passage à la chute des anges. C'est encore le fondement du poëme de *Milton*. Mais *Milton* est bien moins raisonnable que le *Shasta* indien. Le *Shasta* ne pousse point l'extravagance jusqu'à faire déclarer la guerre à DIEU par les anges ses créatures, et à rendre quelque temps la victoire indécise. Cet excès était réservé à *Milton*.

N. B. Tout ce morceau est tiré principalement de M. *Holwell*, qui a demeuré trente ans avec les Brames, et qui entend très-bien leur langue sacrée.

Les esprits ont dégénéré dans l'Inde. Probablement le gouvernement Tartare les a hébétés, comme le gouvernement Turc a déprimé les Grecs et abruti les Egyptiens. Les sciences ont presque péri de même chez les Perses, par les révolutions de l'Etat. Nous avons vu qu'elles se sont fixées à la Chine, au même point de médiocrité où elles ont été chez nous au moyen âge, par la même cause qui agissait sur nous, c'est-à-dire, par un respect superstitieux pour l'antiquité, et par les règlemens même des écoles. Ainsi, dans tous pays, l'esprit humain trouve des obstacles à ses progrès.

Cependant, jusqu'au treizième siècle de notre ère, l'esprit vraiment philosophique ne périt pas absolument dans l'Inde. *Pachimère*, dans ce treizième siècle, traduisit quelques écrits d'un Brame son contemporain. Voici comme ce Brame indien s'explique: le passage mérite attention.

"J'ai vu toutes les sectes s'accuser réciproque-
„ ment d'imposture; j'ai vu tous les mages dispu-
„ ter avec fureur du premier principe, et de la
„ dernière fin. Je les ai tous interrogés, et je n'ai vu
„ dans tous ces chefs de factions qu'une opiniâtre-
„ té inflexible, un mépris superbe pour les autres,
„ une haine implacable. J'ai donc résolu de n'en
„ croire aucun. Ces docteurs, en cherchant la vé-
„ rité, sont comme une femme qui veut faire en-
„ trer son amant par une porte dérobée, et qui ne
„ peut trouver la clef de la porte. Les hommes,
„ dans leurs vaines recherches, ressemblent à celui
„ qui monte sur un arbre où il y a un peu de miel,
„ et à peine en a-t-il mangé, que les serpens qui
„ sont autour de l'arbre, le dévorent."

Telle fut la manière d'écrire des Indiens. Leur esprit paraît encore davantage dans les jeux de leur invention. Le jeu, que nous appelons *des échecs*, par corruption, fut inventé par eux, et nous n'avons rien qui en approche: il est allégorique comme leurs fables; c'est l'image de la guerre. Les noms de *Shak*, qui veut dire *Prince*, et de *pion*, qui signifie *soldat*, se sont conservés encore dans cette partie de l'Orient. Les chiffres dont nous nous servons, et que les Arabes ont apportés en Europe, vers le temps de *Charlemagne*, nous viennent de l'Inde. Les anciennes médailles, dont les curieux Chinois font tant de cas, sont une preuve que plusieurs arts furent cultivés aux Indes avant d'être connus des Chinois.

On y a, de temps immémorial, divisé la route annuelle du soleil en douze parties; et, dans des temps vraisemblablement encore plus reculés, la route de la lune en vingt-huit parties. L'année des Brachmanes, et des plus anciens gymnosophistes, commença toujours quand le soleil entrait dans la constellation qu'ils nomment *Moscham* et qui est pour nous le bélier. Leurs semaines furent toujours de sept jours; division que les Grecs ne connurent jamais. Leurs jours portent les noms des sept planètes. Le jour du soleil est appelé chez eux *Mitradinan:* reste à savoir si ce mot *Mitra*, qui chez les Perses signifie aussi le soleil, est originairement un terme de la langue des mages, ou de celle des sages de l'Inde.

Il est bien difficile de dire laquelle des deux nations enseigna l'autre; mais s'il s'agissait de

décider entre les Indes et l'Egypte, je croirais toujours les ſciences bien plus anciennes dans les Indes, comme nous l'avons déjà remarqué. Le terrain des Indes eſt bien plus aiſément habitable que le terrain voiſin du Nil, dont les débordemens durent long-temps rebuter les premiers colons, avant qu'ils euſſent dompté ce fleuve en creuſant des canaux. Le ſol des Indes eſt d'ailleurs d'une fertilité bien plus variée, et qui a dû exciter davantage la curioſité et l'induſtrie humaine.

Quelques-uns ont cru la race des hommes originaire de l'Indouſtan, alléguant que l'animal le plus faible devait naître dans le climat le plus doux, et ſur une terre qui produit ſans culture les fruits les plus nourriſſans, les plus ſalutaires, comme les dattes et les cocos. Ceux-ci ſur-tout donnent aiſément à l'homme de quoi le nourrir, le vêtir et le loger. Et de quoi d'ailleurs a beſoin un habitant de cette preſqu'île ? tout ouvrier y travaille preſque nud, deux aunes d'étoffe tout au plus ſervent à couvrir une femme qui n'a point de luxe. Les enfans reſtent entièrement nuds, du moment où ils ſont nés, juſqu'à la puberté. Ces matelas, ces amas de plumes, ces rideaux à double contour, qui chez nous exigent tant de frais et de ſoins, ſeraient une incommodité intolérable pour ces peuples qui ne peuvent dormir qu'au frais ſur la natte la plus légère. Nos maiſons de carnage, qu'on appelle des boucheries, où l'on vend tant de cadavres pour nourrir le nôtre, mettraient la peſte dans le climat de l'Inde ; il ne faut à ces nations que des nourritures rafraîchiſſantes et pures ;

la nature leur a prodigué des forêts de citroniers, d'orangers, de figuiers, de palmiers, de cocotiers, et des campagnes couvertes de riz. L'homme le plus robuſte peut ne dépenſer qu'un ou deux ſous par jour pour ſes alimens. Nos ouvriers dépenſent plus en un jour qu'un Malabare en un mois. Toutes ces conſidérations ſemblent fortifier l'ancienne opinion, que le genre humain eſt originaire d'un pays où la nature a tout fait pour lui, et ne lui a laiſſé preſque rien à faire : mais cela prouve ſeulement que les Indiens ſont indigènes, et ne prouve point du tout que les autres eſpèces d'hommes viennent de ces contrées. Les blancs et les nègres, et les rouges, et les Lappons, et les Samoyèdes, et les Albinos ne viennent certainement pas du même ſol. La différence entre toutes ces eſpèces eſt auſſi marquée qu'entre un lévrier et un barbet; il n'y a donc qu'un brame, mal inſtruit et entêté, qui puiſſe prétendre que tous les hommes deſcendent de l'Indien *Adimo* et de ſa femme.

L'Inde, au temps de *Charlemagne*, n'était connue que de nom ; et les Indiens ignoraient qu'il y eût un *Charlemagne*. Les Arabes, ſeuls maîtres du commerce maritime, fourniſſaient à la fois les denrées des Indes à Conſtantinople et aux Francs. Veniſe les allait déjà chercher dans Alexandrie. Le débit n'en était pas encore conſidérable en France chez les particuliers ; elles furent longtemps inconnues en Allemagne, et dans tout le Nord. Les Romains avaient fait ce commerce eux-mêmes dès qu'ils furent les maîtres de l'Égypte.

Ainſi

Ainſi les peuples occidentaux ont toujours porté dans l'Inde leur or et leur argent, et ont toujours enrichi ce pays déjà ſi riche par lui-même. De là vient qu'on ne vit jamais les peuples de l'Inde, non plus que les Chinois et les Gangarides, ſortir de leurs pays pour aller exercer le brigandage chez d'autres nations, comme les Arabes, ſoit juifs, ſoit ſarraſins; les Tartares, et les Romains même qui, poſtés dans le plus mauvais pays de l'Italie, ſubſiſtèrent d'abord de la guerre, et ſubſiſtent aujourd'hui de la religion.

Il eſt inconteſtable que le continent de l'Inde a été autrefois beaucoup plus étendu qu'il ne l'eſt aujourd'hui. Ces îles, ces immenſes archipels, qui l'avoiſinent à l'orient et au midi, tenaient dans les temps reculés à la terre ferme. On s'en aperçoit encore par la mer même qui les ſépare: ſon peu de profondeur, les arbres qui croiſſent ſur ſon fond, ſemblables à ceux des îles; les nouveaux terrains qu'elle laiſſe ſouvent à découvert; tout fait voir que ce continent a été inondé, et il a dû l'être inſenſiblement quand l'océan, qui gagne toujours d'un côté ce qu'il perd de l'autre, s'eſt retiré de nos terres occidentales.

L'Inde, dans tous les temps connus commerçante et induſtrieuſe, avait néceſſairement une grande police; et ce peuple, chez qui *Pythagore* avait voyagé pour s'inſtruire, devait avoir de bonnes lois, ſans leſquelles les arts ne ſont jamais cultivés; mais les hommes avec des lois ſages ont toujours eu des coutumes inſenſées. Celle qui fait aux femmes un point d'honneur et de religion

de ſe brûler ſur le corps de leurs maris, ſu
dans l'Inde, de temps immémorial. Les
ſophes indiens ſe jetaient eux-mêmes dans
cher, par un excès de fanatiſme et de vaine
Calan, ou *Calanus* qui ſe brûla devant *A*
dre, n'avait pas le premier donné cet exemp
cette abominable dévotion n'eſt pas détruite e
La veuve du roi de Tanjaor ſe brûla en 17
le bûcher de ſon époux. M. *Dumas*, M. *Du*
gouverneurs de Pondichéri, l'épouſe de l'
Ruſſel, ont été témoins de pareils ſacrifices :
dernier effort des erreurs qui pervertiſſent le
humain. Le plus auſtère des derviches n'eſt
lâche en comparaiſon d'une femme de Malat
ſemblerait qu'une nation, chez qui les philo
et même les femmes ſe dévouaient ainſi à la
dût être une nation guerrière et invincible :
dant, depuis l'ancien *Séſac*, quiconque a a
l'Inde, l'a aiſément vaincue.

Il ſerait encore difficile de concilier les
ſublimes que les Bramins conſervent de l'Et
prême avec leurs ſuperſtitions et leur myth
fabuleuſe, ſi l'hiſtoire ne nous montrait
pareilles contradictions chez les Grecs et
les Romains.

Il y avait des chrétiens ſur les côtes de Ma
depuis deux cents ans, au milieu de ces n
idolâtres. Un marchand de Syrie, nommé *Mar*
mas, s'étant établi ſur les côtes de Malabar a
famille et ſes facteurs, au ſixième ſiècle, y la
religion, qui était le Neſtorianiſme ; ces ſec

orientaux, s'étant multipliés, ſe nommèrent les *chrétiens de St Thomas*: ils vécurent paiſiblement parmi les idolâtres. Qui ne veut point remuer eſt rarement perſécuté. Ces chrétiens n'avaient aucune connaiſſance de l'égliſe latine.

Ce n'eſt pas certainement le Chriſtianiſme qui fleuriſſait alors dans l'Inde, c'eſt le Mahométiſme. Il s'y était introduit par les conquêtes des califes, et *Aaron-al-Raſchild*, cet illuſtre contemporain de *Charlemagne*, dominateur de l'Afrique, de la Syrie, de la Perſe et d'une partie de l'Inde, envoya des miſſionnaires muſulmans des rives du Gange aux îles de l'Océan indien, et juſque chez des peuplades de nègres. Depuis ce temps il y eut beaucoup de muſulmans dans l'Inde. On ne dit point que le grand *Aaron* convertit à ſa religion les Indiens par le fer, et par le feu, comme *Charlemagne* convertit les Saxons. On ne voit pas non plus que les Indiens aient refuſé le joug et la loi d'*Aaron-al-Raſchild*, comme les Saxons refuſèrent de ſe ſoumettre à *Charles*.

Les Indiens ont toujours été auſſi mous, que nos ſeptentrionaux étaient féroces. La molleſſe, inſpirée par le climat, ne ſe corrige jamais; mais la dureté s'adoucit.

En général, les hommes du midi oriental ont reçu de la nature des mœurs plus douces que les peuples de notre occident; leur climat les diſpoſe à l'abſtinence des liqueurs fortes et de la chair des animaux, nourritures qui aigriſſent le ſang, et portent ſouvent à la férocité; et quoique la ſuperſtition et les irruptions étrangères aient corrompu

la bonté de leur naturel, cependant tous les voyageurs conviennent que le caractère de ces peuples n'a rien de cette inquiétude, de cette pétulance et de cette dureté qu'on a eu tant de peine à contenir chez les nations du nord.

Le phyſique de l'Inde différant en tant de choſes du nôtre, il fallait bien que le moral différât auſſi. Leurs vices étaient plus doux que les nôtres. Ils cherchaient en vain des remèdes aux dérèglemens de leurs mœurs, comme nous en avons cherché. C'était, de temps immémorial, une maxime chez eux, et chez les Chinois, que le ſage viendrait de l'occident. L'Europe au contraire diſait que le ſage viendrait de l'orient: toutes les nations ont toujours eu beſoin d'un ſage.

CHAPITRE IV.

Des Brachmanes; du Védam; et de l'Exourvédam.

SI l'Inde, de qui toute la terre a beſoin, et qui ſeule n'a beſoin de perſonne, doit être par cela même la contrée la plus anciennement policée, elle doit conſéquemment avoir eu la plus ancienne forme de religion. Il eſt très-vraiſemblable que cette religion fut long-temps celle du gouvernement Chinois, et qu'elle ne conſiſtait que dans le culte pur d'un Etre ſuprême, dégagé de toute ſuperſtition et de tout fanatiſme.

Les premiers Brachmanes avaient fondé cette religion ſimple, telle qu'elle fut établie à la Chine par les premiers rois: ces Brachmanes gouver-

naient l'Inde. Lorſque les chefs paiſibles d'un peuple ſpirituel et doux ſont à la tête d'une religion, elle doit être ſimple et raiſonnable, parce que ces chefs n'ont pas beſoin d'erreurs pour être obéis. Il eſt ſi naturel de croire un DIEU unique, de l'adorer, et de ſentir dans le fond de ſon cœur qu'il faut être juſte; que quand des princes annoncent ces vérités, la foi des peuples court au-devant de leurs paroles. Il faut du temps pour établir des lois arbitraires; mais il n'en faut point pour apprendre aux hommes raſſemblés à croire un DIEU, et à écouter la voix de leur propre cœur.

Les premiers Brachmanes étant donc à la fois rois et pontifes, ne pouvaient guère établir la religion que ſur la raiſon univerſelle. Il n'en eſt pas de même dans les pays où le pontificat n'eſt pas uni à la royauté. Alors les fonctions religieuſes, qui appartiennent originairement aux pères de famille, forment une profeſſion ſéparée; le culte de DIEU devient un métier; et pour faire valoir ce métier, il faut ſouvent des preſtiges, des fourberies et des cruautés.

La religion dégénéra donc chez les Brachmanes, dès qu'ils ne furent plus ſouverains.

Long-temps avant *Alexandre*, les Brachmanes ne régnaient plus dans l'Inde: mais leur tribu, qu'on nomme *Caſte*, était toujours la plus conſidérée, comme elle l'eſt encore aujourd'hui: et c'eſt dans cette même tribu qu'on trouvait les ſages vrais ou faux, que les Grecs appelèrent gymnoſophiſtes. Il eſt difficile de nier qu'il n'y eût parmi eux, dans leur décadence, cette eſpèce de vertu qui s'accorde avec les illuſions de

fanatiſme. Ils reconnaiſſaient toujours un DIEU ſuprême à travers la multitude de divinités ſubalternes que la ſuperſtition populaire adoptait dans tous les pays du monde. *Strabon* dit expreſſément qu'au fond, les Brachmanes n'adoraient qu'un ſeul DIEU. En cela ils étaient ſemblables à *Confucius*, à *Orphée*, à *Socrate* à *Platon*, à *Marc-Aurèle*, à *Epictète*, à tous les ſages, à tous les hiérophantes des myſtères. Les ſept années de noviciat chez les Brachmanes, la loi du ſilence pendant ces ſept années, étaient en vigueur, du temps de *Strabon*. Le célibat, pendant ce temps d'épreuve, l'abſtinence de la chair des animaux qui ſervent l'homme, étaient des lois qu'on ne tranſgreſſa jamais, et qui ſubſiſtent encore chez les brames. Ils croyaient un DIEU créateur, rémunérateur et vengeur. Ils croyaient l'homme déchu et dégénéré, et cette idée ſe trouve chez tous les anciens peuples. *Aurea prima ſata eſt ætas* eſt la deviſe de toutes les nations.

Apulée, *Quinte-Curce*, *Clément* d'Alexandrie, *Philoſtrate*, *Porphyre*, *Pallade* s'accordent tous dans les éloges qu'ils donnent à la frugalité extrême des brachmanes, à leur vie retirée et pénitente, à leur pauvreté volontaire, à leur mépris de toutes les vanités du monde. *St Ambroiſe* préfère hautement leurs mœurs à celles des chrétiens de ſon temps. Peut-être eſt-ce une de ces exagérations, qu'on ſe permet quelquefois pour faire rougir ſes concitoyens de leurs déſordres. On loue les brachmanes, pour corriger les moines; et ſi *St Ambroiſe* avait vécu dans l'Inde, il aurait

probablement loué les moines pour faire honte aux brachmanes. Mais enfin il réſulte de tant de témoignages, que ces hommes ſinguliers étaient en réputation de ſainteté dans toute la terre.

Cette connaiſſance d'un DIEU unique, dont tous les philoſophes leur ſavaient tant de gré, ils la conſervent encore aujourd'hui au milieu des pagodes, et de toutes les extravagances du peuple. Un de nos poëtes a dit dans une de ſes épîtres, où le faux domine preſque toujours : (*k*)

L'Inde aujourd'hui voit l'orgueilleux brachmane
Déifier, brutalement zélé,
Le diable même en bronze ciſelé.

Certainement des hommes qui ne croient point au diable, ne peuvent adorer le diable. Ces reproches abſurdes ſont intolérables ; on n'a jamais adoré le diable en aucun pays du monde ; les manichéens n'ont jamais rendu de culte au mauvais principe ; on ne lui en rendait aucun dans la religion de *Zoroaſtre*. Il eſt temps que nous quittions l'indigne uſage de calomnier toutes les ſectes, et d'inſulter toutes les nations.

Nous avons, comme vous ſavez, l'*Ezourvédam*, ancien commentaire compoſé par *Chumontou*, ſur ce *Védam*, ſur ce livre ſacré que les brames prétendent avoir été donné de DIEU aux hommes. Ce commentaire a été rédigé par un brame très-ſavant, qui a rendu beaucoup de ſervices à notre compagnie des Indes ; et il l'a traduit lui-même de la langue ſacrée en français (*l*)

(*k*) *Rouſſeau*.

(*l*) Ce manuſcrit eſt à la bibliothèque du roi, où chacun peut le conſulter.

Dans cet Ezourvédam, dans ce commentaire, *Chumontou* combat l'idolâtrie ; il rapporte les propres paroles du Védam. *C'eſt l'Etre ſuprême qui a tout créé, le ſenſible et l'inſenſible ; il y a eu quatre âges différens ; tout périt à la fin de chaque âge, tout eſt ſubmergé, et le déluge eſt un paſſage d'un âge à l'autre*, etc.

Lorſque DIEU *exiſtait ſeul, et que nul autre être n'exiſtait avec lui, il forma le deſſein de créer le monde : il créa d'abord le temps ; enſuite l'eau et la terre ; et du mélange des cinq élémens, à ſavoir, la terre, l'eau, le feu, l'air et la lumière, il en forma les différens corps, et leur donna la terre pour leur baſe. Il fit ce globe que nous habitons en forme ovale comme un œuf. Au milieu de la terre eſt la plus haute de toutes les montagnes, nommée Mérou*, (*c'eſt l'*Immaüs.) Adimo, *c'eſt le nom du premier homme ſorti des mains de* DIEU. Procriti *eſt le nom de ſon épouſe. D'*Adimo *naquit* Brama, *qui fut le légiſlateur des nations et le père des brames.*

Que de choſes curieuſes dans ce peu de paroles ! on y aperçoit d'abord cette grande vérité ; que DIEU eſt le créateur du monde ; on voit enſuite la ſource primitive de cette ancienne fable des quatre âges, d'or, d'argent, d'airain et de fer. Tous les principes de la théologie des anciens ſont renfermés dans le Védam. On y voit ce déluge de *Deucalion*, qui ne figure autre choſe que la peine extrême qu'on a éprouvé dans tous les temps à deſſécher les terres que la négligence des hommes a laiſſé long-temps inondées. Toutes les citations du Védam, dans ce manuſcrit, ſont

étonnantes; on y trouve expressément ces paroles admirables : DIEU *ne créa jamais le vice, il ne peut en être l'auteur.* DIEU, *qui est la sagesse et la sainteté, ne créa jamais que la vertu.*

Voici un morceau des plus singuliers du Védam: *Le premier homme étant sorti des mains de* DIEU, *lui dit : Il y aura sur la terre différentes occupations, tous ne seront pas propres à toutes; comment les distinguer entr'eux?* DIEU *lui répondit : Ceux qui sont nés avec plus d'esprit et de goût pour la vertu que les autres, seront les Brames. Ceux qui participent le plus du* Rosogoun, *c'est-à-dire, de l'ambition, seront les guerriers; ceux qui participent le plus du* Tomogur, *c'est-à-dire de l'avarice, seront les marchands. Ceux qui participeront du* Comogun, *c'est à dire qui seront robustes et bornés seront occupés aux œuvres serviles.*

On reconnaît dans ces paroles l'origine véritable des quatre castes des Indes, ou plutôt les quatre conditions de la société humaine. En effet : sur quoi peut être fondée l'inégalité de ces conditions, sinon sur l'inégalité primitive des talens? Le Védam poursuit et dit : *L'Etre suprême n'a ni corps ni figure*, et l'Ezourvédam ajoute : *Tous ceux qui lui donnent des pieds et des mains sont des insensés.* Chumontou cite ensuite ces paroles du Védam : *Dans le temps que* DIEU *tira toutes choses du néant, il créa séparément un individu de chaque espèce, et voulut qu'il portât dans lui son germe, afin qu'il pût produire; il est le principe de chaque chose : le soleil n'est qu'un corps sans vie et*

ans connaissance, il est entre les mains de DIEU *comme une chandelle entre les mains d'un homme.*

Après cela l'auteur du commentaire, combattant l'opinion des nouveaux brames, qui admettaient plusieurs incarnations dans le dieu *Brama* et dans le dieu *Vitsnou*, s'exprime ainsi :

Dis-moi donc, homme étourdi et insensé, qu'est-ce que ce Kochiopo et cette Oditè, que tu dis avoir donné naissance à ton DIEU *? ne sont-ils pas des hommes comme les autres ? et ce* DIEU *qui est par de sa nature, et éternel de son essence, se serait-il abaissé jusqu'à s'anéantir dans le sein d'une femme pour s'y revêtir d'une figure humaine ? Ne rougis-tu pas de nous présenter ce* DIEU *en posture de suppliant devant une de ses créatures ? As tu perdu l'esprit ? ou es-tu venu à ce point d'impiété de ne pas rougir de faire jouer à l'Etre suprême le personnage de fourbe et de menteur ? .... Cesse de tromper les hommes, ce n'est qu'à cette condition que je continuerai à t'expliquer le Védam ; car si tu restes dans les mêmes sentimens, tu es incapable de l'entendre, et ce serait le prostituer que de te l'enseigner.*

Au livre III de ce commentaire, l'auteur *Chamontou* réfute la fable que les nouveaux brames inventaient sur une incarnation du dieu *Brama*, qui selon eux parut dans l'Inde sous le nom de *Kopilo*, c'est-à-dire de pénitent ; ils prétendaient qu'il avait voulu naître de *Débobuti*, femme d'un homme de bien, nommé *Kordomo*.

S'il est vrai, dit le commentateur, *que Brama soit né sur la terre, pourquoi donc portait-il le nom d'Eternel? Celui qui est souverainement heu-*

eux, et dans qui ſeul eſt notre bonheur, aurait-il oulu ſe ſoumettre à tout ce que ſouffre un nfant ? etc.

On trouve enſuite une deſcription de l'enfer, oute ſemblable à celle que les Egyptiens et les rrecs ont donnée depuis, ſous le nom de Tarare. *Que faut-il faire*, dit-on, *pour éviter enfer ? Il faut aimer* DIEU, répond le commenateur Chumontou : *il faut faire ce qui nous eſt rdonné par le Védam, et le faire de la façon dont l nous le preſcrit. Il y a*, dit-il, *quatre amours e* DIEU. *Le premier eſt de l'aimer pour lui-même, ans intérêt perſonnel : le ſecond, de l'aimer par ntérêt : le troiſième, de ne l'aimer que dans les nomens où l'on n'écoute pas ſes paſſions : le quarième, de ne l'aimer que pour obtenir l'objet de es paſſions mêmes ; et ce quatrième amour n'en nérite pas le nom.* (*m*)

Tel eſt le précis des principales ſingularités du *Védam*, livre inconnu juſqu'aujourd'hui à l'Europe, et à preſque toute l'Aſie.

Les brames ont dégénéré de plus en plus. Leur *ormovédam*, qui eſt leur rituel, eſt un ramas de érémonies ſuperſtitieuſes, qui font rire quiconque n'eſt pas né ſur les bords du Gange ou de l'Indus, ou plutôt quiconque n'étant pas philoſophe 'étonne des ſottiſes des autres peuples, et ne 'étonne point de celles de ſon pays.

Le détail de ces minuties eſt immenſe : c'eſt un aſſemblage de toutes les folies que la vaine étude le l'aſtrologie judiciaire a pu inſpirer à des ſavans

(*m*) Le Shaſta eſt beaucoup plus ſublime. Voyez le *Dictionnaire philoſophique.*

ingénieux, mais extravagans ou fourbes. la vie d'un brame eſt conſacrée à ces cérén ſuperſtitieuſes. Il y en a pour tous les jo l'année. Il ſemble que les hommes ſoient de faibles et lâches dans l'Inde, à meſure qu'i été ſubjugués. Il y a grande apparence qu'à c conquête, les ſuperſtitions et les pénitenc peuple vaincu ont redoublé. *Séſac*, *Madiè* Aſſyriens, les Perſes, *Alexandre*, les Ar les Tartares; et de nos jours, *Sba-Nadi* venant les uns après les autres ravager ces pays, ont fait un peuple pénitent d'un peup n'a pas ſu être guerrier.

Jamais les pagodes n'ont été plus riche dans les temps d'humiliation et de miſère; t ces pagodes ont des revenus conſidérables, dévots les enrichiſſent encore de leurs offr Quand un Raya paſſe devant une pagode, cend de ſon cheval, de ſon chameau, ou éléphant, ou de ſon palanquin, et marche jusqu'à ce qu'il ait paſſé le territoire du temp

Cet ancien commentaire du Védam, d viens de donner l'extrait, me paraît écrit ava conquêtes d'*Alexandre*; car on n'y trouve des noms que les vainqueurs grecs impoſèren fleuves, aux villes, aux contrées, en pr çant à leur manière, et ſoumettant aux terr ſons de leurs langues les noms communs du L'Inde s'appelle *Zomboudipo*; le mont Im eſt *Mérou*; le Gange eſt nommé *Zanoubi*. anciens noms ne ſont plus connus que des ſ dans la langue ſacrée.

L'ancienne pureté de la religion des premiers brachmanes ne subsiste plus que chez quelques-uns de leurs philosophes ; et ceux-là ne se donnent pas la peine d'instruire un peuple qui ne veut pas être instruit, et qui ne le mérite pas. Il y aurait même du risque à vouloir le détromper : les brahmanes ignorans se soulèveraient ; les femmes attachées à leurs pagodes, à leurs petites pratiques superstitieuses, crieraient à l'impiété. Quiconque veut enseigner la raison à ses concitoyens, est persécuté, à moins qu'il ne soit le plus fort ; et il arrive presque toujours que le plus fort redouble les chaînes de l'ignorance, au lieu de les rompre.

La religion mahométane seule a fait dans l'Inde d'immenses progrès, sur-tout parmi les hommes bien élevés, parce que c'est la religion du prince, et qu'elle n'enseigne que l'unité de DIEU, conformément à l'ancienne doctrine des premiers brachmanes. Le christianisme n'a pas eu dans l'Inde le même succès, malgré l'évidence et la sainteté de la doctrine, et malgré les grands établissemens des Portugais, des Français, des Anglais, des Hollandais, des Danois. C'est même le concours de ces nations qui a nui au progrès de notre culte. Comme elles se haïssent toutes, et que plusieurs d'entr'elles font souvent la guerre dans ces climats, elles y ont fait haïr ce qu'elles enseignent. Leurs usages d'ailleurs révoltent les Indiens ; ils sont scandalisés de nous voir boire du vin et manger des viandes qu'ils abhorrent. La conformation de nos organes, qui fait que nous prononçons si

mal les langues de l'Asie, est encore un obstacle presque invincible ; mais le plus grand est la différence des opinions qui divisent nos missionnaires. Le catholique y combat l'anglican, qui combat le luthérien combattu par le calviniste. Ainsi tous contre tous voulant annoncer chacun la vérité, et accusant les autres de mensonge, ils étonnent un peuple simple et paisible, qui voit accourir de lui, des extrémités occidentales de la terre, des hommes ardens pour se déchirer mutuellement sur les rives du Gange.

Nous avons eu dans ces climats, comme ailleurs, des missionnaires respectables par leur piété, et auxquels on ne peut reprocher que d'avoir exagéré leurs travaux et leurs triomphes. Mais tous n'ont pas été des hommes vertueux et instruits, envoyés d'Europe pour changer la croyance de l'Asie. Le célèbre *Niecamp*, auteur de l'histoire de la mission de Tranquebar, avoue, (*n*) *Que les Portugais remplirent le séminaire de Goa de malfaiteurs condamnés au bannissement ; qu'ils en firent des missionnaires, et que ces missionnaires n'oublièrent pas leur premier métier.* Notre religion a fait peu de progrès sur les côtes, et nul dans les Etats soumis immédiatement au grand Mogol. La religion de *Mahomet* et celle de *Brama* partagent encore tout ce vaste continent. Il n'y a que deux siècles que nous appelions toutes ces nations *la paganie*, tandis que les Arabes, les Turcs, les Indiens ne nous connaissaient que sous le nom d'idolâtres.

(*n*) Premier tome, page 223.

CHAPITRE V.

De la Perſe, au temps de Mahomet le prophète, et de l'ancienne religion de Zoroaſtre.

En tournant vers la Perſe, on y trouve, un peu avant le temps qui me ſert d'époque, la plus grande et la plus prompte révolution que nous connaiſſions ſur la terre.

Une nouvelle domination, une religion et des mœurs juſqu'alors inconnues, avaient changé la face de ces contrées, et ce changement s'étendait déjà fort avant en Aſie, en Afrique et en Europe.

Pour me faire une idée du mahométiſme, qui a donné une nouvelle forme à tant d'empires, je me rappellerai d'abord les parties du monde qui lui furent les premières ſoumiſes.

La Perſe avait étendu ſa domination avant *Alexandre*, de l'Egypte à la Bactriane, au-delà du pays où eſt aujourd'hui Samarkande, et de la Thrace juſqu'au fleuve de l'Inde.

Diviſée et reſſerrée ſous les *Séleucides*, elle avait repris des accroiſſemens ſous *Arſaces* le Parthien, deux cents cinquante ans avant notre ère. Les Arſacides n'eurent, ni la Syrie, ni les contrées qui bordent le Pont-Euxin; mais ils diſputèrent avec les Romains de l'empire de l'Orient, et leur oppoſèrent toujours des barrières inſurmontables.

Du temps d'*Alexandre-Sévère*, vers l'an 226 de notre ère, un ſimple ſoldat Perſan, qui prit le nom d'*Artaxare*, enleva ce royaume aux Parthes, et

rétablit l'empire des Perſes, dont l'étendue ne différait guère alors de ce qu'elle eſt de nos jours.

Vous ne voulez pas examiner ici quels étaient les premiers Babyloniens conquis par les Perſes, ni comment ce peuple ſe vantait de quatre cents mille ans d'obſervations aſtronomiques, dont on ne put retrouver qu'une ſuite de dix-neuf cents années, du temps d'*Alexandre*. Vous ne voulez pas vous écarter de votre ſujet pour vous rappeler l'idée de la grandeur de Babylone, et de ces monumens plus vantés que ſolides, dont les ruines mêmes ſont détruites. Si quelque reſte des arts aſiatiques mérite un peu notre curioſité, ce ſont les ruines de Perſépolis, décrites dans pluſieurs livres, et copiées dans pluſieurs eſtampes. Je ſais quelle admiration inſpirent ces maſures échappées aux flambeaux dont *Alexandre* et la courtiſanne *Taïs* mirent Perſépolis en cendre. Mais était-ce un chef-d'œuvre de l'art, qu'un palais bâti au pied d'une chaîne de rochers arides? Les colonnes qui ſont encore debout, ne ſont aſſurément, ni dans de belles proportions, ni d'un deſſein élégant. Les chapiteaux, ſurchargés d'ornemens groſſiers, ont preſque autant de hauteur que les fûts mêmes des colonnes. Toutes les figures ſont auſſi lourdes et auſſi ſeches que celles dont nos égliſes gothiques ſont encore malheureuſement ornées. Ce ſont des monumens de grandeur, mais non pas de goût; et tout nous confirme que ſi l'on s'arrêtait à l'hiſtoire des arts, on ne trouverait que quatre ſiècles dans les annales du monde; ceux d'*Alexandre*, d'*Auguſte*, des *Médicis* et de *Louis XIV*.

Cependant

Cependant les Perſans furent toujours un peuple ingénieux. *Lokman*, qui eſt le même qu'*Eſope*, était né à Casbin. Cette tradition eſt bien plus vraiſemblable que celle qui le fait originaire d'Ethiopie, pays où il n'y eut jamais de philoſophes. Les dogmes de l'ancien *Zerduſt*, appelé *Zoroaſtre* par les Grecs, qui ont changé tous les noms orientaux, ſubſiſtaient encore. On leur donne neuf mille ans d'antiquité; car les Perſans, ainſi que les Egyptiens, les Indiens, les Chinois, reculent l'origine du monde autant que d'autres la rapprochent. Un ſecond *Zoroaſtre* ſous *Darius* fils d'*Hiſtaſpes*, n'avait fait que perfectionner cette antique religion. C'eſt dans ces dogmes qu'on trouve, ainſi que dans l'Inde, l'immortalité de l'ame, et une autre vie heureuſe ou malheureuſe. C'eſt là qu'on voit expreſſément un enfer. *Zoroaſtre*, dans les écrits abrégés dans le *Sadder*, dit que DIEU lui fit voir cet enfer, et les peines réſervées aux méchans. Il y voit pluſieurs rois, un entr'autres auquel il manquait un pied; il en demande à DIEU la raiſon; DIEU lui répond: *Ce roi pervers n'a fait qu'une action de bonté en ſa vie. Il vit en allant à la chaſſe un dromadaire qui était lié trop loin de ſon auge, et qui, voulant y manger, ne pouvait y atteindre; il approcha l'auge d'un coup de pied: j'ai mis ſon pied dans le ciel; tout le reſte eſt ici.* Ce trait peu connu fait voir l'eſpèce de philoſophie qui régnait dans ces temps reculés, philoſophie toujours allégorique, et quelquefois très-profonde. Nous avons rapporté ailleurs ce trait ſingulier qu'on ne peut trop faire connaître. (*)

(*) Voyez le *Dictionnaire philoſophique*.

Vous savez que les Babyloniens furent les premiers après les Indiens qui admirent des êtres mitoyens entre la Divinité et l'homme. Les Juifs ne donnèrent des noms aux anges que dans le temps de leur captivité à Babylone. Le nom de *Satan* paraît pour la première fois dans le livre de *Job ;* ce nom est persan, et l'on prétend que *Job* l'était. Le nom de *Rapbaël* est employé par l'auteur, quel qu'il soit, de *Tobie*, qui était captif à Ninive, et qui écrivit en chaldéen. Le nom d'*Israël* même était chaldéen, et signifiait *voyant Dieu*. Ce *Sadder* est l'abrégé du *Zenda-Vesta* ou du *Zend*, l'un des trois plus anciens livres qui soient au monde, comme nous l'avons dit dans la *Philosophie de l'histoire*, qui sert d'introduction à cet ouvrage. Ce mot *Zenda-Vesta* signifiait chez les Chaldéens le culte du feu; le *Sadder* est divisé en cent articles, que les Orientaux appelaient *Portes* ou *puissances :* il est important de les lire, si l'on veut connaître quelle était la morale de ces anciens peuples. Notre ignorante crédulité se figure toujours que nous avons tout inventé, que tout est venu des Juifs et de nous, qui avons succédé aux Juifs; on est bien détrompé quand on fouille un peu dans l'antiquité. Voici quelques-unes de ces Portes qui serviront à nous tirer d'erreur.

1ere PORTE. Le décret du très-juste DIEU est que les hommes soient jugés par le bien et le mal qu'ils auront fait : leurs actions seront pesées dans les balances de l'équité. Les bons habiteront la lumière; la foi les délivrera de *Satan*.

IIe. Si tes vertus l'emportent ſur tes péchés, le ciel eſt ton partage : ſi tes péchés l'emportent, l'enfer eſt ton châtiment.

Ve. Qui donne l'aumône eſt véritablement un homme ; c'eſt le plus grand mérite dans notre ſainte religion, etc.

VIe. Célèbre quatre fois par jour le ſoleil ; célèbre la lune au commencement du mois.

N. B. Il ne dit point : Adore comme des dieux le ſoleil et la lune, mais célèbre le ſoleil et la lune comme ouvrages du Créateur. Les anciens Perſes n'étaient point ignicoles, mais déicoles, comme le prouve invinciblement l'hiſtorien de la religion des Perſes.

VIIe. Dis, *Abunavar* et *Asbim Vubû* quand quelqu'un éternue.

N. B. On ne rapporte cet article que pour faire voir de quelle prodigieuſe antiquité eſt l'uſage de ſaluer ceux qui éternuent.

IXe. Fuis ſur-tout le péché contre nature, il n'y en a point de plus grand.

N. B. Ce précepte fait bien voir combien *Sextus Empiricus* ſe trompe, quand il dit que cette infamie était permiſe par les lois de Perſe.

XIe. Aye ſoin d'entretenir le feu ſacré, c'eſt l'ame du monde, etc.

N. B. Ce feu ſacré devint un des rites de pluſieurs nations.

XIIe. N'enſevelis point les morts dans des draps neufs ; etc.

N. B. Ce précepte prouve combien ſe ſont trompés tous les auteurs qui ont dit que les Perſes

n'enſeveliſſaient point leurs morts. L'uſage d'enterrer ou de brûler les cadavres, ou de les expoſer à l'air ſur des collines, a varié ſouvent. Les rites changent chez tous les peuples, la morale ſeule ne change pas.

XIIIe. Aime ton père et ta mère, ſi tu veux vivre à jamais.

N. B. Voyez le décalogue.

XVe. Quelque choſe qu'on te préſente, bénis DIEU.

XIXe. Marie-toi dans ta jeuneſſe; ce monde n'eſt qu'un paſſage: il faut que ton fils te ſuive, et que la chaine des êtres ne ſoit point interrompue.

XXXe. Il eſt certain que DIEU a dit à *Zoroaſtre*: Quand on ſera dans le doute ſi une action eſt bonne ou mauvaiſe, qu'on ne la faſſe pas.

N. B. Ceci eſt un peu contre la doctrine des opinions probables.

XXXIIIe. Que les grandes libéralités ne ſoient répandues que ſur les plus dignes; ce qui eſt confié aux indignes eſt perdu.

XXXVe. Mais s'il s'agit du néceſſaire, quand tu manges, donne auſſi à manger aux chiens.

XLe. Quiconque exhorte les hommes à la pénitence, doit être ſans péché; qu'il ait du zèle, et que ce zèle ne ſoit point trompeur; qu'il ne mente jamais; que ſon caractère ſoit bon, ſon ame ſenſible à l'amitié, ſon cœur et ſa langue toujours d'intelligence; qu'il ſoit éloigné de toute débauche, de toute injuſtice, de tout péché; qu'il ſoit un exemple de bonté, de juſtice devant le peuple de DIEU.

N. B. Quel exemple pour les prêtres de tout pays ! et remarquez que dans toutes les religions de l'Orient le peuple est appelé le peuple de DIEU.

XLIe. Quand les *Fervardagans* viendront, fais les repas d'expiation et de bienveillance, cela est agréable au Créateur.

N. B. Ce précepte a quelque ressemblance avec les *Agapes*.

LXVIIe. Ne mens jamais, cela est infame, quand même le mensonge serait utile.

N. B. Cette doctrine est bien contraire à celle du mensonge officieux.

LXIX. Point de familiarité avec les courtisannes. Ne cherche à séduire la femme de personne.

LXXe. Qu'on s'abstienne de tout vol, de toute rapine.

LXXIe. Que ta main, ta langue et ta pensée soient pures de tout péché. Dans tes afflictions, offre à DIEU ta patience ; dans le bonheur, rends-lui des actions de grâce.

XCI^e. Jour et nuit, pense à faire du bien : la vie est courte. Si, devant servir aujourd'hui ton prochain, tu attends à demain, fais pénitence. Célèbre les six *Gahambârs* ; car DIEU a créé le monde en six fois dans l'espace d'une année, etc. Dans le temps des six *Gahambârs*, ne refuse personne. Un jour le grand roi *Giemshid* ordonna au chef de ses cuisines de donner à manger à tous ceux qui se présenteraient ; le mauvais génie ou *Satan* se présenta sous la forme d'un voyageur : quand il eut dîné, il demanda encore à manger ; *Giemshid* ordonna qu'on lui servît un bœuf ; *Satan* ayant

mangé le bœuf, *Giemshid* lui fit ſervir des chevaux; *Satan* en demanda encore d'autres. Alors le juſte DIEU envoya l'ange *Behman*, qui chaſſa le diable; mais l'action de *Giemshid* fut agréable à DIEU.

N. B. On reconnaît bien le génie oriental dans cette allégorie.

Ce ſont-là les principaux dogmes des anciens Perſes. Preſque tous ſont conformes à la religion naturelle de tous les peuples du monde; les cérémonies ſont par-tout différentes; la vertu eſt par-tout la même; c'eſt qu'elle vient de DIEU, et le reſte eſt des hommes.

Nous remarquerons ſeulement que les Parſes eurent toujours un baptême, et jamais la circonciſion. Le baptême eſt commun à toutes les anciennes nations de l'Orient; la circonciſion des Egyptiens, des Arabes et des Juifs, eſt infiniment poſtérieure: car rien n'eſt plus naturel que de ſe laver, et il a fallu bien des ſiècles, avant d'imaginer qu'une opération contre la nature et contre la pudeur pût plaire à l'Etre des êtres.

Nous paſſons tout ce qui concerne des cérémonies inutiles pour nous, ridicules à nos yeux, liées à des uſages que nous ne connaiſſons pas. Nous ſupprimons auſſi toutes les amplifications orientales, et toutes ces figures giganteſques, incohérentes et fauſſes, ſi familières à tous ces peuples, chez leſquels il n'y a peut-être jamais eu que l'auteur des fables attribuées à *Eſope*, qui ait écrit naturellement.

Nous ſavons aſſez que le bon goût n'a jamais

été connu dans l'Orient, parce que les hommes, n'y ayant jamais vécu en société avec les femmes, et ayant presque toujours été dans la retraite, n'eurent pas les mêmes occasions de se former l'esprit, qu'eurent les Grecs et les Romains. Ôtez aux Arabes, aux Persans, aux Juifs le soleil et la lune, les montagnes et les vallées, les dragons et les basilics, il ne leur reste presque plus de poésie.

Il suffit de savoir que ces préceptes de *Zoroastre*, rapportés dans le *Sadder*, sont de l'antiquité la plus haute; qu'il y est parlé de rois dont *Bérose* lui-même ne fait pas mention.

Nous ne savons pas quel était le premier *Zoroastre*, en quel temps il vivait, si c'est le *Brama* des Indiens et l'*Abraham* des Juifs; mais nous savons, à n'en pouvoir douter, que sa religion enseignait la vertu. C'est le but essentiel de toutes les religions; elles ne peuvent jamais en avoir eu d'autre; car il n'est pas dans la nature humaine, quelque abrutie qu'elle puisse être, de croire d'abord à un homme qui viendrait enseigner le crime.

Les dogmes du *Sadder* nous prouvent encore que les Perses n'étaient point idolâtres. Notre ignorante témérité accusa long-temps d'idolâtrie les Persans, les Indiens, les Chinois, et jusqu'aux Mahométans, si attachés à l'unité de DIEU, qu'ils nous traitent nous-mêmes d'idolâtres. Tous nos anciens livres italiens, français, espagnols, appellent les Mahométans *païens*, et leur empire la *paganie*. Nous ressemblions dans ces temps-là

aux Chinois, qui se croyaient le seul peuple raisonnable, et qui n'accordaient pas aux autres hommes la figure humaine. La raison est toujours venue tard; c'est une divinité qui n'est apparue qu'à peu de personnes.

Les Juifs imputèrent aux chrétiens des repas de *Thieste*, et des noces d'*Oedipe*, les chrétiens aux païens, toutes les sectes s'accusèrent mutuellement des plus grands crimes: l'univers s'est calomnié.

La doctrine des deux principes est de *Zoroastre*. *Oromaze* ou *Oromase*, le dieu des jours, et *Arimane* le génie des ténèbres, sont l'origine du manichéisme. C'est l'*Osiris* et le *Typhon* des Egyptiens; c'est la *Pandore* des Grecs, c'est le vain effort de tous les sages pour expliquer l'origine du bien et du mal. Cette théologie des mages fut respectée dans l'Orient sous tous les gouvernemens; et au milieu de toutes les révolutions, l'ancienne religion s'était toujours soutenue en Perse: ni les dieux des Grecs, ni d'autres divinités n'avaient prévalu.

Nousbirvan ou *Cosroès le grand*, sur la fin du sixième siècle, avait étendu son empire dans une partie de l'Arabie pétrée, et de celle qu'on nommait heureuse. Il en avait chassé les Abyssins, demi-chrétiens qui l'avaient envahie. Il proscrivit, autant qu'il le put, le christianisme de ses propres Etats, forcé à cette sévérité par le crime d'un fils de sa femme, qui s'étant fait chrétien se révolta contre lui.

Les enfans du grand *Nousbirvan*, indignes d'un

d'un tel père, désolaient la Perse par des guerres civiles et par des parricides. Les successeurs du législateur *Justinien* avilissaient le nom de l'empire. *Maurice* venait d'être détrôné par les armes de *Phocas*, par les intrigues du patriarche *Cyriaque*, par celles de quelques évêques, que *Phocas* punit ensuite de l'avoir servi. Le sang de *Maurice* et de ses cinq fils avait coulé sous la main du bourreau; et le pape *Grégoire le grand*, ennemi des patriarches de Constantinople, tâchait d'attirer le tyran *Phocas* dans son parti, en lui prodiguant des louanges, et en condamnant la mémoire de *Maurice*, qu'il avait loué pendant sa vie.

L'empire de Rome en occident était anéanti; un déluge de barbares, Goths, Hérules, Huns, Vandales, Francs, inondait l'Europe, quand *Mahomet* jetait dans les déserts de l'Arabie les fondemens de la religion et de la puissance musulmane.

CHAPITRE VI.

De l'Arabie et de Mahomet.

De tous les législateurs et de tous les conquérans, il n'en est aucun dont la vie ait été écrite avec plus d'authenticé et dans un plus grand détail par ses contemporains que celle de *Mahomet*. Otez de cette vie les prodiges dont cette partie du monde fut toujours infatuée, le reste est d'une vérité reconnue. Il naquit dans la ville de Mecca, que nous nommons la Mecque, l'an 569 de notre ère vulgaire, au mois de mai. Son

père s'appelait *Abdala*, sa mère *Emine*: il n'est pas douteux que sa famille ne fût une des plus considérées de la première tribu, qui était celle des Coracites. Mais la généalogie qui le fait descendre d'*Abraham* en droite ligne, est une de ces fables inventées par ce désir si naturel d'en imposer aux hommes.

Les mœurs et les superstitions des premiers âges que nous connaissons, s'étaient conservées dans l'Arabie. On le voit par le vœu que fit son grand-père *Abdala-Moutaleb* de sacrifier un de ses enfans. Une prêtresse de la Mecque lui ordonna de racheter ce fils pour quelques chameaux, que l'exagération arabe fait monter au nombre de cent. Cette prêtresse était consacrée au culte d'une étoile, qu'on croit avoir été celle de *Sirius*, car chaque tribu avait son étoile ou sa planète. (*a*) On rendait aussi un culte à des génies, à des dieux mitoyens; mais on reconnaissait un DIEU supérieur, et c'est en quoi presque tous les peuples se sont accordés.

Abdala-Moutaleb vécut, dit-on, cent dix ans: son petit-fils *Mahomet* porta les armes dès l'âge de quatorze ans dans une guerre sur les confins de la Syrie; réduit à la pauvreté, un de ses oncles le donna pour facteur à une veuve, nommée *Cadige*, qui faisait en Syrie un négoce considérable; il avait alors vingt-cinq ans. Cette veuve épousa bientôt son facteur, et l'oncle de *Mahomet*, qui fit ce mariage, donna douze onces d'or à son neveu: environ neuf cents francs de notre monnaie

(*a*) Voyez le *Koran* et la préface du *Koran*, écrite par le savant et judicieux *Sale*, qui avait demeuré vingt-cinq ans en Arabie.

furent tout le patrimoine de celui qui devait changer la face de la plus grande et de la plus belle partie du monde. Il vécut obscur avec sa première femme *Cadige*, jusqu'à l'âge de quarante ans. Il ne déploya qu'à cet âge les talens qui le rendaient supérieur à ses compatriotes. Il avait une éloquence vive et forte, dépouillée d'art et de méthode, telle qu'il la fallait à des Arabes : un air d'autorité et d'insinuation, animé par des yeux perçans et par une physionomie heureuse, l'intrépidité d'*Alexandre*, sa libéralité, et la sobriété dont *Alexandre* aurait eu besoin pour être un grand homme en tout.

L'amour, qu'un tempérament ardent lui rendait nécessaire, et qui lui donna tant de femmes et de concubines, n'affaiblit ni son courage, ni son application, ni sa santé : c'est ainsi qu'en parlent les contemporains ; et ce portrait est justifié par ses actions.

Après avoir bien connu le caractère de ses concitoyens, leur ignorance, leur crédulité et leur disposition à l'enthousiasme, il vit qu'il pouvait s'ériger en prophète. Il forma le dessein d'abolir dans sa patrie le sabisme, qui consiste dans le mélange du culte de DIEU et de celui des astres ; le judaïsme, détesté de toutes les nations, et qui prenait une grande supériorité dans l'Arabie : enfin le christianisme, qu'il ne connaissait que par les abus de plusieurs sectes répandues autour de son pays. Il prétendait rétablir le culte simple d'*Abraham* ou *Ibrahim*, dont il se disait descendu, et rappeler

les hommes à l'unité d'un DIEU, dogme s'imaginait être défiguré dans toutes les reli C'eſt en effet ce qu'il déclare expreſſément le troiſième *Sura* ou chapitre de ſon koran. *connaît, et vous ne connaiſſez pas. Abr n'était ni juif ni chrétien, mais il était de la religion. Son cœur était réſigné à* DIEU; *il n point du nombre des idolâtres.*

Il eſt à croire que *Mahomet*, comme to enthouſiaſtes, violemment frappé de ſes i les débita d'abord de bonne foi, les fortifi des rêveries, ſe trompa lui-même en tr les autres; et appuya enfin par des fourb néceſſaires une doctrine qu'il croyait bon commença par ſe faire croire dans ſa maiſ qui était probablement le plus difficile; ſa me et le jeune *Ali*, mari de ſa fille *Fatim* rent ſes premiers diſciples. Ses concitoye vèrent contre lui; il devait bien s'y atte ſa réponſe aux menaces des Coraciles mar fois ſon caractère et la manière de s'exprime mune de ſa nation. *Quand vous viendriez* dit-il, *avec le ſoleil à la droite et la lun gauche, je ne reculerais pas dans ma carr*

Il n'avait encore que ſeize diſciples, en tant quatre femmes, quand il fut obligé faire ſortir de la Mecque où ils étaient pe tés, et de les envoyer prêcher ſa religion en pie. Pour lui, il oſa reſter à la Mecque affronta ſes ennemis, et il fit de nouveaux lytes qu'il envoya encore en Ethiopie au n de cent. Ce qui affermit le plus ſa re

naiſſante, ce fut la converſion d'*Omar*, qui l'avait long-temps perſécuté. *Omar*, qui depuis devint un ſi grand conquérant, s'écria dans une aſſemblée nombreuſe : *J'atteſte qu'il n'y a qu'un* DIEU, *qu'il n'a ni compagnon ni aſſocié, et que Mahomet eſt ſon ſerviteur et ſon prophète.*

Le nombre de ſes ennemis l'emportait encore ſur ſes partiſans. Ses diſciples ſe répandirent dans Médine; ils y formèrent une faction conſidérable. *Mahomet* perſécuté dans la Mecque, et condamné à mort, s'enfuit à Médine. Cette fuite, qu'on nomme *Hégire*, devint l'époque de ſa gloire et de la fondation de ſon empire. De fugitif il devint conquérant. S'il n'avait pas été perſécuté, il n'aurait peut-être pas réuſſi. Réfugié à Médine, il y perſuada le peuple et l'aſſervit. Il battit d'abord, avec cent treize hommes, les Mecquois qui étaient venus fondre ſur lui au nombre de mille. Cette victoire, qui fut un miracle aux yeux de ſes ſectateurs, les perſuada que DIEU combattait pour eux, comme eux pour lui. Dès la première victoire, ils eſpérèrent la conquête du monde. *Mahomet* prit la Mecque, vit ſes perſécuteurs à ſes pieds, conquit en neuf ans, par la parole et par les armes, toute l'Arabie, pays auſſi grand que la Perſe, et que les Perſes ni les Romains n'avaient pu conquérir. Il ſe trouvait à la tête de quarante mille hommes, tous enivrés de ſon enthouſiaſme. Dans ſes premiers ſuccès, il avait écrit au roi de Perſe *Coſroès ſecond*; à l'empereur *Héraclius*; au prince des Coptes, gouverneur d'Egypte; au roi des Abyſſins; à un roi nommé

Mondar, qui régnait dans une province près du golfe perſique.

Il oſa leur propoſer d'embraſſer ſa religion; et ce qui eſt étrange, c'eſt que de ces princes il y en eut deux qui ſe firent mahométans: ce furent le roi d'Abyſſinie et ce *Mondar*. *Coſroès* déchira la lettre de *Mahomet* avec indignation. *Héraclius* répondit par des préſens. Le prince des Coptes lui envoya une fille qui paſſait pour un chef-d'œuvre de la nature, et qu'on appelait *la belle Marie*.

Mahomet, au bout de neuf ans, ſe croyant aſſez fort pour étendre ſes conquêtes et ſa religion chez les Grecs et chez les Perſes, commença par attaquer la Syrie, ſoumiſe alors à *Héraclius*, et lui prit quelques villes. Cet empereur, entêté de diſputes métaphyſiques de religion, et qui avait pris le parti des monothélites, eſſuya en peu de temps deux propoſitions bien ſingulières; l'une de la part de *Coſroès ſecond*, qui l'avait long-temps vaincu, et l'autre de la part de *Mahomet*. *Coſroès* voulait qu'*Héraclius* embraſſât la religion des mages, et *Mahomet* qu'il ſe fît muſulman.

Le nouveau prophète donnait le choix à ceux qu'il voulait ſubjuguer, d'embraſſer ſa ſecte, ou de payer un tribut. Ce tribut était réglé par l'alcoran à treize dragmes d'argent par an pour chaque chef de famille. Une taxe ſi modique eſt une preuve que les peuples qu'il ſoumit étaient pauvres. Le tribut a augmenté depuis. De tous les légiſlateurs qui ont fondé des religions, il eſt le ſeul qui ait étendu la ſienné par les conquêtes. D'autres peuples ont porté leur culte avec le

fer et le feu chez des nations étrangères ; mais nul fondateur de secte n'avait été conquérant. Ce privilége unique est aux yeux des musulmans l'argument le plus fort, que la Divinité prit soin elle-même de seconder leur prophète.

Enfin *Mahomet*, maître de l'Arabie, et redoutable à tous ses voisins, attaqué † d'une maladie mortelle à Médine, à l'âge de soixante-trois ans et demi, voulut que ses derniers momens parussent ceux d'un héros et d'un juste : *Que celui à qui j'ai fait violence et injustice paraisse*, s'écria-t-il, *et je suis prêt de lui faire réparation.* Un homme se leva, qui lui redemanda quelque argent ; *Mahomet* le lui fit donner, et expira peu de temps après, regardé comme un grand homme par ceux même qui le connaissaient pour un imposteur, et révéré comme un prophète par tout le reste.

Ce n'était pas sans doute un ignorant, comme quelques-uns l'ont prétendu. Il fallait bien même qu'il fût très-savant pour sa nation et pour son temps, puisqu'on a de lui quelques aphorismes de médecine, et qu'il réforma le calendrier des Arabes, comme *César* celui des Romains. Il se donne à la vérité le titre de prophète non lettré ; mais on peut savoir écrire, et ne pas s'arroger le nom de savant. Il était poëte ; la plupart des derniers versets de ses chapitres sont rimés ; le reste est en prose cadencée. La poésie ne servit pas peu à rendre son alcoran respectable. Les Arabes faisaient un très-grand cas de la poésie, et lorsqu'il y avait un bon poëte dans une tribu, les autres envoyaient une ambassade

† Sa mort 632.

de félicitation à celle qui avait produit un auteur, qu'on regardait comme inspiré et comme utile. On affichait les meilleures poésies dans le temple de la Mecque ; et quand on y afficha le second chapitre de *Mahomet*, qui commence ainsi: *Il ne faut point douter, c'est ici la science des justes, de ceux qui croient aux mystères, qui prient quand il le faut, qui donnent avec générosité, etc.* alors le premier poëte de la Mecque, nommé *Abid*, déchira ses propres vers affichés au temple, admira *Mahomet* et se rangea sous sa loi. (*a*) Voilà des mœurs, des usages, des faits si différens de tout ce qui se passe parmi nous, qu'ils doivent nous montrer combien le tableau de l'univers est varié, et combien nous devons être en garde contre notre habitude de juger de tout par nos usages.

Les Arabes contemporains écrivirent la vie de *Mahomet* dans le plus grand détail. Tout y respire la simplicité barbare des temps qu'on nomme héroïques. Son contrat de mariage avec sa première femme *Cadige* est exprimé en ces mots : *Attendu que Cadige est amoureuse de Mahomet, et Mahomet pareillement amoureux d'elle.* On voit quels repas apprêtaient ses femmes : on apprend le nom de ses épées et de ses chevaux. On peut remarquer sur-tout dans son peuple des mœurs conformes à celles des anciens Hébreux, (je ne parle ici que des mœurs) la même ardeur à courir au combat, au nom de la Divinité, la même soif du butin, le même partage des dépouilles, et tout se rapportant à cet objet.

(*a*) Lisez le commencement du *Koran* ; il est sublime.

Mais en ne considérant ici que les choses humaines, et en faisant toujours abstraction des jugemens de DIEU, et de ses voies inconnues; pourquoi *Mahomet* et ses successeurs, qui commencèrent leurs conquêtes précisément comme les Juifs, firent-ils de si grandes choses, et les Juifs de si petites? Ne serait-ce point parce que les musulmans eurent le plus grand soin de soumettre les vaincus à leur religion, tantôt par la force, tantôt par la persuasion? Les Hébreux au contraire associèrent rarement les étrangers à leur culte. Les musulmans arabes incorporèrent à eux les autres nations; les Hébreux s'en tinrent toujours séparés. Il paraît enfin que les Arabes eurent un enthousiasme plus courageux, une politique plus généreuse et plus hardie. Le peuple hébreu avait en horreur les autres nations, et craignait toujours d'être asservi; le peuple arabe au contraire voulut attirer tout à lui, et se crut fait pour dominer.

Si ces Ismaëlites ressemblaient aux Juifs par l'enthousiasme et la soif du pillage, ils étaient prodigieusement supérieurs par le courage, par la grandeur d'ame, par la magnanimité: leur histoire, ou vraie ou fabuleuse avant *Mahomet*, est remplie d'exemples d'amitié, tels que la Grèce en inventa dans les fables de *Pilade* et d'*Oreste*, de *Thésée* et de *Pirithoüs*. L'histoire des *Barmécides* n'est qu'une suite de générosités inouies qui élèvent l'ame. Ces traits caractérisent une nation. On ne voit au contraire dans toutes les annales du peuple hébreu aucune action généreuse. Ils ne connaissent ni l'hospitalité, ni la libéralité, ni la clémence. Leur

ſouverain bonheur eſt d'exercer l'uſure avec les étrangers; et cet eſprit d'uſure, principe de toute lâcheté, eſt tellement enraciné dans leurs cœurs, que c'eſt l'objet continuel des figures qu'ils emploient dans l'eſpèce d'éloquence qui leur eſt propre. Leur gloire eſt de mettre à feu et à ſang les petits villages dont ils peuvent s'emparer. Ils égorgent les vieillards et les enfans; ils ne réſervent que les filles nubiles: ils aſſaſſinent leurs maîtres quand ils ſont eſclaves; ils ne ſavent jamais pardonner quand ils ſont vainqueurs: ils ſont les ennemis du genre humain. Nulle politeſſe, nulle ſcience, nul art perfectionné dans aucun temps chez cette nation atroce. Mais dès le ſecond ſiècle de l'hégire, les Arabes deviennent les précepteurs de l'Europe, dans les ſciences et dans les arts, malgré leur loi qui ſemble l'ennemie des arts.

La dernière volonté de *Mahomet* ne fut point exécutée. Il avait nommé *Ali* ſon gendre, époux de *Fatime*, pour l'héritier de ſon empire. Mais l'ambition, qui l'emporte ſur le fanatiſme même, engagea les chefs de ſon armée à déclarer calife, c'eſt-à-dire vicaire du prophète, le vieux *Abubéker* ſon beau-père, dans l'eſpérance qu'ils pourraient bientôt eux-mêmes partager la ſucceſſion. *Ali* reſta dans l'Arabie, attendant le temps de ſe ſignaler.

Cette diviſion fut la première ſemence du grand ſchiſme qui ſépare aujourd'hui les ſectateurs d'*Omar* et ceux d'*Ali*, les Sunni et les Chias, les Turcs et les Perſans modernes.

Abubéker raſſembla d'abord en un corps les feuilles éparſes de l'alcoran. On lut, en préſence de tous les chefs, les chapitres de ce livre, écrits les uns ſur des feuilles de palmier, les autres ſur du parchemin; et on établit ainſi ſon authenticité invariable. Le reſpect ſuperſtitieux pour ce livre alla juſqu'à ſe perſuader que l'original avait été écrit dans le ciel. Toute la queſtion fut de ſavoir s'il avait été écrit de toute éternité, ou ſeulement au temps de *Mahomet:* les plus dévots ſe déclarèrent pour l'éternité.

Bientôt *Abubéker* mena ſes muſulmans en Paleſtine, et y défit le frère d'*Héraclius*. Il mourut peu après, avec la réputation du plus généreux de tous les hommes, n'ayant jamais pris pour lui qu'environ quarante ſous de notre monnaie par jour, de tout le butin qu'on partageait, et ayant fait voir combien le mépris des petits intérêts peut s'accorder avec l'ambition que les grands intérêts inſpirent.

Abubéker paſſe chez les Oſmanlis pour un grand homme et pour un muſulman fidelle: c'eſt un des ſaints de l'alcoran. Les Arabes rapportent ſon teſtament conçu en ces termes: *Au nom de* DIEU *très-miſéricordieux, voici le teſtament d'Abubéker, fait dans le temps qu'il eſt prêt à paſſer de ce monde à l'autre, dans le temps où les infidelles croient, où les impies ceſſent de douter, et où les menteurs diſent la vérité.* Ce début ſemble être d'un homme perſuadé. Cependant *Abubéker*, beau-père de *Mahomet*, avait vu ce prophète de bien près. Il faut qu'il ait été trompé lui-même par le

prophète, ou qu'il ait été le complice d'une impoſture illuſtre, qu'il regardait comme néceſſaire. Sa place lui ordonnait d'en impoſer aux hommes pendant ſa vie et à ſa mort.

Omar, élu après lui, fut un des plus rapides conquérans qui aient déſolé la terre. Il prend d'abord Damas, célèbre par la fertilité de ſon territoire, par les ouvrages d'acier les meilleurs de l'univers, par ces étoffes de ſoie qui portent encore ſon nom. Il chaſſe de la Syrie et de la Phénicie les Grecs † qu'on appelait Romains. Il reçoit à compoſition, après un long ſiége, la ville de Jéruſalem, preſque toujours occupée par des étrangers qui ſe ſuccédèrent les uns aux autres, depuis que *David* l'eut enlevée à ſes anciens citoyens : ce qui mérite la plus grande attention, c'eſt qu'il laiſſa aux Juifs et aux chrétiens, habitans de Jéruſalem, une pleine liberté de conſcience.

Dans le même temps, les lieutenans d'*Omar* s'avançaient en Perſe. Le dernier des rois perſans, que nous appelons *Hormiſdas IV*, livre bataille aux Arabes, à quelques lieues de Madain, devenue la capitale de cet empire. Il perd la bataille et la vie. Les Perſes paſſent ſous la domination d'*Omar*, plus facilement qu'ils n'avaient ſubi le joug d'*Alexandre*.

Alors tomba cette ancienne religion des mages que le vainqueur de *Darius* avait reſpectée ; car il ne toucha jamais au culte des peuples vaincus.

Les mages, adorateurs d'un ſeul DIEU, ennemis

† Année 19 de l'hégire, 637 de l'ère vulgaire.

de tout ſimulacre, révéraient dans le feu qui donne la vie à la nature, l'emblème de la Divinité. Ils regardaient leur religion comme la plus ancienne et la plus pure. La connaiſſance qu'ils avaient des mathématiques, de l'aſtronomie et de l'hiſtoire, augmentait leur mépris pour leurs vainqueurs, alors ignorans. Ils ne purent abandonner une religion conſacrée par tant de ſiècles, pour une ſecte ennemie qui venait de naître. La plupart ſe retirèrent aux extrémités de la Perſe et de l'Inde. C'eſt là qu'ils vivent aujourd'hui, ſous le nom de *Gaures* ou de *Guèbres*, de *Parſis*, d'*Ignicoles*; ne ſe mariant qu'entr'eux, entretenant le feu ſacré, fidelles à ce qu'ils connaiſſent de leur ancien culte; mais ignorans, mépriſés, et, à leur pauvreté près, ſemblables aux juifs ſi long-temps diſperſés ſans s'allier aux autres nations, et plus encore aux Banians qui ne ſont établis et diſperſés que dans l'Inde et en Perſe. Il reſta un grand nombre de familles guèbres ou ignicoles à Iſpahan, juſqu'au temps de *Sha-Abbas* qui les bannit, comme *Iſabelle* chaſſa les juifs d'Eſpagne. Ils ne furent tolérés dans les faubourgs de cette ville que ſous ſes ſucceſſeurs. Les ignicoles maudiſſent depuis long-temps dans leur prière *Alexandre* et *Mahomet*; il eſt à croire qu'ils y ont joint *Sha-Abbas*.

Tandis qu'un lieutenant d'*Omar* ſubjugue la Perſe, un autre enlève l'Egypte entière aux Romains, et une grande partie de la Lybie. C'eſt dans cette conquête que fut brûlée la fameuſe bibliothèque d'Alexandrie, monument des connaiſſances et des erreurs des hommes, commencée

par *Ptolémée Philadelphe*, et augmentée par t
de rois. Alors les Sarrasins ne voulaient de scier
que l'alcoran, mais ils fesaient déjà voir que l
génie pouvait s'étendre à tout. L'entrepris
renouveler en Egypte l'ancien canal creusé par
rois, et rétabli ensuite par *Trajan*, et de rejoin
ainsi le Nil à la mer rouge, est digne des siè
les plus éclairés. Un gouverneur d'Egypte
treprend ce grand travail sous le califat d'*Omar*
en vient à bout. Quelle différence entre le gé
des Arabes et celui des Turcs ! Ceux-ci ont la
périr un ouvrage dont la conservation va
mieux que la conquête d'une grande provi

Les amateurs de l'antiquité, ceux qui se p
sent à comparer les génies des nations, verr
avec plaisir combien les mœurs, les usages
temps de *Mahomet*, d'*Abubéker*, d'*Omar* ress
blaient aux mœurs antiques dont *Homère* a ét
peintre fidelle. On voit les chefs défier à un c
bat singulier les chefs ennemis ; on les voit
vancer hors des rangs, et combattre aux yeux
deux armées, spectatrices immobiles. Ils s'in
rogent l'un l'autre, ils se parlent, ils se brave
ils invoquent DIEU avant d'en venir aux mai
On livra plusieurs combats singuliers dans
genre, au siége de Damas.

Il est évident que les combats des Amazon
dont parle *Homère* et *Hérodote*, ne sont point f
dés sur des fables. Les femmes de la tribu d Im
de l'Arabie heureuse, étaient guerrières, et c
battaient dans les armées d'*Abubéker* et d'*Om*
On ne doit pas croire qu'il y ait jamais eu

royaume des Amazones, où les femmes vécuſſent ſans hommes; mais dans les temps et dans les pays où l'on menait une vie agreſte et paſtorale, il n'eſt pas ſurprenant que des femmes, auſſi durement élevées que les hommes, aient quelquefois combattu comme eux. On voit ſur-tout au ſiége de Damas, une de ces femmes de la tribu d'Imiar venger la mort de ſon mari tué à ſes côtés, et percer d'un coup de flèche le commandant de la ville. Rien ne juſtifie plus l'*Arioſte*, et le *Taſſe*, qui dans leurs poëmes font combattre tant d'héroïnes.

L'hiſtoire vous en préſentera plus d'une dans les temps de la chevalerie. Ces uſages, toujours très-rares, paraiſſent aujourd'hui incroyables, ſurtout depuis que l'artillerie ne laiſſe plus agir la valeur, l'adreſſe, l'agilité de chaque combattant; et que les armées ſont devenues des eſpèces de machines régulières, qui ſe meuvent comme par des reſſorts.

Les diſcours des héros arabes à la tête des armées, ou dans les combats ſinguliers, ou en jurant des trèves, tiennent tous de ce naturel qu'on trouve dans *Homère*; mais ils ont incomparablement plus d'enthouſiaſme et de ſublime.

Vers l'an 11 de l'hégire, dans une bataille entre l'armée d'*Héraclius* et celle des Sarraſins, le général mahométan, nommé *Dérar*, eſt pris; les Arabes en ſont épouvantés. *Raſi*, un de leurs capitaines, court à eux: *Qu'importe*, leur dit-il, *que Dérar ſoit pris ou mort?* DIEU *eſt vivant et vous regarde, combattez*; il leur fait tourner tête, et remporte la victoire.

Un autre s'écrie : *Voilà le ciel, combattez p* DIEU, *et il vous donnera la terre.*

Le général *Kaled* prend dans Damas la d'*Héraclius*, et la renvoie sans rançon : on lui mande pourquoi il en use ainsi : *C'est* dit-il, *j'espère reprendre bientôt la fille avec le père Constantinople.*

Quand le calife *Moavia* prêt d'expirer, l'a de l'hégire, fit assurer à son fils *Iesid* le trôn califes, qui jusqu'alors était électif, il dit ; *G* DIEU ! *si j'ai établi mon fils dans le califat, que je l'en ai cru digne, je te prie d'affermir fils sur le trône ; mais si je n'ai agi que père, je te prie de l'en précipiter.*

Tout ce qui arrive alors, caractérise un supérieur. Les succès de ce peuple conqu semblent dus encore plus à l'enthousiasme l'anime, qu'à ses conducteurs ; car *Omar* est siné par un esclave Perse, l'an 653 de notre *Othman*, son successeur, l'est en 655 dans émeute. *Ali*, ce fameux gendre de *Mahomet*, élu et ne gouverne qu'au milieu des troub meurt assassiné au bout de cinq ans, com prédécesseurs, et cependant les armes ne sont toujours heureuses. Ce calife Persans révèrent aujourd'hui, et dont ils su les principes, en opposition à ceux d'*Omar*, transféré le siége des califes de la ville de *M* où *Mahomet* est enseveli, dans celle de Cu les bords de l'Euphrate : à peine en reste-t- jourd'hui des ruines. C'est le sort de Baby

le Séleucie, et de toutes les anciennes villes de la Chaldée, qui n'étaient bâties que de briques.

Il eſt évident que le génie du peuple arabe, mis en mouvement par *Mahomet*, fit tout de lui-même pendant près de trois ſiècles, et reſſembla en cela au génie des anciens Romains. C'eſt en effet ſous *Valid*, le moins guerrier des califes, que ſe font les plus grandes conquêtes. Un de ſes généraux étend ſon empire juſqu'à Samarkande, en 707. Un autre attaque en même temps l'Empire des Grecs vers la mer noire. Un autre, en 711, paſſe l'Egypte en Eſpagne, ſoumiſe aiſément tour à tour par les Carthaginois, par les Romains, par les Goths et les Vandales, et enfin par ces Arabes qu'on nomme *Maures*. Ils y établirent d'abord le royaume de Cordoue. Le ſultan d'Egypte ſecoue à la vérité le joug du grand calife de Bagdat, et *Abdérame*, gouverneur de l'Eſpagne conquiſe, ne reconnait plus le ſultan d'Egypte : cependant tout plie encore ſous les armes muſulmanes.

Cet *Abdérame*, petit-fils du calife *Heſcham*, prend les royaumes de Caſtille, de Navarre, de Portugal, d'Arragon. Il s'établit en Languedoc; il s'empare de la Guienne et du Poitou, et ſans *Charles Martel* qui lui ôta la victoire et la vie, la France était une province mahométane.

Après le règne de dix-neuf califes de la maiſon des Ommiades, commence la dynaſtie des califes Abaſſides, vers l'an 752 de notre ère. *Aboulgiafar-Almanzor*, ſecond calife Abaſſide, fixa le ſiége de ce grand empire à Bagdat, au-delà de l'Euphrate, dans la Chaldée. Les Turcs diſent qu'il en jeta

les fondemens. Les Perſans aſſurent qu'elle é
très-ancienne, et qu'il ne fit que la réparer. C
cette ville qu'on appelle quelquefois Babylc
et qui a été le ſujet de tant de guerres ent
Perſe et la Turquie.

La domination des califes dura ſix cents
quante-cinq ans. Deſpotique dans la reli
comme dans le gouvernement, ils n'étaient p
adorés ainſi que le grand Lama, mais ils ava
une autorité plus réelle, et dans les temps m
de leur décadence, ils furent reſpectés des p
ces qui les perſécutaient. Tous ces ſultans t
arabes, tartares, reçurent l'inveſtiture des
avec bien moins de conteſtation que pl
princes chrétiens ne l'ont reçue des papes.
baiſait point les pieds du calife, mais on ſe
ternait ſur le ſeuil de ſon palais.

Si jamais puiſſance a menacé toute la te
c'eſt celle de ces califes; car ils avaient le droi
trône et de l'autel, du glaive et de l'enthouſia
Leurs ordres étaient autant d'oracles, et l
ſoldats autant de fanatiques.

Dès l'an 671 ils aſſiégèrent Conſtantino
qui devait un jour devenir mahométane; les
ſions, preſque inévitables parmi tant de chef
dacieux n'arrêtèrent pas leurs conquêtes. Ils
ſemblèrent en ce point aux anciens Roma
qui parmi leurs guerres civiles avaient ſubj
l'Aſie mineure.

A meſure que les mahométans devinrent
ſans, ils ſe polirent. Ces califes toujours reco
pour ſouverains de la religion, et en appar

de l'empire, par ceux qui ne reçoivent plus leurs ordres de si loin, tranquilles dans leur nouvelle Babylone, y font bientôt renaître les arts. *Aaron-al-Raschild*, contemporain de *Charlemagne*, plus respecté que ses prédécesseurs, et qui sut se faire obéir jusqu'en Espagne et aux Indes, ranima les sciences, fit fleurir les arts agréables et utiles, attira les gens de lettres, composa des vers, et fit succéder dans ses vastes Etats la politesse à la barbarie. Sous lui les Arabes, qui adoptaient déjà les chiffres indiens, les apportèrent en Europe. Nous ne connumes en Allemagne et en France le cours des astres, que par le moyen de ces mêmes Arabes. Le mot seul d'*Almanach* en est encore un témoignage.

L'almageste de *Ptolomée* fut alors traduit du grec en arabe par l'astronome *Ben-Honaïn*. Le calife *Almamon* fit mesurer géométriquement un degré du méridien, pour déterminer la grandeur de la terre : opération qui n'a été faite en France que plus de neuf cents ans après, sous *Louis XIV*. Ce même astronome *Ben-Honaïn* poussa ses observations assez loin, reconnut, ou que *Ptolomée* avait fixé la plus grande déclinaison du soleil trop au septentrion, ou que l'obliquité de l'écliptique avait changé. Il vit même que la période de trente-six mille ans, qu'on avait assignée au mouvement prétendu des étoiles fixes d'occident en orient, devait être beaucoup raccourcie.

La chimie et la médecine étaient cultivées par les Arabes. La chimie, perfectionnée aujourd'hui par nous, ne nous fut connue que par eux. Nous

leur devons de nouveaux remèdes, qu'on nomme les *minoratifs*, plus doux et plus salutaires que ceux qui étaient auparavant en usage dans l'école d'*Hippocrate* et de *Galien*. L'algèbre fut une de leurs inventions. Ce terme le montre encore assez, soit qu'il dérive du mot *Algiabarat*, soit plutôt qu'il porte le nom du fameux arabe *Geber*, qui enseignait cet art dans notre huitième siècle. Et dès le second siècle de *Mahomet*, il fallut que les chrétiens d'occident s'instruisissent chez les sulmans.

Une preuve infaillible de la supériorité d nation dans les arts de l'esprit, c'est la culture pe fectionnée de la poésie. Je ne parle pas de cett poésie enflée et giganteſque, de ce ramas de communs insipides sur le soleil, la lune et les les, les montagnes et les mers; mais de cette sie sage et hardie, telle qu'elle fleurit du te d'*Auguste*, telle qu'on l'a vu renaître sous *L XIV*. Cette poésie d'image et de sentiment connue du temps d'*Aaron-al-Raschild*. En v entr'autres exemples un qui m'a frappé, et rapporte ici parce qu'il est court. Il s'agit d célèbre disgrâce de *Giafar le Barmécide*.

Mortel, faible mortel, à qui le sort prospère
Fait goûter de ses dons les charmes dangereux,
Connais quel est des rois la faveur passagère,
Contemple *Barmécide*, et tremble d'être heureux.

Ce dernier vers sur-tout est traduit mot à mo Rien ne me paraît plus beau que *tremble d'êt heureux*. La langue arabe avait l'avantage d' perfectionnée depuis long-temps; elle était fixe

avant *Mahomet*, et ne s'eſt point altérée depuis. Aucun des jargons qu'on parlait alors en Europe, n'a pas ſeulement laiſſé la moindre trace. De quelque côté que nous nous tournions, il faut avouer que nous n'exiſtons que d'hier. Nous allons plus loin que les autres peuples en plus d'un genre; et c'eſt peut-être parce que nous ſommes venus les derniers.

CHAPITRE VII.

De l'alcoran, et de la loi muſulmane. Examen ſi la religion muſulmane était nouvelle, et ſi elle a été perſécutante.

LE précédent chapitre a pu nous donner quelque connaiſſance des mœurs de *Mahomet* et de ſes Arabes, par qui une grande partie de la terre éprouva une révolution ſi grande et ſi prompte. Il faut tracer à préſent une peinture fidelle de leur religion.

C'eſt un préjugé répandu parmi nous, que le mahométiſme n'a fait de ſi grands progrès que parce qu'il favoriſe les inclinations voluptueuſes. On ne fait pas réflexion que toutes les anciennes religions de l'Orient ont admis la pluralité des femmes. *Mahomet* en réduiſit à quatre le nombre illimité juſqu'alors. Il eſt dit que *David* avait dix-huit femmes, et *Salomon* ſept cents, avec trois cents concubines. Ces rois buvaient du vin avec leurs compagnes. C'était donc la religion juive qui était voluptueuſe, et celle de *Mahomet* était ſévère.

C'eſt un grand problème parmi les politiques,

ſi la polygamie eſt utile à la ſociété et à la propagation. L'Orient a décidé cette queſtion dans tous les ſiècles, et la nature eſt d'accord avec les peuples orientaux, dans preſque toute eſpèce animale, chez qui pluſieurs femelles n'ont qu'un mâle. Le temps perdu par les groſſeſſes, par les couches, par les incommodités naturelles aux femmes, ſemble exiger que ce temps ſoit réparé. Les femmes, dans les climats chauds, ceſſent de bonne heure d'être belles et fécondes. Un chef de famille, qui met ſa gloire et ſa proſpérité dans un grand nombre d'enfans, a beſoin d'une femme qui remplace une épouſe inutile. Les lois de l'Occident ſemblent plus favorables aux femmes, celles de l'Orient aux hommes et à l'Etat; il n'eſt point d'objet de législation qui ne puiſſe être un ſujet de diſpute. Ce n'eſt pas ici la place d'une diſſertation; notre objet eſt de peindre les hommes plutôt que de les juger.

On déclame tous les jours contre le paradis ſenſuel de *Mahomet*; mais l'antiquité n'en avait jamais connu d'autre. *Hercule* épouſa *Hébé* dans le ciel, pour récompenſe des peines qu'il avait éprouvées ſur la terre. Les héros buvaient le nectar avec les dieux; et puiſque l'homme était ſuppoſé reſſuſciter avec ſes ſens, il était naturel de ſuppoſer auſſi qu'il goûterait, ſoit dans un jardin, ſoit dans quelque autre globe, les plaiſirs propres aux ſens qui doivent jouir, puiſqu'ils ſubſiſtent. Cette créance fut celle des pères de l'égliſe du ſecond et du troiſième ſiècle. C'eſt ce qu'atteſte préciſément *S^t Juſtin*, dans la ſeconde partie de ſes dialogues: *Jéruſalem*, dit-il, *ſera aggrandie*

t embellie, pour recevoir les ſaints qui jouiront pendant mille ans de tous les plaiſirs des ſens. Enfin le mot de *paradis* ne déſigne qu'un jardin planté d'arbres fruitiers.

Cent auteurs, qui en ont copié un, ont écrit que c'était un moine neſtorien qui avait compoſé l'alcoran. Les uns ont nommé ce moine *Sergius*, les autres *Bobéra*; mais il eſt évident que les chapitres de l'alcoran furent écrits ſuivant l'occurrence, dans les voyages de *Mahomet*, et dans ſes expéditions militaires. Avait-il toujours ce moine avec lui? On a cru encore ſur un paſſage équivoque de ce livre, que *Mahomet* ne ſavait ni lire ni écrire. Comment un homme qui avait fait le commerce vingt années, un poëte, un médecin, un législateur, aurait-il ignoré ce que les moindres enfans de ſa tribu apprenaient?

Le *koran*, que je nomme ici *alcoran*, pour me conformer à notre vicieux uſage, veut dire *le livre* ou *la lecture*. Ce n'eſt point un livre hiſtorique dans lequel on ait voulu imiter les livres des Hébreux, et nos évangiles; ce n'eſt pas non plus un livre purement de lois comme le lévitique ou le deutéronome, ni un recueil de pſaumes et de cantiques, ni une viſion prophétique et allégorique dans le goût de l'apocalypſe; c'eſt un mélange de tous ces divers genres, un aſſemblage de ſermons dans leſquels on trouve quelques faits, quelques viſions, des révélations, des lois religieuſes et civiles.

Le *koran* eſt devenu le code de la juriſprudence ainſi que la loi canonique, chez toutes les na-

tions mahométanes. Tous les interprètes de ce
conviennent que sa morale est contenue dan
paroles: *Recherchez qui vous chasse; donnez
vous ôte; pardonnez à qui vous offense; fait
bien à tous; ne contestez point avec les igno*

Il aurait dû bien plutôt recommander d
point disputer avec les savans; mais dans
partie du monde on ne se doutait pas qu'il
ailleurs de la science et des lumières.

Parmi les déclamations incohérentes do
livre est rempli, selon le goût oriental, on ne
pas de trouver des morceaux qui peuvent
tre sublimes. *Mahomet*, par exemple, parla
la cessation du déluge, s'exprime ainsi; *Die
Terre, engloutis tes eaux; Ciel, puise les
que tu as versées: le ciel et la terre obéir*

Sa définition de DIEU est d'un genre plus
tablement sublime. On lui demandait quel
cet *Alla* qu'il annonçait: *C'est celui, répondi
qui tient l'être de soi-même, et de qui les aut
tiennent; qui n'engendre point et qui n'est
engendré, et à qui rien n'est semblable dans
l'étendue des êtres.* Cette fameuse réponse,
sacrée dans tout l'Orient, se trouve presque
à mot dans l'antépénultième chapitre du *K*

Il est vrai que les contradictions, les absu
tés, les anachronismes sont répandus en
dans ce livre. On y voit sur-tout une ignorance
fonde de la physique la plus simple et la plus
nue. C'est-là la pierre de touche des livres qu
fausses religions prétendent écrits par la Di
té, car DIEU n'est ni absurde ni ignorant;

e peuple qui ne voit pas ces fautes, les adore, les Imans emploient un déluge de paroles pour les pallier.

Les commentateurs du *koran* distinguent toujours le sens positif et l'allégorique, la lettre et l'esprit. On reconnaît le génie arabe dans les commentaires comme dans le texte. Un des plus autorisés commentateurs dit, *que le koran porte tantôt une face d'homme, tantôt une face de bête*, pour signifier l'esprit et la lettre.

Une chose qui peut surprendre bien des lecteurs, c'est qu'il n'y eut rien de nouveau dans la loi de *Mahomet*, sinon que *Mahomet* était prophète de DIEU.

En premier lieu, l'unité d'un être suprême, créateur et conservateur, était très-ancienne. Les peines et les récompenses dans une autre vie, la croyance d'un paradis et d'un enfer avaient été admises chez les Chinois, les Indiens, les Perses, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, et ensuite chez les Juifs, et sur-tout chez les chrétiens dont la religion consacra cette doctrine.

L'alcoran reconnaît des anges et des génies, et cette créance vient des anciens Perses. Celle d'une résurrection et d'un jugement dernier était visiblement puisée dans le talmud et dans le christianisme. Les mille ans que DIEU emploiera, selon *Mahomet*, à juger les hommes, et la manière dont il y procédera, font des accessoires qui n'empêchent pas que cette idée ne soit entièrement empruntée. Le pont aigu sur lequel les ressuscités passeront, et du haut duquel les réprouvés

tomberont en enfer, eſt tiré de la doctrine allégorique des mages.

C'eſt chez ces mêmes mages, c'eſt dans leur *jannat* que *Mahomet* a pris l'idée d'un paradis, d'un jardin où les hommes, revivans avec tous leurs ſens perfectionnés, goûteront par ces ſens mêmes toutes les voluptés qui leur ſont propres, ſans quoi ces ſens leur ſeraient inutiles. C'eſt là qu'il a puiſé l'idée de ſes *houris*, de ces femmes céleſtes qui ſeront le partage des élus, et que les mages appelaient *bourani*, comme on le voit dans le *Sadder*. Il n'exclut point les femmes de ſon paradis, comme on le dit ſouvent parmi nous. Ce n'eſt qu'une raillerie ſans fondement, telle que tous les peuples en font les uns des autres. Il promet des jardins, c'eſt le nom du paradis; mais il promet pour ſouveraine béatitude la viſion, la communication de l'Etre ſuprême.

Le dogme de la prédeſtination abſolue, et de la fatalité qui ſemble aujourd'hui caractériſer le mahométiſme, était l'opinion de toute l'antiquité; elle n'eſt pas moins claire dans l'iliade que dans l'alcoran.

A l'égard des ordonnances légales, comme la circonciſion, les ablutions, les prières, le pélerinage de la Mecque, *Mahomet* ne fit que ſe conformer pour le fond aux uſages reçus. La circonciſion était pratiquée de temps immémorial chez les Arabes, chez les anciens Egyptiens, chez les peuples de la Colchide, et chez les Hébreux. Les ablutions furent toujours recommandées dans l'Orient, comme un ſymbole de la pureté de l'ame.

oint de religion sans prières. La loi que *Ma-et* porta, de prier cinq fois par jour, était nte, et cette gêne même fut respectable. Qui it osé se plaindre que la créature soit obligée orer cinq fois par jour son créateur ?

uant au pélerinage de la Mecque, aux céré-ies pratiquées dans le *Kaaba* et sur la pierre , peu de personnes ignorent que cette dévo- était chère aux Arabes depuis un grand nom- de siècles. Le *Kaaba* passait pour le plus an- temple du monde; et quoiqu'on y vénérât trois cents idoles, il était principalement tifié par la pierre noire, qu'on disait être le eau d'*Ismaël*. Loin d'abolir ce pélerinage, *omet*, pour se concilier les Arabes, en fit un epte positif.

e jeûne était établi chez plusieurs peuples, et : les Juifs, et chez les chrétiens. *Mahomet* ndit très-sévère, en l'étendant à un mois ire, pendant lequel il n'est pas permis de boire erre d'eau, ni de fumer avant le coucher du l; et ce mois lunaire arrivant souvent au plus le l'été, le jeûne devint par-là d'une si grande ur, qu'on a été obligé d'y apporter des adou- mens, sur-tout à la guerre.

n'y a point de religion dans laquelle on n'ait mmandé l'aumône. La mahométane est la qui en ait fait un précepte légal, positif, pensable. L'alcoran ordonne de donner deux mi pour cent de son revenu, soit en argent, n denrées.

n voit évidemment que toutes les religions

ont emprunté tous leurs dogmes et tous leurs rites les unes des autres.

Dans toutes ces ordonnances positives, vous ne trouverez rien qui ne soit consacré par les usages les plus antiques. Parmi les préceptes négatifs, c'est-à-dire, ceux qui ordonnent de s'abstenir, vous ne trouverez que la défense générale à toute une nation de boire du vin, qui soit nouvelle et particulière au mahométisme. Cette abstinence dont les musulmans se plaignent et se dispensent souvent dans les climats froids, fut ordonnée dans un climat brûlant, où le vin altérait trop aisément la santé et la raison. Mais d'ailleurs, il n'était pas nouveau que des hommes voués au service de la Divinité, se fussent abstenus de cette liqueur. Plusieurs colléges de prêtres en Egypte, en Syrie, aux Indes, les nazaréens, les récabites chez les Juifs s'étaient imposé cette mortification. (*a*)

Elle ne fut point révoltante pour les Arabes: *Mahomet* ne prévoyait pas qu'elle deviendrait un jour presque insupportable à ses musulmans dans la Thrace, la Macédoine, la Bosnie et la Servie. Il ne savait pas que les Arabes viendraient un jour jusqu'au milieu de la France, et les Turcs mahométans devant les bastions de Vienne.

Il en est de même de la défense de manger du porc, du sang et des bêtes mortes de maladies; ce sont des préceptes de santé: le porc sur-tout est une nourriture très-dangereuse dans ces climats,

(*a*) Voyez dans le *Dictionnaire philosophique* les articles *Azot* et *Marot*.

auſſi-bien que dans la Paleſtine, qui en eſt voiſine. Quand le mahométiſme s'eſt étendu dans les pays plus froids, l'abſtinence a ceſſé d'être raiſonnable et n'a pas ceſſé de ſubſiſter.

La prohibition de tous les jeux de haſard eſt peut-être la ſeule loi dont on ne puiſſe trouver d'exemple dans aucune religion. Elle reſſemble à une loi de couvent plutôt qu'à une loi générale d'une nation. Il ſemble que *Mahomet* n'ait formé un peuple que pour prier, pour peupler et pour combattre.

Toutes ces lois, qui, à la polygamie près, ſont ſi auſtères, et ſa doctrine qui eſt ſi ſimple, attirèrent bientôt à ſa religion le reſpect et la confiance. Le dogme ſur-tout de l'unité d'un DIEU, préſenté ſans myſtère, et proportionné à l'intelligence humaine, rangea ſous ſa loi une foule de nations; et juſqu'à des nègres dans l'Afrique, et à des inſulaires dans l'océan indien.

Cette religion s'appella l'*Islamiſme*, c'eſt-à-dire réſignation à la volonté de DIEU; et ce ſeul mot devait faire beaucoup de proſélytes. Ce ne fut point par les armes que l'*Islamiſme* s'établit dans plus de la moitié de notre hémiſphère, ce fut par l'enthouſiaſme, par la perſuaſion, et ſur-tout par l'exemple des vainqueurs, qui a tant de force ſur les vaincus. *Mahomet*, dans ſes premiers combats en Arabie contre le ennemis de ſon impoſture, feſait tuer ſans miſéricorde ſes compatriotes réni-tens. Il n'était pas alors aſſez puiſſant pour laiſſer vivre ceux qui pouvaïent détruire ſa religion naiſſante. Mais ſi tôt qu'elle fut affermie dans

l'Arabie par la prédication et par le fer, les Arabes, franchiſſant les limites de leur pays dont ils n'étaient point ſortis juſqu'alors, ne forcèrent jamais les étrangers à recevoir la religion muſulmane. Ils donnèrent toujours le choix aux peuples ſubjugués d'être muſulmans, ou de payer tribut. Ils voulaient piller, dominer, faire des eſclaves, mais non pas obliger ces eſclaves à croire. Quand ils furent enſuite dépoſſédés de l'Aſie par les Turcs et par les Tartares, ils firent des proſélites de leurs vainqueurs mêmes; et des hordes de Tartares devinrent un grand peuple muſulman. Par-là on voit en effet qu'ils ont converti plus de monde qu'ils n'en ont ſubjugué.

Le peu que je viens de dire, dément bien tout ce que nos hiſtoriens, nos déclamateurs et nos préjugés nous diſent; mais la vérité doit les combattre.

Bornons-nous toujours à cette vérité hiſtorique; le légiſlateur des muſulmans, homme puiſſant et terrible, établit ſes dogmes par ſon courage et par ſes armes; cependant, ſa religion devint indulgente et tolérante. L'inſtituteur divin du chriſtianiſme, vivant dans l'humilité et dans la paix, prêcha le pardon des outrages; et ſa ſainte et douce religion eſt devenue par nos fureurs la plus intolérante de toutes, et la plus barbare.(*)

(*) Voyez dans le *Dictionnaire philoſophique* tous les articles concernant les Albigeois, les Vaudois, les Huſſites, Mérindol, Cabrières, le maſſacre de Vaſſi, la St Barthélemi, les maſſacres d'Irlande, et de douze millions d'hommes égorgés en Amérique au nom de JESUS CHRIST et de la bonne Vierge ſa mère.

Les mahométans ont eu comme nous des sectes et des disputes scholastiques ; il n'est pas vrai qu'il y ait soixante et treize sectes chez eux, c'est une de leurs rêveries. Ils ont prétendu que les mages en avaient soixante et dix, les Juifs soixante et onze, les chrétiens soixante et douze, et que les musulmans, comme plus parfaits, devaient en avoir soixante et treize : étrange perfection, et bien digne des scholastiques de tous les pays !

Les diverses explications de l'alcoran formèrent chez eux les sectes qu'ils nommèrent orthodoxes, et celles qu'ils nommèrent hérétiques. Les orthodoxes sont les sonnites, c'est-à-dire les traditionistes, docteurs attachés à la tradition la plus ancienne, laquelle sert de supplément à l'alcoran. Ils sont divisés en quatre sectes, dont l'une domine aujourd'hui à Constantinople, une autre en Afrique, une troisième en Arabie, et une quatrième en Tartarie et aux Indes ; elle sont regardées comme également utiles pour le salut.

Les hérétiques sont ceux qui nient la prédestination absolue, ou qui diffèrent des sonnites sur quelques points de l'école. Le mahométisme a eu ses pélagiens, ses scotistes, ses thomistes, ses moliniſtes, ses jansénistes : toutes ces sectes n'ont pas produit plus de révolutions que parmi nous. Il faut, pour qu'une secte fasse naître de grands troubles, qu'elle attaque les fondemens de la secte dominante, qu'elle la traite d'impie, d'ennemie de DIEU et des hommes, qu'elle ait un étendard que les esprits les plus grossiers puissent appercevoir sans peine, et sous lequel les peuples

puiſſent aiſément ſe rallier. Telle a été la ſecte d'*Ali*, rivale de la ſecte d'*Omar*; mais ce n'eſt que vers le ſeizième ſiècle que ce grand ſchiſme s'eſt établi; et la politique y a eu beaucoup plus de part que la religion.

CHAPITRE VIII.

De l'Italie et de l'Egliſe, avant Charlemagne. Comment le Chriſtianiſme s'était établi. S'il a ſouffert autant de perſécutions qu'on le dit.

RIEN n'eſt plus digne de notre curioſité que la manière dont DIEU voulut que l'Egliſe s'établît, en feſant concourir les cauſes ſecondes à ſes décrets éternels. Laiſſons reſpectueuſement ce qui eſt divin à ceux qui en ſont les dépoſitaires, et attachons-nous uniquement à l'hiſtorique. Des diſciples de *Jean* s'établiſſent d'abord dans l'Arabie voiſine de Jéruſalem; mais les diſciples de *Jéſus* vont plus loin. Les philoſophes platoniciens d'Alexandrie, où il y avait tant de juifs, ſe joignent aux premiers chrétiens, qui empruntent des expreſſions de leur philoſophie, comme celle de *Logos*, ſans emprunter toutes leurs idées. Il y avait déjà quelques chrétiens à Rome du temps de *Néron*: on les confondait avec les juifs, parce qu'ils étaient leurs compatriotes, parlant la même langue, s'abſtenant comme eux des alimens défendus par la loi moſaïque. Pluſieurs même étaient circoncis, et obſervaient le ſabbat. Ils étaient encore ſi obſcurs, que ni l'hiſtorien *Joſephe*, ni *Philon* n'en parlent dans aucun de leurs

:s. Cependant on voit évidemment que ces de-
uifs demi-chrétiens étaient dès le commen-
ent partagés en plusieurs sectes, ébionites,
cionites, carpocratiens, valentiniens, caïni-
Ceux d'Alexandrie étaient fort différens de
: de Syrie, les Syriens différaient des Achaïens.
que parti avait son évangile, et les véritables
: étaient les ennemis irréconciliables de tous
)artis.

es Juifs, également rigides et fripons, étaient
ire dans Rome au nombre de quatre mille. Il
avait eu huit mille du temps d'*Auguste*;
Tibère en fit passer la moitié en Sardaigne
peupler cette île, et pour délivrer Rome
trop grand nombre d'usuriers. Loin de les
r dans leur culte, on les laissait jouir de la
ance qu'on prodiguait dans Rome à toutes
eligions. On leur permettait des synagogues
s juges de leur nation, comme ils en ont
urd'hui dans Rome chrétienne, où ils sont
us grand nombre On les regardait du mê-
eil que nous voyons les nègres, comme une
e d'hommes inférieure. Ceux qui dans les
ies juives n'avaient pas assez de talent pour
liquer à quelque métier utile, et qui ne pou-
t couper du cuir et faire des sandales, fe-
t des fables. Ils savaient les noms des anges,
seconde femme d'*Adam* et de son précep-
, et ils vendaient aux dames romaines des
res pour se faire aimer. Leur haine pour les
iens, ou galiléens, ou nazaréens, comme on
)mmait alors, tenait de cette rage dont tous

les superstitieux sont animés contre tous ceux qui se séparent de leur communion. Ils accusèrent les juifs chrétiens de l'incendie qui consuma une partie de Rome sous *Néron*. Il était aussi injuste d'imputer cet accident aux chrétiens qu'à l'empereur : ni lui, ni les chrétiens, ni les juifs n'avaient aucun intérêt à brûler Rome ; mais il fallait appaiser le peuple qui se soulevait contre des étrangers, également haïs des Romains et des Juifs. On abandonna quelques infortunés à la vengeance publique. Il semble qu'on n'aurait pas dû compter, parmi les persécutions faites à leur foi, cette violence passagère : elle n'eut rien de commun avec leur religion qu'on ne connaissait pas, et que les Romains confondaient avec le judaïsme, protégé par les lois et méprisé.

S'il est vrai qu'on ait trouvé en Espagne des inscriptions où *Néron* est remercié *d'avoir établi dans la province une superstition nouvelle*, l'antiquité de ces monumens est plus que suspecte. S'ils sont authentiques, le christianisme n'y est pas désigné ; et si enfin ces monumens se regardent les chrétiens, à qui peut-on attribuer qu'aux juifs jaloux établis en Espagne, qui abhorraient le christianisme comme une secte née dans leur sein ?

Nous nous garderons bien de vouloir percer l'obscurité impénétrable qui couvre le berceau de l'Eglise naissante, et que l'érudition même a quelquefois redoublée..

Mais ce qui est très-certain, c'est qu'il n'y a que l'ignorance, le fanatisme, l'esclavage des

ivains copiſtes d'un premier impoſteur, qui nt pu compter parmi les papes, l'apôtre *Pierre*, *t*, *Clet* et d'autres dans le premier ſiècle.

Il n'y eut aucune hiérarchie pendant près de t ans parmi les chrétiens. Leurs aſſemblées rètes ſe gouvernaient comme celles des Pri-ifs ou Quakers d'aujourd'hui. Ils obſervaient lettre le précepte de leur maître: *Les princes nations dominent, il n'en ſera pas ainſi entre s: quiconque voudra être le premier ſera le nier.* La hiérarchie ne put ſe former que nd la ſociété devint nombreuſe, et ce ne fut ſous *Trajan* qu'il y eut des ſurveillans, *epiſ-oi*, que nous avons traduit par le mot d'*évê-*; des *presbyteroi*, des *piſtoi*, des énergumè-, des catéchumènes. Il n'eſt queſtion du terme *e* dans aucun des auteurs des premiers ſiècles. mot grec était inconnu dans le petit nombre demi-juifs qui prenaient à Rome le nom de étiens.

Il eſt reconnu par tous les ſavans que *Simon-jone*, ſurnommé *Pierre*, n'alla jamais à Ro-. On rit aujourd'hui de la preuve que des idiots rent d'une épître attribuée à cet apôtre, né en ilée. Il dit dans cette épître qu'il eſt à Baby-e. Les ſeuls auteurs qui parlent de ſon pré-du martyre, ſont des fabuliſtes décriés, un *égéſippe*, un *Marcel*, un *Abdias*, copiés depuis *Euſèbe*. Ils content que *Simon-Barjone* et autre *Simon*, qu'ils appellent *le magicien*, ébrent ſous *Néron* à qui reſſuſciterait un rt, et à qui s'élèverait le plus haut dans l'air: *Simon-Barjone* fit tomber l'autre *Simon*,

favori de *Néron*, et que cet empereur irrité fit crucifier *Barjone*, lequel par humilité voulut être crucifié la tête en bas. Ces inepties sont aujourd'hui mépriſées de tous les chrétiens inſtruits; mais depuis *Conſtantin*, elles furent autoriſées juſqu'à la renaiſſance des lettres et du bon ſens.

Pour prouver que *Pierre* ne mourut point à Rome, il n'y a qu'à obſerver que la première baſilique bâtie par les chrétiens dans cette capitale, eſt celle de *St Jean de Latran*: c'eſt la première égliſe latine; l'aurait-on dédiée à *Jean*, ſi *Pierre* avait été pape?

La liſte frauduleuſe des prétendus premiers papes eſt tirée d'un livre apocryphe, intitulé le *Pontifical de Damaſe*, qui dit en parlant de *Lin*, prétendu ſucceſſeur de *Pierre*, que *Lin* fut pape juſqu'à la treizième année de l'empereur *Néron*. Or c'eſt préciſément cette année 13 qu'on fait crucifier *Pierre*. Il y aurait donc eu deux papes à la fois.

Enfin, ce qui doit trancher toute
yeux de tous les chrétiens, c'eſt que ni
actes des apôtres, ni dans les épît
n'eſt pas dit un ſeul mot d'un voyage
Barjone à Rome. Le terme de ſiége,
cat, de papauté attribué à *Pierre*, eſt d'un
cule ſenſible. Quel ſiége qu'une aſſembl
nue de quelques pauvres de la populace juive!

C'eſt cependant ſur cette fable que la
papale eſt fondée et ſe ſoutient encore
après toutes ſes pertes. Qu'on juge a
comment l'opinion gouverne le monde, c

le menſonge ſubjugue l'ignorance, et combien ce menſonge a ſervi pour aſſervir les peuples, les enchaîner et les dépouiller.

C'eſt ainſi qu'autrefois les annaliſtes barbares de l'Europe comptaient parmi les rois de France un *Pharamond*, et ſon père *Marcomir*, et des rois d'Eſpagne, de Suède, d'Ecoſſe, depuis le déluge. Il faut avouer que l'hiſtoire, ainſi que la phyſique, n'a commencé à ſe débrouiller que ſur la fin du ſeizième ſiècle. La raiſon ne fait que de naître.

Ce qui eſt encore certain, c'eſt que le génie du ſénat ne fut jamais de perſécuter perſonne pour ſa croyance, que jamais aucun empereur ne voulut forcer les Juifs à changer de religion, ni après la révolte ſous *Veſpaſien*, ni après celle qui éclata ſous *Adrien*. On inſulta toujours à leur culte; on s'en moqua; on érigea des ſtatues dans leur temple avant ſa ruine; mais jamais il ne vint dans l'idée d'aucun *Céſar*, ni d'aucun proconſul, ni du ſénat romain, d'empêcher les Juifs de croire à leur loi. Cette ſeule raiſon ſert à faire voir quelle liberté eut le chriſtianiſme de s'étendre en ſecret, après s'être formé obſcurément dans le ſein du judaïſme.

Aucun des *Céſars* n'inquiéta les chrétiens juſqu'à *Domitien*. *Dion-Caſſius* dit qu'il y eut ſous cet empereur quelques perſonnes condamnées comme athées, et comme imitant les mœurs des Juifs. Il paraît que cette vexation ſur laquelle on a d'ailleurs ſi peu de lumières, ne fut ni longue, ni générale. On ne ſait préciſément, ni pourquoi y eut quelques chrétiens bannis, ni pourquoi ils

furent rappelés. Comment croire *Tertullien*, qui sur la foi d'*Hégésippe*, rapporte sérieusement que *Domitien* interrogea les petits-fils de l'apôtre *St Jude*, de la race de *David*, dont il redoutait les droits au trône de Judée, et que les voyant pauvres et misérables, il cessa la persécution ? S'il eût été possible qu'un empereur romain craignit des prétendus descendans de *David*, quand Jérusalem était détruite, sa politique n'en eût donc voulu qu'aux Juifs, et non aux chrétiens. Mais comment imaginer que le maître de la terre connue ait eu des inquiétudes sur les droits de deux petits-fils de *St Jude* au royaume de la Palestine, et les ait interrogés ? voilà malheureusement comme l'histoire a été écrite par tant d'hommes plus pieux qu'éclairés. (*)

Nerva, *Vespasien*, *Tite*, *Trajan*, *Adri* *Antonins*, ne furent point persécute qui avait renouvelé les défenses porti des douze tables contre les assoc lières, écrit à Pline: *Il ne faut* ... *cherche contre les chrétiens.* C m *il ne faut faire aucune recherche*, pr purent se cacher, se maintenir avec quoique souvent l'envie des prêtres et la Juifs les traînât aux tribunaux et aux su peuple les haïssait, et sur-tout le ... vinces, toujours plus dur, pl ... et plus intolérant que celui de la capit ... tait les magistrats contre eux, il criait ... exposât aux bêtes dans les cirques. *Adr*

(*) Voyez le *Dictionnaire philosophique*, article I OLETIEN.

eulement défendit à *Fondanus*, proconſul de 'Aſie mineure, de les perſécuter; mais ſon ordonnance porte: *Si on calomnie les chrétiens, châtiez ſévèrement le calomniateur.*

C'eſt cette juſtice d'*Adrien* qui a fait ſi fauſſement imaginer qu'il était chrétien lui-même. Celui qui éleva un temple à *Antinoüs*, en aurait-il voulu élever à JESUS-CHRIST ?

Marc-Aurèle ordonna qu'on ne pourſuivît point les chrétiens pour cauſe de religion. *Caracalla*, *Héliogabale*, *Alexandre*, *Philippe*, *Gallien*, les protégèrent ouvertement. Ils eurent donc tout le temps d'étendre et de fortifier leur égliſe naiſſante. Ils tinrent cinq conciles dans le premier ſiècle, ſeize dans le ſecond, et trente-ſix dans le troiſième. Les autels étaient magnifiques dès le temps de ce troiſième ſiècle. L'hiſtoire eccléſiaſtique en remarque quelques-uns ornés de colonnes d'argent qui peſaient enſemble trois mille marcs. Les calices faits ſur le modèle des coupes romaines, et les patènes étaient d'or pur.

Les chrétiens jouirent d'une ſi grande liberté, malgré les cris et les perſécutions de leurs ennemis, qu'ils avaient publiquement dans pluſieurs provinces des égliſes élevées ſur les débris de quelques temples tombés ou ruinés. *Origène* et *St Cyprien* l'avouent; et il faut bien que le repos de l'égliſe ait été long, puiſque ces deux grands hommes reprochent déjà à leurs contemporains le *luxe*, la *molleſſe*, l'*avariee* ſuites de la félicité et de l'abondance. *St Cyprien* ſe plaint expreſſément que pluſieurs évêques, imitant mal les ſaints

exemples qu'ils avaient sous leurs yeux, *ac-cumulaient de grandes sommes d'argent, s'enri-chissaient par l'usure, et ravissaient des terres par la fraude.* Ce sont ses propres paroles : elles sont un témoignage évident du bonheur tranquille dont on jouissait sous les lois romaines. L'abus d'une chose en démontre l'existence.

Si *Décius*, *Maximin*, et *Dioclétien* persécutèrent les chrétiens, ce fut pour des raisons d'état: *Décius*, parce qu'ils tenaient le parti de la maison de *Philippe*, soupçonné quoiqu'à tort d'être chrétien lui-même ; *Maximin*, parce qu'ils soutenaient *Gordien*. Ils jouirent de la plus grande liberté pendant vingt années sous *Dioclétien*. (*) Non-seulement ils avaient cette liberté de religion que le gouvernement romain accorda de tout temps à tous les peuples, sans adopter leurs cultes; mais ils participaient à tous les droits des Romains; Plusieurs chrétiens étaient gouverneurs de provinces. *Eusèbe* cite deux chrétiens, *Dorothée* et *Gorgonius*, officiers du palais, à qui *Dioclétien* prodiguait sa faveur. Enfin il avait épousé une chrétienne. Tout ce que nos déclamateurs écrivent contre *Dioclétien*, n'est donc qu'une nie fondée sur l'ignorance. Loin de les cuter, il les éleva au point qu'il ne fut pl son pouvoir de les abattre.

En 303, *Maximien Galère*, qui les haïssait, engage *Dioclétien* à faire démolir l'église cathédrale de Nicomédie, élevée vis à-vis le palais de

(*) Voyez le *Dictionnaire philosophique*, article DIOCLETIEN.

l'empereur.

l'empereur. Un chrétien plus qu'indiscret déchire publiquement l'édit ; on le punit. Le feu consume quelques jours après une partie du palais de *Galère* ; on en accuse les chrétiens : cependant il n'y eut point de peine de mort décernée contre eux. L'édit portait qu'on brûlât leurs temples et leurs livres, qu'on privât leurs personnes de tous les honneurs.

Jamais *Dioclétien* n'avait voulu jusque-là les contraindre en matière de religion. Il avait, après sa victoire sur les Perses, donné des édits contre les manichéens attachés aux intérêts de la Perse, et secrets ennemis de l'empire romain. La seule raison d'état fut la cause de ces édits. S'ils avaient été dictés par le zèle de la religion, zèle que les conquérans ont si rarement, les chrétiens y auraient été enveloppés. Ils ne le furent pas ; ils eurent par conséquent vingt années entières sous *Dioclétien* même pour s'affermir, et ne furent maltraités sous lui que pendant deux années ; encore *Lactance*, *Eusèbe*, et l'empereur *Constantin* lui-même, imputent ces violences au seul *Galère*, et non à *Dioclétien*. Il n'est pas en effet vraisemblable qu'un homme assez philosophe pour renoncer à l'empire, l'ait été assez peu pour être un persécuteur fanatique.

Dioclétien n'était à la vérité qu'un soldat de fortune ; mais c'est cela même qui prouve son extrême mérite. On ne peut juger d'un prince que par ses exploits et par ses lois. Ses actions guerrières furent grandes et ses lois justes. C'est à lui que nous devons la loi qui annulle les

contrats de vente, dans lesquels il y a lésion d'outre-moitié. Il dit lui-même que l'humanité dicte cette loi, *humanum est.*

Il fut le père des pupilles trop négligés, il voulut que les capitaux de leurs biens portassent intérêt.

C'est avec autant de sagesse que d'équité qu'en protégeant les mineurs, il ne voulut pas que jamais ces mineurs pussent abuser de cette protection, en trompant leurs creanciers ou leurs débiteurs. Il ordonna qu'un mineur qui aurait usé de f ferait déchu du bénéfice de la loi. Il rép les délateurs et les usuriers. Tel est l il l'ignorance se représente d'ordinaire (ennemi armé sans cesse contre les fidelles, son règne comme une *St Barthélemi* conti ou comme la persécution des Albigeois. (ce qui est entièrement contraire à la vérité. L des martyrs qui commence à l'avénement (*clétien*, n'aurait donc dû être datée que ans avant son abdication, puisqu'il ne fit martyr pendant vingt ans.

C'est une fable bien mépriſable, qu'il ait l'empire de regret, de n'avoir pu abolir le c tianisme. S'il l'avait tant persécuté, il aurait contraire continué à régner pour tâcher détruire; et s'il fut forcé d'abdiquer, co J'a dit sans preuve, il n'abdiqua donc dépit et par regret. Le vain plaisir d'écr choses extraordinaires, et de grossir le nom des martyrs, a fait ajouter des persécuti fausses et incroyables à celles qui n'ont été trop réelles. On a prétendu que du tem

Dioclétien, en 287, le César *Maximien Hercule* envoya au martyre au milieu des Alpes une légion entière appelée *Thébéenne*, composée de six mille six cents hommes, tous chrétiens, qui tous se laissèrent massacrer sans murmurer. Cette histoire si fameuse ne fut écrite que près de deux cents ans après par l'abbé *Eucher*, qui la rapporte sur des ouï-dire. Mais comment *Maximien Hercule* aurait-il, comme on le dit, appelé d'Orient cette légion pour aller appaiser dans les Gaules une sédition réprimée depuis une année entière? Pourquoi se serait-il défait de six mille six cents bons soldats dont il avait besoin, pour aller réprimer cette sédition? Comment tous étaient-ils chrétiens sans exception? Pourquoi les égorger en chemin? Qui les aurait massacrés dans une gorge étroite, entre deux montagnes près de t Maurice en Valais, où l'on ne peut ranger uatre cents hommes en ordre de bataille, et où une légion résisterait aisément à la plus grande mée? A quel propos cette boucherie, dans n temps où l'on ne persécutait pas, dans l'époque e la plus grande tranquillité de l'église; tandis que sous les yeux de *Dioclétien* même, à Nicodémie, vis-à vis son palais, les chrétiens avaient un temple superbe? *La profonde paix et la liberté entière dont nous jouissions*, dit *Eusèbe*, *nous fit tomber dans le relâchement*. Cette profonde paix, cette entière liberté s'accorde-t-elle avec le massacre de six mille six cents soldats? Si ce fait incroyable pouvait être vrai, (a) *Eusèbe*

(a) Voyez les éclaircissemens sur cette histoire générale.

l'eût-il passé sous silence ? Tant de vrais m
ont scellé l'évangile de leur sang, qu'on ne
point faire partager leur gloire à ceux qui
pas partagé leurs souffrances. Il est certain
Dioclétien, les deux dernières années d
empire, et *Galère*, quelques années encore a
persécutèrent violemment les chrétiens de
mineure et des contrées voisines. Mais d
Espagnes, dans les Gaules, dans l'Angleterre
étaient alors le partage de *Constance Chlore*,
d'être poursuivis, ils virent leur religion c
nante; et *Eusèbe* dit que *Maxence*, élu
à Rome en 306, ne persécuta personne.

Ils servirent utilement *Constance Chlore*
protégea, et dont la concubine *Hélène* e
publiquement le christianisme. Ils fi
alors un grand parti dans l'Etat. Leur a
leurs armes contribuèrent à mettre *Consta*
sur le trône. C'est ce qui le rendit odi
sénat, au peuple romain, aux prétorie
tous avaient pris le parti de *Maxence* lor
coururent à l'empire. Nos historiens appel
Maxence, *Tyran*, parce qu'il fut ma ur
Il est pourtant certain qu'il était le ve
empereur, puisque le sénat et le peuple
l'avaient proclamé.

CHAPITRE IX.

Que les fausses légendes des premiers chrétiens n'ont point nui à l'établissement de la religion chrétienne.

JESUS-CHRIST avait permis que les faux évangiles se mêlassent aux véritables, dès le commencement du christianisme ; et même, pour mieux exercer la foi des fidelles, les évangiles que nous appellons *apocryphes*, précédèrent les quatre ouvrages sacrés qui sont aujourd'hui les fondemens de notre foi ; cela est si vrai que les pères des premiers siècles, citent presque toujours quelqu'un de ces évangiles, qui ne subsistent plus. Ni *Barnabé*, ni *Clément*, ni *Ignace*, enfin tous, jusqu'à *Justin*, ne citent que ces évangiles apocryphes. *Clément*, par exemple, dans le VIIIe chap. épît. II, s'exprime ainsi : *Le seigneur dit dans son évangile : si vous ne gardez pas le petit, qui vous confiera le grand?* Or ces paroles ne sont ni dans *Matthieu*, ni dans *Marc*, ni dans *Luc*, ni dans *Jean*. Nous avons vingt exemples de pareilles citations.

Il est bien évident que dans les dix ou douze sectes qui partageaient les chrétiens dès le premier siècle, un parti ne se prévalait pas des évangiles de ses adversaires, à moins que ce ne fût pour les combattre ; chacun n'apportait en preuves que les livres de son parti. Comment donc les pères de notre véritable église, ont-ils pu citer les évangiles qui ne sont point canoniques ? il faut bien

que ces écrits fussent regardés alors comme authentiques et comme sacrés.

Ce qui paraîtrait encore plus singulier, si l'on ne savait pas de quels excès la nature humaine est capable, ce serait que dans toutes les sectes chrétiennes réprouvées par notre église dominante, il se fût trouvé des hommes, qui eussent souffert la persécution pour leurs évangiles apocryphes. Cela ne prouverait que trop que le faux zèle est martyr de l'erreur, ainsi que le véritable zèle est martyr de la vérité.

On ne peut dissimuler les fraudes pieuses, que malheureusement les premiers chrétiens de toutes les sectes employèrent pour soutenir notre religion sainte, qui n'avait pas besoin de cet appui honteux. On supposa une lettre de *Pilate* à *Tibère*, dans laquelle *Pilate* dit à cet empereur : " Le DIEU des „ Juifs leur ayant promis de leur envoyer son saint „ du haut du ciel, qui serait leur roi à bien juste „ titre, et ayant promis qu'il naîtrait d'une vierge, „ le DIEU des Juifs l'a envoyé en effet, moi étant „ président en Judée. "

On supposa un prétendu édit de *Tibère*, qui mettait JESUS au rang des dieux ; on supposa des lettres de *Sénèque* à *Paul*, et de *Paul* à *Sénèque*. On supposa le testament des douze patriarches, qui passa très long-temps pour authentique, et qui fut même traduit en grec par *St Jérôme*. On supposa le testament de *Job*, d'*Enoc*, celui de *Joseph* : on supposa le célèbre livre d'*Enoc*, que l'on regarde comme le fondement

tout le chriſtianiſme, puiſque c'eſt dans ce ſeul ivre qu'on rapporte l'hiſtoire de la révolte des anges précipités dans l'enfer, et changés en diables pour tenter les hommes. Ce livre fut forgé dès le temps des apôtres, et avant même qu'on eût les épîtres de *St Jude* qui cite les prophéties de cet *Enoç, ſeptième homme après Adam.* C'eſt ce que nous avons déjà indiqué dans le chapitre des Indes.

On ſuppoſa une lettre de JESUS-CHRIST à un prétendu roi d'Edeſſe, dans les temps qu'Edeſſe n'avait point de roi et qu'elle appartenait aux Romains. (*a*)

On ſuppoſa les voyages de *St Pierre*, l'apocalypſe de *St Pierre*, les actes de *St Pierre*, les actes de *St Paul*, les actes de *Pilate.* On falſifia l'hiſtoire de *Flavien Joſephe*, et l'on fut aſſez mal aviſé pour faire dire à ce Juif, ſi zélé pour ſa religion juive, que JESUS était le CHRIST, le Meſſie.

On écrivit le roman de la querelle de *St Pierre* avec *Simon* le magicien; d'un mort, parent de *Néron*, qu'ils ſe chargèrent de reſſuſciter; de leur combat dans les airs; du chien de *Simon* qui apportait des lettres à *St Pierre*, et qui rapportait les réponſes.

On ſuppoſa des vers des ſibylles, qui eurent un ſi grand cours ſi prodigieux qu'il en eſt encore fait mention dans les hymnes que les catholiques romains chantent dans leurs égliſes.

Teſte David cum ſibyllâ.

(*a*) On donne à ce prétendu roi le nom propre d'*Abgare*, et le *roi Abgare* à JESUS, et Abgare était le titre des anciens princes de ce petit pays.

Enfin on supposa un nombre prodigieux de martyrs que l'on confondit, comme nous l'avons déjà dit, avec les véritables.

Nous avons encore les actes du martyre de *St André* l'apôtre, qui sont reconnus pour faux par les plus pieux et les plus savans critiques, de même que les actes du martyre de *St Clément*.

Eusèbe de Césarée, au quatrième siècle, recueillit une grande partie de ces légendes. C'est là qu'on voit d'abord le martyre de *St Jacques*, frère aîné de JESUS-CHRIST, qu'on prétend avoir été un bon juif, et même récabite, et que les juifs de Jérusalem appelaient *Jacques le juste*. Il passait les journées entières à prier dans le temple. Il n'était donc pas de la religion de son frère. Ils le pressèrent de déclarer que son frère était un imposteur, mais *Jacques* leur répondit : *Sachez qu'il est assis à la droite de la souveraine puissance de* DIEU, *et qu'il doit paraître au milieu des nuées, pour juger de là tout l'univers.*

Ensuite vient un *Siméon*, cousin-germain de JESUS CHRIST, fils d'un nommé *Cléophas*, et d'une *Marie*, sœur de *Marie*, mère de JESUS. On le fait libéralement évêque de Jérusalem. On suppose qu'il fut déféré aux Romains comme descendant en droite ligne du roi *David*; et l'on fait voir par-là qu'il avait un droit évident au royaume de Jérusalem, aussi-bien que *St Jude*. On ajoute que *Trajan*, craignant extrêmement la race de *David*, ne fut pas si clément envers *Siméon*, que *Domitien* l'avait été envers les petits-fils de *Jude*, et qu'il ne manqua pas de faire crucifier *Siméon*, de peur

peur qu'il ne lui enlevât la Paleſtine. Il fallait que ce couſin-germain de JESUS-CHRIST fût bien vieux, puiſqu'il vivait ſous *Trajan* dans la 107ᵉ année de notre ère vulgaire.

On ſuppoſa une longue converſation entre *Trajan* et *Sᵗ Ignace* à Antioche. *Trajan* lui dit: *Qui es-tu, eſprit impur, démon infernal?* *Ignace* lui répondit: *Je ne m'appelle point eſprit impur. Je m'appelle* PORTE-DIEU. Cette converſation eſt tout-à-fait vraiſemblable.

Vient enſuite une *Sᵗᵉ Sympboroſe* avec ſes ſept enfans qui allèrent voir familièrement l'empereur *Adrien*, dans le temps qu'il bâtiſſait ſa belle maiſon de campagne à Tibur. *Adrien*, quoiqu'il ne perſécutât jamais perſonne, fit fendre en ſa préſence le cadet des ſept frères, de la tête en bas; et fit tuer les ſix autres avec la mère par des genres différens de mort, pour avoir plus de plaiſir.

Sᵗᵉ Félicité et ſes ſept enfans, car il en faut toujours ſept, eſt interrogée avec eux, jugée et condamnée par le préfet de Rome dans le champ de Mars, où l'on ne jugeait jamais perſonne. Le préfet jugeait dans le prétoire; mais on n'y regarda pas de ſi près.

Sᵗ Polycarpe étant condamné au feu, on entend une voix du ciel, qui lui dit: *Courage, Polycarpe, ſois ferme;* et auſſitôt les flammes du bûcher ſe diviſent et forment un beau dais ſur ſa tête, ſans le toucher.

Un cabaretier chrétien, nommé *Sᵗ Théodote*, rencontre dans un pré le curé *Frontou*, auprès de la ville d'Ancyre, on ne ſait pas trop quelle

année, et c'eſt bien dommage; mais c'eſt ſous l'empereur *Dioclétien*. *Ce pré*, dit la légende recueillie par le révérend père *Bollandus*, *était d'un verd naiſſant, relevé par les nuances diverſes que formaient les divers coloris des fleurs: Ah! le beau pré*, s'écria le ſaint cabaretier, *pour y bâtir une chapelle! Vous avez raiſon*, dit le curé *Fronton*, *mais il me faut des reliques. Allez, allez*, reprit *Théodote*, *je vous en fournirai.* Il ſavait bien ce qu'il diſait. Il y avait dans Ancyre ſept vierges chretiennes d'environ ſoixante-douze ans chacune. Elles furent condamnées par le gouverneur à être violées par tous les jeunes gens de la ville, ſelon les lois romaines, car ces légendes ſuppoſent toujours qu'on feſait ſouffrir ce ſupplice à toutes les filles chrétiennes.

Il ne ſe trouva heureuſement aucun jeune homme qui voulût être leur exécuteur; il n'y eut qu'un jeune ivrogne qui eut aſſez de courage pour s'attaquer d'abord à *Ste Técuſe*, la plus jeune de toutes, qui était dans ſa ſoixante-onzième année. *Técuſe* ſe jeta à ſes pieds, lui montra la *peau flaſque de ſes cuiſſes décharnées, et toutes ſes rides pleines de craſſe, etc.* cela déſarma le jeune homme. Le gouverneur indigné que les ſept vieilles euſſent conſervé leur pucelage, les fit ſur le champ prêtreſſes de *Diane* et de *Minerve*, et elles furent obligées de ſervir toutes nues ces deux déeſſes, dont pourtant les femmes n'approchaient jamais que voilées de la tête aux pieds.

Le cabaretier *Théodote* les voyant ainſi toutes nues, et ne pouvant ſouffrir cet attentat fait à leur pudeur, pria DIEU avec larmes, qu'il eût la

bonté de les faire mourir sur le champ : aussitôt le gouverneur les fit jeter dans le lac d'Ancyre, une pierre au cou.

La bienheureuse *Técuse* apparut la nuit à *St Théodote*. " Vous dormez, mon fils, lui dit-elle, sans „ penser à nous. Ne souffrez pas, mon cher *Théo-* „ *dote*, que nos corps soient mangés par les trui- „ tes." *Théodote*, rêva un jour entier à cette apparition.

La nuit suivante il alla au lac avec quelques-uns de ses garçons. Une lumière éclatante marchait devant eux, et cependant la nuit était fort obscure. Une pluie épouvantable tomba, et fit enfler le lac. Deux vieillards dont les cheveux, la barbe et les habits étaient blancs comme de la neige, lui apparurent alors, et lui dirent : *Marchez, ne craignez rien, voici un flambeau céleste, et vous trouverez auprès du lac, un cavalier céleste, armé de toutes pièces, qui vous conduira.*

Aussitôt l'orage redoubla. Le cavalier céleste se présenta avec une lance énorme. Ce cavalier était le glorieux martyr *Sosiandre* lui-même, à qui DIEU avait ordonné de descendre du ciel sur un beau cheval pour conduire le cabaretier. Il poursuivit les sentinelles du lac, la lance dans les reins. Les sentinelles s'enfuirent. *Théodote* trouva le lac à sec, ce qui était l'effet de la pluie ; on emporta les sept vierges, et les garçons cabaretiers les enterrèrent.

La légende ne manque pas de rapporter leurs noms : c'étaient *Ste Técuse*, *Ste Alexandra*, *Ste Phainé*, hérétiques ; et *Ste Claudia*, *Ste Euphrasie*, *Ste Matrone*, et *Ste Julite*, catholiques.

Dès qu'on fut dans la ville d'Ancyre que ces sept pucelles avaient été enterrées, toute la ville fut en alarmes et en combustion, comme vous le croyez bien. Le gouverneur fit appliquer *Théodote* à la question. *Voyez*, disait *Théodote*, *les biens dont* JESUS-CHRIST *comble ses serviteurs; il me donne le courage de souffrir la question, et bientôt je serai brûlé.* Il le fut en effet. Mais il avait promis des reliques au curé *Fronton*, pour mettre dans sa chapelle, et *Fronton* n'en avait point. *Fronton* monta sur un âne pour aller chercher ses reliques à Ancyre, et chargea son âne de quelques bouteilles d'excellent vin, car il s'agissait d'un cabaretier. Il rencontra des soldats qu'il fit boire. Les soldats lui racontèrent le martyre de *St Théodote*. Ils gardaient son corps, quoiqu'il eût été réduit en cendres. Il les enivra si bien, qu'il eut le temps d'enlever le corps. Il l'ensevelit et bâtit sa chapelle. *Hé bien*, lui dit *St Théodote*, *ne t'avais-je pas bien dit que tu aurais des reliques?*

Voilà ce que les jésuites *Bollandus* et *Papebroc* ne rougirent pas de rapporter dans leur histoire des saints : voilà ce qu'un moine, nommé *Dom Ruinart*, a l'insolente imbécillité d'inférer dans ses Actes sincères. (*a*)

(*a*) *Le Franc*, évêque du Puy en-Velay, dans une pastorale aux habitans de ce pays, a pris le parti de tous ces outrages ridicules faits à la raison et à la vraie piété. Que ne dit-il aussi que le prépuce de la verge de JESUS-CHRIST, soigneusement gardé au Puy-en-Velay, et une vieille statue d'Isis, qu'on y prend pour une image de la Vierge, sont des pièces authentiques? Quelle infamie de vouloir toujours tromper les hommes! et quelle sottise de s'imaginer qu'on les trompe aujourd'hui!

Tant de fraudes, tant d'erreurs, tant de bêtiſes dégoûtantes, dont nous ſommes inondés depuis dix ſept cents années, n'ont pu faire tort à notre religion. Elle eſt ſans doute divine, puiſque dix-ſept ſiècles de friponneries et d'imbécillités n'ont pu la détruire; et nous révérons d'autant plus la vérité, que nous mépriſons le menſonge.

CHAPITRE X.

Suite de l'établiſſement du chriſtianiſme. Comment Conſtantin en fit la religion dominante. Décadence de l'ancienne Rome.

Le règne de *Conſtantin* eſt une époque glorieuſe pour la religion chrétienne, qu'il rendit triomphante. On n'avait pas beſoin d'y joindre des prodiges, comme l'apparition du *Labarum* dans les nuées, ſans qu'on diſe ſeulement en quel pays cet étendard apparut. Il ne fallait pas écrire que les gardes du *Labarum* ne pouvaient jamais être bleſſés. Le bouclier tombé du ciel dans l'ancienne Rome, l'*Oriflamme* apporté à *S.t Denis* par un ange, toutes ces imitations du *Palladium* de Troye ne ſervent qu'à donner à la vérité l'air de la fable. De ſavans antiquaires ont ſuffiſamment réfuté ces erreurs que la philoſophie déſavoue, et que la critique détruit. Attachons-nous ſeulement à voir comment Rome ceſſa d'être Rome.

Pour développer l'hiſtoire de l'eſprit humain chez les peuples chrétiens, il fallait remonter juſqu'à *Conſtantin*, et même au delà. C'eſt une nuit

dans laquelle il faut allumer soi-même le flambeau dont on a besoin. On devrait attendre des lumières d'un homme tel qu'*Eusèbe* évêque de Césarée, confident de *Constantin*, ennemi d'*Athanase*, homme d'état, homme de lettres, qui le premier fit l'histoire de l'église.

Mais qu'on est étonné, quand on veut s'instruire dans les écrits de cet homme d'état, père de l'histoire ecclésiastique!

On y trouve, à propos de l'empereur *Constantin*, que " DIEU a mis les nombres dans son unité, „ qu'il a embelli le monde par le nombre de deux „ et que par le nombre de trois il le composa de „ matière et de forme; qu'ensuite ayant doublé „ le nombre de deux, il inventa les quatre élé„ mens: que c'est une chose merveilleuse qu'en „ faisant l'addition d'un, de deux, de trois et de „ quatre, on trouve le nombre de dix, qui est la „ fin, le terme et la perfection de l'unité; et que „ ce nombre dix si parfait, multiplié par le nom„ bre plus parfait de trois, qui est l'image sensible „ de la Divinité, il en résulte le nombre des „ trente jours du mois. (*a*)

C'est ce même *Eusèbe* qui rapporte la lettre dont nous avons déjà parlé, d'un *Abgare* roi d'Edesse à JESUS-CHRIST, dans laquelle il lui offre sa *petite ville qui est assez propre*, et la réponse de JESUS-CHRIST au roi *Abgare*.

Il rapporte d'après *Tertullien*, que si tôt que l'empereur *Tibère* eut appris par *Pilate* la mort de JESUS-CHRIST, *Tibère* qui chassait les Juifs de

(*a*) *Eusèbe*, panégyrique de *Constantin*, chap. IV. et V.

Rome ne manqua pas de proposer au sénat d'admettre au nombre des dieux de l'empire, celui qu'il ne pouvait connaître encore que comme un homme de Judée, que le sénat n'en voulut rien faire, et que *Tibère* en fut extrêmement courroucé.

Il rapporte d'après *Justin* la prétendue statue élevée à *Simon le magicien*; il prend les juifs thérapeutes pour des chrétiens.

C'est lui qui, sur la foi d'*Hégésippe*, prétend que les petits-neveux de JESUS-CHRIST par son frère *Jude*, furent déférés à l'empereur *Domitien*, comme des personnages très-dangereux qui avaient un droit tout naturel au trône de *David*; que cet empereur prit lui-même la peine de les interroger, qu'ils répondirent qu'ils étaient de bons paysans, qu'ils labouraient de leurs mains un champ de trente-neuf arpens, le seul bien qu'ils possédassent.

Il calomnie les Romains autant qu'il le peut, parce qu'il était asiatique. Il ose dire que de son temps le sénat de Rome sacrifiait tous les ans un homme à *Jupiter*. Est-il donc permis d'imputer aux *Titus*, aux *Trajans*, aux divins *Antonins* des abominations dont aucun peuple ne se souillait alors dans le monde connu?

C'est ainsi qu'on écrivait l'histoire dans ces temps où le changement de religion donna une nouvelle face à l'empire romain. *Grégoire* de Tours ne s'est point écarté de cette méthode, et on peut dire que jusqu'à *Guichardin* et *Machiavel*, nous n'avons pas eu une histoire bien faite. Mais la grossièreté même de tous ces monumens

nous fait voir l'esprit du temps dans lequel ils ont été faits, et il n'y a pas jusqu'aux légendes qui ne puissent nous apprendre à connaître les mœurs de nos nations.

Constantin, devenu empereur malgré les Romains, ne pouvait être aimé d'eux. Il est évident que le meurtre de *Licinius* son beau-frère assassiné malgré la foi des sermens, *Licinien* son neveu massacré à l'âge de douze ans, *Maximien* son beau-père égorgé par son ordre à Marseille, son propre fils *Crispus* mis à mort après lui avoir gagné des batailles, son épouse *Fausta* étouffée dans un bain, toutes ces horreurs n'adoucirent pas la haine qu'on lui portait. C'est probablement la raison qui lui fit transférer le siège de l'empire à Byzance. On trouve dans le code Théodosien un édit de *Constantin*, où il déclare *qu'il a fondé Constantinople par ordre de* DIEU. Il feignait ainsi une révélation pour imposer silence aux murmures. Ce trait seul pourrait faire connaître son caractère. Notre avide curiosité voudrait pénétrer dans les replis du cœur d'un homme tel que *Constantin*, par qui tout changea bientôt dans l'empire romain; séjour du trône, mœurs de la cour, usages, langage, habillemens, administration, religion. Comment démêler celui qu'un parti a peint comme le plus criminel des hommes, et un autre comme le plus vertueux? Si l'on pense qu'il fit tout servir à ce qu'il crut son intérêt, on ne se trompera pas.

De savoir s'il fut cause de la ruine de l'empire, c'est une recherche digne de votre esprit. Il

paraît évident qu'il fit la décadence de Rome. Mais en transportant le trône sur le Bosphore de Thrace, il posait dans l'Orient des barrières contre les invasions des barbares qui inondèrent l'empire sous ses successeurs, et qui trouvèrent l'Italie sans défense. Il semble qu'il ait immolé l'Occident à l'Orient. L'Italie tomba quand Constantinople s'éleva. Ce serait une étude curieuse et instructive que l'histoire politique de ces temps-là. Nous n'avons guère que des satires et des panégyriques. C'est quelquefois par les panégyriques même qu'on peut trouver la vérité. Par exemple, on comble d'éloges *Constantin* pour avoir fait dévorer par les bêtes féroces dans les jeux du cirque tous les chefs des Francs, avec tous les prisonniers qu'il avait faits dans une expédition sur le Rhin. C'est ainsi que furent traités les prédécesseurs de *Clovis* et de *Charlemagne*. Les écrivains qui ont été assez lâches pour louer des actions cruelles, constatent au moins ces actions, et les lecteurs sages les jugent. Ce que nous avons de plus détaillé sur l'histoire de cette révolution, est ce qui regarde l'établissement de l'église et ses troubles.

Ce qu'il y a de déplorable, c'est qu'à peine la religion chrétienne fut sur le trône, que la sainteté en fut profanée par des chrétiens, qui se livrèrent à la soif de la vengeance, lors même que leur triomphe devait leur inspirer l'esprit de paix. Ils massacrèrent dans la Syrie et dans la Palestine tous les magistrats qui avaient sévi contr'eux; ils noyèrent la femme et la fille de

Maximin; ils firent périr dans les tourmens ſes fils et ſes parens. Les querelles, au ſujet de la *Conſubſtantialité du Verbe*, troublèrent le monde et l'enſanglantèrent. Enfin, *Ammien Marcellin* dit que *les chrétiens de ſon temps ſe déchiraient entr'eux comme des bêtes féroces.* (*) Il y avait de grandes vertus qu'*Ammien* ne remarque pas: elles ſont preſque toujours cachées, ſur-tout à des yeux ennemis, et les vices éclatent.

L'égliſe de Rome fut préſervée de ces crimes et de ces malheurs; elle ne fut d'abord ni puiſſante ni ſouillée; elle reſta long-temps tranquille et ſage au milieu d'un ſénat et d'un peuple qui la mépriſaient. Il y avait dans cette capitale du monde connu ſept cents temples, grands ou petits, dédiés aux dieux *majorum et minorum gentium*. Ils ſubſiſtèrent juſqu'à *Théodoſe*; et les peuples de la campagne perſiſtèrent long-temps après lui dans leur ancien culte. C'eſt ce qui fit donner aux ſectateurs de l'ancienne religion le nom de *Païens*, *Pagani*, du nom des bourgades appelées *Pagi*, dans leſquelles on laiſſa ſubſiſter l'idolâtrie, juſqu'au huitième ſiècle; de ſorte que le nom de païen ne ſignifie que payſan, villageois.

(*) *N.B.* Ces propres paroles ſe trouvent au livre 22 d'*Ammien Marcellin*, chap. 5. Un miſérable cuiſtre de collége, ex-jéſuite nommé *Nonotte*, auteur d'un libelle intitulé, *Erreurs de V...* a oſé ſoutenir que ces paroles ne ſont point dans *Ammien Marcellin*. Il eſt utile qu'un calomniateur ignorant ſoit confondu: *Nullas infeſtas hominibus beſtias, ut ſunt fere ſæpe plerique chriſtianorum, expertus.* Ammien. *Idem dicit Chryſoſtomus homelia in Ep. Pauli ad Cor.* ajoute ſaſſement *Henri de Valois* dans ſes notes ſur *Ammien*.

On ſait aſſez ſur quelle impoſture eſt fondée a donation de *Conſtantin*; mais cette pièce eſt uſſi rare que curieuſe. Il eſt utile de la tranſrire ici pour faire connaître l'excès de l'abſurde nſolence de ceux qui gouvernaient les peuples, t l'excès de l'imbécillité des gouvernés. C'eſt *onſtantin* qui parle. (*)

" Nous, avec nos Satrapes et tout le ſénat, , et le peuple ſoumis au glorieux empire, nous , avons jugé utile de donner au ſucceſſeur du , prince des apôtres une plus grande puiſſance, , que celle que notre ſénérité, et notre manſué- , tude ont ſur la terre. Nous avons réſolu de faire , honorer la ſacro-ſainte égliſe romaine plus que , notre puiſſance impériale qui n'eſt que terreſ- , tre; et nous attribuons au ſacré ſiége du bien- , heureux *Pierre* toute la dignité, toute la gloire , et toute la puiſſance impériale. Nous poſſé- dons les corps glorieux de *St Pierre* et de *St Paul*, et nous les avons honorablement mis dans des caiſſes d'ambre, que la force des quatre élémens ne peut caſſer. Nous avons donné pluſieurs grandes poſſeſſions en Judée, en Grèce, dans l'Aſie, dans l'Afrique et dans l'Italie, pour fournir aux frais de leurs luminaires. Nous donnons en outre à *Silveſtre* et à ſes ſucceſſeurs, notre palais de Latran, qui eſt plus beau que tous les autres palais du monde.

„ Nous lui donnons notre diadème, notre couronne, notre mitre, tous les habits impériaux

(*) Voyez l'ouvrage connu ſous le titre de *Décret de Gra-n*, où cette pièce eſt inſérée. Ce décret eſt une compilatio- ite par *Gratien*, bénédictin du douzième ſiècle.

„ que nous portons, et nous lui remettons
„ dignité impériale, et le commandement
„ cavalerie. Nous voulons que les révérend
„ clercs de la sacro-sainte romaine église jou
„ de tous les droits du sénat. Nous les c
„ tous patrices et consuls. Nous voulons que
„ chevaux soient toujours ornés de capar
„ blancs, et que nos principaux officiers tie
„ ces chevaux par la bride, comme nous
„ conduit nous-mêmes par la bride le chev
„ sacré pontife.

" Nous donnons en pur don au bienhe
„ pontife la ville de Rome, et toutes les
„ occidentales de l'Italie, comme aussi les
„ villes occidentales des autres pays. Nous c
„ la place au saint père; nous nous démettons
„ la domination sur toutes ces provinces;
„ nous retirons de Rome, et transportons le
„ de notre empire en la province de Byz
„ n'étant pas juste qu'un empereur terrest
„ le moindre pouvoir dans les lieux où D
„ établi le chef de la religion chrétienne.

" Nous ordonnons que cette nôtre d
„ demeure ferme jusqu'à la fin du m
„ que si quelqu'un désobéit à notre décret,
„ voulons qu'il soit damné éternellement, e
„ les apôtres *Pierre* et *Paul* lui soient cont
„ en cette vie et en l'autre, et qu'il soit plon
„ plus profond de l'enfer avec le diable.
„ sous le consulat de *Constantin* et de *Gallica*.

Croira-t-on un jour qu'une si ridicule imp
re, très-digne de *Gille* et de *Pierrot*, ou de *No*

ait été généralement adoptée pendant pluſieurs ſiècles ? Croira-t-on qu'en 1478, on brûla dans Strasbourg des chrétiens qui oſaient douter que Conſtantin eût cédé l'empire romain au pape ?

Conſtantin donna en effet, non au ſeul évêque de Rome, mais à la cathédrale qui était l'égliſe de St Jean, mille marcs d'or, et trente mille d'argent, avec quatorze mille ſous de rente, et des terres dans la Calabre. Chaque empereur enſuite augmenta ce patrimoine. Les évêques de Rome en avaient beſoin. Les miſſions qu'ils envoyèrent bientôt dans l'Europe païenne, les évêques chaſſés de leurs ſiéges, auxquels ils donnèrent un aſile, les pauvres qu'ils nourrirent, les ttaient dans la néceſſité d'être très-riches. Le crédit de la place, ſupérieur aux richeſſes, fit bientôt du paſteur des chrétiens de Rome, l'homme le plus conſidérable de l'Occident. La piété ivait toujours accepté ce miniſtère ; l'ambition e brigua. On ſe diſputa la chaire ; il y eut deux inti-papes dès le milieu du quatrième ſiècle, et e conſul *Prétextat*, idolâtre diſait en 466, *faies-moi évêque de Rome, et je me fais chrétien.*

Cependant cet évêque n'avait d'autre pouvoir ue celui que peut donner la vertu, le crédit, ou intrigue dans des circonſtances favorables. amais aucun paſteur de l'égliſe n'eut la juriſdiction contentieuſe, encore moins les droits réns. Aucun n'eut ce qu'on appelle *jus terrenz*, ni droit de territoire, ni droit de prononcer *o*, *dico*, *addico*. Les empereurs reſtèrent les juges ſuprêmes de tout, hors du dogme. Ils convoquèrent les conciles. *Conſtantin* à Nicée reçut

et jugea les accusations que les évêques portèrent les uns contre les autres. Le titre de *souverain pontife* resta même attaché à l'empire.

CHAPITRE XI.

Causes de la chute de l'Empire romain.

Si quelqu'un avait pu raffermir l'empire, ou du moins retarder sa chute, c'était l'empereur *Julien*. Il n'était point un soldat de fortune, comme les *Dioclétien* et les *Théodose*. Né dans la pourpre, élu par les armées, chéri des soldats, il n'avait point de factions à craindre; on le regardait, depuis ses victoires en Allemagne, comme le plus grand capitaine de son siècle. Nul empereur ne fut plus équitable et ne rendit la justice plus impartialement, non pas même *Marc-Aurèle*. Nul philosophe ne fut plus sobre et plus continent. Il régnait donc par les lois, par la valeur et par l'exemple. Si sa carrière eût été plus longue, il est à présumer que l'empire eût moins chancelé après sa mort.

Deux fléaux détruisirent enfin ce grand colosse, les barbares et les disputes de religion.

Quant aux barbares, il est aussi difficile de se faire une idée nette de leurs incursions que de leur origine, *Procope*, *Jornandès*, nous ont débité des fables que tous nos auteurs copient. Mais le moyen de croire que des Huns, venus du nord de la Chine, aient passé les Palus-Méotides à gué et à la suite d'une biche, et qu'ils aient

chaſſé devant eux comme des troupeaux de moutons des nations belliqueuſes, qui habitaient les pays aujourd'hui nommés la Crimée, une partie de la Pologne, l'Ukraine, la Moldavie, la Valachie? Ces peuples robuſtes et guerriers, tels qu'ils le ſont encore aujourd'hui, étaient connus des Romains ſous le nom général de *Gothſ*. Comment ces Goths s'enfuirent-ils ſur les bords du Danube, dès qu'ils virent paraître les Huns? Comment demandèrent-ils à mains jointes que les Romains daignaſſent les recevoir? et comment, dès qu'ils furent paſſés, ravagèrent-ils tout juſqu'aux portes de Conſtantinople, à main armée?

Tout cela reſſemble à des contes d'*Hérodote*, et à d'autres contes non moins vantés. Il eſt bien plus vraiſemblable que tous ces peuples coururent au pillage les uns après les autres. Les Romains avaient volé les nations; les Goths et les Huns vinrent voler les Romains.

Mais pourquoi les Romains ne les exterminèrent-ils pas, comme *Marius* avait exterminé les Cimbres? C'eſt qu'il ne ſe trouvait point de *Marius*, c'eſt que les mœurs étaient changées, c'eſt que l'empire était partagé entre les ariens et les athanaſiens. On ne s'occupait que de deux objets, les courſes du cirque et les trois hypoſtaſes. L'empire romain avait alors plus de moines que de ſoldats, et ces moines couraient en troupes de ville en ville pour ſoutenir ou pour détruire la conſubſtantialité du Verbe. Il y en avait ſoixante et dix mille en Egypte.

Le chriſtianiſme ouvrait le ciel, mais il perdait

l'empire : car non-seulement les sectes nées dans son sein se combattaient avec le délire des querelles théologiques ; mais toutes combattaient encore l'ancienne religion de l'empire ; religion fausse, religion ridicule sans doute, mais sous laquelle Rome avait marché de victoire en victoire pendant dix siècles.

Les descendans des *Scipions* étant devenus des controversistes, les évêchés étant plus brigués que ne l'avaient été les couronnes triomphales, la considération personnelle ayant passé des *Hortensius* et des *Cicéron* aux *Cyrille*, aux [illegible] aux *Ambroise*, tout fut perdu ; et si [illegible] s'étonner de quelque chose, c'est que l'[illegible] romain ait subsisté encore un peu de t[illegible].

Théodose, qu'on appelle *le grand* [illegible], paya un tribut au superbe *Alaric* sous le n[illegible] pension du trésor impérial. *Alaric* [illegible] contribution la première fois qu'il pa[illegible] les murs, et la seconde il la mit au pi[illegible] était alors l'avilissement de l'empire, que ce[illegible] dédaigna d'être roi de Rome, tandis que [illegible]rable empereur d'Occident *Honorius* t[illegible] dans Ravenne où il s'était réfugié.

Alaric se donna le plaisir de créer dans [illegible] un empereur nommé *Attale* qui venait rece[illegible] ses ordres dans son anti-chambre. L'histoire n[illegible] a conservé deux anecdotes concernant *Honorius*, qui montrent bien tout l'excès de la turpitude de ces temps. La première, qu'une des causes du mépris où *Honorius* était tombé, c'est qu'il était impuissant ; la seconde, c'est qu'on proposa à cet

Attale

Attale empereur, valet d'*Alaric*, de châtrer *Honorius* pour rendre ſon ignominie plus complète.

Après *Alaric* vint *Attila* qui ravageait tout de la Chine juſqu'à la Gaule. Il était ſi grand, et les empereurs *Théodoſe* et *Valentinien III* ſi petits, que la princeſſe *Honoria*, ſœur de *Valentinien III*, lui propoſa de l'épouſer. Elle lui envoya ſon anneau pour gage de ſa foi ; mais avant qu'elle eût réponſe d'*Attila*, elle était déjà groſſe de la façon d'un de ſes domeſtiques.

Lorſqu'*Attila* eut détruit la ville d'Aquilée, *Léon*, évêque de Rome, vint mettre à ſes pieds tout l'or qu'il avait pu recueillir des Romains pour racheter du pillage les environs de cette ville, dans laquelle l'empereur *Valentinien III* était caché. L'accord étant conclu, les moines ne manquèrent pas d'écrire que le pape *Léon* avait fait trembler *Attila*, qu'il était venu à ce Hun avec un air et un ton de maître, qu'il était accompagné de *St Pierre* et de *St Paul*, armés tous deux d'épées flamboyantes, qui étaient viſiblement les deux glaives de l'égliſe de Rome. Cette manière d'écrire l'hiſtoire a duré chez les chrétiens juſqu'au ſeizième ſiècle ſans interruption.

Bientôt après, des déluges de barbares inondèrent de tous côtés ce qui était échappé aux mains d'*Attila*.

Que feſaient cependant les empereurs ? ils aſſemblaient des conciles. C'était tantôt pour l'ancienne querelle des partiſans d'*Athanaſe*, tantôt pour les Donatiſtes ; et ces diſputes agitaient l'Afrique quand le Vandale *Genſeric* la ſubjugua.

C'était d'ailleurs pour les argumens de *Nestorius* de *Cyrille*, pour les subtilités d'*Eutichès*; et la p part des articles de foi se décidaient quelquefoi grands coups de bâton, comme il arriva s *Théodose II* dans un concile convoqué par l Ephèse, concile qu'on appelle encore aujo d'hui le brigandage. Enfin, pour bien connai l'esprit de ce malheureux temps, souvenons-n qu'un moine ayant été rebuté un jour par *Théo se II* qu'il importunait, le moine excommu l'empereur ; et que ce César fut obligé de se relever de l'excommunication par le patriarch Constantinople,

Pendant ces troubles mêmes, les Francs en hissaient la Gaule ; les Visigoths s'emparaien l'Espagne ; les Ostrogoths sous *Théodose* naient en Italie, bientôt après chassés Lombards. L'empire romain, du temps de *C* n'existait plus que dans la Grèce, l'Asie mi et dans l'Egypte ; tout le reste était la proie barbares. Scythes, Vandales et Francs se fi chrétiens pour mieux gouverner les prov chrétiennes assujetties par eux : car il ne it croire que ces barbares fussent sans politiq ils en avaient beaucoup, et en ce point to hommes sont à peu près égaux. L'intérêt re donc chrétiens ces déprédateurs ; mais ils furent que plus inhumains. Le jésuite *L* historien français, qui déguise tant de c n'ose dissimuler que *Clovis* fut beaucoup plus guinaire, et se souilla de plus grands c après son baptême, que tandis qu'il était lit ces crimes n'étaient pas de ces forfaits h

ques, qui éblouiſſent l'imbécillité humaine, c'étaient des vols et des parricides. Il ſuborna un prince de Cologne qui aſſaſſina ſon père, après quoi il fit maſſacrer le fils ; il tua un roitelet de Cambrai qui lui montrait ſes tréſors. Un citoyen moins coupable eût été traîné au ſupplice, et *Clovis* fonda une monarchie.

CHAPITRE XII.

Suite de la décadence de l'ancienne Rome.

QUAND les Goths s'emparèrent de Rome après les Hérules, quand le célèbre *Théodoric*, non moins puiſſant que le fut depuis *Charlemagne*, eut établi le ſiége de ſon empire à Ravenne, au commencement de notre ſixième ſiècle, ſans prendre le titre d'empereur d'Occident qu'il eût pu s'arroger ; il exerça ſur les Romains préciſément la même autorité que les *Céſars*, conſervant le ſénat, laiſſant ſubſiſter la liberté de religion, ſoumettant également aux lois civiles, orthodoxes, ariens et idolâtres ; jugeant les Goths par les lois gothiques, et les Romains par les lois romaines ; préſidant par ſes commiſſaires aux élections des évêques ; défendant la ſimonie, appaiſant des ſchiſmes. Deux papes ſe diſputaient la chaire épiſcopale ; il nomma le pape *Symmaque*, et ce pape *Symmaque* étant accuſé, il le fit juger par ſes *Miſſi-dominici*.

Athalaric ſon petit-fils réglà les élections des papes, et de tous les autres métropolitains de ſes royaumes, par un édit qui fut obſervé ; édit rédigé

par *Cassiodore* son ministre, qui depuis se retira au Mont-Cassin et embrassa la règle de *St Benoît*; édit auquel le pape *Jean II* se soumit sans difficulté.

Quand *Bélisaire* vint en Italie, et qu'il la remit sous le pouvoir impérial, on sait qu'il exila le pape *Silvère*, et qu'en cela il ne passa point les bornes de son autorité, s'il passa celles de la justice. *Bélisaire*, et ensuite *Narsès*, ayant arraché Rome au joug des Goths: d'autres barbares, Gépides, Francs, Germains, inondèrent l'Italie. Tout l'empire occidental était dévasté et d[é]
par des sauvages. Les Lombards établ[irent]
domination dans toute l'Italie citérie[ure]. *Alb*
fondateur de cette nouvelle dynastie, n'[était]
qu'un brigand barbare; mais bientôt les [vain-]
adoptèrent les mœurs, la politesse, la reli[gion]
vaincus. C'est ce qui n'était pas arrivé [aux]
miers Francs, aux Bourguignons, qui [avaient]
dans les Gaules leur langage grossier, et [leurs]
mœurs encore plus agrestes. La nation lomb[arde]
était d'abord composée de païens et [d'ariens].
Leur roi *Rotharic* publia vers l'an 640 [un édit]
donna la liberté de professer toutes sortes [de reli-]
gions, de sorte qu'il y avait dans presqu[e toutes]
les villes d'Italie un évêque catholique, et [un évêque]
que arien, qui laissaient vivre paisibles [les catholiques]
peuples nommés idolâtres, répandus [dans]
les villages.

Le royaume de Lombardie s'étendit [depuis le]
Piémont jusqu'à Brindes et à la terre d'Otr[ante]. Il
renfermait Bénévent, Bari, Tarente; mais [il n'avait]
ni la Pouille, ni Rome, ni Ravenne. Ces

demeurèrent annexés au faible empire d'Orient. L'égliſe romaine avait donc repaſſé de la domination des Goths à celle des Grecs. Un *Exarque* gouvernait Rome au nom de l'empereur ; mais il ne réſidait point dans cette ville, preſqu'abandonnée à elle-même. Son ſéjour était à Ravenne, d'où il envoyait ſes ordres au duc ou préfet de Rome, et aux ſénateurs, qu'on appelait encore *Pères conſcripts*. L'apparence du gouvernement municipal ſubſiſtait toujours dans cette ancienne capitale ſi déchue, et les ſentimens républicains n'y furent jamais éteints. Ils ſe ſoutenaient par l'exemple de Veniſe, république fondée d'abord par la crainte et par la misère ; et bientôt élevée par le commerce et par le courage. Veniſe était déjà ſi puiſſante, qu'elle rétablit au huitième ſiècle l'Exarque *Sribolaſtique* qui avait été chaſſé de Ravenne.

Quelle était donc aux ſeptième et huitième ſiècles la ſituation de Rome? celle d'une ville malheureuſe, mal défendue par les Exarques, continuellement menacée par les Lombards, et reconnaiſſant toujours les empereurs pour ſes maîtres. Le crédit des papes augmentait dans la déſolation de la ville. Ils en étaient ſouvent les conſolateurs et les pères ; mais toujours ſujets, ils ne pouvaient être conſacrés qu'avec la permiſſion expreſſe de l'Exarque. Les formules par leſquelles cette permiſſion était demandée et accordée, ſubſiſtent encore.(*a*) Le clergé romain écrivait au métropolitain de Ravenne, et demandait la protection de *ſa Béatitude* auprès du gouverneur ; enſuite le pa-

(*a*) Dans le *Diarium Romanum*.

pe envoyait à ce métropolitain sa profession de foi.

Le roi lombard *Astolfe* s'empara enfin de tout l'exarchat de Ravenne, en 751, et mit fin à cette vice-royauté impériale qui avait duré cent quatre-vingt-trois ans.

Comme le duché de Rome dépendait de l'exarchat de Ravenne, *Astolfe* prétendit avoir Rome par le droit de sa conquête. Le pape *Etienne II*, seul défenseur des malheureux Romains, envoya demander du secours à l'empereur *Constantin* surnommé *Copronyme*. Ce misérable empereur envoya pour tout secours un officier du palais avec une lettre pour le roi lombard. C'est cette faiblesse des empereurs grecs qui fut l'origine du nouvel empire d'Occident, et de la grandeur pontificale.

Vous ne voyez avant ce temps aucun évêque qui ait aspiré à la moindre autorité temporelle ou au moindre territoire. Comment l'aurait-il? Leur législateur fut un pauvre qui prêcha aux pauvres. Les successeurs de ces premiers chrétiens furent pauvres. Le clergé ne fit un corps que sous *Constantin I*, mais cet empereur ne donna qu'un évêque fût propriétaire d'un seul champ. Ce ne peut être que dans des temps d'anarchie que les papes aient obtenu quelques fermes. Ces domaines furent d'abord médiocres, puis s'agrandit et tout tombe avec le temps.

Lorsqu'on passe de l'histoire de l'église à celle des peuples qui l'ont déchirée, on ressemble à un voyageur qui, d'une ville superbe, se trouve dans des lieux couverts de ronces. Vingt jargons barbares in-

cèdent à cette belle langue latine, qu'on parlait du fond de l'Illyrie au mont Atlas. Au lieu de ces sages lois qui gouvernaient la moitié de notre hémisphère, on ne trouve plus que des coutumes sauvages. Les cirques, les amphithéâtres élevés dans toutes les provinces sont changés en masures couvertes de paille. Ces grands chemins si beaux, si solides, établis du pied du capitole jusqu'au mont Taurus, sont couverts d'eaux croupissantes. La même révolution se fait dans les esprits; et *Grégoire* de Tours, le moine de St Gall, *Frédegaire*, sont nos *Polybe* et nos *Tite-Live*. L'entendement humain s'abrutit dans les superstitions les plus lâches et les plus insensées. Ces superstitions sont portées au point que des moines deviennent seigneurs et princes; ils ont des esclaves, et ces esclaves n'osent pas même se plaindre. L'Europe entière croupit dans cet avilissement jusqu'au seizième siècle, et n'en sort que par des convulsions terribles.

CHAPITRE XIII.

Origine de la puissance des papes. Digression sur le sacre des rois. Lettres de St Pierre à Pepin, maire de France devenu roi. Prétendues donations au St Siége.

Il n'y a que trois manières de subjuguer les hommes: celle de les policer en leur proposant des lois, celle d'employer la religion pour appuyer ces lois, celle enfin d'égorger une partie d'une nation pour gouverner l'autre; je n'en connais pas une

quatrième. Toutes les trois demandent des circonstances favorables. Il faut remonter à l'antiquité la plus reculée pour trouver des exemples de la première ; encore sont-ils suspects. *Charlemagne*, *Clovis*, *Théodoric*, *Alboin*, *Alaric* se servirent de la troisième, les papes employèrent la seconde.

Le pape n'avait pas originairement p de droit sur Rome, que *St Augustin* n'en au : par exemple, à la souveraineté de la petite vi d'Hippone. Quand même *St Pierre* aurait é ré à Rome, comme on l'a dit, sur ce qu'u d épitres est datée de Babylone ; quand : u été évêque de Rome, dans un temps où il n'y avait certainement aucun siége particul séjour dans Rome ne pouvait donner le trone *Césars* ; et nous avons vu que les évêq Rome ne se regardèrent pendant sept cent que comme des sujets.

Rome tant de fois saccagée par abandonnée des empereurs, pressée bards, incapable de rétablir l'ancienne re que, ne pouvaient plus prétendre à la grand Il lui fallait du repos : elle l'aurait goûté si avait pu dès-lors être gouvernée par son év comme le furent depuis tant de villes d gne ; et l'anarchie eût au moins pr : Mais il n'était pas encore reçu dans l'o chrétiens, qu'un évêque pût être souverain ; qu'on eût dans l'histoire du monde tant d'ples de l'union du sacerdoce et de l'emp d'autres religions.

Le

Le pape *Grégoire III*, recourut le premier à la protection des Francs, contre les Lombards et contre les empereurs. *Zacharie* son successeur, animé du même esprit, reconnut *Pepin* ou *Pipin*, maire du palais, usurpateur du royaume de France, pour roi légitime. On a prétendu que *Pepin*, qui n'était que premier ministre, fit demander d'abord au pape quel était le vrai roi, ou de celui qui n'en avait que le droit et le nom, ou de celui qui en avait l'autorité et le mérite ? et que le pape décida que le ministre devait être roi. Il n'a jamais été prouvé qu'on ait joué cette comédie; mais ce qui est vrai, c'est que le pape *Etienne III* appela *Pepin* à son secours contre les Lombards, qu'il vint en France se jeter aux pieds de *Pepin*, et ensuite le couronner avec des cérémonies qu'on appelait *Sacre*. C'était une imitation d'un ancien appareil judaïque. *Samuël* avait versé de l'huile sur la tête de *Saül*: les rois lombards se faisaient ainsi sacrer; les ducs de Bénévent même avaient adopté cet usage, pour en imposer aux peuples. On employait l'huile dans l'installation des évêques; et l'on croyait imprimer un caractère de sainteté au diadème, en y joignant une cérémonie épiscopale. Un roi goth nommé *Vamba*, fut sacré en Espagne avec de l'huile bénite, en 674. Mais les Arabes vainqueurs firent bientôt oublier cette cérémonie, que les Espagnols n'ont jamais renouvelée.

Pepin ne fut donc pas le premier roi sacré en Europe, comme nous l'écrivons tous les jours. Il avait déjà reçu cette onction de l'Anglais *Boniface*, missionnaire en Allemagne, et évêque de

C'était d'ailleurs pour les argumens de *Neſtorius* de *Cyrille*, pour les ſubtilités d'*Eutichès*; et la p part des articles de foi ſe décidaient quelquefoi grands coups de bâton, comme il arriva ſ *Théodoſe II* dans un concile convoqué par l Ephèſe, concile qu'on appelle encore aujo d'hui le brigandage. Enfin, pour bien connai l'eſprit de ce malheureux temps, ſouvenons-n qu'un moine ayant été rebuté un jour par *Théo ſe II* qu'il importunait, le moine excommu l'empereur; et que ce Céſar fut obligé de ſe f relever de l'excommunication par le patriarch Conſtantinople,

Pendant ces troubles mêmes, les Francs en hiſſaient la Gaule; les Viſigoths s'empara l'Eſpagne; les Oſtrogoths ſous *Théodoſe* naient en Italie, bientôt après chaſſés par Lombards. L'empire romain, du temps de *Cl* n'exiſtait plus que dans la Grèce, l'Aſie mine et dans l'Egypte; tout le reſte était la proie barbares. Scythes, Vandales et Francs ſe fi chrétiens pour mieux gouverner les provi chrétiennes aſſujetties par eux: car il ne faut croire que ces barbares fuſſent ſans politiq ils en avaient beaucoup, et en ce point t hommes ſont à peu près égaux. L'intérêt donc chrétiens ces déprédateurs; mais ils furent que plus inhumains. Le jéſuite *D* hiſtorien français, qui déguiſe tant de c n'oſe diſſimuler que *Clovis* fut beaucoup plus guinaire, et ſe ſouilla de plus grands cri après ſon baptême, que tandis qu'il était l lit ces crimes n'étaient pas de ces forfaits h

ques, qui éblouiſſent l'imbécillité humaine, c'étaient des vols et des parricides. Il ſuborna un prince de Cologne qui aſſaſſina ſon père, après quoi il fit maſſacrer le fils ; il tua un roitelet de Cambrai qui lui montrait ſes tréſors. Un citoyen moins coupable eût été traîné au ſupplice, et *Clovis* fonda une monarchie.

CHAPITRE XII.

Suite de la décadence de l'ancienne Rome.

QUAND les Goths s'emparèrent de Rome après les Hérules, quand le célèbre *Théodoric*, non moins puiſſant que le fut depuis *Charlemagne*, eut établi le ſiége de ſon empire à Ravenne, au commencement de notre ſixième ſiècle, ſans prendre le titre d'empereur d'Occident qu'il eût pu s'arroger ; il exerça ſur les Romains préciſément la même autorité que les *Céſars*, conſervant le ſénat, laiſſant ſubſiſter la liberté de religion, ſoumettant également aux lois civiles, orthodoxes, ariens et idolâtres ; jugeant les Goths par les lois gothiques, et les Romains par les lois romaines ; préſidant par ſes commiſſaires aux élections des évêques ; défendant la ſimonie, appaiſant des ſchiſmes. Deux papes ſe diſputaient la chaire épiſcopale ; il nomma le pape *Symmaque*, et ce pape *Symmaque* étant accuſé, il le fit juger par ſes *Miſſi-dominici*.

Athalaric ſon petit-fils régla les élections des papes, et de tous les autres métropolitains de ſes royaumes, par un édit qui fut obſervé ; édit rédigé

par les grands officiers de l'empire et par le patriarche; après quoi l'empereur montait du trône au pupitre de l'égliſe, et le patriarche feſait le ſigne de la croix ſur ſa tête, avec un plumaſſeau trempé dans de l'huile bénite ; les diacres apportaient la couronne ; le principal officier, ou le prince du ſang impérial le plus proche, mettait la couronne ſur la tête du nouveau Céſar ; le patriarche et le peuple criaient, *Il en eſt digne.* Mais au ſacre des rois d'Occident, l'évêque dit au peuple : *Voulez-vous ce roi?* et enſuite le roi fait ſerment au peuple après l'avoir fait aux évêques.

Le pape *Etienne* ne s'en tint pas avec *Pepin* à cette cérémonie ; il défendit aux Français, ſous peine d'excommunication, de ſe donner jamais des rois d'une autre race. Tandis que cet évêque, chaſſé de ſa patrie, et ſuppliant dans une terre étrangère, avait le courage de donner des lois, ſa politique prenait une autorité qui aſſurait celle de *Pepin* ; et ce prince, pour mieux jouir de ce qui ne lui était pas dû, laiſſait au pape des droits qui ne lui appartenaient pas.

Hugues-Capet en France, et *Conrad* en Allemagne, firent voir depuis qu'une telle excommunication n'eſt pas une loi fondamentale.

Cependant l'opinion qui gouverne le monde, imprima d'abord dans les eſprits un ſi grand reſpect pour la cérémonie faite par le pape à St Denis, qu'*Eginhard* ſecrétaire de *Charlemagne*, dit en termes exprès, que le *roi Hilderic fut dépoſé par ordre du pape Etienne.*

Tous ces événemens ne ſont qu'un tiſſu d'in-

justice, de rapine, de fourberie. Le premier des domestiques d'un roi de France dépouillait son maître *Hilderic III*, l'enfermait dans le couvent de St Bertin, tenait en prison le fils de son maître dans le couvent de Fontenelle en Normandie; un pape venait de Rome consacrer ce brigandage.

On croirait que c'est une contradiction que ce pape fût venu en France se prosterner aux pieds de *Pepin*, et disposer ensuite de la couronne : mais non, ces prosternemens n'étaient regardés alors que comme le sont aujourd'hui nos révérences. C'était l'ancien usage de l'Orient. On saluait les évêques à genoux; les évêques saluaient de même les gouverneurs de leurs diocèses. *Charles*, fils de *Pepin*, avait embrassé les pieds du pape *Etienne* à St Maurice en Valais : *Etienne* embrassa ceux de *Pepin*. Tout cela était sans conséquence. Mais peu à peu les papes attribuèrent à eux seuls cette marque de respect. On prétend que le pape *Adrien I* fut celui qui exigea qu'on ne parût jamais devant lui sans lui baiser les pieds. Les empereurs et les rois se soumirent depuis comme les autres à cette cérémonie, qui rendait la religion romaine plus vénérable à la populace, mais qui a toujours indigné tous les hommes d'un ordre supérieur.

On nous dit que *Pepin* passa les monts en 754, que le Lombard *Astolphe*, intimidé par la seule présence du Franc, céda aussitôt au pape tout l'exarchat de Ravenne; que *Pepin* repassa les monts, et qu'à peine s'en fut-il retourné, qu'*Astolphe*, au lieu de donner Ravenne au pape, mit le siége devant Rome. Toutes les démarches de ces

temps-là étaient si irrégulières, qu'il se pourrait à toute force que *Pepin* eût donné aux papes l'exarchat de Ravenne, qui ne lui appartenait point, et qu'il eût même fait cette donation singulière du bien d'autrui, sans prendre aucune mesure pour la faire exécuter. Cependant il est bien peu vraisemblable qu'un homme tel que *Pepin*, qui avait détrôné son roi, n'ait passé en Italie avec une armée que pour y aller faire des présens. Rien n'est plus douteux que cette donation citée dans tant de livres. Le bibliothécaire *Anastase*, qui écrivait cent quarante ans après l'expédition de *Pepin*, est le premier qui parle de cette donation. Mille auteurs l'ont citée, les meilleurs publicistes d'Allemagne la réfutent, la cour romaine ne peut la prouver; mais elle en jouit.

Il régnait alors dans les esprits un mélange bizarre de politique et de simplicité, de grossièreté et d'artifice, qui caractérise bien la décadence générale. *Etienne* feignit une lettre de *St Pierre*, adressée du ciel à *Pepin* et à ses enfans; elle mérite d'être rapportée; la voici. " *Pierre* appelé apô„ tre par JESUS-CHRIST fils du DIEU vivant, „ etc... Comme par moi toute l'église catholique, „ apostolique, romaine, mère de toutes les autres „ églises, est fondée sur la pierre, qu'*Etienne* est „ évêque de cette douce église romaine; et afin „ que la grâce et la vertu soient pleinement accor„ dées du seigneur notre DIEU pour arracher l'é„ glise de DIEU des mains des persécuteurs. A„ vous excellens *Pepin*, *Charles*, et *Carloman* trois „ rois, et à tous saints évêques et abbés, prêtres

„ et moines, et même aux ducs, aux comtes et aux „ peuples, moi *Pierre* apôtre, etc... je vous con- „ jure, et la vierge *Marie*, qui vous aura obliga- „ tion, vous avertit et vous commande, auſſi-bien „ que les trônes, les dominations... Si vous ne „ combattez pour moi, je vous déclare par la „ Ste Trinité et par mon apoſtolat, que vous n'au- „ rez jamais de part au paradis." (a)

La lettre eut ſon effet. *Pepin* paſſa les Alpes pour la ſeconde fois. Il aſſiégea Pavie, et fit encore la paix avec *Aſtolfe*. Mais eſt-il probable qu'il ait paſſé deux fois les monts uniquement pour donner des villes au pape *Etienne*? Pourquoi *St Pierre* dans ſa lettre ne parle-t-il pas d'un fait ſi important? Pourquoi ne ſe plaint-il pas à *Pepin* de n'être pas en poſſeſſion de l'exarchat? Pourquoi ne le redemande-t-il pas expreſſément.

Tout ce qui eſt vrai, c'eſt que les Francs qui avaient envahi les Gaules, voulurent toujours ſubjuguer l'Italie, objet de la cupidité de tous les barbares; non que l'Italie ſoit en effet un meilleur pays que les Gaules, mais alors elle était mieux cultivée; les villes bâties, accrues et embellies par les Romains, ſubſiſtaient; et la réputation de l'Italie tenta toujours un peuple pauvre, inquiet et guerrier. Si *Pepin* avait pu prendre la Lombardie, comme fit *Charlemagne*, il l'aurait priſe ſans doute; et s'il conclut un traité avec *Aſtolfe*, c'eſt qu'il y fut obligé. Uſurpateur de la France, il n'y était pas affermi : il avait à combattre des ducs

(a) Comment accorder tant d'artifice et tant de bêtiſe? c'eſt que les hommes ont toujours été fourbes, et qu'alors ils étaient fourbes et groſſiers.

d'Aquitaine et de Gascogne, dont les droits sur ces pays valaient mieux que les siens sur la France. Comment donc aurait-il donné tant de terres aux papes, quand il était forcé de revenir en France, pour y soutenir son usurpation ?

Le titre primordial de cette donation n'a jamais paru. On est donc réduit à douter. C'est le parti qu'il faut prendre souvent en histoire comme en philosophie. Le St Siége d'ailleurs n'a pas besoin de ces titres équivoques ; le temps lui a donné des droits aussi réels sur ses Etats, que les autres souverains de l'Europe en ont sur les leurs. Il est certain que les pontifes de Rome avaient dès-lors de grands patrimoines dans plus d'un pays ; que ces patrimoines étaient respectés ; qu'ils étaient exempts de tribut. Ils en avaient dans les Alpes, en Toscane, à Spolète, dans les Gaules, en Sicile, et jusque dans la Corse, avant que les Arabes se fussent rendus maîtres de cette île au huitième siècle. Il est à croire que *Pepin* fit augmenter beaucoup ce patrimoine dans le pays de la Romagne, et qu'on l'appela le patrimoine de l'exarchat. C'est probablement ce mot de *patrimoine* qui fut la source de la méprise. Les auteurs postérieurs supposèrent dans des temps de ténèbres, que les papes avaient régné dans tous les pays où ils avaient seulement possédé des villes et des territoires.

Si quelque pape, sur la fin du huitième siècle, prétendit être au rang des princes, il paraît que c'est *Adrien I.* La monnaie qui fut frappée en son nom, si cette monnaie fut en effet fabriquée de

ſon temps) fait voir qu'il eut les droits régaliens; et l'uſage qu'il introduiſit de ſe faire baiſer les pieds, fortifie encore cette conjecture. Cependant il reconnut toujours l'empereur grec pour ſon ſouverain. On pouvait très-bien rendre à ce ſouverain éloigné un vain hommage, et s'attribuer une indépendance réelle, appuyée de l'autorité du miniſtère eccléſiaſtique.

Voyez par quels degrés la puiſſance pontificale de Rome s'eſt élevée. Ce ſont d'abord des pauvres qui inſtruiſent des pauvres dans les ſouterrains de Rome; ils ſont au bout de deux ſiècles à la tête d'un troupeau conſidérable. Ils ſont riches et reſpectés ſous *Conſtantin*; ils deviennent patriarches de l'Occident; ils ont d'immenſes revenus et des terres; enfin ils deviennent de grands ſouverains; mais c'eſt ainſi que tout s'eſt écarté de ſon origine. Si les fondateurs de Rome, de l'empire des Chinois, de celui des califes, revenaient au monde, ils verraient ſur leurs trônes des goths, des tartares et des turcs.

Avant d'examiner comment tout changea en Occident par la tranſlation de l'empire, il eſt néceſſaire de vous faire une idée de l'Egliſe d'Orient. Les diſputes de cette Egliſe ne ſervirent pas peu à cette grande révolution.

CHAPITRE XIV.

Etat de l'Egliſe en Orient avant Charlen
Querelle pour les images. Révolution de
commencée.

QUE les uſages de l'Egliſe grecque et de l
aient été différens comme leurs langues ;
liturgie, les habillemens, les ornemens,
me des temples, celle de la croix, n'aient
les mêmes ; que les Grecs priaſſent debout,
Latins à genoux; (24) ce n'eſt pas ce que j'ex
Ces différentes coutumes ne mirent point a
ſes l'Orient et l'Occident ; elles ſervaient
ment à nourrir l'averſion naturelle des natic
venues rivales. Les Grecs ſur-tout qui n'ont
reçu le baptême que par immerſion, en ſe
geant dans les cuves des baptiſtères, haïſſai
Latins qui, en faveur des chrétiens ſeptentri
introduiſirent le baptême par aſperſion. M
oppoſitions n'excitèrent aucun trouble.

(24) L'uſage de prier à genoux dans les temples
duiſit peu à peu avec l'opinion de la préſence réelle
par conſéquent commencer dans l'Occident, où il
que cette opinion a pris naiſſance. Après avoir été u
pieuſe de dévots enthouſiaſtes, cette opinion de
croyance commune du peuple et d'une grande pa
théologiens vers le quinzième ſiècle, et enfin un
de l'Egliſe romaine au temps du concile de Trente. L
de Lyon avait conſervé juſqu'à ces dernières année
cien uſage d'aſſiſter debout à la meſſe, ſans ſavoir
uſage était une preuve toujours ſubſiſtante de la nou
du dogme de la préſence réelle.

La domination temporelle, cet éternel ſujet de diſcorde dans l'Occident, fut inconnue aux égliſes d'Orient. Les évêques ſous les yeux du maître reſtèrent ſujets; mais d'autres querelles non moins funeſtes y furent excitées par ces diſputes interminables, nées de l'eſprit ſophiſtique des Grecs et de leurs diſciples.

La ſimplicité des premiers temps diſparut ſous le grand nombre de queſtions que forma la curioſité humaine; car le fondateur de la religion n'ayant jamais rien écrit, et les hommes voulant tout ſavoir, chaque myſtère fit naître des opinions, et chaque opinion coûta du ſang.

C'eſt une choſe très-remarquable, que de près de quatre-vingt ſectes qui avaient déchiré l'Egliſe depuis ſa naiſſance, aucune n'avait eu un romain pour auteur, ſi l'on excepte *Novatien*, qu'à peine encore on peut regarder comme un hérétique. Aucun romain dans les cinq premiers ſiècles ne fut compté, ni parmi les pères de l'Egliſe, ni parmi les héréſiarques. Il ſemble qu'ils ne furent que rudens. De tous les évêques de Rome, il n'y en eut qu'un ſeul qui favoriſa un de ces ſyſtèmes condamnés par l'Egliſe; c'eſt le pape *Honorius I.* On excuſe encore tous les jours d'avoir été monothélite. On croit par-là flétrir ſa mémoire, mais ſi on donne la peine de lire ſa fameuſe lettre paſtorale, dans laquelle il n'attribue qu'une volonté à JESUS-CHRIST, on verra un homme très-ſage. *Nous confeſſons*, dit-il, *une ſeule volonté dans* JESUS-CHRIST. *Nous ne voyons point que les conciles, ni l'écriture nous autoriſent à penſer*

autrement : mais de savoir si à cause des deux de divinité et d'humanité qui sont en lui, on doi entendre une opération ou deux, c'est ce que laisse aux grammairiens, et ce qui n'impor guère. (*a*)

Peut-être n'y a-t-il rien de plus précieux da toutes les lettres des papes que ces paroles. Ell nous convainquent que toutes les disputes d Grecs étaient des disputes de mots, et qu'on a rait dû assoupir ces querelles de sophistes dont l suites ont été si funestes. Si on les avait al nées aux grammairiens, comme le veut ce cieux pontife, l'Eglise eût été dans une pai térable. Mais voulut-on savoir si le fils était substantiel au père, ou seulement de même n ou d'une nature inférieure ? le monde chr partagé, la moitié persécuta l'autre et persécutée. Voulut-on savoir si la mère de JESU CHRIST était la mère de DIEU, ou de JESUS si le CHRIST avait deux natures et deux vo tés dans une même personne, ou deux nes et une volonté, ou une volonté et personne ? toutes ces disputes, nées dans C tantinople, dans Antioche, dans Alexandrie excitèrent des séditions. Un parti anathé l'autre ; la faction dominante condamnait à l' à la prison, à la mort, et aux peines éter après la mort, l'autre faction, qui se vengeait t tour par les mêmes armes.

(*a*. En effet, toutes les misérables querelles des th giens n'ont jamais été que des disputes de grammaire, dées sur de mauvais, sur des questions absurdes, inin ligibles qu'on a mises pendant quinze cents ans à la de la vertu.

De pareils troubles n'avaient point été connus dans l'ancienne religion des Grecs et des Romains, que nous appelons le paganisme ; la raison en est que les païens, dans leurs erreurs grossières, n'avaient point de dogmes, et que les prêtres des idoles, encore moins les séculiers, ne s'assemblèrent jamais juridiquement pour disputer.

Dans le huitième siècle, on agita dans les églises d'Orient s'il fallait rendre un culte aux images. La loi de *Moïse* l'avait expressément défendu. Cette loi n'avait jamais été révoquée ; et les prêtres chrétiens, pendant plus de deux cents ans, n'avaient même jamais souffert d'images dans leurs assemblées.

Peu à peu la coutume s'introduisit par-tout d'avoir chez soi des crucifix. Ensuite on eut les portraits vrais ou faux des martyrs ou des confesseurs. Il n'y avait point encore d'autels érigés pour les saints, point de messes célébrées en leur nom. Seulement, à la vue d'un crucifix et de l'image d'un homme de bien, le cœur, qui sur-tout dans ces climats a besoin d'objets sensibles, s'excitait à la piété.

Cet usage s'introduisit dans les églises. Quelques évêques ne l'adoptèrent pas. On voit qu'en 393 *Epiphane* arracha d'une église de Syrie une image devant laquelle on priait. Il déclara que la religion chrétienne ne permettait pas ce culte ; et la sévérité ne causa point de schisme.

Enfin cette pratique pieuse dégénéra en abus, comme toutes les choses humaines. Le peuple, toujours grossier, ne distingua point DIEU et les

images. Bientôt on en vint juſqu'à leur att
des vertus et des miracles. Chaque image
fait une maladie. On les mêla même aux for
qui ont preſque toujours ſéduit la crédulité
gaire. Je dis non-ſeulement le vulgaire du p
mais celui des princes, et même celui des

En 727, l'empereur *Léon l'Iſaurien* v
à la perſuaſion de quelques évêques, dé
l'abus; mais, par un abus peut-être plus
il fit effacer toutes les peintures; il aba
ſtatues et les repréſentations de JESUS-C
avec celles des ſaints. En ôtant ainſi tout d
aux peuples les objets de leur culte, il les r
on déſobéit, il perſécuta; il devint tyran,
qu'il avait été imprudent.

Il eſt honteux pour notre ſiècle qu'il y
des compilateurs et des déclamat
Maimbourg, qui répètent cette ancienne
que deux juifs avaient prédit l'empire à *L*
qu'ils avaient exigé de lui qu'il abolît le cu
images; comme s'il eût importé à des juifs
chrétiens euſſent ou non des figures
égliſes. Les hiſtoriens, qui croient qu'
ainſi prédire l'avenir, ſont bien indignes d
ce qui s'eſt paſſé.

Son fils *Conſtantin Copronyme* fit paſſe
civile et eccléſiaſtique l'abolition des in
tint à Conſtantinople un concile de tro
trente-huit évêques; ils proſcrivirent d'un
mune voix ce culte, reçu dans pluſieurs é
et ſur-tout à Rome.

Cet empereur eût voulu abolir auſſi aiſ

nes qu'il avait en horreur, et qu'il n'appelait les abominables ; mais il ne put y réussir : ces nes, déjà fort riches, défendirent plus habile- t leurs biens que les images de leurs saints.

s papes *Grégoire II* et *III*, et leurs successeurs, mis secrets des empereurs, et opposés ouver- nt à leur doctrine, ne lancèrent pourtant point ortes d'excommunications, depuis si fréquem- t et si légèrement employées. Mais, soit que ce x respect pour les successeurs des *Césars* con- encore les métropolitains de Rome, soit plutôt s virent combien ces excommunications, ces dits, ces dispenses du serment de fidélité ent méprisées dans Constantinople, où l'église archale s'égalait au moins à celle de Rome ; apes tinrent deux conciles en 728 et en 732, on décida que tout ennemi des images serait mmunié, sans rien de plus, et sans parler de pereur. Ils songèrent dès-lors plus à négocier disputer. *Grégoire II* se rendit maître des es dans Rome, pendant que le peuple soulevé re les empereurs ne payait plus les tributs. *oire III* se conduisit suivant les mêmes prin- . Quelques auteurs grecs postérieurs, voulant re les papes odieux, ont écrit que *Gregoire II* mmunia et déposa l'empereur, et que tout uple romain reconnut *Grégoire II* pour son erain. Ces grecs ne songeaient pas que les s, qu'ils voulaient faire regarder comme des ateurs, auraient été dès-lors les princes les légitimes. Ils auraient tenu leur puissance des ges du peuple romain ; ils eussent été sou-

verains de Rome à plus juste titre que beau
d'empereurs. Mais il n'est ni vraisemblable, ni
que les Romains menacés par *Léon l'Isau*
pressés par les Lombards, eussent élu leur
pour seul maître, quand ils avaient besoin de
tiers. Si les papes avaient eu dès-lors un si
droit au rang des *Césars*, ils n'auraient pas
transféré ce droit à *Charlemagne*.

CHAPITRE XV.

*De Charlemagne. Son ambition, sa politiq
dépouille ses neveux de leurs Etats. Oppr
et conversion des Saxons, etc.*

LE royaume de *Pepin* ou *Pipin* s'étendait
Bavière aux Pyrénées et aux Alpes. *Karl* so
que nous respectons sous le nom de *Charlem*
recueillit cette succession toute entière, car
ses frères était mort après le partage, et l'aut
trait fait moine auparavant au monastère de *S
vesire*. Une espèce de piété, qui se mêlait
barbarie de ces temps, enferma plus d'un
dans le cloître; ainsi *Ratchis*, roi des Lombar
Carloman, frère de *Pepin*, un duc d'Aquit
avaient pris l'habit de bénédictin. Il n'y avait
que alors que cet ordre dans l'Occident. Le
vens étaient riches, puissans, respectés; c'é
des asiles honorables pour ceux qui cherc
une vie paisible. Bientôt après, ces asiles furc
prisons des princes détrônés.

La réputation de *Charlemagne* eſt une des plus grandes preuves que les ſuccès juſtifient l'injuſtice et donnent la gloire. *Pepin* ſon père avait partagé en mourant ſes Etats entre ſes deux enfans *Karloman* ou *Carloman*, et *Karl*. Une aſſemblée ſolennelle de la nation avait ratifié le teſtament. *Carloman* avait la Provence, le Languedoc, la Bourgogne, la Suiſſe, l'Alſace, et quelques pays circonvoiſins. *Karl* ou *Charles* jouiſſait de tout le reſte. Les deux frères furent toujours en méſintelligence. *Carloman* mourut ſubitement, et laiſſa une veuve et deux enfans en bas âge. *Charles* s'empara d'abord de leur patrimoine. La malheureuſe mère fut obligée de fuïr avec ſes enfans chez le roi des Lombards, *Deſiderius* †, que nous nommons *Didier*, ennemi naturel des Francs; ce *Didier* était beau-père de *Charlemagne*, et ne l'en haïſſait pas moins, parce qu'il le redoutait. On voit évidemment que *Charlemagne* ne reſpecta pas plus le droit naturel et les liens du ſang que les autres conquérans.

Pepin ſon père n'avait pas eu à beaucoup près le domaine direct de tous les Etats que poſſéda *Charlemagne*. L'Aquitaine, la Bavière, la Provence, la Bretagne, pays nouvellement conquis, rendaient hommage et payaient tribut.

Deux voiſins pouvaient être redoutables à ce vaſte Etat, les Germains ſeptentrionaux et les Sarazins. L'Angleterre conquiſe par les Anglo-Saxons, partagée en ſept dominations, toujours en guerre

† 771.

avec l'Albanie qu'on nomme Ecoſſe, et
Danois, était ſans politique et ſans p
L'Italie, faible et déchirée, n'attenda
nouveau maître qui voulût s'en emparer.

Les Germains ſeptentrionaux étaient alc
lés Saxons. On connaiſſait ſous ce nom
peuples qui habitaient les bords du Véſer
de l'Elbe, de Hambourg à la Moravie, et
Rhin à la mer Baltique. Ils étaient païen
que tout le ſeptentrion. Leurs mœurs et l
étaient les mêmes que du temps des R
Chaque canton ſe gouvernait en républiqu
ils éliſaient un chef pour la guerre. Le
étaient ſimples comme leurs mœurs, leur
groſſière : ils ſacrifiaient, dans les grands
des hommes à la Divinité, ainſi que tant
nations; car c'eſt le caractère des barbares, d
la Divinité malfeſante : les hommes font
leur image. Les Francs, quoique déjà ch
eurent ſous *Théodebert* cette ſuperſtition h
ils immolèrent des victimes humaines en l
rapport de *Procope*, et vous n'ignorez pas
de nations, ainſi que les Juifs, avaient com
ſacriléges par piété. D'ailleurs les Saxons
conſervé les anciennes mœurs des germain
ſimplicité, leur ſuperſtition, leur pauvreté.
ques cantons avaient ſur-tout gardé l'eſpri
pine, et tous mettaient dans leur liberté
heur et leur gloire. Ce ſont eux qui ſous le
Cattes, de Chéruſques et de Bructères,
vaincu *Varus*, et que *Germanicus* avait
défaits.

Une partie de ces peuples, vers le cinquième siècle, appelée par les Bretons insulaires contre les habitans de l'Ecosse, subjugua la Bretagne qui touche à l'Ecosse, et lui donna le nom d'Angleterre. Ils y avaient déjà passé au troisième siècle; et au temps de *Constantin*, les côtes orientales de cette île étaient appelées les côtes Saxoniques.

Charlemagne, le plus ambitieux, le plus politique et le plus grand guerrier de son siècle, fit la guerre aux Saxons trente années avant de les assujettir pleinement. Leur pays n'avait point encore ce qui tente aujourd'hui la cupidité des conquérans : les riches mines de Goslar et de Friedberg, dont on a tiré tant d'argent, n'étaient point découvertes; elles ne le furent que sous *Henri l'oiseleur*. Point de richesses accumulées par une longue industrie, nulle ville digne de l'ambition d'un usurpateur. Il ne s'agissait que d'avoir pour esclaves des millions d'hommes qui cultivaient la terre sous un climat triste, qui nourrissaient leurs troupeaux, et qui ne voulaient point de maîtres.

La guerre contre les Saxons avait commencé pour un tribut de trois cents chevaux, et quelques vaches que *Pepin* avait exigé d'eux; et cette guerre dura trente années. Quel droit les Francs avaient-ils sur eux? le même droit que les Saxons avaient eu sur l'Angleterre.

Ils étaient mal armés; car je vois dans les capitulaires de *Charlemagne* une défense rigoureuse de vendre des cuirasses aux Saxons. Cette différence des armes, jointe à la discipline, avait

rendu les Romains vainqueurs de tant de p
elle fit triompher enfin *Charlemagne*.

Le général de la plupart de ces peuples
ce fameux *Vitikind*, dont on fait aujourd'h
cendre les principales maisons de l'empire
me tel qu'*Arminius*, mais qui eut enfin
faiblesse. *Charles* prend d'abord la fameus
gade d'Eresbourg †; car ce lieu ne mérita
nom de ville, ni celui de forteresse. Il fai
ger les habitans; il y pille, et rase ensuite
cipal temple du pays, élevé autrefois au die
Jona, principe universel; si jamais ces fa
ent connu un principe universel. Il était a
dié au dieu *Irmingil*; soit que ce dieu fi
de la guerre, l'*Arès* des Grecs; le *Mars* c
mains, soit qu'il eût été consacré au célèbr
men Arminius, vainqueur de *Varus*, et v
de la liberté germanique.

On y massacra les prêtres sur les déb
l'idole renversée. On pénétra jusqu'au Véfi
l'armée victorieuse. Tous ces cantons se
rent. *Charlemagne* voulut les lier à son joug
chrétienisme. Tandis qu'il court, à l'autr
de ses états, à d'autres conquêtes, il leu
des missionnaires pour les persuader, et des
pour les forcer. Presque tous ceux qui hab
vers le Véser, se trouvèrent en un an chré
mais esclaves.

Vitikind, retiré chez les Danois, qui
blaient déjà pour leur liberté et pour leurs
revient au bout de quelques années. Il rani

† 772.

compatriotes, il les rassemble. Il trouve dans Breme, capitale du pays qui porte ce nom, un évêque, une église et ses Saxons désespérés, qu'on traîne à des autels nouveaux. Il chasse l'évêque, qui a le temps de fuir et de s'embarquer; il détruit le christianisme, qu'on n'avait embrassé que par la force; il vient jusqu'auprès du Rhin, suivi d'une multitude de Germains. Il bat les lieutenans de *Charlemagne*.

Ce prince accourt: il défait à son tour *Vitikind*; mais il traite de révolte cet effort courageux de liberté. Il demande aux Saxons tremblans qu'on lui livre leur général, et sur la nouvelle qu'ils l'ont laissé retourner en Danemarck, il fait massacrer quatre mille cinq cents prisonniers au bord de la petite rivière d'Aller. Si ces prisonniers avaient été des sujets rebelles, un tel châtiment aurait été une sévérité horrible; mais traiter ainsi des hommes qui combattaient pour leur liberté et pour leurs lois, c'est l'action d'un brigand, que d'illustres succès et des qualités brillantes ont d'ailleurs fait grand homme.

Il fallut encore trois victoires avant d'accabler ces peuples sous le joug. Enfin, le sang cimenta le christianisme et la servitude. *Vitikind* lui-même, lassé de ses malheurs, fut obligé de recevoir le baptême, et de vivre désormais tributaire de son vainqueur.

† *Charles*, pour mieux s'assurer du pays, transporta environ dix mille familles saxonnes en Flandre, en France et dans Rome. Il établit des colonies

† 803, 804.

de Francs dans les terres des vaincus. On n
depuis lui aucun prince en Europe, qui tran
ainſi des peuples malgré eux. Vous verrez d
des émigrations, mais aucun ſouverain q
bliſſe ainſi des colonies ſuivant l'ancienne m
romaine; c'eſt la preuve de l'excès du deſpoti
contraindre ainſi les hommes à quitter le lieu
naiſſance. *Charles* joignit à cette politique la
té de faire poignarder par des eſpions les
qui voulaient retourner à leur culte. Souv
conquérans ne ſont cruels que dans la guer
paix amène des mœurs et des lois plus d
Charlemagne au contraire fit des lois qui te
de l'inhumanité de ſes conquêtes.

Il inſtitua une juriſdiction plus abominab
l'inquiſition ne le fut depuis; c'était la cour
que, ou la cour de Veſtphalie, dont le ſiége
long-temps dans le bourg de Dortmund. Le
prononçaient peine de mort ſur des délati
crètes, ſans appeler les accuſés. On dénonç
Saxon, poſſeſſeur de quelques beſtiaux, de
pas jeûné en carême; les juges le condamn
et on envoyait des aſſaſſins qui l'exécutaient
ſaiſiſſaient ſes vaches. Cette cour étendit b
ſon pouvoir ſur toute l'Allemagne: il n'y a
d'exemple d'une telle tyrannie, et elle ét
ercée ſur des peuples libres. *Daniel* ne
un mot de cette cour Veimique; et *Vél*
a écrit ſa ſèche hiſtoire, n'a pas été
de ce fait ſi public: et il appelle *Charle*
religieux monarque, ornement de l'hum

c'eſt ainſi parmi nous que des auteurs gagés par des libraires écrivent l'hiſtoire. (25)

Ayant vu comment ce conquérant traita les Germains, obſervons comment il ſe conduiſit avec les Arabes d'Eſpagne. Il arrivait déjà parmi eux ce qu'on vit bientôt après en Allemagne, en France et en Italie. Les gouverneurs ſe rendaient indépendans. Les émirs de Barcelone et ceux de Sarragoſſe s'étaient mis ſous la protection de *Pepin*. L'émir de Sarragoſſe, nommé *Ibnal Arabi*, c'eſt-à-dire, *Ibnal* l'Arabe, en 778, vient juſqu'à Paderborn prier *Charlemagne* de le ſoutenir contre ſon ſouverain. Le prince français prit le parti de ce muſulman; mais il ſe donna bien garde de le faire chrétien. D'autres intérêts, d'autres ſoins. Il s'allie avec des Sarrazins contre des Sarrazins; mais après quelques avantages ſur les frontières 'Eſpagne, ſon arrière-garde eſt défaite à Roncevaux, vers les montagnes des Pyrenées, par les hrétiens mêmes de ces montagnes, mêlés aux ıſulmans. C'eſt là que périt *Roland* ſon neveu. e malheur eſt l'origine de ces fables qu'un moine ·crivit dans l'onzième ſiècle, ſous le nom de l'archeêque *Turpin*, et qu'enſuite l'imagination de

(25) On peut voir dans les capitulaires la loi par laquelle *Charles* établit la peine de mort contre les Saxons qui ſe acheront pour ne point venir au baptême, ou qui mangeont de la chair en carême. Des fanatiques ignorans ont nié exiſtence de cette loi, que *Fleuri* a eu la bonne foi de raporter. Quant au tribunal Veimique établi par *Charlemagne* t détruit par *Maximilien*, on peut conſulter l'article *Triunal ſecret de Weſtphalie* dans l'Encyclopédie, tome 16. On eu ſoin d'y citer les hiſtoriens et les publiciſtes allemands ont parlé de cette pieuſe inſtitution de *St Charlemagne*.

l'*Arioſte* a embellies. On ne ſait point en
temps *Charles* eſſuya cette diſgrâce ; et on
voit point qu'il ait tiré vengeance de ſa déf
Cor tent d'aſſurer ſes frontières contre des enn
trop aguerris, il n'embraſſe que ce qu'il
retenir, et règle ſon ambition ſur les conj
tures qui la favoriſent.

CHAPITRE XVI.

Charlemagne empereur d'Occident.

C'EST à Rome et à l'empire d'Occident
cette ambition aſpirait. La puiſſance des rois
Lombardie était le ſeul obſtacle ; l'égliſe de Ro
et toutes les égliſes ſur leſquelles elle influait,
moines déjà puiſſants, les peuples déjà gouver
par eux, tout appelait *Charlemagne* à l'empire
Rome. Le pape *Adrien*, né romain, homme d'
génie adroit et ferme, applanit la route. D'ab
il l'engage à répudier la fille du roi lombard *Didi*
chez qui l'infortunée belle-ſœur de *Charles* s
réfugiée avec ſes enfans.

Les mœurs et les lois de ce temps-là n'étai
pas gênantes, du moins pour les princes. *Char*
avait épouſé cette fille du roi des lombards dans
temps qu'il avait déjà, dit-on, une autre f
Il n'était pas rare d'en avoir pluſieurs à la fo
Grégoire de Tours rapporte que les rois *Gont*
Caribert, *Sigebert*, *Chilperic* avaient plus d
épouſe. *Charles* répudie la fille de *Didier*
aucune raiſon, ſans aucune formalité.

Le roi lombard, qui voit cette union fatale
roi

roi et du pape contre lui, prend un parti courageux. Il veut surprendre Rome, et s'assurer de la personne du pape; mais l'évêque habile fait tourner la guerre en négociation. *Charles* envoie des ambassadeurs pour gagner du temps. Il redemande au roi de Lombardie sa belle-sœur et ses deux neveux. Non-seulement *Didier* refuse ce sacrifice, mail il veut faire sacrer rois ces deux enfans, et leur faire rendre leur héritage. *Charlemagne* vient de Thionville à Genève; tient dans Genève un de ces parlemens qui en tout pays souscrivirent toujours aux volontés d'un conquérant habile. Il passe le mont Cénis, il entre dans la Lombardie. *Didier*, après quelques défaites, s'enferme dans Pavie sa capitale; *Charlemagne* l'y assiége au milieu de l'hiver. La ville, réduite à l'extrémité, se rend après un siége de six mois †. Ainsi finit ce royaume des Lombards, qui avaient détruit en Italie la puissance romaine, et qui avaient substitué leurs lois à celles des empereurs. *Didier*, le dernier de ces rois, fut conduit en France dans le monastère de Corbie, où il vécut et mourut captif et moine, tandis que son fils allait inutilement demander des secours dans Constantinople à ce fantôme d'empire romain, détruit en Occident par ses ancêtres. Il faut remarquer que *Didier* ne fut pas le seul souverain que *Charlemagne* enferma; il traita ainsi un duc de Bavière et ses enfans.

La belle-sœur de *Charles* et ses deux enfans furent remis entre les mains du vainqueur. Les chroniqueurs ne nous apprennent point s'ils furent

† 774.

auſſi confinés dans un monaſtère, ou mis à
Le ſilence de l'hiſtoire ſur cet événem
une accuſation contre *Charlemagne*.

Il n'oſait pas encore ſe faire ſouverain de
il ne prit que le titre de roi d'Italie, tel
portaient les Lombards. Il ſe fit couronner
eux dans Pavie d'une couronne de fer, qu'o
encore dans la petite ville de Monza. La
s'adminiſtrait toujours à Rome, au nom d
pereur grec. Les papes recevaient de lui
firmation de leur élection. C'était l'uſage
ſénat écrivît à l'empereur ou à l'exar
Ravenne, quand il y en avait un : *Nou*
ſupplions d'ordonner la conſécration de
père et paſteur. On en donnait part au
politain de Ravenne. L'élu était obligé
noncer deux profeſſions de foi. Il y a
là à la thiare ; mais eſt-il quelque grand
n'ait eu de faibles commencemens ?

Charlemagne prit, ainſi que *Pepin*,
de Patrice, que *Théodoric* et *Attila* av
daigné prendre ; ainſi ce nom d'
eu
dans ſon origine ne déſignait qu'un gené
mée, ſignifiait encore le maître de l'Or
de l'Occident. Tout vain qu'il était,
reſpectait, on craignait de l'uſurper ; on
tait que celui de Patrice, qui autrefois
dire ſénateur romain.

Les papes, déjà très-puiſſans dans l'Eg
grands ſeigneurs à Rome, et poſſ
s
ſieurs terres, n'avaient dans Rome
autorité précaire et chancelante. Le pr

peuple, le sénat, dont l'ombre subsistait, s'élevaient souvent contr'eux. Les inimitiés des familles qui prétendaient au pontificat, rempliſſaient Rome de confuſion.

Les deux neveux d'*Adrien* conſpirèrent contre *Léon III* ſon ſucceſſeur, élu père et paſteur ſelon l'uſage par le peuple et le clergé romain. Ils l'accuſent de beaucoup de crimes; ils animent les Romains contre lui: on traîne en priſon, on accable de coups à Rome celui qui était ſi reſpecté par-tout ailleurs. Il s'évade, il vient ſe jeter aux genoux du patrice *Charlemagne* à Paderborn. Ce prince qui agiſſait déjà en maître abſolu, le renvoya avec une eſcorte et des commiſſaires pour le juger. Ils avaient ordre de le trouver innocent. Enfin *Charlemagne*, maître de l'Italie, comme de l'Allemagne et de la France, juge du pape, arbitre de l'Europe, vient à Rome à la fin de l'année 799. L'année commençait alors à Noël chez les Romains. *Léon III* le proclame empereur d'Occident pendant la meſſe, le jour de Noël en 800. Le peuple joint ſes acclamations à cette cérémonie. *Charles* feint d'être étonné; et notre abbé *Véli*, copiſte de nos légendaires, dit *que rien ne fut égal à ſa ſurpriſe*. Mais la vérité eſt que tout était concerté entre lui et le pape, et qu'il avait apporté des préſens immenſes, qui lui aſſuraient le ſuffrage de l'évêque et des premiers de Rome. On voit par des chartes accordées aux Romains en qualité de patrice, qu'il avait déjà brigué hautement l'empire; on y lit ces propres mots: *Nous eſpérons que*

notre munificence pourra nous élever à la di impériale. (*a*)

Voilà donc le fils d'un domestique, d'un capitaines francs que *Constantin* avait cond aux bêtes, élevé à la dignité de *Consti* D'un côté un franc, de l'autre une famille partagent l'empire romain. Tel est le jeu fortune.

On a écrit, on écrit encore que *Charles*, même d'être empereur, avait confirmé la d de l'exarchat de Ravenne, qu'il y avait aj Corse, la Sardaigne, la Ligurie, Parme, l les duchés de Spolète et de Bénévent, la S Venise, et qu'il déposa l'acte de cette donati le tombeau dans lequel on prétend que repos cendres de *St Pierre* et *St Paul*.

On pourrait mettre cette donation à côté d de *Constantin*. On ne voit point que ja papes aient possédé aucun de ces pays ju temps d'*Innocent III*. S'ils avaient eu l'exa ils auraient été souverains de Ravenne Rome ; mais dans le testament de *Charlen* qu'*Eginbard* nous a conservé, ce monarq me à la tête des villes métropolitaines, appartiennent, Rome et Ravenne, auxqu fait des présens. Il ne put donner ni la Sicil la Corse, ni la Sardaigne qu'il ne possédait ni le duché de Bénévent, dont il avait à pe souveraineté, encore moins Venise qui ne le naissait pas pour empereur. Le duc de Venise naissait alors pour la forme l'empereur d'O et en recevait le titre d'*Hypatos*. Les

(*a*) Voyez l'annaliste *Rerum Italicarum*, tome II.

du pape *Adrien* parlent des patrimoines de Spolète et de Bénévent ; mais ces patrimoines ne se peuvent entendre que des domaines que les papes possédaient dans ces deux duchés. *Grégoire VII* lui-même avoue dans ses lettres, que *Charlemagne* donnait douze cents livres de pension au St Siége. Il n'est guère vraisemblable qu'il eût donné un tel secours à celui qui aurait possédé tant de belles provinces. Le St Siége n'eut Bénévent que longtemps après, par la concession très-équivoque qu'on croit que l'empereur *Henri le noir* lui en fit vers l'an 1047. Cette concession se réduisit à la ville, et ne s'étendit point jusqu'au duché. Il ne fut point question de confirmer le don de *Charlemagne*.

Ce qu'on peut recueillir de plus probable au milieu de tant de doutes, c'est que du temps de *Charlemagne*, les papes obtinrent en propriété une partie de la Marche d'Ancone, outre les villes, les châteaux et les bourgs qu'ils avaient dans les autres pays. Voici sur quoi je pourrais me fonder. Lorsque l'empire d'Occident se renouvela dans la famille des *Othons* au dixième siècle, *Othon III* assigna particulièrement au St Siége la Marche d'Ancone, en confirmant toutes les concessions faites à cette église : (*a*) il paraît donc que *Charlemagne* avait donné cette Marche, et que les troubles survenus depuis en Italie avaient empêché les papes d'en jouir. Nous verrons qu'ils perdirent

(*a*) On prétend que cet acte d'*Othon* est faux, ce qui réduirait cette opinion à une simple tradition.

enſuite le domaine utile de ce petit pays ſous l
pire de la maiſon de Suabe. Nous les verrons
tôt grands terriens, tantôt dépouillés preſqu
tout, comme pluſieurs autres ſouverains. (
neus ſuffiſe de ſavoir qu'ils poſſèdent aujour
la ſouveraineté reconnue d'un pays de cent qu
vingt grands milles d'Italie en longueur, des
tes de Mantoue aux confins de l'Abruzze le
de la mer Adriatique, et qu'ils en ont pl
cent milles en largeur, depuis Civita-V
juſqu'au rivage d'Ancone d'une mer à l'autre.
fallu négocier toujours, et ſouvent comb
pour s'aſſurer cette domination.

Tandis que *Charlemagne* dévenait em
d'Occident, régnait en Orient cette impé
Irène, fameuſe par ſon courage et par ſes cr
qui avait fait mourir ſon fils unique, aprè
avoir arraché les yeux. Elle eût voulu perdre C
lemagne; mais trop faible pour lui faire la gu
elle voulut, dit-on, l'épouſer, et réunir les
empires. Ce mariage eſt une idée chimérique.
révolution chaſſe *Irène* d'un trône qui lui
tant coûté †. *Charles* n'eut donc que l'
d'Occident. Il ne poſſéda preſque rien dan
Eſpagnes; car il ne faut pas compter pour d
le vain hommage de quelques *Sarrazins*. Il
vait rien ſur les côtes d'Afrique. Tout le
était ſous ſa domination.

S'il eût fait de Rome ſa capitale, ſi ſes
ſeurs y euſſent fixé leur principal ſéjour, et
tout ſi l'uſage de partager ſes Etats à ſes e

† 802.

n'eût point prévalu chez les barbares, il eſt vraiſemblable qu'on eût vu renaître l'empire romain. Tout concourut depuis à démembrer ce vaſte corps, que la valeur et la fortune de *Charlemagne* avaient formé; mais rien n'y contribua plus que ſes deſcendans.

Il n'avait point de capitale : ſeulement Aix-la-Chapelle était le ſéjour qui lui plaiſait le plus. Ce fut là qu'il donna des audiences, avec le faſte le plus impoſant, aux ambaſſadeurs des califes, et à ceux de Conſtantinople. D'ailleurs, il était toujours en guerre ou en voyage, ainſi que vécut *Charles-Quint* long-temps après lui. Il partagea ſes Etats, et même de ſon vivant, comme tous les rois de ce temps-là.

Mais enfin, quand de ſes fils qu'il avait déſignés pour régner, il ne reſta plus que ce *Louis*, ſi connu ſous le nom de *Débonnaire*, auquel il avait déjà donné le royaume d'Aquitaine, il l'aſſocia à l'empire dans Aix-la-Chapelle, et lui commanda de prendre lui-même ſur l'autel la couronne impériale, pour faire voir au monde que cette couronne n'était due qu'à la valeur du père et au mérite du fils, et comme s'il eût preſſenti qu'un jour les miniſtres de l'autel voudraient diſpoſer de ce diadème.

Il avait raiſon de déclarer ſon fils empereur de ſon vivant; car cette dignité, acquiſe par la fortune de *Charlemagne*, n'était point aſſurée au fils par le droit d'héritage; mais en laiſſant l'empire à *Louis*, et en donnant l'Italie à *Bernard*, fils de ſon fils *Pepin*, ne déchirait-il pas lui-même cet empire, qu'il voulait conſerver à ſa poſtérité ?

N'était-ce pas armer nécessairement ses successeurs les uns contre les autres ? Etait-il à présumer que le neveu, roi d'Italie, obéirait à son oncle empereur, ou que l'empereur voudrait bien n'être pas le maître en Italie ?

Charlemagne mourut en 814, avec la réputation d'un empereur aussi heureux qu'*Auguste*, aussi guerrier qu'*Adrien*, mais non tel que les *Trajan* et les *Antonins*, auxquels nul souverain n'a été comparable.

Il y avait alors en Orient un prince qui l'égalait en gloire comme en puissance ; c'était le célèbre calife *Aaron-al-Raschild*, qui le surpassa beaucoup en justice, en science, en humanité.

J'ose presque ajouter à ces deux hommes illustres le pape *Adrien*, qui dans un rang moins élevé, dans une fortune presque privée, et avec des vertus moins héroïques, montra une prudence à laquelle ses successeurs ont dû leur agrandissement.

La curiosité des hommes, qui pénètre dans la vie privée des princes, a voulu savoir jusqu'au détail de la vie de *Charlemagne*, et au secret de ses plaisirs. On a écrit qu'il avait poussé l'amour des femmes jusqu'à jouir de ses propres filles. On en a dit autant d'*Auguste* ; mais qu'importe au genre humain le détail de ces faiblesses, qui n'ont influé en rien sur les affaires publiques ? L'Eglise a mis au nombre des saints cet homme qui répandit tant de sang, qui dépouilla ses neveux, et qui fut soupçonné d'inceste.

J'envisage son règne par un endroit plus digne de l'attention d'un citoyen. Les pays qui compo-

sent aujourd'hui la France et l'Allemagne jusqu'au Rhin, furent tranquilles pendant près de cinquante ans, et l'Italie pendant treize, depuis son avénement à l'empire. Point de révolution, point de calamité pendant ce demi-siècle, qui par-là est unique. Un bonheur si long ne suffit pas pourtant pour rendre aux hommes la politesse et les arts. La rouille de la barbarie était trop forte, et les âges suivans l'épaissirent encore.

CHAPITRE XVII.

Mœurs, gouvernement et usages vers le temps de Charlemagne.

Je m'arrête à cette célèbre époque pour considérer les usages, les lois, la religion, les mœurs qui régnaient alors. Les Francs avaient toujours été des barbares, et le furent encore après *Charlemagne*. Remarquons attentivement que *Charlemagne* paraissait ne se point regarder comme un franc. La race de *Clovis* et de ses compagnons francs fut toujours distincte des Gaulois. L'Allemand *Pepin* et *Karl* son fils furent distincts des Francs. Vous en trouverez la preuve dans le capitulaire de *Karl* ou *Charlemagne*, concernant ses métairies, article 4: *Si les Francs commettent quelque délit dans nos possessions, qu'ils soient jugés suivant leur loi.* Il semble par cet ordre que les Francs alors n'étaient pas regardés comme la nation de *Charlemagne*. A Rome, la race carlovingienne passa toujours pour allemande. Le pape *Adrien IV*, dans sa lettre aux archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves,

s'exprime en ces termes remarquables: *L pire fut transféré des Grecs aux Allemands roi ne fut empereur qu'après avoir été cou par le pape.... tout ce que l'empereur poſſèd le tient de nous. Et comme* ZACHARIE *d l'empire grec aux Allemands, nous pouvons ner celui des Allemands aux Grecs.*

Cependant en France le nom de *Franc* valut toujours. La race de *Charlemagne* fut vent appelée *Franca* dans Rome même et à C tantinople. La cour grecque déſignait, mê temps des *Othons*, les empereurs d'Occiden le nom d'uſurpateurs francs, barbares ſi elle affectait pour ces francs un mépris qu n'avait pas.

Le règne ſeul de *Charlemagne* eut une l de politeſſe qui fut probablement le frui voyage de Rome, ou plutôt de ſon génie.

Ses prédéceſſeurs ne furent illuſtres que des déprédations. Ils détruiſirent des ville n'en fondèrent aucune. Les Gaulois avaient heureux d'être vaincus par les Romains. ſeille, Arles, Autun, Lyon, Trèves ét des villes floriſſantes, qui jouiſſaient paiſib de leurs lois municipales, ſubordonnées ſages lois romaines. Un grand commerce les mait. On voit par une lettre d'un procon *Théodoſe*, qu'il y avait dans Autun et dan banlieue vingt-cinq mille chefs de famille. dès que les Bourguignons, les Goths, les Fr arrivent dans la Gaule, on ne voit plus de des villes peuplées. Les cirques, les amphit tres conſtruits par les Romains juſqu'au bor

Rhin, sont démolis ou négligés. Si la criminelle et malheureuse reine *Brunehaut* conserve quelques lieues de ces grands chemins qu'on n'imita jamais, on en est encore étonné.

Qui empêchait ces nouveaux venus de bâtir des édifices réguliers sur des modèles romains? Ils avaient la pierre, le marbre, et de plus beaux bois que nous. Les laines fines couvraient les troupeaux anglais et espagnols, comme aujourd'hui. Cependant, les beaux draps ne se fabriquaient qu'en Italie. Pourquoi le reste de l'Europe ne fesait-il venir aucune des denrées de l'Asie? Pourquoi toutes les commodités qui adouciſſent l'amertume de la vie, étaient-elles inconnues, sinon parce que les sauvages qui passèrent le Rhin, rendirent les autres peuples sauvages? Qu'on en juge par ces lois saliques, ripuaires, bourguignonnes que *Charlemagne* lui-même confirma, ne pouvant les abroger. La pauvreté et la rapacité avaient évalué à prix d'argent la vie des hommes, la mutilation des membres, le viol, l'inceste, l'empoisonnement. Quiconque avait quatre cents sous, c'est-à-dire, quatre cents écus du temps à donner, pouvait tuer impunément un évêque. Il en coûtait deux cents sous pour la vie d'un prêtre, autant pour le viol, autant pour avoir empoisonné avec des herbes. Une sorcière qui avait mangé de la chair humaine, en était quitte pour deux cents sous; et cela prouve qu'alors les sorcières ne se trouvaient pas seulement dans la lie du peuple, comme dans nos derniers siècles, mais que ces horreurs extravagantes étaient pratiquées chez

les riches. Les combats et les épreuves décidaient, comme nous le verrons, de la poſſeſſion d'un héritage, de la validité d'un teſtament. La juriſprudence était celle de la férocité et de la ſuperſtition.

Qu'on juge des mœurs des peuples par celles des princes. Nous ne voyons aucune action magnanime. La religion chrétienne, qui devait humaniſer les hommes, n'empêche point le roi *Clovis* de faire aſſaſſiner les petits *Régat* ſes voiſi ſes parens. Les deux enfans de *Clodomir* maſſacrés dans Paris en 533 par un *Childeb t*, et un *Clotaire* ſes oncles, qu'on appelle r de France; et *Clodoald* le frère de ces innocens é gés, eſt invoqué ſous le nom de *St Cloud*, parce qu'on l'a fait moine. Un jeune barbare, n *Chram*, fait la guerre à *Clotaire* ſon père, *Régn* d'une partie de la Gaule. Le père fait brûler fils avec tous ſes amis priſonniers en 559.

Sous un *Chilperic*, roi de Soiſſons en 562, les ſujets eſclaves déſertent ce prétendu royau , laſſés de la tyrannie de leur maître, qui pre leur pain et leur vin, ne pouvant prendre l'ar qu'ils n'avaient pas. Un *Sigebert*, un a e *peric* ſont aſſaſſinés. *Brunehaut*, d'arien nue catholique, eſt accuſée de mille et un *Clotaire II* non moins barbare qu'elle fait traîner, dit-on, à la queue d'un ch ſon camp, et la fait mourir par ce nouv de ſupplice en 616. Si cette aventure vraie, il eſt du moins prouvé qu'elle a été comme une choſe ordinaire, et cette opini me atteſte la barbarie du temps. Il ne re

monumens de ces âges affreux que des fondations de monastères, et un confus souvenir de misère et de brigandages. Figurez-vous des déserts où les loups, les tigres et les renards égorgent un bétail épars et timide; c'est le portrait de l'Europe pendant tant de siècles.

Il ne faut pas croire que les empereurs reconnussent pour rois ces chefs sauvages qui dominaient en Bourgogne, à Soissons, à Paris, à Metz, à Orléans; jamais ils ne leur donnèrent le titre de *Basileus*. Ils ne le donnèrent pas même à *Dagobert II* qui réunissait sous son pouvoir toute la France occidentale jusqu'auprès du Véser. Les historiens parlent beaucoup de la magnificence de ce *Dagobert*, et ils citent en preuve l'orfèvre *St Eloi*, qui arriva, dit-on, à la cour avec une ceinture garnie de pierreries, c'est-à-dire, qu'il vendait des pierreries, et qu'il les portait à sa ceinture. On parle des édifices magnifiques qu'il fit construire. Où sont-ils? La vieille église de *St Paul* n'est qu'un petit monument gothique. Ce qu'on connaît de *Dagobert*, c'est qu'il avait à la fois trois épouses, qu'il assemblait des conciles, et qu'il tyrannisait son pays.

Sous lui, un marchand de Sens, nommé *Samon*, va trafiquer en Germanie. Il passe jusque chez les *Slaves*, barbares qui dominaient vers la Pologne et la Bohème. Ces autres sauvages sont si étonnés de voir un homme qui a fait tant de chemin pour leur apporter les choses dont ils manquent, qu'ils le font roi. Ce *Samon* fit, dit-on, la guerre à *Dagobert*; et si le roi des Francs eut trois femmes, le nouveau roi Slavon en eut quinze.

C'eſt ſous ce *Dagobert* que commence l'autor des maires du palais. Après lui viennent les r fainéans, la confuſion, le deſpotiſme de ces mair C'eſt du temps de ces maires, au commenc du huitième ſiècle, que les Arabes vainqu l'Eſpagne, pénètrent juſqu'à Toulouſe, pre la Guienne, ravagent tout juſqu'à la Loire, et prêts d'enlever les Gaules entières aux Franc les avaient enlevées aux Romains. Jugez en état devaient être alors les peuples, l'égliſe et lois.

Les évêques n'eurent aucune part au nement juſqu'à *Pepin* ou *Pipin*, père de *Cha Martel*, et grand-père de l'autre *Pepin* qui ſe roi. Les évêques n'aſſiſtaient point aux aſſe de la nation franque. Ils étaient tous ou italiens, peuples regardés con tems. vain l'évêque *Remi*, qui baptiſa *Clovis*, écrit à ce roi Sicambre cette fameuſe trouve ces mots : *Gardez-vous bien* prendre la préſéance ſur les évêques; pre conſeils : tant que vous ſerez en intellig eux, votre adminiſtration ſera facile. Ni ſes ſucceſſeurs ne firent du clergé tat. Le gouvernement ne fut que peut mieux le comparer qu'à c Tunis, gouvernés par un chef et une mil lement les rois conſultaient quelquefois ques, quand ils avaient beſoin d'eux.

Mais quand les majordômes, ou milice, uſurpèrent inſenſiblement le voulurent cimenter leur autorité par le cré

élats et des abbés, en les appelant aux assem-blées du champ de Mai.

Ce fut, selon les annales de Metz, en 692, que e maire *Pepin I* du nom procura cette prérogative u clergé; époque bien négligée par la plupart les historiens; mais époque très-considérable, et premier fondement du pouvoir temporel des évê-es et des abbés en France et en Allemagne.

CHAPITRE XVIII.

Suite des usages du temps de Charlemagne et avant lui. S'il était despotique, et le royaume héréditaire.

ON demande si *Charlemagne*, ses prédécesseurs et ses successeurs étaient despotiques, et si leur royaume était héréditaire par le droit de ces temps-là? Il est certain que par le fait *Charlemagne* était despotique, et que par conséquent son royaume fut héréditaire puisqu'il déclare son fils empereur en plein parlement. Le droit est un peu plus incertain que le fait; voici sur quoi tous les droits étaient alors fondés.

Les habitans du Nord et de la Germanie étaient originairement des peuples chasseurs; et les Gaulois, soumis par les Romains, étaient agriculteurs ou bourgeois. Des peuples chasseurs toujours armés, doivent nécessairement subjuguer des laboureurs et des pasteurs, occupés toute l'année de leurs travaux continuels et pénibles, et encore plus aisément des bourgeois paisibles dans leurs foyers. Ainsi les Tartares ont asservi l'Asie; ainsi

les Goths ſont venus à Rome. Toutes les hordes de Tartares et de Goths, de Huns, de Vandales et de Francs, avaient des chefs. Ces chefs d'émigrans étaient élus à la pluralité des voix, et cela ne pouvait être autrement; car quel droit pourrait avoir un voleur de commander à ſes camarades? Un brigand habile, et hardi, ſur-tout heureux, dut à la longue acquérir beaucoup d'empire ſur des brigands ſubordonnés, moins habiles, moins hardis et moins heureux que lui. Ils avaient tous également part au butin; et c'eſt là la loi la plus inviolable de tous les premiers peuples conquérans. Si on avait beſoin de preuves pour faire connaître cette première loi des barbares, on la trouverait aiſément dans l'exemple de ce grand franc, qui ne voulut jamais permettre que ce vaſe, ôtât du butin général un vaſe de l'égliſe de Reims, et qui fendit le vaſe à coups de hache, ſans que le chef oſât l'en empêcher.

Clovis devint deſpotique à meſure qu'il devint puiſſant; c'eſt la marche de la nature humaine. Il en fut ainſi de *Charlemagne*; il était fils et petit-fils pateur. Le fils du roi légitime était rasé et damné à dire ſon bréviaire dans un couvent de Normandie. Il était donc obligé à de très grands ménagemens devant une nation de guerriers, aſſemblée en parlement. *Nous vous avertissons*, dit-il dans un de ſes capitulaires, *qu'en considération de notre humilité et de notre obéiſſance à vos conſeils, que nous vous rendons par la grâce de* DIEU, *vous nous conſerviez l'honneur que la dignité nous a accordé, comme vos ancêtres l'ont fait à l'égard de nos ancêtres.*

Ses ancêtres se réduisaient à son père, qui avait envahi le royaume; lui-même avait usurpé le partage de son frère, et avait dépouillé ses neveux. Il flattait les seigneurs en parlemens; mais le parlement dissous, malheur à quiconque eût bravé ses volontés.

Quant à la succession, il est naturel qu'un chef de conquérans les ait engagés à élire son fils pour son successeur. Cette coutume d'élire, devenue avec le temps plus légale et plus consacrée, se maintient encore de nos jours dans l'empire d'Allemagne. L'élection était si bien regardée comme un droit du peuple conquérant, que, lorsque *Pepin* usurpa le royaume des Francs sur le roi dont il était le domestique, le pape *Etienne*, avec lequel cet usurpateur était d'accord, prononça une excommunication contre ceux qui éliraient pour roi un autre qu'un descendant de la race de *Pepin*; cette excommunication était à la vérité un grand exemple de superstition, comme l'entreprise de *Pepin* était un exemple d'audace. Mais cette superstition même est une preuve du droit d'élire; elle fait voir encore que la nation conquérante disait parmi les descendans d'un chef celui qui lui plaisait davantage. Le pape ne dit pas, vous élirez les premiers nés de la maison de *Pepin*, mais, *vous choisirez point ailleurs que dans sa maison.*

† *Charlemagne* dit dans un capitulaire : *Si de ces trois princes, mes enfans, il naît un fils, et que la nation le veuille pour succéder à son*

† Code diplomatique, page 4.

père, nous voulons que ſes oncles y conſentent. Il eſt évident par ce titre et par pluſieurs autres, que la nation des Francs eut, du moins en apparence, le droit d'élection. Cet uſage a été d'abord celui de tous les peuples, dans toutes les religions, et dans tous les pays. On le voit s'établir chez les Juifs, chez les autres Aſiatiques, chez les Romains. Les premiers ſucceſſeurs de *Mahomet* ſont élus, les ſoudans d'Egypte, les premiers miramolins ne règnent que par ce droit; et ce n'eſt qu'avec le temps qu'un état devient purement héréditaire. Le courage, l'habileté et le beſoin font toutes les lois.

CHAPITRE XIX.

Suite des uſages du temps de Char Commerce, finances, ſci rs.

CHARLES *Martel*, uſurpateur et ſoutien du voir ſuprême dans une grande monarchie, queur des conquérans arabes qu'il repou qu'en Gaſcogne, n'eſt cependant appelé que *roitelet*, *ſubregulus*, par le pape *Grégoire II* implore ſa protection contre les rois lomba ſe diſpoſe à aller ſecourir l'égliſe romai ; il pille en attendant l'égliſe des Francs, u les biens des couvens à ſes capitaines, il roi *Thierri* en captivité. *Pepin* fils *Martel*, laſſé d'être *ſubregulus*, ſe reprend l'uſage des parlemens Francs. Il a jours des troupes aguerries ſous le drap c'eſt à cet établiſſement que *Charlemagne* toutes ſes conquêtes. Ces troupes ſe levai

des ducs, gouverneurs des provinces, comme elles se lèvent aujourd'hui chez les Turcs par les béglierbeys. Ces ducs avaient été institués en Italie par *Dioclétien*. Les comtes, dont l'origine me paraît du temps de *Théodose*, commandaient sous les ducs, et assemblaient les troupes, chacun dans son canton. Les métairies, les bourgs, les villages fournissaient un nombre de soldats proportionné à leurs forces. Douze métairies donnaient un cavalier, armé d'un casque et d'une cuirasse; les autres soldats n'en portaient point: mais tous avaient le bouclier quarré long, la hache d'armes, le javelot et l'épée. Ceux qui se servaient de flèches étaient obligés d'en avoir au moins douze dans leur carquois. La province qui fournissait la milice lui distribuait du bled et les provisions nécessaires pour six mois: le roi en fournissait pour le reste de la campagne. On faisait la revue au premier de mars ou au premier de mai. C'est d'ordinaire dans ces temps qu'on tenait les parlemens.

Dans les siéges, on employait le bélier, la baliste, la tortue, et la plupart des machines des Romains. Les seigneurs nommés *Barons*, *Leudes*, *Richeomes*, composaient avec leurs suivans le peu de cavalerie qu'on voyait alors dans les armées. Les musulmans d'Afrique et d'Espagne avaient plus de cavaliers.

Charles avait des forces navales, c'est-à-dire, de grands bateaux aux embouchures de toutes les grandes rivieres de son empire. Avant lui on ne les connaissait pas chez les barbares; après lui

on les ignora long-temps. Par ce moyen, et par sa police guerrière, il arrêta ces inondations des peuples du Nord : il les contint dans leurs climats glacés ; mais sous ses faibles descendans, ils se répandirent dans l'Europe.

Les affaires générales se réglaient dans des assemblées qui représentaient la nation. Sous lui, ses parlemens n'avaient d'autre volonté que d'un maître qui savait commander et punir.

Il fit fleurir le commerce, parce qu'il était le maître des mers ; ainsi les marchands de Toscane et ceux de Marseille allaient trafiquer à Constantinople chez les chrétiens, et à Alexandrie chez les musulmans, qui les recevaient, et dont ils tiraient les richesses de l'Asie.

Venise et Gènes, si puissantes depuis par le négoce, n'attiraient pas encore à elles les richesses des nations ; mais Venise commençait à s'enrichir et à s'agrandir. Rome, Ravenne, Florence, Lyon, Arles, Tours, avaient beaucoup de manufactures d'étoffes de laine. On donnait le fer à l'exemple de l'Asie ; on fabriquait le verre ; mais les étoffes de soie n'étaient fabriquées dans aucune ville de l'empire d'Occident.

Les Vénitiens commençaient à les tirer de Constantinople ; mais ce ne fut que près de quatre cents ans après *Charlemagne*, que les princes normands établirent à Palerme une manufacture de soie. Le linge était peu commun. Servat, dans une lettre à un évêque d'Allemagne, lui demande qu'il lui envoie du drap à longs poils pour se laver les pieds. Probablement ce

linge était la cauſe de toutes ces maladies de la peau, connues ſous le nom de *lèpre*, ſi générales alors; car les hôpitaux nommés *léproſeries* étaient déjà très-nombreux.

La monnaie avait à peu près la même valeur que celle de l'empire romain depuis *Conſtantin*. Le ſou d'or était le *ſolidum* romain. Ce ſou d'or équivalait à quarante deniers d'argent fin. Ces deniers, tantôt plus forts, tantôt plus faibles, peſaient, l'un portant l'autre, trentre grains.

Le ſou d'or vaudrait aujourd'hui, en 1778, environ 14 liv. 6 ſous 3 den., le denier d'argent à peu près 7 ſous 1 den. $\frac{7}{8}$, monnaie de compte.

Il faut toujours, en liſant les hiſtoires, ſe reſſouvenir qu'outre ces monnaies réelles d'or et d'argent, on ſe ſervait dans le calcul d'une autre dénomination. On s'exprimait ſouvent en monnaie de compte, monnaie fictive, qui n'était, comme aujourd'hui, qu'une manière de compter.

Les Aſiatiques et les Grecs comptaient par mines et par talens, les Romains par grands ſeſterces, ſans qu'il y eût aucune monnaie qui valût un grand ſeſterce ou un talent.

La livre numéraire, du temps de *Charlemagne*, était réputée le poids d'une livre d'argent de douze onces. Cette livre ſe diviſait numériquement en vingt parties. Il y avait à la vérité des ſous d'argent, ſemblables à nos écus, dont chacun peſait la 20e, 22e ou 24e partie d'une livre de douze onces: et ce ſou ſe diviſait, comme le nôtre, en douze deniers. Mais *Charlemagne* ayant ordonné que le ſou d'argent ſerait préciſé-

ment la 20e partie de douze onces, on s'a
à regarder dans les comptes numéraires
comme une livre.

Pendant deux siècles, les monnaies ref
le pied où *Charlemagne* les avait mises ;
à petit les rois, dans leurs besoins, ta
gèrent les sous d'alliage, tantôt en din
le poids ; de sorte que, par un change
est peut-être la honte des gouvernemen
rope, ce sou, qui était autrefois une p
gent du poids d'environs 5 gros, n'est pl
légère pièce de cuivre avec un 11e d'ar
au plus ; et la livre, qui était le signe
tatif de douze onces d'argent, n'est plus
que le signe représentatif de vingt de n
cuivre. Le denier, qui était la deux
rantième partie d'une livre d'argent
onces, n'est plus que le tiers de cette
naie qu'on appele un liard. Supposé do
ville de France dût à une autre, au
Charlemagne, cent vingt sous ou
rente, soixante douze onces d'arg
s'acquitterait aujourd'hui de sa dette,
ce que nous appelons un écu de six fr

La livre de compte des Anglais, cell
landais, ont moins varié. Une livre ste
gleterre vaut environ vingt-deux franc
ce, et une livre de compte hollandaise
ron douze francs de France ; ainsi les
se sont écartés moins que les Françai
primitive, et les Anglais encore moi

Toutes les fois donc que l'hiſtoire nous parle de monnaie ſous le nom de livres, nous n'avons qu'à examiner ce que valait la livre au temps et dans le pays dont on parle, et le comparer à la valeur de la nôtre. Nous devons avoir la même attention en liſant l'hiſtoire grecque et romaine. C'eſt, par exemple, un très-grand embarras pour le lecteur, d'être obligé de réformer toujours les comptes qui ſe trouvent dans l'hiſtoire ancienne d'un célèbre profeſſeur de l'univerſité de Paris, dans l'hiſtoire eccléſiaſtique de *Fleuri*, et dans tant d'autres auteurs utiles. Quand ils veulent exprimer en monnaie de France les talens, les mines, les feſterces, ils ſe ſervent toujours de l'évaluation que quelques ſavans ont faite avant la mort du grand *Colbert*. Mais le marc de huit onces, qui valait vingt-ſix francs et dix ſous dans les premiers temps du miniſtère de *Colbert*, vaut depuis long-temps quarante-neuf livres ſeize ſous : ce qui fait une différence de près de la moitié. Cette différence, qui a été quelquefois beaucoup plus grande, pourra augmenter ou être réduite. Il faut ſonger à ces variations ; ſans quoi on aurait une idée très-fauſſe des forces des anciens Etats, de leur commerce, de la paye de leurs ſoldats, et de toute leur économie.

Il paraît qu'il y avait alors huit fois moins d'eſpèces circulantes en Italie et vers les bords du Rhin, qu'il ne s'en trouve aujourd'hui. On n'en peut guère juger que par le prix des denrées néceſſaires à la vie ; et je trouve la valeur de ces denrées, du temps de *Charlemagne*, huit fois moins

chère qu'elle ne l'eſt de nos jours. Vingt-c
livres de pain blanc valaient un denier d'ar
par les capitulaires. Ce denier était la quar
me partie d'un ſou d'or, qui valait environ q
ze livres ſix ſous de notre monnaie d'aujour
Ainſi la livre de pain revenait à un liard et
que choſe, ce qui eſt en effet la huitième par
notre prix ordinaire.

Dans les pays ſeptentrionaux, l'argent
beaucoup plus rare : le prix d'un bœuf y fut
par exemple, à un ſou d'or. Nous verrons d
ſuite comment le commerce et les richeſſes ſ
étendues de proche en proche.

Les ſciences et les beaux arts ne pouv
avoir que des commencemens bien faibles
ces vaſtes pays, tout ſauvages encore. *Eginl*
ſecrétaire de *Charlemagne*, nous apprend q
conquérant ne ſavait pas ſigner ſon nom. C
dant il conçut par la force de ſon génie coml
belles-lettres étaient néceſſaires. Il fit ven
Rome des maîtres de grammaire et d'arith
que. Les ruines de Rome fourniſſent tout à
cident, qui n'eſt pas encore formé. *Alcuin*
anglais alors fameux, et *Pierre de Piſe* qui e
gna un peu de grammaire a *Charlemagne*, av
tous deux étudié à Rome.

Il y avait des chantres dans les égliſes de l
ce ; et ce qui eſt a remarquer, c'eſt qu'ils s'
laient *chantres gaulois*. La race des conqu
francs n'avait cultivé aucun art. Ces gaulois
tendaient, comme aujourd'hui, diſputer duc
avec les Romains. La muſique grégorienne, q
art

attribue à *St Grégoire* surnommé *le grand*, n'était pas sans mérite, et avait quelque dignité dans sa simplicité. Les chantres gaulois, qui n'avaient point l'usage des anciennes notes alphabétiques, avaient corrompu ce chant, et prétendaient l'avoir embelli. *Charlemagne*, dans un de ses voyages en Italie, les obligea de se conformer à la musique de leurs maîtres. Le pape *Adrien* leur donna des livres de chant notés; et deux musiciens italiens furent établis pour enseigner la note alphabétique, l'un dans Metz, l'autre dans Soissons. Il fallut encore envoyer des orgues de Rome.

Il n'y avait point d'horloge sonnante dans les villes de son empire, et il n'y en eut que vers le treizième siècle. De-là vient l'ancienne coutume qui se conserve encore en Allemagne, en Flandre, en Angleterre, d'entretenir des hommes qui avertissent de l'heure pendant la nuit. Le présent que le calife *Aaron-al-Raschild* fit à *Charlemagne* d'une horloge sonnante, fut regardé comme une merveille. A l'égard des sciences de l'esprit, de la saine philosophie, de la physique, de l'astronomie, des principes de la médecine, comment auraient-elles pu être connues? elles ne viennent que de naître parmi nous.

On comptait encore par nuits, et de-là vient qu'en Angleterre on dit encore *sept nuits*, pour signifier une semaine, et *quatorze nuits* pour deux semaines. La langue romance commençait à se former du mélange du latin avec le tudesque. Ce langage est l'origine du français, de l'espagnol et de l'italien. Il dura jusqu'au temps de *Frédéric II*,

et on le parle encore dans quelques villages d Grisons, et vers la Suisse.

Les vêtemens, qui ont toujours changé en O cident depuis la ruine de l'empire romain, étaie courts, excepté aux jours de cérémonie, où saie était couverte d'un manteau souvent doub de pelleterie. On tirait comme aujourd'hui c fourrures du Nord, et sur-tout de la Russie. L chaussure des Romains s'était conservée. On r marque que *Charlemagne* se couvrait les jambe de bandes entrelacées en forme de brodequins comme en usent encore les montagnards d'Ecosse seul peuple chez qui l'habillement guerrier de Romains s'est conservé jusqu'à nos jours.

CHAPITRE XX.

De la Religion du temps de Charlemagne.

Si nous tournons à présent les yeux sur les maux que les hommes s'attirèrent quand ils firent de la religion un instrument de leurs passions, sur les usages consacrés, sur les abus de ces usages, querelle des *Iconoclastes* et des *Iconolatres* d'abord ce qui présente le plus grand objet.

L'imperatrice *Irène*, tutrice de son malheureux fils *Constantin Porphyrogénète*, pour se frayer le chemin à l'empire, flatte le peuple les moines, à qui le culte des images, prescrit par tant d'empereurs depuis *Léon l'Isaurien*, plaisait encore. Elle y était elle-même attachée, parce que son mari les avait eues en horreur. On avait persuadé à *Irène* que pour gouverner

son époux, il fallait mettre sous le chevet de son lit les images de certaines saintes. La crédulité entre même dans les esprits politiques. L'empereur son mari avait puni les auteurs de cette superstition. *Irène*, après la mort de son mari, donne un libre cours à son goût et à son ambition. Voilà ce qui assemble en 786 le second concile de Nicée, septième concile œcuménique, commencé d'abord à Constantinople. Elle fait élire pour patriarche un laïque, secrétaire d'état, nommé *Taraise*. Il y avait eu autrefois quelques exemples de séculiers élevés ainsi à l'évêché, sans passer par les autres grades ; mais alors cette coutume ne subsistait plus.

Ce patriarche ouvrit le concile. La conduite du pape *Adrien* est très-remarquable. Il n'anathématise pas ce secrétaire d'état qui se fait patriarche ; il proteste seulement avec modestie, dans ses lettres à *Irène*, contre le titre de patriarche universel ; mais il insiste qu'on lui rende les patrimoines de la Sicile. (27) Il redemande hautement ce peu de bien, tandis qu'il arrachait, ainsi que ses prédécesseurs, le domaine utile de tant de belles terres qu'il assure avoir été données par *Pepin* et par *Charlemagne*. Cependant le concile œcuménique de Nicée, auquel préside les légats du pape et ce ministre patriarche, rétablit le culte des images.

(27. Toute cette partie des lettres du pape ne fut pas même lue dans le concile, par ménagement pour *Irène* et pour *Taraise*. M. *de Voltaire* a fort adouci le scandale de la conduite plus politique que religieuse d'*Adrien*. Voyez *Fleuri*, et les pièces originales de ces temps barbares qui ont été recueillies par les érudits des derniers siècles.

C'eſt une choſe avouée de tous les ſages critiques, que les pères de ce concile, qui étaient au nombre de trois cents cinquante, y rapportèrent beaucoup de pièces évidemment fauſſes; beaucoup de miracles, dont le récit ſcandaliſerait dans nos jours; beaucoup de livres apocryphes. Ces pièces fauſſes ne firent point de tort aux vraies, ſur leſquelles on décida.

Mais quand il fallut faire recevoir ce concile par *Charlemagne* et par les égliſes de France, quel fut l'embarras du pape? *Charles* s'était déclaré hautement contre les images. Il venait de faire écrire les livres qu'on nomme *Carolins*, dans leſquels ce culte eſt anathématiſé. Ces livres ſont écrits dans un latin aſſez pur; ils font voir que *Charlemagne* avait réuſſi à faire revivre les lettres; mais ils font voir auſſi qu'il n'y a jamais eu de diſpute théologique ſans invectives. Le titre même eſt une injure. *Au nom de notre Seigneur et Sauveur* JESUS-CHRIST, *commence le livre de l'illuſtriſſime et excellentiſſime* CHARLES, etc. *contre le ſynode impertinent et arrogant, tenu en Grèce pour adorer des images.* Le livre était attribué par le titre au roi *Charles*, comme on met ſous le nom des rois les édits qu'ils n'ont point rédigés: il eſt certain que tous les peuples des royaumes de *Charlemagne* regardaient les Grecs comme des idolâtres.

Ce prince en 794 aſſembla un concile à Francfort, auquel il préſida ſelon l'uſage des empereurs et des rois: concile compoſé de trois cents évêques ou abbés, tant d'Italie que de France, qui rejetèrent d'un conſentement unanime le ſervice

(*servitium*) et l'adoration des images. Ce mot équivoque d'adoration était la source de tous ces différends : car si les hommes définissaient les mots dont ils se servent, il y aurait moins de disputes ; et plus d'un royaume a été bouleversé pour un mal-entendu.

Tandis que le pape *Adrien* envoyait en France les actes du second concile de Nicée, il reçoit les livres Carolins, opposés à ce concile ; et on le presse au nom de *Charles* de déclarer hérétiques l'empereur de Constantinople et sa mère. On voit assez par cette conduite de *Charles*, qu'il voulait se faire un nouveau droit de l'hérésie prétendue de l'empereur, pour lui enlever Rome sous couleur de justice.

Le pape, partagé entre le concile de Nicée qu'il adoptait, et *Charlemagne* qu'il ménagait, prit un tempérament politique, qui devrait servir d'exemple dans toutes ces malheureuses disputes qui ont toujours divisé les chrétiens. Il explique les livres Carolins d'une manière favorable au concile de Nicée, et par-là réfute le roi sans lui déplaire ; il permet qu'on ne rende point de culte aux images ; ce qui était très-raisonnable chez les Germains, à peine sortis de l'idolâtrie, et chez les Francs encore grossiers, qui n'avaient ni sculpteurs ni peintres. Il exhorte en même temps à ne point briser ces mêmes images. Ainsi il satisfait tout le monde, et laisse au temps à confirmer ou à abolir un culte encore douteux. Attentif à ménager les hommes et à faire servir la religion à ses intérêts, il écrit à *Charlemagne* : " Je ne puis „ déclarer *Irène* et son fils hérétiques, après le

„ concile de Nicée; mais je les déclarerai tels, „ s'ils ne me rendent les biens de Sicile. "

On voit la même politique intéressée de ce pape dans une dispute encore plus délicate, et qui seule eût suffi en d'autres temps pour allumer des guerres civiles. On avait voulu savoir si le *St Esprit* procède du *Père* et du *Fils*, ou du *Père* seulement.

On avait d'abord dans l'Orient ajouté au premier concile de Nicée qu'il procédait du *Père*; ensuite en Espagne, et puis en France et en Allemagne, on ajouta qu'il procédait du *Père* et du *Fils* : c'était la croyance de presque tout l'empire de *Charles*. Ces mots du symbole attribué aux apôtres. *qui ex patre filioque procedit*, étaient sacrés pour les Français; mais ces mêmes mots n'avaient jamais été adoptés à Rome. On presse, de la part de *Charlemagne*, le pape de se déclarer. Cette question décidée avec le temps par les lumières de l'église romaine infaillible, semblait alors future. On citait des passages des Pères, et surtout celui de *St Grégoire* de Nysse, où il est dit : *qu'une personne est* cause, *et l'autre vient de* celle; *sort immédiatement de la première, et sort par le moyen du Fils, par lequel moyen Fils se réserve la propriété d'unique, sans ex l'Esprit-Saint de la relation du Père.*

Ces autorités ne parurent pas alors assez claires. *Adrien I* ne décida rien : il savait qu'on peut être chrétien, sans pénétrer dans la profondeur de tous les mystères. Il répond qu'il ne condamne point le sentiment du roi, mais ne change rien au symbole de Rome. Il appaise la dispute en ne la

jugeant pas, et en laiſſant à chacun ſes uſages. Il traite, en un mot, les affaires ſpirituelles en prince; et trop de princes les ont traitées en évêques.

Dès-lors la politique profonde des papes établiſſait peu à peu leur puiſſance. On fait bientôt après un recueil de faux actes connus aujourd'hui ſous le nom de *fauſſes décrétales*. C'eſt, dit-on, un eſpagnol nommé *Iſidore Mercator*, ou *Piſcator*, ou *Peccator*, qui les rédige. Ce ſont les évêques allemands, dont la bonne foi fut trompée, qui les répandent et les font valoir. On prétend avoir aujourd'hui des preuves inconteſtables, qu'elles furent compoſées par un *Algeram*, abbé de Senones, évêque de Metz: elles ſont en manuſcrit dans la bibliothèque du Vatican. Mais qu'importe leur auteur? Dans ces fauſſes décrétales on ſuppoſe d'anciens canons, qui ordonnent qu'on ne tiendra jamais un ſeul concile provincial ſans la permiſſion du pape, et que toutes les cauſes eccléſiaſtiques reſſortiront à lui. On y fait parler les ſucceſſeurs immédiats des apôtres; on leur ſuppoſe des écrits. Il eſt vrai que, tout étant de ce mauvais ſtyle du huitième ſiècle, tout étant plein de fautes contre l'hiſtoire et la géographie, l'artifice était groſſier; mais c'étaient des hommes groſſiers qu'on trompait. On avait forgé dès la naiſſance du chriſtianiſme, comme on l'a déjà dit, de faux évangiles, les *vers ſibyllins*, les livres d'*Hermas*, les *conſtitutions apoſtoliques*; et mille autres écrits que la ſaine critique a réprouvés. Il eſt triſte que pour enſeigner la vérité on ait ſi ſouvent employé des actes de fauſſaire.

Ces fausses décrétales ont abusé les hon pendant huit siècles; et enfin, quand l'err été reconnue, les usages établis par elle subsisté dans une partie de l'église; l'anti leur a tenu lieu d'authenticité.

Dès ces temps, les évêques d'Occident ét des seigneurs temporels, et possédaient plu terres en fief; mais aucun n'était souverain i pendant. Les rois de France nommaient so aux évêchés; plus hardis en cela, et plus p ques que les empereurs des Grecs, et que le de Lombardie, qui se contentaient d'inter leur autorité dans les élections.

Les premières églises chrétiennes s'ét gouvernées en républiques sur le modèle des gogues. Ceux qui présidaient à ces assem avaient pris insensiblement le titre d'évê d'un mot grec, dont les Grecs appelaient les verneurs de leurs colonies, et qui signifie *in teur*. Les anciens de ces assemblées se nomm prêtres, d'un autre mot grec qui signifie *vieil*

Charlemagne dans sa vieillesse accorda aux ques un droit dont son propre fils devint la v me. Ils firent accroire à ce prince que dan code rédigé sous *Théodose*, une loi portait q de deux séculiers en procès, l'un prenait un que pour juge, l'autre était obligé de se soum à ce jugement sans en pouvoir appeler. Cett qui jamais n'avait été exécutée, passe chez les critiques pour supposée. C'est la dernièr code Théodosien; elle est sans date, sans n consuls. Elle a excité une guerre civile so

entre les tribunaux de la juſtice et les miniſtres du ſanctuaire; mais comme en ce temps-là tout ce qui n'était pas clergé était en Occident d'une ignorance profonde, il faut s'étonner qu'on n'ait pas donné encore plus d'empire à ceux qui ſeuls étant un peu inſtruits, ſemblaient ſeuls mériter de juger les hommes.

Ainſi que les évêques diſputaient l'autorité aux ſéculiers, les moines commençaient à la diſputer aux évêques, qui pourtant étaient leurs maitres par les canons. Ces moines étaient déjà trop riches pour obéir. Cette célèbre formule de *Marculfe* était bien ſouvent miſe en uſage? *Moi, pour le repos de mon ame, et pour n'être pas placé après ma mort parmi les boucs, je donne à tel monaſtère, etc.* On crut dès le premier ſiècle de l'égliſe que le monde allait finir; on ſe fondait ſur un paſſage de *St Luc*, qui met ces paroles dans la bouche de JESUS-CHRIST. " Il y aura des ſignes dans le » ſoleil, dans la lune et dans les étoiles; les na- » tions ſeront conſternées; la mer et les fleuves » feront un grand bruit; les hommes ſècheront » de frayeur dans l'attente de la révolution de » l'univers; les puiſſances des cieux ſeront ébran- » lées, et alors ils verront le fils de l'homme ve- » nant dans une nuée avec une grande puiſſance » et une grande majeſté. Lorſque vous verrez » arriver ces choſes, ſachez que le royaume de » DIEU eſt proche. Je vous dis en vérité, en vé- » rité, que cette génération ne finira point ſans » que ces choſes ſoient accomplies. "

Pluſieurs perſonnages pieux, ayant toujours pris

à la lettre cette prédiction non accomplie attendaient l'accomplissement : ils pensaient l'univers allait être détruit, et voyaient cl ment le jugement dernier, où JESUS-CH devait venir dans les nuées. On se fondait sur l'épitre de *St Paul* à ceux de Thessaloni qui dit : *Nous qui sommes vivans, nous se emportés dans l'air, au devant de* JESUS. toutes ces suppositions de tant de prodige perçus dans les airs. Chaque génération cr être celle qui devait voir la fin du monde, et c opinion se fortifiant dans les siècles suiv on donnait ses terres aux moines, comme si e eussent dû être preservées dans la conflagra générale. Beaucoup de chartes de donation c mencent par ces mots, *Adventante mundi vesp*

Des abbés bénédictins, long-temps av *Charlemagne*, étaient assez puissans pour se ré ter. Un abbé de Fontenelle avait osé se me à la tête d'un parti contre *Charles Martel*, assembler des troupes. Le héros fit tranche téteau religieux ; exécution qui ne contribua peu à toutes ces révélations que tant de moi eurent depuis de la damnation de *Charles Ma*

Avant ce temps, on voit un abbé de St R de Reims, et l'évêque de cette ville, susciter guerre civile contre *Childebert* au sixième siè crime qui n'appartient qu'aux hommes puiss

Les évêques et les abbés avaient beauc d'esclaves. On reproche à l'abbé *Alcuin* d'en eu jusqu'à vingt mille. Ce nombre n'est pa croyable : *Alcuin* possédait plusieurs abbayes,

s terres pouvaient être habitées par vingt mille
)mmes. Ces eſclaves, connus ſous le nom de
rfs, ne pouvaient ſe marier ni changer de de-
eure ſans la permiſſion de l'abbé. Ils étaient
)bligés de marcher cinquante lieues avec leurs
arrettes, quand il l'ordonnait. Ils travaillaient
ur lui trois jours de la ſemaine, et il partageait
us les fruits de la terre.

On ne pouvait à la vérité reprocher à ces bé-
dictins de violer par leurs richeſſes leur vœu
pauvreté; car ils ne font point expreſſément
vœu: ils ne s'engagent, quand ils ſont reçus
ns l'ordre, qu'à obéir à leur abbé. On leur
nna même ſouvent des terres incultes qu'ils
frichèrent de leurs mains, et qu'ils firent en-
te cultiver par des ſerfs. Ils formèrent des bour-
des, de petites villes même autour de leurs
)naſtères. Ils étudièrent; ils furent les ſeuls
i conſervèrent les livres en les copiant; et enfin,
ns ces temps barbares où les peuples étaient ſi
ſérables, c'était une grande conſolation de
)uver dans les cloîtres une retraite aſſurée
ıtre la tyrannie.

En France et en Allemagne, plus d'un évêque
ait au combat avec ſes ſerfs. *Charlemagne*,
ıs une lettre à *Fraſtade* une de ſes femmes,
parle d'un évêque qui a vaillamment combattu
)rès de lui dans une bataille contre les Ava-
, peuples deſcendus des Scythes, qui habi-
ent vers le pays qu'on nomme à préſent l'Au-
:he. Je vois de ſon temps quatorze monaſtères
doivent fournir des ſoldats. Pour peu qu'un
)é fût guerrier, rien ne l'empêchait de les

conduire lui-même. Il eſt vrai qu'en 803 u lement ſe plaignit à *Charlemagne* du trop nombre de prêtres qu'on avait tués à la g Il fut défendu alors, mais inutilement miniſtres de l'autel d'aller aux combats.

Il n'était pas permis de ſe dire clerc ſans de porter la tonſure ſans appartenir à un év de tels clercs s'appelaient *Acéphales*. On l niſſait comme vagabonds. On ignorait ce aujourd'hui ſi commun, qui n'eſt ni ſécul eccléſiaſtique. Le titre d'abbé, qui ſignifie n'appartenait qu'aux chefs des monaſtères.

Les abbés avaient dès-lors le bâton que portaient les évêques, et qui avait été fois la marque de la dignité pontificale dans l païenne. Telle était la puiſſance de ces s les moines, qu'ils condamnaient quelque peines afflictives les plus cruelles. Ils p barbare uſage des empereurs grecs, de fau ler les yeux; et il fallut qu'un concile leur fendit cet attentat, qu'ils commençai regarder comme un droit.

CHAPITRE XXI.

Suite des rites religieux du temps de lemagne.

La meſſe était différente de ce qu'elle d'hui, et plus encore de ce qu'elle était premiers temps. Elle fut d'abord une ce feſtin nocturne; enſuite, la majeſté du augmentant avec le nombre des fidelles,

lemblée de nuit se changea en une assemblée du atin: la messe devint à peu près ce qu'est la grand'- esse aujourd'hui. Il n'y eut jusqu'au cinquième cle qu'une messe commune dans chaque église. nom de *Synaxe* qu'elle a chez les Grecs, et qui nifie *assemblée*, les formules qui subsistent et i s'adressent à cette assemblée, tout fait voir e les messes privées dûrent être long-temps onnues. Ce sacrifice, cette assemblée, cette mmune prière avait le nom de *Missa* chez les ins, parce que, selon quelques-uns, on renyait, *mittebantur*, les pénitens qui ne comniaient pas; et selon d'autres, parce que la mmunion était envoyée, *missa erat*, à ceux qui pouvaient venir à l'église.

Il semble qu'on devrait savoir la date précise établissemens de nos rites; mais aucune t connue. On ne sait en quel temps commença ieste, telle qu'on la dit aujourd'hui; on ignore gine précise du baptême par aspersion, de la ssion auriculaire, de la communion avec du azyme, et sans vin; on ne sait qui donna le ier le nom de sacrement au mariage, à la mation, à l'onction qu'on administre aux es.

nd le nombre des prêtres fut augmenté, obligé de dire des messes particulières. mmes puissans eurent des aumôniers; d évêque de Lyon s'en plaint au neuviè- le. *Denis le petit*, dans son Recueil des et beaucoup d'autres confirment que idelles communiaient à la messe publique. taient de son temps le pain et le vin

que le prêtre consacrait ; chacun recev
dans ses mains. Ce pain était fermenté
pain ordinaire ; il y avait très-peu d'ég
pain sans levain fût en usage : on donna
aux enfans comme aux adultes. La co
sous les deux espèces était un usage univ
Charlemagne ; il se conserva toujours
Grecs, et dura chez les Latins jusqu'au
siècle : on voit même que dans le trei
était encore pratiqué quelquefois. L'aut
relation de la victoire que remporta *Char*
jou sur *Mainfroi*, en 1264, rapporte
chevaliers communièrent avec le pain
avant la bataille. L'usage de tremper
dans le vin s'était établi avant *Charl*
celui de sucer le vin avec un chalumeau
siphon de métal, ne s'introduisit qu'envi
cents ans après, et fut bientôt aboli.
rites, toutes ces pratiques changèren
conjoncture des temps, et selon la pruc
pasteurs ; ou selon le caprice, comme tou

L'Eglise latine était la seule qui priât
langue étrangère, inconnue au peuple. I
dations des barbares, qui avaient introd
l'Europe leurs idiomes, en étaient cau
Latins étaient encore les seuls qui confé
baptême par la seule aspersion : indulge
naturelle pour des enfans nés dans le
rigoureux du septentrion, et convenance
dans le climat chaud d'Italie. Les céré
baptême des adultes, et de celui qu'on
aux enfans, n'étaient pas les mêmes : ce
rence était indiquée par la nature.

La confession auriculaire s'était introduite, dit-on, dès le sixième siècle. Les évêques exigèrent d'abord que les clercs se confessassent à eux deux fois l'année, par les canons du concile d'Attigny en 763; et c'est la première fois qu'elle fut commandée expressément. Les abbés soumirent leurs moines à ce joug, et les séculiers peu à peu le portèrent. La confession publique ne fut jamais en usage dans l'Occident; car lorsque les barbares embrassèrent le christianisme, les abus et les scandales qu'elle entraînait après elle l'avaient abolie

Orient, sous le patriarche *Nectaire*, à la fin du quatrième siècle; mais souvent les pécheurs publics faisaient des pénitences publiques dans les églises d'Occident, sur-tout en Espagne, où l'invasion des Sarrazins redoublait la ferveur des chrétiens humiliés. Je ne vois aucune trace jusqu'au douzième siècle de la formule de la confession, ni des confessionnaux établis dans les églises, ni de la nécessité préalable de se confesser immédiatement avant la communion.

Vous observerez que la confession auriculaire était point reçue aux huitième et neuvième siècles s les pays au-delà de la Loire, dans le Languedoc, dans les Alpes. *Alcuin* s'en plaint dans ses tres. Les peuples de ces contrées semblent avoir toujours quelques dispositions à s'en tenir aux sages de la primitive Eglise, et à rejeter les gmes et les coutumes que l'Eglise plus étendue a convenable d'adopter.

Aux huitième et neuvième siècles, il y avait is carêmes, et quelquefois quatre, comme dans

l'Egliſe grecque ; et on ſe confeſſait d'ordi
ces quatre temps de l'année. Les commanc
de l'Egliſe, qui ne ſont bien connus qu'a
troiſième (*a*) concile de Latran en 1215, i
rent la néceſſité de faire une fois l'année
ſemblait auparavant plus arbitraire.

Au temps de *Charlemagne* il y avait d
feſſeurs dans les armées. *Charles* en avait t
lui en titre d'office ; il s'appelait *Valdon*,
abbé d'Augie près de Conſtance.

Il était permis de ſe confeſſer à un laïq
même à une femme en cas de néceſſité.
permiſſion dura très-long-temps ; c'eſt p
Joinville dit qu'il confeſſa en Afrique un ch
et qu'il lui donna l'abſolution ſelon le pouv
en avait. *Ce n'eſt pas tout-à-fait un ſacre*
dit *St Thomas*, *mais c'eſt comme ſacreme*

On peut regarder la confeſſion comme
grand frein des crimes ſecrets. Les ſages d
quité avaient embraſſé l'ombre de cette p
ſalutaire. On s'était confeſſé dans les ex
chez les Egyptiens et chez les Grecs, e
preſque toutes les célébrations de leurs m
Marc-Aurèle, en s'aſſociant aux myſtères
Eleuſine, ſe confeſſa à l'Hiérophante.

Cet uſage, ſi ſaintement établi chez les ch
fut malheureuſement, depuis, l'occaſion d
funeſtes abus. La faibleſſe du ſexe rendit q
fois les femmes plus dépendantes de leurs
ſeurs que de leurs époux. Preſque tous

(*a*) Que d'autres nomment le quatrième.

confeſſe

confessèrent les reines, se servirent de cet empire secret et sacré pour entrer dans les affaires d'État. Lorsqu'un religieux domina sur la conscience d'un souverain, tous ses confrères s'en prévalurent; et plusieurs employèrent le crédit du confesseur pour se venger de leurs ennemis. Enfin, il arriva que dans les divisions entre les empereurs et les papes, dans les factions des villes, les prêtres ne donnaient pas l'absolution à ceux qui n'étaient pas de leur parti. C'est ce qu'on a vu en France, du temps du roi *Henri IV*; presque tous les confesseurs refusaient d'absoudre les sujets qui reconnaissaient leur roi. La facilité de séduire les jeunes personnes, et de les porter au crime, dans le tribunal même de la pénitence, fut encore un écueil très-dangereux. Telle est la déplorable condition des hommes, que les remèdes les plus divins ont été tournés en poison.

La religion chrétienne ne s'était point encore étendue au Nord, plus loin que les conquêtes de *Charlemagne*. La Scandinavie, le Danemarck, qu'on appelait le *pays des Normands*, avaient un culte que nous appelons ridiculement *idolâtrie*. La religion des idolâtres serait celle qui attribuerait la puissance divine à des figures, à des images; ce n'était pas celle des Scandinaves: ils n'avaient ni peintre ni sculpteur. Ils adoraient *Odin*, et ils se figuraient qu'après la mort, le bonheur de l'homme consistait à boire dans la salle d'*Odin* de la bière dans le crâne de ses ennemis. On a encore de leurs anciennes chansons traduites, qui expriment cette idée. Il y avait long-temps que les peuples du Nord

croyaient une autre vie. Les druides a
ſoigne aux Celtes qu'ils renaîtraient pour c
et les prêtres de la Scandinavie perſuac
hommes qu'ils boiraient de la bière
mort.

La Pologne n'était ni moins barbar
groſſière. Les Moſcovites, auſſi ſauva
reſte de la grande Tartarie, en ſavai
aſſez pour être païens; mais tous c
vivaient en paix dans leur ignorance,
d'être inconnus à *Charlemagne*, qui ven
la connaiſſance du chriſtianiſme.

Les Anglais commençaient à recevoir l
chrétienne Elle leur avait été apportée
tance Chiore, protecteur ſecret de cette
alors opprimée. Elle n'y domina point;
culte du pays eut le deſſus encore lo
Quelques miſſionnaires des Gaules c
groſſièrement un petit nombre de ces
Le fameux *Pélage*, trop zélé défenſeur d
humaine, était né en Angleterre; mais
point élevé, et il faut le compter parm
mains.

L'Irlande qu'on appelait *Ecoſſe*, e
connue alors ſous le nom d'*Albanie*, o
des Pictes, avaient reçu auſſi quelques
du chriſtianiſme, étouffées toujours pa
culte qui dominait. Le moine *Colomba*
Irlande, était du ſixième ſiècle; mais il
ſa retraite en France, et par les monaſ
fonda en Bourgogne, qu'il y avait peu à
beaucoup à craindre pour ceux qui cherc

Irlande et en Angleterre de ces établiſſemens riches et tranquilles, qu'on trouvait ailleurs à l'abri de la religion.

Après une extinction preſque totale du chriſtianiſme dans l'Angleterre, l'Ecoſſe et l'Irlande, la tendreſſe conjugale l'y fit renaître. *Ethelbert*, un des rois barbares Anglo-Saxons de l'Heptarchie d'Angleterre, qui avait ſon petit royaume dans la province de Kent, où eſt Cantorbéri, voulut s'allier avec un roi de France. Il épouſa la fille de *Childebert*, roi de Paris. Cette princeſſe chrétienne, qui paſſa la mer avec un évêque de Soiſſons, diſpoſa ſon mari à recevoir le baptême, comme *Clotilde* avait ſoumis *Clovis*. Le pape *Grégoire le grand* envoya *Auguſtin*, que les Anglais nomment *Auſtin*, avec d'autres moines romains en 598. Ils firent peu de converſions, car il faut au moins entendre la langue du pays pour en changer la religion; mais, favoriſés par la reine, ils bâtirent un monaſtère.

Ce fut proprement la reine qui convertit le petit royaume de Cantorbéri. Ses ſujets barbares, qui n'avaient point d'opinions, ſuivirent aiſément l'exemple de leurs ſouverains. Cet *Auguſtin* n'eut pas de peine à ſe faire déclarer primat par *Grégoire le grand:* il eût voulu même l'être des Gaules, mais *Grégoire* lui écrivit qu'il ne pouvait lui donner de juriſdiction que ſur l'Angleterre. Il fut donc premier archevêque de Cantorbéri, premier primat de l'Angleterre. Il donna à l'un de ſes moines le titre d'évêque de Londres, à l'autre celui de Rocheſter. On ne peut mieux comparer

ces évêques qu'à ceux d'Antioche et de B
lone, qu'on appelle évêques *in partibus in*
lium. Mais avec le temps, la hiérarchie d'A
terre se forma. Les monastères sur tout étaient
riches au huitième et au neuvième siècles. Ils
taient au catalogue des saints tous les grand
gneurs qui leur avaient donné des terres; d'où
que l'on trouve parmi leurs saints de ce tem
sept rois, se, t reines, huit princes, seize princ
Leurs chroniques disent que dix rois et onze re
finirent leurs jours dans des cloîtres. Il est cr
ble que ces dix rois, et ces onze reines se fi
seulement revêtir à leur mort d'habits religie
et peut-être porter, à leurs dernières mal
dans des couvens, comme on en a usé en Espag
mais non pas qu'en effet ils aient en santé renc
aux affaires publiques, pour vivre en cénobites

CHAPITRE XXII.

Suite des usages du temps de Charlemagne. D
justice, des lois. Coutumes singulières. Epreu

Des comtes nommés par le roi rendaient s
mairement la justice. Ils avaient leurs distr
assignés. Ils devaient être instruits des lois,
n'étaient ni si difficiles ni si nombreuses que
nôtres. La procédure était simple, chacun plai
sa cause en France et en Allemagne. Rome seu
et ce qui en dépendait, avait encore retenu be
coup de lois et de formalités de l'empire rom
Les lois lombardes avaient lieu dans le reste
l'Italie citérieure.

Chaque comte avait sous lui un lieutenant, nommé *Vigiuier*, sept assesseurs, *Scabini*, et un greffier, *Notarius*. Les comtes publiaient dans leur juridjction l'ordre des marches pour la guerre, enrôlaient les soldats sous des centeniers, les menaient aux rendez-vous, et laissaient alors leurs lieutenans faire les fonctions de juge.

Les rois envoyaient des commissaires avec lettres expresses, *Missi dominici*, qui examinaient la conduite des comtes. Ni ces commissaires, ni ces comtes ne condamnaient presque jamais à la mort, ni à aucun supplice; car si on en excepte la Saxe, où *Charlemagne* fit des lois de sang, presque tous les délits se rachetaient dans le reste de son empire. Le seul crime de rebellion était puni de mort, et les rois s'en réservaient le jugement. La loi salique, celle des Lombards, celle des Ripuaires, avaient évalué à prix d'argent la plupart des autres attentats, ainsi que nous l'avons vu.

Leur jurisprudence, qui paraît humaine, était peut-être en effet plus cruelle que la nôtre. Elle laissait la liberté de mal faire à quiconque pouvait la payer. La plus douce loi est celle qui, mettant le frein le plus terrible à l'iniquité, prévient ainsi le plus de crimes; mais on ne connaissait pas encore la question, la torture, usage dangereux qui, comme on sait, ne sert que trop souvent à perdre l'innocent, et à sauver le coupable.

Les lois saliques furent remises en vigueur par *Charlemagne*. Parmi ces lois saliques, il s'en trouve une qui marque bien expressément dans quel mépris étaient tombés les Romains chez les peuples

barbares. Le franc qui avait tué un citoyen ne payait que mille cinquante deniers : main payait pour le sang d'un franc deux cinq cents deniers.

Dans les causes criminelles indéciſes, o geait par ſerment. Il fallait non-ſeulemen partie accuſée jurât, mais elle était obligée duire un certain nombre de témoins qui avec elle. Quand les deux parties oppoſa ment à ſerment, on permettait quelquefois bat, tantôt a fer émoulu, tantôt a outranc

(*a*) Ces combats étaient appelés *le ju de Dieu* ; c'eſt auſſi le nom qu'on donna des plus déplorables folies de ce gouver barbare. Les accuſés étaient ſoumis à l'épr l'eau froide, de l'eau bouillante ou du fer Le célèbre *Etienne Baluze* a raſſemblé to anciennes cérémonies de ces épreuves. Ell mençaient par la meſſe ; on y communiait l On béniſſait l'eau froide, on l'exorciſait ; l'accuſé etait jeté garrotté dans l'eau. S'il au fond, il était réputé innocent ; s'il ſurn il était jugé coupable. M. *Fleuri*, dans ſon *eccléſiaſtique*, dit que c'était une manière fa trouver perſonne criminelle. J'oſe croire qu une manière de faire périr beaucoup d'in Il y a bien des gens qui ont la poitrine aſſ et les poumons aſſez légers, pour ne point e lorſqu'une groſſe corde, qui les lie par p tours, fait avec leur corps un volume moin qu'une pareille quantité d'eau. Cette mani

(*a*) Voyez le chapitre des duels.

:ume, proſcrite depuis dans les grandes villes, conſervée juſqu'à nos jours dans beaucoup de ·inces. On y a très-ſouvent aſſujetti, même ſentence de juge, ceux qu'on feſait paſſer pour iers; car rien ne dure ſi long-temps que la :rſtition; et il en a coûté la vie à plus d'un heureux.

.e jugement de DIEU par l'eau chaude s'exécu- en feſant plonger le bras nud de l'accuſé dans cuve d'eau bouillante. Il fallait prendre au l de la cuve un anneau béni. Le juge, en pré- :e des prêtres et du peuple. enfermait dans un le bras du patient, ſcellait le ſac de ſon cachet; trois jours après il ne paraiſſait ſur le bras au- e marque de brûlure, l'innocence était re- nue.

Tous les hiſtoriens rapportent l'exemple de la e *Teutberge*, bru de l'empereur *Lothaire* petit- de *Charlemagne*, accuſée d'avoir commis un :ſte avec ſon frère moine et ſous-diacre. Elle ıma un champion qui ſe ſoumit pour elle à l'é- ıve de l'eau bouillante, en préſence d'une cour ıbreuſe. Il prit l'anneau béni ſans ſe brûler. Il :ertain qu'on a des ſecrets pour ſoutenir l'action ı petit feu ſans péril pendant quelques ſecondes: ai vu des exemples. Ces ſecrets étaient alors ıtant plus communs, qu'ils étaient plus néceſ- :s. Mais il n'en eſt point pour nous rendre ılument impaſſibles. Il y a grande apparence dans ces étranges jugemens on feſait ſubir ·euve d'une manière plus ou moins rigoureuſe, n qu'on voulait condamner ou abſoudre.

Cette épreuve de l'eau bouillante était def particulièrement à la conviction de l'adul Ces coutumes sont plus anciennes, et se font dues plus loin qu'on ne pense.

Les savans n'ignorent pas qu'en Sicile, d temple des dieux Paliques, on écrivait so ment qu'on jetait dans un bassin d'eau, et le serment surnageait, l'accusé était absou temple de Trezène était fameux par de pa épreuves. On trouve encore au bout de l'Or dans le Malabar et dans le Japon, des u semblables, fondés sur la simplicité des pre temps, et sur la superstition commune à t les nations. Ces épreuves étaient autrefois si risées en Phénicie, qu'on voit dans le Pent que, que lorsque les Juifs errèrent dans le de ils faisaient boire d'une eau mêlée avec de la dre à leurs femmes soupçonnées d'adultère. coupables ne manquaient pas sans doute d'en ver, mais les femmes fidelles à leurs mari vaient impunément. Il est dit dans l'évangile *St Jaques* que le grand-prêtre ayant fait boire cette eau à *Marie* et à *Joseph*, les deux époux réconcilièrent.

La troisième épreuve était celle d'une barre fer ardent, qu'il fallait porter dans la main pace de neuf pas. Il était plus difficile de trom dans cette épreuve que dans les autres; aussi ne vois personne qui s'y soit soumis dans siècles grossiers. On veut savoir qui de l'Eg grecque ou de la latine établit ces usages la p mière. On voit des exemples de ces épreuves

Constantino

onſtantinople jusqu'au treizième ſiècle; et *chimère* dit qu'il en a été témoin. Il eſt vraiblable que les Grecs communiquèrent aux Lais ces ſuperſtitions orientales.

A l'égard des lois civiles, voici ce qui me paraît plus remarquable. Un homme qui n'avait point enfans, pouvait en adopter. Les époux pouvaient répudier en juſtice; et après le divorce, il leur ait permis de paſſer à d'autres noces. Nous avons ns *Marculfe* le détail de ces lois.

Mais ce qui paraîtra peut-être plus étonnant, et qui n'en eſt pas moins vrai, c'eſt qu'au livre uxieme de ces formules de *Marculfe*, on trouve e rien n'était plus permis, ni plus commun que déroger à cette fameuſe loi ſalique, par laquelles filles n'héritaient pas. On amenait ſa fille dent le comte ou le commiſſaire, et on diſait: " Ma chère fille, un uſage ancien et impie ôte parmi ous toute portion paternelle aux filles; mais ayant conſidéré cette impiété, j'ai vu que, comne vous m'avez été donnés tous de DIEU également, je dois vous aimer de même: ainſi, ma chère fille, je veux que vous héritiez par portion égale avec vos frères dans toutes mes terres, etc. "

On ne connaiſſait point chez les Francs, qui raient ſuivant la loi ſalique et ripuaire, cette tinction de nobles et de roturiers, de nobles nom et d'armes et de nobles *ab avo*, ou gens vit noblement. Il n'y avait que deux ordres de ciens, les libres et les ſerfs, à peu près comme aurd'hui dans les empires mahométans et à la

l'Egliſe grecque ; et on ſe confeſſait d'ordi
ces quatre temps de l'année. Les commande
de l'Egliſe, qui ne ſont bien connus qu'ap
troiſième (*a*) concile de Latran en 1215, in
rent la néceſſité de faire une fois l'année c
ſemblait auparavant plus arbitraire.

Au temps de *Charlemagne* il y avait de
feſſeurs dans les armées. *Charles* en avait u
lui en titre d'office ; il s'appelait *Valdon*, e
abbé d'Augie près de Conſtance.

Il était permis de ſe confeſſer à un laïqu
même à une femme en cas de néceſſité.
permiſſion dura très-long-temps ; c'eſt p
Joinville dit qu'il confeſſa en Afrique un c
et qu'il lui donna l'abſolution ſelon le pouvoi
en avait. *Ce n'eſt pas tout-à-fait un ſacre*
dit *St Thomas*, *mais c'eſt comme ſacrem*

On peut regarder la confeſſion c le
grand frein des crimes ſecrets. Les ſages de
quité avaient embraſſé l'ombre de cette pr
ſalutaire. On s'était confeſſé dans les ex
chez les Egyptiens et chez les Grecs, et
preſque toutes les célébrations de leurs my
Marc-Aurèle, en s'aſſociant aux myſtères de
Eleuſine, ſe confeſſa à l'Hiérophante.

Cet uſage, ſi ſaintement établi chez les chr
fut malheureuſement, depuis, l'occaſion de
funeſtes abus. La faibleſſe du ſexe rendit qu
fois les femmes plus dépendantes de leurs
ſeurs que de leurs époux. Preſque tous c

(*a*) Que d'autres nomment le quatrième.

confeſſ

nfeſſèrent les reines, ſe ſervirent de cet empire ret et ſacré pour entrer dans les affaires d'État. ſqu'un religieux domina ſur la conſcience d'un verain, tous ſes confrères s'en prévalurent; pluſieurs employèrent le crédit du confeſſeur ur ſe venger de leurs ennemis. Enfin, il arriva dans les diviſions entre les empereurs et les es, dans les factions des villes, les prêtres ne naient pas l'abſolution à ceux qui n'étaient pas eur parti. C'eſt ce qu'on a vu en France, du ps du roi *Henri IV*; preſque tous les confeſ- rs refuſaient d'abſoudre les ſujets qui recon.naiſ- nt leur roi. La facilité de ſéduire les jeunes ſonnes, et de les porter au crime, dans le unal même de la pénitence, fut encore un eil très-dangereux. Telle eſt la déplorable con- on des hon.mes, que les remèdes les plus ins ont été tournés en poiſon.

La religion chrétienne ne s'était point encore ndue au Nord, plus loin que les conquêtes de *rlemagne*. La Scandinavie, le Danemarck, on appelait le *pays des Normands*, avaient un e que nous appelons ridiculement *idolâtrie*. La gion des idolâtres ſerait celle qui attribuerait la llance divine à des figures, à des images; ce ait pas celle des Scandinaves: ils n'avaient ni tre ni ſculpteur. Ils adoraient *Odin*, et ils ſe raient qu'après la mort, le bonheur de l'homme ſiſtait à boire dans la ſalle d'*Odin* de la bière s le crâne de ſes ennemis. On a encore de leurs iennes chanſons traduites, qui expriment cette . Il y avait long-temps que les peuples du Nord

croyaient une autre vie. Les druides avai
feigne aux Celtes qu'ils renaîtraient pour con
et les prêtres de la Scandinavie perſuadai
hommes qu'ils boiraient de la bière apr
mort.

La Pologne n'était ni moins barbare n
groſſière. Les Moſcovites, auſſi ſauvages
reſte de la grande Tartarie, en ſavaient
aſſez pour être païens; mais tous ces
vivaient en paix dans leur ignorance, l
d'être inconnus à *Charlemagne*, qui vendai
la connaiſſance du chriſtianiſme.

Les Anglais commençaient à recevoir la
chrétienne. Elle leur avait été apportée
tance Chlore, protecteur ſecret de cette r
alors opprimée. Elle n'y domina point;
culte du pays eut le deſſus encore long
Quelques miſſionnaires des Gaules cul
groſſièrement un petit nombre de ces in
Le fameux *Pélage*, trop zélé défenſeur de h
humaine, était né en Angleterre; mais il
point élevé, et il faut le compter parmi
mains.

L'Irlande qu'on appelait *Ecoſſe*, et
connue alors ſous le nom d'*Albanie*, ou
des Pictes, avaient reçu auſſi quelques ſe
du chriſtianiſme, étouffées toujours par l
culte qui dominait. Le moine *Colomban*,
Irlande, était du ſixième ſiècle; mais il
ſa retraite en France, et par les monaſter
fonda en Bourgogne, qu'il y avait peu à fa
beaucoup à craindre pour ceux qui cherch

Irlande et en Angleterre de ces établiſſemens riches et tranquilles, qu'on trouvait ailleurs à l'abri de la religion.

Après une extinction preſque totale du chriſtianiſme dans l'Angleterre, l'Ecoſſe et l'Irlande, la tendreſſe conjugale l'y fit renaître. *Ethelbert*, un des rois barbares Anglo-Saxons de l'Heptarchie d'Angleterre, qui avait ſon petit royaume dans la province de Kent, où eſt Cantorbéri, voulut s'allier avec un roi de France. Il épouſa la fille de *Childebert*, roi de Paris. Cette princeſſe chrétienne, qui paſſa la mer avec un évêque de Soiſſons, diſpoſa ſon mari à recevoir le baptême, comme *Clotilde* avait ſoumis *Clovis*. Le pape *Grégoire le grand* envoya *Auguſtin*, que les Anglais nomment *Auſtin*, avec d'autres moines romains en 598. Ils firent peu de converſions, car il faut au moins entendre la langue du pays pour en changer la religion; mais, favoriſés par la reine, ils bâtirent un monaſtère.

Ce fut proprement la reine qui convertit le petit royaume de Cantorbéri. Ses ſujets barbares, qui n'avaient point d'opinions, ſuivirent aiſément l'exemple de leurs ſouverains. Cet *Auguſtin* n'eut pas de peine à ſe faire déclarer primat par *Grégoire le grand:* il eût voulu même l'être des Gaules, mais *Grégoire* lui écrivit qu'il ne pouvait lui donner de juriſdiction que ſur l'Angleterre. Il fut donc premier archevêque de Cantorbéri, premier primat de l'Angleterre. Il donna à l'un de ſes moines le titre d'évêque de Londres, à l'autre celui de Rocheſter. On ne peut mieux comparer

ces évêques qu'à ceux d'Antioche et de
lone, qu'on appelle évêques *in partibus*
lium. Mais avec le temps, la hiérarchie d'
terre se forma. Les monastères sur tout étaier
riches au huitième et au neuvième siècles. Il
taient au catalogue des saints tous les gran
gneurs qui leur avaient donné des terres; d'où
que l'on trouve parmi leurs saints de ce ter
sept rois, se, t reines, hui. princes, seize prin
Leurs chroniques disent que dix rois et onze
finirent leurs jours dans des cloîtres. Il est
ble que ces dix rois, et ces onze reines se
seulement revêtir à leur mort d'habits relig
et peut-être porter, à leurs dernières mal
dans des couvens, comme on en a usé en Esp
mais non pas qu'en effet ils aient en santé re
aux affaires publiques, pour vivre en cénobit

CHAPITRE XXII.

Suite des usages du temps de Charlemagne.
jus. ce, des lois. Coutumes singulières. Etre

Des comtes nommés par le roi rendaient
mairement la justice. Ils avaient leurs dis
assignés. Ils devaient être instruits des lois
n'étaient ni si difficiles ni si nombreuses qu
nôtres. La procédure était simple, chacun pla
sa cause en France et en Allemagne. Rome se
et ce qui en dépendait, avait encore retenu b
coup de lois et de formalités de l'empire ron
Les lois lombardes avaient lieu dans le resi
l'Italie citérieure.

Chaque comte avait sous lui un lieutenant, nommé *Vigiier*, sept assesseurs, *Scabini*, et un greffier, *Notarius*. Les comtes publiaient dans leur juriſdiction l'ordre des marches pour la guerre, enrôlaient les ſoldats ſous des centeniers, les menaient aux rendez-vous, et laiſſaient alors leurs lieutenans faire les fonctions de juge.

Les rois envoyaient des commiſſaires avec lettres expreſſes, *Miſſi dominici*, qui examinaient la conduite des comtes. Ni ces commiſſaires, ni ces comtes ne condamnaient preſque jamais à la mort, à aucun ſupplice; car ſi on en excepte la Saxe, où *Charlemagne* fit des lois de ſang, preſque tous les délits ſe rachetaient dans le reſte de ſon empire. Le ſeul crime de rebellion était puni de mort, et les rois s'en réſervaient le jugement. La loi ſalique, celle des Lombards, celle des Ripuaires, avaient évalué à prix d'argent la plupart des autres attentats, ainſi que nous l'avons vu.

Leur juriſprudence, qui paraît humaine, était peut-être en effet plus cruelle que la nôtre. Elle laiſſait la liberté de mal faire à quiconque pouvait la payer. La plus douce loi eſt celle qui, mettant le frein le plus terrible à l'iniquité, prévient ainſi le plus de crimes; mais on ne connaiſſait pas encore la queſtion, la torture, uſage dangereux qui, comme on ſait, ne ſert que trop ſouvent à perdre l'innocent, et à ſauver le coupable.

Les lois ſaliques furent remiſes en vigueur par *Charlemagne*. Parmi ces lois ſaliques, il s'en trouve une qui marque bien expreſſément dans quel mépris étaient tombés les Romains chez les peuples

barbares. Le franc qui avait tué un citoy
ne payait que mille cinquante deniers
main payait pour le sang d'un franc
cinq cents deniers.

Dans les causes criminelles indéciſes
geait par ferment. Il fallait non-seuler
partie accusée jurât, mais elle était obli
duire un certain nombre de témoins
avec elle. Quand les deux parties opp
ment à ferment, on permettait quelquef
bat, tantôt a fer émoulu, tantôt a outr

(a) Ces combats étaient appelés *J*
de Dieu; c'eſt auſſi le nom qu'on do
des plus déplorables folies de ce gou
barbare. Les accuſés étaient ſoumis à l'
l'eau froide, de l'eau bouillante ou du
Le célèbre *Etienne Baluze* a raſſemblé
anciennes cérémonies de ces épreuves.
mençaient par la meſſe; on y communia
On béniſſait l'eau froide, on l'exorciſai
l'accuſé était jeté garrotté dans l'eau. S
au fond, il était réputé innocent; s'il
il était jugé coupable. M. *Fleuri*, dans ſ
eccléſiaſtique, dit que c'était une manière
trouver perſonne criminelle. J'oſe croire
une manière de faire périr beaucoup
Il y a bien des gens qui ont la poitrine
et les poumons aſſez légers, pour ne poin
lorſqu'une groſſe corde, qui les lie pa
tours, fait avec leur corps un volume m
qu'une pareille quantité d'eau. Cette m

(a) Voyez le chapitre des duels.

coutume, proscrite depuis dans les grandes villes, s'est conservée jusqu'à nos jours dans beaucoup de provinces. On y a très-souvent assujetti, même par sentence de juge, ceux qu'on faisait passer pour sorciers; car rien ne dure si long-temps que la superstition; et il en a coûté la vie à plus d'un malheureux.

Le jugement de DIEU par l'eau chaude s'exécutait en faisant plonger le bras nud de l'accusé dans une cuve d'eau bouillante. Il fallait prendre au fond de la cuve un anneau béni. Le juge, en présence des prêtres et du peuple, enfermait dans un sac le bras du patient, scellait le sac de son cachet; et si trois jours après il ne paraissait sur le bras aucune marque de brûlure, l'innocence était reconnue.

Tous les historiens rapportent l'exemple de la reine *Teutberge*, bru de l'empereur *Lotbaire* petit-fils de *Charlemagne*, accusée d'avoir commis un inceste avec son frère moine et sous-diacre. Elle nomma un champion qui se soumit pour elle à l'épreuve de l'eau bouillante, en présence d'une cour nombreuse. Il prit l'anneau béni sans se brûler. Il est certain qu'on a des secrets pour soutenir l'action d'un petit feu sans péril pendant quelques secondes: j'en ai vu des exemples. Ces secrets étaient alors d'autant plus communs, qu'ils étaient plus nécessaires. Mais il n'en est point pour nous rendre absolument impassibles. Il y a grande apparence que dans ces étranges jugemens on faisait subir l'épreuve d'une manière plus ou moins rigoureuse, selon qu'on voulait condamner ou absoudre.

Cette épreuve de l'eau bouillante é
particulièrement à la conviction de
Ces coutumes sont plus anciennes, et
dues plus loin qu'on ne penſe.

Les ſavans n'ignorent pas qu'en Si
temple des dieux Paliques, on écriv
ment qu'on jetait dans un baſſin d'ea
le ſerment ſurnageait, l'accuſé était
temple de Trezène était fameux par
épreuves. On trouve encore au bout d
dans le Malabar et dans le Japon,
ſemblables, fondés ſur la ſimplicité d
temps, et ſur la ſuperſtition commu
les nations. Ces épreuves étaient autre
riſées en Phénicie, qu'on voit dans l
que, que lorſque les Juifs errèrent dan
ils feſaient boire d'une eau mêlée avec
dre à leurs femmes ſoupçonnées d'ad
coupables ne manquaient pas ſans dou
ver, mais les femmes fidelles à leurs
vaient impunément. Il eſt dit dans l'é
St Jaques que le grand-prêtre ayant fa
cette eau à *Marie* et à *Joſeph*, les deu
réconcilièrent.

La troiſième épreuve était celle d'un
fer ardent, qu'il fallait porter dans la
pace de neuf pas. Il était plus difficile d
dans cette épreuve que dans les autre
ne vois perſonne qui s'y ſoit ſoumis
ſiècles groſſiers. On veut ſavoir qui
grecque ou de la latine établit ces uſag
mière. On voit des exemples de ces é

Conſ

onſtantinople jusqu'au treizième ſiècle; et *chimère* dit qu'il en a été témoin. Il eſt vraiblable que les Grecs communiquèrent aux Lais ces ſuperſtitions orientales.

A l'égard des lois civiles, voici ce qui me paraît plus remarquable. Un homme qui n'avait point enfans, pouvait en adopter. Les époux pouvaient répudier en juſtice; et après le divorce, il leur ait permis de paſſer à d'autres noces. Nous avons ns *Marculfe* le détail de ces lois.

Mais ce qui paraîtra peut-être plus étonnant, et qui n'en eſt pas moins vrai, c'eſt qu'au livre uxieme de ces formules de *Marculfe*, on trouve e rien n'était plus permis, ni plus commun que déroger à cette fameuſe loi ſalique, par laquelles filles n'héritaient pas. On amenait ſa fille dent le comte ou le commiſſaire, et on diſait: " Ma chère fille, un uſage ancien et impie ôte parmi nous toute portion paternelle aux filles; mais ayant conſidéré cette impiété, j'ai vu que, comne vous m'avez été donnés tous de DIEU également, je dois vous aimer de même: ainſi, ma chère fille, je veux que vous héritiez par portion égale avec vos frères dans toutes mes terres, etc. "

On ne connaiſſait point chez les Francs, qui raient ſuivant la loi ſalique et ripuaire, cette tinction de nobles et de roturiers, de nobles nom et d'armes et de nobles *ab avo*, ou gens vint noblement. Il n'y avait que deux ordres de citens, les libres et les ſerfs, à peu près comme aurd'hui dans les empires mahométans et à la

Chine. Le terme *nobilis* n'eſt employé qu'une
. fois dans les capitulaires au livre cinquième,
ſignifier les officiers, les comtes, les centenie
Toutes les villes de l'Italie et de la Fr
étaient gouvernées ſelon leur droit munic
Les tributs qu'elles payaient au ſouverain
taient en *foderum*, *paratum*, *manſionatic*
fourages, vivres, meubles de ſéjour. Les
reurs et les rois entretinrent long-temps leurs
avec leurs domaines, et ces droits étaient p
en nature quand ils voyageaient. Il nous r
capitulaire de *Charlemagne* concernant les
tairies. Il entre dans le plus grand détail. I
donne qu'on lui rende un compte exact d
troupeaux. Un des grands biens de la ca
conſiſtait en abeilles, ce qui prouve q
coup de terres reſtaient en friche. Enfin les
grandes choſes et les plus petites de ce t
nous font voir des lois, des mœurs et d
dont à peine il reſte des traces.

CHAPITRE XXIII.

Louis le faible, ou le débonnaire, dépoſé
enfans et par des prélats.

L'HISTOIRE des grands événemens de c
de n'eſt guère que l'hiſtoire des crimes. Il
point de ſiècle que l'ambition des ſéculiers,
des eccléſiaſtiques n'ait rempli d'horreurs.

A peine *Charlemagne* eſt-il au tombeau,
guerre civile déſole ſa famille et l'empire.

Les archevêques de Milan et de Crémone al-
nent les premiers feux. Leur prétexte eſt que
rnard, roi d'Italie, eſt le chef de la maiſon
rlovingienne, comme né du fils aîné de *Char-*
iagne. Ces évêques ſe ſervent de ce roi *Bernard*
ur exciter une guerre civile. On en voit aſſez la
:itable raiſon dans cette fureur de remuer, et
ıs cette frénéſie d'ambition, qui s'autoriſe tou-
ırs des lois mêmes faites pour la réprimer. Un
ėque d'Orléans entre dans leurs intrigues; l'em-
:eur et *Bernard*, l'oncle et le n[illegible]x lèvent des
ées. On eſt prêt d'en venir aux mains à Châ-
ıs ſur Saône; mais le parti de l'empereur gagne
r argent et par promeſſes la moitié de l'armée
talie. On négocie, c'eſt-à-dire, on veut trom-
r. Le roi eſt aſſez imprudent pour venir dans
camp de ſon oncle. *Louis*, qu'on a nommé *le*
bonnaire, parce qu'il était faible, et qui fut
ıel par faibleſſe, fait crever les yeux à ſon ne-
u, qui lui demandait grâce à genoux. Le mal-
ureux roi meurt dans les tourmens du corps et
l'eſprit †, trois jours après cette exécution
lle. Il fut enterré à Milan, et on grava ſur
ı tombeau: *Ci gît Bernard, de ſainte mémoire.*
emble que le nom de *ſaint* en ce temps-là ne fut
'un titre honorifique. Alors *Louis* fait tondre
enfermer dans un monaſtère trois de ſes frères,
ns la crainte qu'un jour le ſang de *Charlemagne*,
ıp reſpecté en eux, ne ſuſcitât des guerres. Ce
fut pas tout. L'empereur fait arrêter tous les
ifans de *Bernard*, que ce roi miſérable avait

819.

dénoncés à ſon oncle ſous l'eſpoir de ſa gr
Ils éprouvent le même ſupplice que le roi.
eccléſiaſtiques ſont exceptés de la ſentence.
les épargne, eux qui étaient les auteurs
guerre. La dépoſition ou l'exil ſont leur
châtiment. *Louis* ménageait l'Egliſe ; l'Egliſ
fit bientôt ſentir qu'il eût dû être moins
et plus ferme.

Dès l'an 817, *Louis* avait ſuivi le
exemple de ſon père, en donnant des roy
ſes enfans ; et n'ayant ni le courage d'eſprit
père, ni l'autorité que ce courage donne, il
poſait à l'ingratitude. Oncle barbare et frère
dur, il fut un père trop facile.

Ayant aſſocié à l'empire ſon fils aîné, *Lo*
donné l'Aquitaine au ſecond nommé *Pep*
vière à *Louis* ſon troiſième fils, il lui
jeune enfant d'une nouvelle femme.
Charles le chauve, qui fut depuis empe
voulut, après le partage, ne pas laiſſer
Etats cet enfant d'une femme qu'il aimait.

Une des ſources du malheur de *L*
et de tant de déſaſtres plus grands, qui
affligé l'Europe, fut cet abus qui commen
naître, d'accorder de la puiſſance dans le
à ceux qui ont renoncé au monde.

Vala, abbé de Corbie, ſon pare
commença cette ſcène mémorable.
me furieux par zèle ou par eſprit de faction,
tous les deux enſemble ; et l'un
parti, qu'on a vu ſi ſouvent faire le
la vertu, et troubler tout par l'eſprit de la

Dans un parlement, tenu en 829 à Aix-la-Chapelle, parlement où étaient entrés les abbés, parce qu'ils étaient seigneurs de grandes terres, ce *Vala* reproche publiquement à l'empereur tous les désordres de l'Etat : *C'est vous*, lui dit-il, *qui en êtes coupable.* Il parle ensuite en particulier à chaque membre du parlement avec plus de sédition. Il ose accuser l'impératrice *Judith* d'adultère. Il veut prévenir et empêcher les dons que l'empereur veut faire à ce fils qu'il a eu de l'impératrice. Il déshonore et trouble la famille royale, et par conséquent l'Etat, sous prétexte du bien de l'Etat même.

Enfin l'empereur irrité renvoie *Vala* dans son monastère, d'où il n'eût jamais dû sortir. Il se résout, pour satisfaire sa femme, à donner à son fils une petite partie de l'Allemagne vers le Rhin, le pays des Suisses et la Franche-Comté.

Si dans l'Europe les lois avaient été fondées sur la puissance paternelle ; si les esprits eussent été pénétrés de la nécessité du respect filial comme du premier de tous les devoirs, ainsi que je l'ai remarqué de la Chine, les trois enfans de l'empereur, qui avaient reçu de lui des couronnes, ne se seraient point révoltés contre leur père, qui donnait un héritage à un enfant du second lit.

D'abord ils se plaignirent : aussitôt l'abbé de Corbie se joint à l'abbé de St Denis, plus factieux encore, et qui ayant les abbayes de St Médard de Soissons et de St Germain-des-Prés, pouvait lever des troupes, et en leva ensuite. Les évêques de Vienne, de Lyon, d'Amiens, unis à ces moines,

pouſſent les princes à la guerre civile, en de rebelles à DIEU et à l'Egliſe, ceux qui n pas de leur parti. En vain *Louis le débon* au lieu d'aſſembler des armées, convoqu conciles, dans leſquels on fait de bc d'inutiles lois. Ses trois fils prennent les C'eſt, je crois, la première fois qu'on a enfans ſoulevés enſemble contre leur père pereur arme à la fin. On voit deux camps d'évêques, d'abbés et de moines. Mais es princes eſt le pape *Grégoire IV*, nom donne un grand poids à leur parti. déjà l'intérêt des papes d'abaiſſer les em Déjà *Etienne*, prédéceſſeur de *Grégoire* inſtallé dans la chaire pontificale ſans l'a de *Louis le débounaire*. Brouiller le père enfans, ſemblait le moyen de s'agrandir ruines. Le pape *Grégoire* vient donc en Fr menace l'empereur de l'excommunier. Ce monie d'excommunication n'emportait pa l'idée qu'on voulut lui attacher depuis. O pas prétendre qu'un excommunié dût ét de ſes biens par la ſeule excommunicatio on croyait rendre un homme exécrable, et par ce glaive tous les liens qui peuvent les hommes à lui.

† Les évêques du parti de l'empereur ſe ſe leur droit, et font dire courageuſement a SI EXCOMMUNICATURUS VENIET, MUNICATUS ABIBIT : *S'il vient pour munier, il retournera excommunié lu*

† 829.

Ils lui écrivent avec fermeté, en le traitant à la vérité de pape, mais en même temps de frère. *Grégoire*, plus fier encore, leur mande : " Le „ terme de frère sent trop l'égalité, tenez- „ vous-en à celui de pape : reconnaissez ma „ supériorité, sachez que l'autorité de ma chaire „ est au-dessus de celle du trône de *Louis*. " Enfin il élude dans cette lettre le serment qu'il a fait à l'empereur.

La guerre tourne en négociation. Le pontife se rend arbitre. Il va trouver l'empereur dans son camp. Il y a le même avantage que *Louis* avait eu autrefois sur *Bernard*. Il séduit ses troupes, ou il souffre qu'elles soient séduites ; il trompe *Louis*, ou il est trompé lui-même par les rebelles, au nom desquels il porte la parole. A peine le pape est-il sorti du camp, que, la nuit même, la moitié des troupes impériales passe du côté de *Lothaire* son fils. Cette désertion arriva près de Bâle, sur les confins de l'Alsace †; et la plaine où le pape avait négocié s'appelle encore le *champ du mensonge*, nom qui pourrait être commun à plusieurs lieux où l'on a négocié. Alors le monarque malheureux se rend prisonnier à ses fils rebelles, avec sa femme *Judith*, objet de leur haine. Il leur livre son fils *Charles*, âgé de dix ans, prétexte innocent de la guerre. Dans des temps plus barbares, comme sous *Clovis* et ses enfans, ou dans des pays tels que Constantinople, je ne serais point surpris qu'on eût fait périr *Judith* et son fils, et même l'empereur. Les vainqueurs se contentèrent de faire raser

† 830.

l'impératrice, de la mettre en prison en Lombardie, de renfermer le jeune *Charles* dans le couvent de Prum, au milieu de la forêt des Ardennes, et de détrôner leur père. Il me semble qu'en lisant le désastre de ce père trop bon, on ressent au moins une satisfaction secrète, quand on voit que ses fils ne furent guère moins ingrats envers cet abbé *Vala*, le premier auteur de ces troubles, et envers le pape qui les avait si bien soutenus. Le pontife retourna à Rome, méprisé des vainqueurs, et *Vala* se renferma dans un monastère en Italie.

Lotbaire, d'autant plus coupable qu'il était associé à l'empire, traîne son père prisonnier à Compiègne. Il y avait alors un abus funeste introduit dans l'Eglise, qui défendait de porter les armes, et d'exercer les fonctions civiles pendant le temps de la pénitence publique. Ces pénitences étaient rares, et ne tombaient guère que sur quelques malheureux de la lie du peuple. On résolut de faire subir à l'empereur ce supplice infamant, sous le voile d'une humiliation chrétienne et volontaire, et de lui imposer une pénitence perpétuelle, qui le dégraderait pour toujours.

† *Louis* est intimidé : il a la lâcheté de condescendre à cette proposition qu'on a la hardiesse de lui faire. Un archevêque de Reims, nommé *Ebbon*, tiré de la condition servile, malgré les lois élevé à cette dignité par *Louis* même, dépose ainsi son souverain et son bienfaiteur. On fait comparaître le souverain, entouré de trente évêques, de chanoines, de moines, dans l'église de Notre-Dame

† 823.

Soiſſons. Son fils *Lothaire* préſent y jouit de umiliation de ſon père. On fait étendre un ice devant l'autel. L'archevêque ordonne à mpereur d'ôter ſon baudrier, ſon épée, ſon bit, et de ſe proſterner ſur ce cilice. *Louis*, le àge contre terre, demande lui-même la péni- ıce publique, qu'il ne méritait que trop en s'y ımettant. L'archevêque le force de lire à haute ix un écrit, dans lequel il s'accuſe de ſacrilége d'homicide. Le malheureux lit poſément la liſte ſes crimes, parmi leſquels il eſt ſpécifié qu'il iit fait marcher ſes troupes en carême, et indi- é un parlement un jeudi ſaint. On dreſſe un ɔcès verbal de toute cette action : monument ɔore ſubſiſtant d'inſolence et de baſſeſſe. Dans procès verbal on ne daigne pas ſeulement nom- r *Louis* du nom d'empereur : il y eſt appelé MINUS LUDOVICUS, *noble homme*, *vénéble homme*. C'eſt le titre qu'on donne aujourui aux marguilliers de paroiſſe.

On tâche toujours d'appuyer par des exemples entrepriſes extraordinaires. Cette pénitence de *uis* fut autoriſée par le ſouvenir d'un certain vifigoth nommé *Vamba*, qui régnait en Eſ- ɲe en 681. C'eſt le même qui avait été oint ɔn couronnement. Il devint imbécille et fut ſou- : à la pénitence publique dans un concile de lède. Il s'était mis dans un cloître. Son ſuc- ɛur *Hervique* avait reconnu qu'il tenait ſa ıronne des évêques. Ce fait était cité, comme ın exemple pouvait juſtifier un attentat. On guait encore la pénitence de l'empereur

Théodoſe; mais elle fut bien différente. fait maſſacrer quinze mille citoyens à Th que, non pas dans un mouvement de comme on le dit tous les jours très-fauſſem de vains panégyriques, mais après un délibération. Ce crime réfléchi pouvai ſur lui la vengeance des peuples, qui ne pas élu pour en être égorgés. *St Ambroi* très-belle action, en lui refuſant l'entr gliſe, et *Théodoſe* en fit une très-ſage d'ap peu la haine de l'empire, en s'abſtenant dans l'égliſe pendant huit mois. Eſt-ce i faction pour le forfait le plus horrible, do un ſouverain ſe ſoit ſouillé, d'être h ſans entendre la grand'meſſe ?

Louis fut enfermé un an dans une c couvent de St Médard de Soiſſons, vêt de pénitent, ſans domeſtiques, ſans con mort pour le reſte du monde. S'il n'avait fils, il était perdu pour toujours; mais enfans diſputant ſes dépouilles, leur c rendit au père ſa liberté et ſa couronn

† Transféré à St Denis, deux de ſes fil et *Pepin*, vinrent le rétablir, et remett ſes bras ſa femme et ſon fils *Charles*: L'a de Soiſſons eſt anathématiſée par une Thionville; mais il n'en coûta à l'archev Reims que la perte de ſon ſiége; enco jugé et dépoſé dans la ſacriſtie: l'empe vait été en public aux pieds de l'autel. Q évêques furent dépoſés auſſi. L'empereu ou n'oſa les punir davantage.

† 834.

† Bientôt après, un de ces mêmes enfans qui l'avaient rétabli, *Louis de Bavière*, se révolte encore. Le malheureux père mourut de chagrin dans une tente auprès de Mayence, en disant: *Je pardonne à Louis, mais qu'il sache qu'il m'a donné la mort.*

Il confirma, dit-on, solennellement par son testament la donation de *Pepin* et de *Charlemagne* à l'église de Rome.

Les mêmes doutes s'élèvent sur cette confirmation, et sur les dons qu'elle ratifie. Il est difficile de croire que *Charlemagne* et son fils aient donné aux papes Venise, la Sicile, la Sardaigne et la Corse, pays sur lesquels ils n'avaient tout au plus que la prétention disputée du domaine suprême. Et dans quel temps *Louis* eût-il donné la Sicile qui appartenait aux empereurs grecs, et qui était infestée par les descentes continuelles des Arabes?

CHAPITRE XXIV.

État de l'Europe après la mort de Louis le débonnaire ou le faible. L'Allemagne pour toujours séparée de l'empire franc ou français.

APRÈS la mort du fils de *Charlemagne*, son empire éprouva ce qui était arrivé à celui d'*Alexandre*, et que nous verrons bientôt être la destinée de celui des califes. Fondé avec précipitation, il s'écroula de même: les guerres intestines le divisèrent.

Il n'est pas surprenant que des princes qui

† 20 juin 840.

avaient détrôné leur père, se soient voulu e
miner l'un autre. C'était à qui dépouillerait
frère. *Lothaire* empereur voulait tout. *Char*
chauve, roi de France, et *Louis*, roi de
vière, s'unissent contre lui. Un fils de *Pepin*
roi d'Aquitaine, fils du *Débonnaire*, et de
roi après la mort de son père, se joint à *Loth*
Ils désolent l'empire; ils l'épuisent de soldats.
fin, deux rois contre deux rois, dont trois son
res, et dont l'autre est leur neveu, se livrent un
taille à Fontenai dans l'Auxerrois †, dont l'
reur est digne des guerres civiles. Plusieurs aut
assurent qu'il y périt cent mille hommes. Il est
que ces auteurs ne sont pas contemporains,
du moins il est permis de douter que tant de
ait été répandu ††. L'empereur *Lothaire* fut v
cu. Cette bataille, comme tant d'autres,
décida de rien. Il faut observer seulement q
évêques, qui avaient combattu dans l'arme
Charles et de *Louis*, firent jeûner leurs troup
prier DIEU pour les morts, et qu'il eût été
chrétien de ne les point tuer que de prier pou
Lothaire donna alors au monde l'exemple d
politique toute contraire à celle de *Charlema*

Le vainqueur des Saxons les avait assujetti
christianisme comme à un frein nécessaire. C
ques révoltes, et de fréquens retours à leur
avaient marqué leur horreur pour une reli
qu'ils regardaient comme leur châtiment.
thaire, pour se les attacher, leur donne une lib
entière de conscience. La moitié du pays rede
idolâtre, mais fidelle à son roi. Cette condu

† 841. †† 842.

et celle de *Charlemagne* son grand-père, firent voir aux hommes combien diversement les princes plient la religion à leurs intérêts. Ces intérêts sont toujours la destinée de la terre. Un franc, un salien avait fondé le royaume de France †; un fils du maire, ou majordôme *Pepin*, avait fondé l'empire franc. Trois frères le divisent à jamais. Ces trois enfans dénaturés, *Lothaire*, *Louis de Bavière* et *Charles le chauve*, après avoir versé tant de sang à Fontenai, démembrent enfin l'empire de *Charlemagne* par la fameuse paix de Verdun. *Charles II*, surnommé *le chauve*, eut la France; *Lothaire* l'Italie, la Provence, le Dauphiné, le Languedoc, la Suisse, la Lorraine, l'Alsace, la Flandre; *Louis de Bavière*, ou *le Germanique*, eut l'Allemagne.

C'est à cette époque que les savans dans l'histoire commencent à donner le nom de Français aux Francs; c'est alors que l'Allemagne a ses lois particulières; c'est l'origine de son droit public, et en même temps l'origine de la haine entre les Français et les Allemands. Chacun des trois frères fut troublé dans son partage par des querelles ecclésiastiques, autant que par les divisions qui arrivent toujours entre des ennemis qui ont fait la paix malgré eux.

C'est au milieu de ces discordes que *Charles le chauve*, premier roi de la seule France, et *Louis le Germanique*, premier roi de la seule Allemagne, assemblèrent un concile à Aix-la-Chapelle contre *Lothaire*, et ce *Lothaire* est le premier empereur franc privé de l'Allemagne et de la France.

† en 843.

Les prélats, d'un commun accord, déclarèr
Lothaire déchu de ſon droit à la couronne, e
ſes ſujets déliés du ſerment de fidélité : *Prometten
vous de mieux gouverner que lui ?* diſent-ils
deux frères *Charles* et *Louis* : *Nous le promettons*
répondirent les deux rois : *Et nous*, dit l'év
qui préſidait : *nous vous permettons par l'a
divine, et nous vous commandons de régner à
place.* Ce commandement ridicule n'
aucune ſuite.

En voyant les évêques donner ainſi les
ronnes, on ſe tromperait ſi on croyait qu'ils
alors tels que des électeurs de l'empire. Ils s'
rendus puiſſans à la vérité, mais aucun n
ſouverain. L'autorité de leur caractère et le rel
des peuples étaient des inſtrumens dont
ſervaient à leur gré. Il y avait dans ces ecc
ques bien plus de faibleſſe que de grand
décider ainſi du droit des rois ſuivant les c
du plus fort.

On ne doit pas être ſurpris que quelques a
après, un archevêque de Sens, avec vingt
évêques, ait oſé, dans des conjonctur
dépoſer *Charles le chauve*, roi de Fran
attentat fut commis pour plaire à *L*
Bavière. Ces monarques, auſſi méchan
frères dénaturés, ne pouvant ſe faire perir
l'autre, ſe feſaient anathématiſer tour à
Mais ce qui ſurprend, c'eſt l'aveu que fait *Ch
le chauve*, dans un écrit qu'il daigna
contre l'archevêque de Sens : *Au mo
archevêque ne devait pas me dépoſer avant*

j'eusse comparu devant les évêques qui m'avaient sacré roi, il fallait qu'auparavant j'eusse subi leur jugement, ayant toujours été prêt à me soumettre à leurs corrections paternelles et à leur châtiment. La race de *Charlemagne*, réduite à parler ainsi, marchait visiblement à sa ruine.

Je reviens à *Lothaire*, qui avait toujours un grand parti en Germanie, et qui était maître paisible en Italie. Il passe les Alpes, fait couronner son fils *Louis*, qui vient juger dans Rome le pape *Sergius II.* Le pontife comparaît, répond juridiquement aux accusations d'un évêque de Metz, se justifie, et prête ensuite serment de fidélité à ce même *Lothaire* déposé par ses évêques. *Lothaire* même fit cette célèbre et inutile ordonnance, que, *pour éviter les séditions trop fréquentes, le pape sera plus élu par le peuple, et que l'on avertira l'empereur de la vacance du St Siége.*

On s'étonne de voir l'empereur tantôt si humble, et tantôt si fier; mais il avait une armée auprès de lui quand le pape lui jura obéissance, et n'en avait point à Aix-la-Chapelle, quand les évêques le détrônèrent.

Leur sentence ne fut qu'un scandale de plus ajouté aux désolations de l'Europe. Les provinces depuis les Alpes au Rhin ne savaient plus à qui elles devaient obéir. Les villes changeaient chaque jour de tyrans, les campagnes étaient ravagées tour à tour par différens partis. On n'entendait parler que de combats; et dans ces combats il y avait toujours des moines, des abbés, des évêques qui périssaient les armes à la main. *Hugues*, un des

fils de *Charlemagne*, forcé jadis à être mo devenu depuis abbé de St Quentin, fut tué de Toulouse avec l'abbé de Ferrière: deux évê y furent faits prisonniers.

Cet incendie s'arrêta un moment pour re mencer avec plus de fureur. Les trois frères, *thaire*, *Charles* et *Louis*, firent de nouveaux tages, qui ne furent que de nouveaux sujet divisions et de guerre.

† L'empereur *Lothaire*, après avoir boule l'Europe sans succès et sans gloire, se sentan bli, vint se faire moine dans l'abbaye de Pr ne vécut dans le froc que six jours, et imbécille après avoir régné en tyran.

A la mort de ce troisième empereur d'Occid il s'éleva de nouveaux royaumes en Europe, c des monceaux de terre après les secousses grand tremblement.

Un autre *Lothaire*, fils de cet empereur, d le nom de *Lotharinge* à une assez grande ét de pays, nommé depuis par contraction *Lor* entre le Rhin, l'Escaut, la Meuse et la mer. Le bant fut appelé *la basse Lorraine*; le re connu sous le nom de *la haute*. Aujourd'hui, cette haute *Lorraine* il ne reste qu'une petit vince de ce nom, engloutie depuis peu royaume de France.

Un second fils de l'empereur *Lothaire*, n *Charles*, eut la Savoie, le Dauphiné, une du Lyonnais, de la Provence et du La Cet Etat composa le royaume d'Arles, du de la capitale, ville autrefois opulente et em

† 855.

par les Romains, mais alors petite, pauvre, ainsi que toutes les villes en-deçà des Alpes.

Un barbare, qu'on nomme *Salomon*, se fit bientôt après roi de la Bretagne, dont une partie était encore païenne; mais tous ces royaumes tombèrent presque aussi promptement qu'ils furent élevés.

Le fantôme d'empire romain subsistait. *Louis*, second fils de *Lothaire*, qui avait eu en partage une partie de l'Italie, fut proclamé empereur par l'évêque de Rome *Sergius II*, en 855. Il ne résidait point à Rome; il ne possédait pas la neuvième partie de l'empire de *Charlemagne*, et n'avait en Italie qu'une autorité contestée par les papes et par les ducs de Bénévent, qui possédaient alors un Etat considérable.

Après sa mort, arrivée en 875, si la loi salique avait été en vigueur dans la maison de *Charlemagne*, c'était à l'aîné de la maison qu'appartenait l'empire. *Louis de Germanie*, aîné de la maison de *Charlemagne*, devait succéder à son neveu mort sans enfans; mais des troupes et de l'argent firent les droits de *Charles le chauve*. Il ferma les passages des Alpes à son frère, et se hâta d'aller à Rome avec quelques troupes. *Reginus*, les annales de Metz et de Fulde, assurent qu'il acheta l'empire du pape *Jean VIII*. Le pape non-seulement se fit payer, mais, profitant de la conjoncture, il donna l'empire en souverain, et *Charles* le reçut en vassal, protestant qu'il le tenait du pape, ainsi qu'il avait protesté auparavant en France, en 859, qu'il devait subir le jugement des évêques, laissant toujours avilir sa dignité pour en jouir.

Sous lui, l'empire romain était donc com
de la France et de l'Italie. On dit qu'il m
empoisonné par son médecin, un juif no
Sédécias; mais personne n'a jamais dit par q
raison ce médecin commit ce crime. Que pot
il gagner en empoisonnant son maître? Aupr
qui eût-il trouvé une plus belle fortune? A
auteur ne parle du supplice de ce médecin. I
donc douter de l'empoisonnement, et fair
flexion seulement que l'Europe chrétienne ét
ignorante, que les rois étaient obligés de cher
pour leurs médecins des juifs et des arabes.

On voulait toujours saisir cette ombre d'e
romain; et *Louis le bègue*, roi de France, fi
Charles le chauve, le disputait aux autres des
dans de *Charlemagne*; c'était toujours au
qu'on le demandait. Un duc de Spolète, un
quis de Toscane, investis de ces Etats par *Cha*
le chauve, se saisirent du pape *Jean VIII*, et
rent une partie de Rome, pour le forcer, dis
ils, à donner l'empire au roi de Bavière, *Carlo*
l'aîné de la race de *Charlemagne*. Non-seu
le pape *Jean VIII* était ainsi persécuté dans l
par des Italiens, mais il venait en 877 de
vingt-cinq mille livres pesant d'argent aux
métans, possesseurs de la Sicile et du Gai
c'était l'argent dont *Charles le chauve* avait ac
l'empire. Il passa bientôt des mains du
celles des Sarrasins; et le pape même s'ob
par un traité authentique à leur en payer
tous les ans.

Cependant ce pontife, tributaire des muſul-
ans, et priſonnier dans Rome, s'échappe, s'em-
arque et paſſe en France. Il vient ſacrer empe-
eur *Louis le bègue* dans la ville de Troye, à l'exem-
le de *Léon III*, d'*Adrien* et d'*Etienne III*, perſé-
utés chez eux, et donnant ailleurs des couronnes.

Sous *Charles le gros*, empereur et roi de France,
a déſolation de l'Europe redoubla. Plus le ſang
le *Charlemagne* s'éloignait de ſa ſource, et plus il
légénérait. *Charles le gros* fut déclaré incapa-
ble de régner †, par une aſſemblée de ſeigneurs
rançais et allemands, qui le dépoſèrent auprès de
yence dans une diète convoquée par lui-même.
e ne ſont point ici des évêques qui, en ſervant la
ion d'un prince, ſemblent diſpoſer d'une cou-
onne; ce furent les principaux ſeigneurs qui cru-
ent avoir le droit de nommer celui qui devait les
ouverner, et combattre à leur tête. On dit que
: cerveau de *Charles le gros* était affaibli; il le
it toujours ſans doute, puiſqu'il ſe mit au point
'être détrôné ſans réſiſtance, de perdre à la fois
Allemagne, la France et l'Italie, et de n'avoir
fin pour ſubſiſtance que la charité de l'archevê-
ue de Mayence, qui daigna le nourrir. Il paraît
ien qu'alors l'ordre de la ſucceſſion était compté
our rien, puiſqu'*Arnoud*, bâtard de *Carloman*,
ls de *Louis le bègue*, fut déclaré empereur, et
u'*Eudes* ou *Odon*, comte de Paris, fut roi de
ance. Il n'y avait alors ni droit de naiſſance, ni
roit d'élection reconnu. L'Europe était un chaos
is lequel le plus fort s'élevait ſur les ruines du

† 887.

plus faible, pour être enſuite précipité par d'
tres. Toute cette hiſtoire n'eſt que celle de qu
ques capitaines barbares qui diſputaient avec
évêques la domination ſur des ſerfs imbécill
Il manquait aux hommes deux choſes néce
pour ſe ſouſtraire à tant d'horreurs, la ra
le courage.

CHAPITRE XXV.

Des Normands vers le neuvième ſiècle.

TOUT étant diviſé, tout était malheureux
faible. Cette confuſion ouvrit un paſſage aux p
ples de la Scandinavie et aux habitans des
de la mer Baltique. Ces ſauvages trop no
n'ayant à cultiver que des terres ingrates,
quant de manufactures, et privés des arts,
chaient qu'à ſe répandre loin de leur patrie.
brigandage et la piraterie leur étaient néce
comme le carnage aux bêtes féroces. En All
gne on les appelait *Normands*, *hommes du* No
ſans diſtinction, comme nous diſons enc
néral les *corſaires de Barbarie*. Dès le
ſiècle ils ſe mêlèrent aux flots des autres ba
qui portèrent la déſolation juſqu'à R
Afrique. On a vu que reſſerrés ſous *Charlem*
ils craignirent l'eſclavage. Dès le temps de
le débonnaire, ils commencèrent leurs courſes
forêts, dont ces pays étaient hériſſés, leur
niſſaient aſſez de bois pour conſtruire
ques à deux voiles et à rames. Environ c

mes tenaient dans ces bâtimens, avec leurs provisions de bière, de biscuit de mer, de fromage et de viande fumée. Ils côtoyaient les terres, descendaient où ils ne trouvaient point de résistance, et retournaient chez eux avec leur butin, qu'il partagaient ensuite selon les lois du brigandage, ainsi qu'il se pratique en Barbarie. Dès l'an 843, ils entrèrent en France par l'embouchure de la rivière de Seine, et mirent la ville de Rouen au pillage. Une autre flotte entra par la Loire, et dévasta tout jusqu'en Touraine. Ils emmenaient les hommes en esclavage, ils partageaient entr'eux les femmes et les filles, prenant jusqu'aux enfans pour les élever dans leur métier de pirates. Les bestiaux, les meubles, tout était emporté. Ils vendaient quelquefois sur une côte ce qu'ils avaient pillé sur une autre. Leurs premiers gains excitèrent la cupidité de leurs compatriotes indigens. Les habitans des côtes germaniques et gauloises se joignirent à eux, ainsi que tant de renégats de Provence et de Sicile ont servi sur les vaisseaux d'Alger.

En 844 ils couvrirent la mer de vaisseaux. On les vit descendre presqu'à la fois en Angleterre, en France et en Espagne. Il faut que le gouvernement des Français et des Anglais fut moins bon que celui des mahométans qui régnaient en Espagne; car il n'y eut nulle mesure prise par les Français ni par les Anglais, pour empêcher ces irruptions; mais en Espagne les Arabes gardèrent leurs côtes, et repoussèrent enfin les pirates.

En 845 les Normands pillèrent Hambourg, et

pénétrèrent avant dans l'Allemagne. Ce n'
plus alors un ramas de corſaires ſans ordre : c'
une flotte de ſix cents bateaux, qui portait
armée formidable. Un roi de Danemarck, n
Éric, était à leur tête. Il gagna deux bat
avant de ſe rembarquer. Ce roi des pirates, a
être retourné chez lui avec les dépouilles alle
des, envoie en France un des chefs des corſa
à qui les hiſtoires donnent le nom de *Régni*
remonte la Seine avec cent vingt voiles. Il
point d'apparence que ces cent vingt voiles
taſſent dix mille hommes. Cependant, ave
nombre probablement inférieur, il pille R
une ſeconde fois, et vient juſqu'à Paris. Dan
pareilles invaſions, quand la faibleſſe du gou
nement n'a pourvu à rien, la terreur du pe
augmente le péril, et le plus grand nombre
devant le plus petit. Les Pariſiens, qui ſe défe
rent dans d'autres temps avec tant de cou
abandonnèrent alors leur ville ; et les Norm
n'y trouvèrent que des maiſons de bois, qu'ils
lèrent. Le malheureux roi, *Charles le chauve*,
tranché à St Denis avec peu de troupes, au lieu
s'oppoſer à ces barbares, acheta de quatorze
marcs d'argent la retraite qu'ils daignèrent
Il eſt croyable que ces marcs étaient ce qu'o
appelé long-temps des marques, *marcas*, qui
laient environ un de nos demi-écus. On eſt in
gné quand on lit dans nos auteurs que pluſie
de ces barbares furent punis de mort ſubite p
avoir pillé l'égliſe de St Germain-des-Prés. Ni
peuples, ni leurs ſaints ne ſe défendirent ;

vaincus ſe donnent toujours la honteuſe ſolation de ſuppoſer des miracles opérés eonleurs vainqueurs.

harles le chauve, en achetant ainſi la paix, fefait que donner à ces pirates de nouveaux ens de faire la guerre, et s'ôter celui de la ſour. Les Normands ſe ſervirent de cet argent r aller aſſiéger Bordeaux, qu'ils pillèrent. Pour ble d'humiliation et d'horreur, un deſcendant *harlemagne*, *Pepin*, roi d'Aquitaine, n'ayant eur réſiſter, s'unit avec eux; et alors la Franers l'an 848, fut entièrement ravagée. Les Nords, fortifiés de tout ce qui ſe joignait à eux, lèrent long-temps l'Allemagne, la Flandre, gleterre. Nous avons vu depuis peu des ars de cent mille hommes pouvoir à peine prendeux villes après des victoires ſignalées: tant de fortifier les places et de préparer les reſces a été perfectionné. Mais alors des barbacombattant d'autres barbares déſunis, ne vaient, après le premier ſuccès, preſque rien arrêtât leurs courſes. Vaincus quelquefois, eparaiſſaient avec de nouvelles forces.

odefroy, prince de Danemarck, à qui *Charles ros* céda enfin une partie de la Hollande en , pénètre de la Hollande en Flandre; ſes Nords paſſent de la Somme à l'Oiſe ſans réſiſtanprennent et brûlent Pontoiſe, et arrivent par et par terre devant Paris.

Les Pariſiens, qui s'attendaient alors à l'irrupdes barbares, n'abandonnèrent point la ville,

comme autrefois. Le comte de Paris, *Odo des*, que ſa valeur éleva depuis ſur le trône ce, mit dans la ville un ordre qui anima l ges, et qui leur tint lieu de tours et de r

Sigefroy, chef des Normands, preſſ avec une fureur opiniâtre, mais non d'art. Les Normands ſe ſervirent du bél battre les murs. Cette invention eſt preſ ancienne que celle des murailles; car les ſont auſſi induſtrieux pour détruire que p fier. Je ne m'écarterai ici qu'un moment ſujet, pour obſerver que le cheval de Troy préciſément que la même machine, laq armait d'une tête de cheval de métal, com mit depuis une tête de bélier, et c'eſt ce q *Fanias* nous apprend dans ſa deſcriptic Grèce. Ils firent brèche, et donnèrent trois Les Pariſiens les ſoutinrent avec un cour branlable. Ils avaient à leur tête non-ſeul comte *Eudes*, mais encore leur évêque qui chaque jour, après avoir donné la bén à ſon peuple, ſe mettait ſur la brèche, le en tête, un carquois ſur le dos, et une ha ceinture; et ayant planté la croix ſur le r combattait à ſa vue. Il paraît que cet avait dans la ville autant d'autorité pour l que le comte *Eudes*, puiſque ce fut à lui q *froy* s'était d'abord adreſſé, pour entrer permiſſion dans Paris. Ce prélat mourut fatigues au milieu du ſiége, laiſſant une m reſpectable et chère; car s'il arma des

e la religion réſervait ſeulement au miniſtère de utel, il les arma pour cet autel même et pour ſes oyens, dans la cauſe la plus juſte, et pour la fenſe la plus néceſſaire, première loi naturelle, i eſt toujours au-deſſus des lois de convention. s confrères ne s'étaient armés que dans des erres civiles et contre des chrétiens. Peut-être ſi pothéoſe eſt due à quelques hommes, eût-il eux valu mettre dans le ciel ce prélat qui com- it et mourut pour ſon pays, que tant d'hom- s obſcurs, dont la vertu, s'ils en ont eu, a été ur le moins inutile au monde.

Les Normands tinrent la ville aſſiégée une année demie : les Pariſiens éprouvèrent toutes les rreurs qu'entraînent dans un long ſiége la fa- ne et la contagion qui en ſont les ſuites, et ne rent point ébranlés. Au bout de ce temps, mpereur *Charles le gros*, roi de France, parut fin à leur ſecours ſur le mont de Mars, qu'on pelle aujourd'hui *Montmartre*; mais il n'oſa s attaquer les Normands : il ne vint que pour heter encore une trêve honteuſe. Ces bar- res quittèrent Paris pour aller aſſiéger Sens et ller la Bourgogne, tandis que *Charles* alla dans ayence aſſembler ce parlement qui lui ôta un ne dont il était ſi indigne.

Les Normands continuèrent leurs dévaſtations; ais, quoiqu'ennemis du nom chrétien, il ne leur nt jamais en penſée de forcer perſonne à renon- r au chriſtianiſme. Ils étaient à peu près tels que Francs, les Goths, les Alains, les Huns, les érules, qui, en cherchant au cinquième ſiècle de

nouvelles terres, loin d'impoſer une religion
Romains, s'accommodèrent aiſément de la
ainſi les Turcs, en pillant l'empire des Calife
ſont ſoumis à la religion mahométane.

Enfin *Rolon* ou *Raoul*, le plus illuſtre d
brigands du Nord, après avoir été chaſſé du D
marck, ayant raſſemblé en Scandinavie tous
qui voulurent s'attacher à ſa fortune, ten
nouvelles aventures, et fonda l'eſpérance
grandeur ſur la faibleſſe de l'Europe. Il ab
l'Angleterre, où ſes compatriotes étaient déjà
blis; mais après deux victoires inutiles, il to
du côté de la France, que d'autres Normand
vaient ruiner, mais qu'ils ne ſavaient pas aſſe

Rolon fut le ſeul de ces barbares qui ceſſa
mériter le nom, en cherchant un établiſſe
fixe. Maître de Rouen ſans peine, au lieu
détruire, il en fit relever les murailles et les to
Rouen devint ſa place d'armes; de-là il v
tantôt en Angleterre, tantôt en France, feſa
guerre avec politique comme avec fureur.
France était expirante ſous le règne de *Charl
ſimple*, roi de nom, et dont la monarchie
encore plus démembrée par les ducs, par
comtes et par les barons ſes ſujets, que pa
Normands. *Charles le gros* n'avait donné qu
l'or aux barbares: *Charles le ſimple* offrit à *R*
ſa fille et des provinces.

† *Rolon* demanda d'abord la Normandie; e
fut trop heureux de la lui céder. Il demanda en
la Bretagne; on diſputa: mais il fallut la c

† 912.

re avec des clauſes que le plus fort explique
ours à ſon avantage. Ainſi la Bretagne, qui
tout à l'heure un royaume, devient un
le la Neuſtrie; et la Neuſtrie, qu'on s'accou-
i bientôt à nommer Normandie du nom de
ſurpateurs, fut un Etat ſéparé, dont les ducs
aient un vain hommage à la couronne de
ce.

archevêque de Rouen ſut perſuader à *Rolon*
faire chrétien. Ce prince embraſſa volontiers
eligion qui affermiſſait ſa puiſſance.

es véritables conquérans ſont ceux qui ſavent
des lois. Leur puiſſance eſt ſtable; les autres
des torrens qui paſſent. *Rolon*, paiſible, fut
ul légiſlateur de ſon temps dans le continent
ien. On ſait avec quelle inflexibilité il rendit
ſtice. Il abolit le vol chez les Danois, qui n'a-
it juſque-là vécu que de rapine. Long-temps
s lui, ſon nom prononcé était un ordre aux
ers de juſtice d'accourir pour réprimer la
nce; et de-là eſt venu cet uſage de la clameur
aro, ſi connue en Normandie. Le ſang des
is et des Francs mêlés enſemble produiſit
te dans ce pays ces héros qu'on verra con-
ir l'Angleterre, Naples et Sicile.

CHAPITRE XXVI.

L'Angleterre vers le neuvième ſiècle. Alfred le grand.

s Anglais, ce peuple devenu puiſſant, célèbre
e commerce et par la guerre, gouverné par

l'amour de ſes propres lois et de la vr
qui conſiſte à n'obéir qu'aux lois, n'
alors de ce qu'ils ſont aujourd'hui.

Ils n'étaient échappés du joug des R
pour tomber ſous celui de ces Saxons,
conquis l'Angleterre vers le ſixième ſi
conquis au huitième par *Charlemagn*
propre pays natal. Ces uſurpateurs
l'Angleterre en ſept petits cantons ma
qu'on appela royaumes. Ces ſept pr
taient enfin réunies ſous le roi *Egber*
Saxonne, lorſque les Normands vinr
l'Angleterre, auſſi bien que la France.
qu'en 852 ils remontèrent la Tamiſ
cents voiles. Les Anglais ne ſe défend
mieux que les Francs. Ils payèrent
leurs vainqueurs. Un roi nommé *Ethe*
le malheureux exemple de *Charles le*
donna de l'argent; la même faute e
punition. Les pirates ſe ſervirent de
pour mieux ſubjuguer le pays. Ils co
moitié de l'Angleterre. Il fallait que l
nés courageux, et défendus par leur
euſſent dans leur gouvernement des
eſſentiels, puiſqu'ils furent toujours a
des peuples qui ne devaient pas abord
ment chez eux. Ce qu'on raconte de
dévaſtations qui déſolèrent cette île, f
core ce qu'on vient de voir en France.
temps où la terre entière n'eſt qu'un
carnage, et ces temps ſont trop fréqu

Le lecteur reſpire enfin un peu, lorſque dans ces horreurs il voit s'élever quelque grand homme qui tire ſa patrie de la ſervitude, et qui la gouverne en bon roi.

Je ne ſais s'il y a jamais eu ſur la terre un homme plus digne des reſpects de la poſtérité qu'*Alfred le grand*, qui rendit ces ſervices à ſa patrie, ſuppoſé que tout ce qu'on raconte de lui ſoit véritable.

† Il ſuccédait à ſon frère *Ethelrede I* qui ne lui laiſſa qu'un droit conteſté ſur l'Angleterre, partagée plus que jamais en ſouverainetés, dont pluſieurs étaient poſſédées par les Danois. De nouveaux pirates venaient encore preſque chaque année diſputer aux premiers uſurpateurs le peu de dépouilles qui pouvaient reſter.

Alfred, n'ayant pour lui qu'une province de l'Oueſt, fut vaincu d'abord en bataille rangée par ces barbares, et abandonné de tout le monde. Il ne ſe retira point à Rome dans le collége anglais, comme *Butred* ſon oncle, devenu roi d'une petite province, et chaſſé par les Danois; mais ſeul et ſans ſecours, il voulut périr ou venger ſa patrie. Il ſe cacha ſix mois chez un berger dans une chaumière environnée de marais. Le ſeul comte de *Dévon*, qui défendait encore un faible château, avait ſon ſecret. Enfin, ce comte ayant raſſemblé des troupes, et gagné quelque avantage, *Alfred*, ſortant couvert des haillons d'un berger, oſa ſe rendre dans le camp des Danois, en jouant de la harpe. Voyant ainſi par ſes yeux la ſituation du camp et ſes défauts, inſtruit d'une fête que les barbares devaient célébrer, il court au comte de *Dévon*

† 872.

qui avait des milices prêtes ; il revien
Danois avec une petite troupe, mais déterr
il les surprend, et remporte une victoir
plète. La discorde divisait alors les Danois.
fut négocier comme combattre ; et, ce
étrange, les Anglais et les Danois le recon
unanimement pour roi. Il n'y avait plus
duire que Londres ; il la prit, la fortifia,
bellit, équipa des flottes, contint les Danoi
gleterre, s'opposa aux descentes des autr
s'appliqua ensuite pendant douze années
possession paisible à policer sa patrie. Ses lois
douces, mais sévèrement exécutées. C'est
fonda les jurés, qui partagea l'Angleterre en
ou comtés, et qui le premier encouragea ses
à commercer. Il prêta des vaisseaux et de l'
à des hommes entreprenans et sages, qui
jusqu'à Alexandrie ; et de là, passant l'ist
Suez, trafiquèrent dans la mer de Perse.
titua des milices, il établit divers conseil
par-tout la règle, et la paix qui en est la

Qui croirait même que cet *Alfred*, d
temps d'une ignorance générale, osa envo
vaisseau pour tenter de trouver un passage aux
par le nord de l'Europe et de l'Asie ? On a l
tion de ce voyage écrite en anglo-saxon et t
en latin à Coppenhague, à la prière du c
Plelo, ambassadeur de *Louis XV*. *Alfred*
premier auteur de ces tentatives hardies q
Anglais, Hollandais et les Russes ont faite
nos derniers temps. On voit par-là combi
prince était au-dessus de son siècle.

Il n'eſt point de véritablement grand homme qui n'ait un bon eſprit. *Alfred* jeta les fondemens de l'académie d'Oxford. Il fit venir des livres de Rome. L'Angleterre toute barbare n'en avait preſque point. Il ſe plaignait qu'il n'y eût pas alors un prêtre anglais qui ſût le latin. Pour lui, il le ſavait. Il était même aſſez bon géomètre pour ce temps-là. Il poſſédait l'hiſtoire. On dit même qu'il feſait des vers en anglo-ſaxon. Les momens qu'il ne donnait pas aux ſoins de l'Etat, il les donnait à l'étude. Une ſage économie le mit en état d'être libéral. On voit qu'il rebâtit pluſieurs égliſes, mais aucun monaſtère. Il penſait ſans doute que dans un Etat déſolé qu'il fallait repeupler, il eût mal ſervi ſa patrie en favoriſant trop ces familles immenſes ſans père et ſans enfans, qui ſe perpétuent aux dépens de la nation : auſſi ne fut-il pas mis au nombre des ſaints ; mais l'hiſtoire, qui d'ailleurs ne lui reproche ni défaut ni faibleſſe, le met au premier rang des héros utiles au genre humain, lui, ſans ces hommes extraordinaires, eût toujours été ſemblable aux bêtes farouches.

CHAPITRE XXVII.

De l'Eſpagne et des muſulmans maures, aux huitième et neuvième ſiècles.

Vous avez vu des États bien malheureux et bien mal gouvernés ; mais l'Eſpagne, dont il faut tracer le tableau, fut plongée long-temps dans un état plus déplorable. Les barbares dont l'Europe fut

inondée au commencement du cinquième siè
ravagèrent l'Espagne comme les autres pays. P
quoi l'Espagne, qui s'était si bien défendue co
les Romains, céda-t-elle tout d'un coup
barbares? C'est qu'elle était composée de patr
lorsque les Romains l'attaquèrent; mais so
joug des Romains, elle ne fut plus composée
d'esclaves, maltraités par des maîtres amollis
fut donc tout d'un coup la proie des Suèves,
Alains, des Vandales. Aux Vandales succédè
les Visigoths, qui commencèrent à s'établir
l'Aquitaine et dans la Catalogne; tandis qu
Ostrogoths détruisaient le siége de l'empire ro
en Italie. Ces Ostrogoths et ces Visigoths éta
comme on sait, chrétiens; non pas de la
munion romaine, non pas de la communio
empereurs d'Orient, qui régnaient alors,
de celle qui avait été long-temps reçue de l'E
grecque, et qui croyait au CHRIST sans le c
égal à DIEU. Les Espagnols, au contraire, ét
attachés au rite romain; ainsi les vainq
étaient d'une religion, et les vaincus d'une a
ce qui appesantissait encore l'esclavage. Les
cèses étaient partagés en évêques ariens e
évêques athanasiens, comme en Italie; pa
qui augmentait encore les malheurs publics.
rois visigoths voulurent faire en Espagne ce
fit, comme nous l'avons vu, le roi lom
Rotharic en Italie, et ce qu'avait fait C
tantin à son avénement à l'empire: c'éta
réunir par la liberté de conscience les pe
divisés par les dogmes.

Le roi visigoth *Leuvigilde* prétendit réunir ceux qui croyaient à la consubstantialité, et ceux qui n'y croyaient pas. Son fils *Herminigilde* se révolta contre lui; il y avait encore alors un roitelet Suève, qui possédait la Galice, et quelques places aux environs. Le fils rebelle se ligua avec ce Suève, et fit long-temps la guerre à son père; enfin, n'ayant jamais voulu se soumettre, il fut vaincu, pris dans Cordoue, et tué par un officier du roi. L'Eglise romaine en a fait un saint, ne considérant en lui que la religion romaine, qui fut le prétexte de sa révolte.

Cette mémorable aventure arriva en 584, et je ne la rapporte que comme un des exemples de l'état funeste où l'Espagne était réduite.

Ce royaume des Visigoths n'était point héréditaire; les évêques qui eurent d'abord en Espagne la même autorité qu'ils acquirent en France, du temps des Carlovingiens, faisaient et défaisaient les rois, avec les principaux seigneurs. Ce fut une nouvelle source de troubles continuels; par exemple, ils élurent le bâtard *Liuva*, au mépris de ses frères légitimes; et ce *Liuva* ayant été assassiné par un capitaine goth nommé *Vitteric*, élurent ce *Vitteric* sans difficulté.

Un de leurs meilleurs rois, nommé *Vamba*, dont nous avons déjà parlé, étant tombé malade, revêtu d'un sac de pénitent, et se soumit à la pénitence publique qui devait, dit-on, le guérir; guérit en effet, mais en qualité de pénitent; il déclara qu'il n'était pas capable des fonctions de la royauté, et il fut mis sept jours dans

un monaſtère. Cet exemple fut cité en
à la dépoſition de *Louis le faible*. (27)

Ce n'était pas ainſi que ſe laiſſaient t
premiers conquérans goths, qui ſubjugu
Eſpagnes. Ils fondèrent un empire qui
de la Provence et du Languedoc à Ce
Tanger en Afrique; mais cet empire ſi
verné périt bientôt. Il y eut tant de r
en Eſpagne, qu'enfin le roi *Vitiza* déſa
partie des ſujets, et fit abattre les mur
pluſieurs villes. Par cette conduite, il
l'obéiſſance, mais il ſe privait lui-même d
et de retraites. Pour mettre le clergé
parti, il rendit dans une aſſemblée de l
un édit, par lequel il était permis aux
et aux prêtres de ſe marier.

Rodrigue, dont il avait aſſaſſiné le p
faſſina à ſon tour, et fut encore plus méc
lui. Il ne faut pas chercher ailleurs la
la ſupériorité des muſulmans en Eſpagn
ſais s'il eſt bien vrai que *Rodrigue* eût v
rinde, nommée la *Cava* ou la *Méchan*
malheureuſement célèbre du comte *Juli*

(27) Il eſt le premier roi qui ait cru ajouter à ſe
ſe faſant ſacrer, et il fut le premier que les prêtres
du trône. Obligé, en qualité de pénitent et de m
quitter la royauté, il choiſit un ſucceſſeur qui aſſ
concile à Tolède. Ce concile formé, comme tous
pagne et des Gaules du même temps, d'un gran
d'évêques et de quelques ſeigneurs laïques, déc
jets de *Wamba* décagés envers lui du ſerment de f
anathématiſa quiconque ne reconnaîtrait point l
ti, qui ſe garda bien de ſe faire ſacrer. L'aventure
dégoûta les rois d'Eſpagne de cette cérémonie.

ce fut pour venger son honneur que ce comte appela les Maures. Peut-être l'aventure de la *Cava* est copiée en partie sur celle de *Lucrèce*; et ni l'une ni l'autre ne paraît appuyée sur des monumens bien authentiques. Il paraît que pour appeler les Africains, on n'avait pas besoin du prétexte d'un viol, qui est d'ordinaire aussi difficile à prouver qu'à faire. Déjà, sous le roi *Vamba*, le comte *Hervig*, depuis roi, avait fait venir une armée de Maures. *Opas*, archevêque de Séville, qui fut le principal instrument de la grande révolution, avait des intérêts plus chers à soutenir que la pudeur d'une fille. Cet évêque, fils de l'usurpateur *Vitiza* détrôné et assassiné par l'usurpateur *Rodrigue*, fut celui dont l'ambition fit venir les Maures pour la seconde fois. Le comte *Julien*, gendre de *Vitiza*, trouvait dans cette seule alliance assez de raisons pour se soulever contre le tyran. Un autre évêque, nommé *Torizo*, entre dans la conspiration d'*Opas* et du comte. Y a-t-il apparence que deux évêques se fussent ligués ainsi avec les ennemis du nom chrétien, s'il ne s'était agi que d'une fille?

Les Mahométans étaient maîtres, comme ils le sont encore, de toute cette partie de l'Afrique qui avait appartenu aux Romains. Ils venaient d'y jeter les premiers fondemens de la ville de Maroc, près du mont Atlas. Le calife *Valid Almanzor*, maître de cette belle partie de la terre, résidait à Damas en Syrie. Son vice-roi *Muzza*, qui gouvernait l'Afrique, fit par un de ses lieutenans la conquête de toute l'Espagne. Il y envoya d'abord son général *Tarif*, qui gagna, en

714, cette célèbre bataille dans les plai
Xerès, où *Rodrigue* perdit la vie. On p
que les Sarrazins ne tinrent pas leurs pr
à *Julien*, dont ils se défiaient sans doute
chevêque *Opas* fut plus satisfait d'eux. I
ferment de fidélité aux Mahométans, et c
sous eux beaucoup plus d'autorité sur les
chrétiennes, que les vainqueurs toléraier

Pour le roi *Rodrigue*, il fut si peu regret
sa veuve *Egilone* épousa publiquement le
Abdalis, fils du conquérant *Muzza*, d
armes avaient fait périr son mari, et réd
servitude son pays et sa religion.

Les vainqueurs n'abusèrent point du su
leurs armes; ils laissèrent aux vaincus leurs
leurs lois, leur culte, satisfaits d'un tribu
l'honneur de commander. Non-seulement la
du roi *Rodrigue* épousa le jeune *Abdalis*,
son exemple, le sang des Maures et des Esp
se mêla souvent. Les Espagnols, si scrupu
ment attachés depuis à leur religion, la
rent en assez grand nombre pour qu'on leu
nât alors le nom de Mosarabes, qui sign
dit-on, moitié Arabes, au lieu de celui d
goths que portait auparavant leur royaum
nom de Mosarabes n'était point outrageant
que les Arabes étaient les plus clémens d
les conquérans de la terre, et qu'ils appor
en Espagne de nouvelles sciences et de
veaux arts.

L'Espagne avait été soumise en quatorz
à l'empire des califes, à la réserve des cave

s rochers de l'Aſturie. Le goth, *Pélage Teumer*, parent du dernier roi *Rodrigue*, caché ns ces retraites, y conſerva ſa liberté. Je ne ſais mment on a pu donner le nom de roi à ce prince, i en était peut-être digne, mais dont toute la auté ſe borna à n'être point captif. Les hiſto- ns eſpagnols, et ceux qui les ont ſuivis, lui it remporter de grandes victoires, imaginent s miracles en ſa faveur, lui établiſſent une cour, donnent ſon fils *Favila* et ſon gendre *Alfonſe* ur ſucceſſeurs tranquilles dans ce prétendu yaume. Mais comment dans ce temps-là même mahométans, qui ſous *Abdérame*, vers l'an 4, ſubjuguèrent la moitié de la France, au- ent-ils laiſſé ſubſiſter derrière les Pyrenées ce yaume des Aſturies ? C'était beaucoup pour les rétiens de pouvoir ſe réfugier dans ces monta- es et d'y vivre de leurs courſes, en payant tri- t aux mahométans. Ce ne fut que vers l'an 759, e les chrétiens commencèrent à tenir tête à irs vainqueurs, affaiblis par les victoires de *arles Martel*, et par leurs diviſions ; mais eux- êmes, plus diviſés entr'eux que les mahométans, tombèrent bientôt ſous le joug. *Mauregat* †, ui il a plu aux hiſtoriens de donner le titre de i, eut la permiſſion de gouverner les Aſturies quelques terres voiſines, en rendant hommage en payant tribut. Il ſe ſoumit ſur-tout à fournir nt belles filles tous les ans pour le ſérail d'*Ab- rame*. Ce fut long-temps la coutume des Arabes exiger de pareils tributs, et aujourd'hui les

† 783.

les caravanes, dans les préſens qu'ils font aux Arabes du déſert, offrent toujours des filles nubiles.

Cette coutume eſt immémoriale. Un des anciens livres juifs, nommé en grec *Exode*, rapporte qu'un *Eléazar* prit trente-deux mille pucelles dans le déſert affreux du Madian. De ces trente-deux mille vierges on n'en ſacrifia que trente-deux au dieu d'*Eléazar* : le reſte fut abandonné aux prêtres et aux ſoldats pour peupler.

On donne pour ſucceſſeur à ce *Mi*[illegible] diacre nommé *Vérémond*, chef de ces montagnards réfugiés, feſant le même hommage, payant le même nombre de filles qu'il était obligé de fournir ſouvent. Eſt-ce là un royaume, ſont-ce là des rois ?

Après la mort d'*Abdérame*, les émirs des provinces d'Eſpagne voulurent être indépendans, comme vu dans l'article de *Charlemagne*, qui fut nommé *Ibna*, eut l'imprudence d'appeler ce monarque à ſon ſecours. S'il y avait eu alors un véritable royaume chrétien en Eſpagne, *Charles* n'eût-il pas protégé ce royaume par ſes armes, plutôt que de ſe joindre à des mahométans ? Il prit un émir ſous ſa protection, et ſe fit rendre quelques terres qui ſont entre l'Ebre et les Pyrénées, que les muſulmans gardèrent. On vit alors le maure *Abutar* rendre hommage à *Louis le Débonnaire*, qui gouvernait l'Aquitaine du vivant de ſon père avec le titre de roi.

Quelque temps après, les diviſions augmentèrent chez les Maures d'Eſpagne. Le conſeil de *Louis le débonnaire* en profita ; ſes troupes

ent deux ans Barcelone, et *Louis* y entra en riomphe en 796. Voilà le commencement de la lécadence des maures. Ces vainqueurs n'étaient lus ſoutenus par les Africains et par les califes lont ils avaient ſecoué le joug. Les ſucceſſeurs l'*Abdérame*, ayant établi le ſiége de leur royaune à Cordoue, étaient mal obéis des gouverneurs les autres provinces.

Alfonſe, de la race de *Pélage*, commença, lans ces conjonctures heureuſes, à rendre conſilérables les chrétiens eſpagnols retirés dans les Aſturies. Il refuſa le tribut ordinaire à des maîres contre leſquels il pouvait combattre; et après uelques victoires, il ſe vit maître paiſible des Aſturies et de Léon au commencement du neurième ſiècle.

C'eſt par lui qu'il faut commencer de retrouver n Eſpagne des rois chrétiens. Cet *Alfonſe* était rtificieux et cruel. On l'appelle *le chaſte*, parce u'il fut le premier qui refuſa les cent filles aux aures. On ne ſonge pas qu'il ne ſoutint point a guerre pour avoir refuſé le tribut; mais que oulant ſe ſouſtraire à la domination des Maures, t ne plus être tributaire, il fallait bien qu'il refuât les cent filles ainſi que le reſte.

Les ſuccès d'*Alfonſe*, malgré beaucoup de traerſes, enhardirent les chrétiens de Navarre à ſe onner un roi. Les Arragonais levèrent l'étendard ous un comte: ainſi, ſur la fin de *Louis le débonaire*, ni les Maures ni les Français n'eurent plus ien dans ces contrées ſtériles; mais le reſte de 'Eſpagne obéiſſait aux rois muſulmans. Ce fut ors que les Normands ravagèrent les côtes

d'Eſpagne : mais étant repouſſés, ils retournè piller la France et l'Angleterre.

On ne doit point être ſurpris que les Eſpag des Aſturies, de Léon, d'Arragon, aient alors des barbares. La guerre qui avait ſucce la ſervitude, ne les avait pas polis. Ils éta dans une ſi profonde ignorance, qu'un *Alfonſe* de Léon et des Aſturies ſurnommé *le grand*, obligé de livrer l'éducation de ſon fils à des cepteurs mahométans.

Je ne ceſſe d'être étonné, quand je vois titres les hiſtoriens prodiguent aux rois. *Alfonſe* qu'ils appellent *le grand*, fit creve yeux à ſes quatre frères. Sa vie n'eſt qu'un de cruautés et de perfidies. Ce roi finit par révolter contre lui ſes ſujets, et fut oblig céder ſon petit royaume à ſon fils *Dom Ga* l'an 910.

Ce titre de *Dom* était un abrége de *domi* titre qui parut trop ambitieux à l'empereur *guſte*, parce qu'il ſignifiait *Maître*, et que de on donna aux bénédictins, aux ſeigneurs e gnols, et enfin aux rois de ce pays. Les ſeign de terres commencèrent alors à prendre le de *rich-homes*, *ricos hombres* : riche ſigni poſſeſſeur de terres ; car dans ces temps-là avait point parmi les chrétiens d'Eſpagne d'au richeſſes. La grandeſſe n'était point encore nue. Le titre de grand ne fut en uſage que ſiècles après, ſous *Alfonſe le ſage*, dixième nom, roi de Caſtille dans le temps que l'Eſp commençait à devenir floriſſante.

CHAPI

CHAPITRE XXVIII.

Puiſſance des muſulmans en Aſie et en Europe aux huitième et neuvième ſiècles. L'Italie attaquée par eux. Conduite magnanime du pape Léon IV.

Les mahométans, qui perdaient cette partie de l'Eſpagne qui confine à la France, s'étendaient par-tout ailleurs. Si j'enviſage leur religion, je la vois embraſſée dans l'Inde et ſur les côtes orientales de l'Afrique, où ils trafiquaient. Si je regarde leurs conquêtes : d'abord le calife *Aaron-al-Raſchild*, ou *le juſte*, impoſe un tribut de ſoixante et dix mille écus d'or par an à l'impératrice *Irène*. L'empereur *Nicéphore* ayant enſuite refuſé de payer le tribut, *Aaron* prend l'île de Chypre, et vient ravager la Grèce. *Almamon* ſon petit-fils, prince d'ailleurs ſi recommandable par ſon amour pour les ſciences et par ſon ſavoir, s'empare par ſes lieutenans de l'île de Crète, en 826. Les muſulmans bâtirent Candie, qu'ils ont repriſe de nos jours.

En 828, les mêmes Africains qui avaient ſubjugué l'Eſpagne, et fait des incurſions en Sicile, reviennent encore déſoler cette île fertile, encouragés par un ſicilien nommé *Euphemius*, qui ayant pris exemple de ſon empereur *Michel*, épouſé une religieuſe, pourſuivi par les lois que l'empereur avait rendues favorables, fit à-peu près en Sicile ce que le comte *Julien* avait fait en Eſpagne.

Ni les empereurs grecs, ni ceux d'Occident ne

purent alors chaſſer de Sicile les muſulmans l'Orient et l'Occident étaient mal gouvernés conquérans allaient ſe rendre maitres de l'I s'ils avaient été unis ; mais leurs fautes ſau Rome, comme celles des Carthaginois la rent autrefois. Ils partent de Sicile en 84(une flotte nombreuſe. Ils entrent par l'e chure du Tibre, et ne trouvant qu'un pay que déſert, ils vont aſſiéger Rome. Ils prir dehors, et ayant pillé la riche égliſe de S hors des murs, ils levèrent le ſiége pou combattre une armée de Français qui venait rir Rome ſous un général de l'empereur *Lot* L'armée françaiſe fut battue, mais la ville chie fut manquée ; et cette expédition, qui être une conquête, ne devint, par la mé gence, qu'une incurſion de barbares. Ils re bientôt après avec une armée formida ſemblait devoir détruire l'Italie, et faire une gade mahométane de la capitale du chriſtian Le pape *Léon IV*, prenant dans ce dange autorité que les généraux de l'empereur *Lot* ſemblaient abandonner, ſe montra digne en d dant Rome d'y commander en ſouverain. Il employé les richeſſes de l'égliſe à réparer le railles, à élever des tours, à tendre des c ſur le Tibre. Il arma les milices à ſes dépe gagea les habitans de Naples et de Gaïète à défendre les côtes et le port d'Oſtie. quer à la ſage précaution de prendre d ges, ſachant bien que ceux qui ſont aſſez pu pour nous ſecourir, le ſont aſſez pour no

Il visita lui-même tous les postes, et reçut les Sarrazins à leur descente, non pas en équipage de guerrier, ainsi qu'en avait usé *Goslin* évêque de Paris dans une occasion encore plus pressante, mais comme un pontife qui exhortait un peuple chrétien, et comme un roi qui veillait à la sureté de ses sujets. Il était né romain †. Le courage des premiers âges de la république revivait en lui dans un temps de lâcheté et de corruption, tel qu'un des beaux monumens de l'ancienne Rome, qu'on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle.

Son courage et ses soins furent secondés. On reçut les Sarrazins courageusement à leur descente; et la tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux, une partie de ces conquérans échappés au naufrage fut mise à la chaîne. Le pape rendit sa victoire utile, en faisant travailler aux fortifications de Rome et à ses embellissemens les mêmes mains qui devaient les détruire. Les mahométans restèrent cependant maîtres du Garillan, entre Capoue et Gaiète, mais plutôt comme une colonie de corsaires indépendans, que comme des conquérans ciplinés.

Je vois donc au neuvième siècle les musulmans redoutables à la fois à Rome et à Constantinople, îtres de la Perse, de la Syrie, de l'Arabie, de toutes les côtes d'Afrique jusqu'au mont Atlas, des is quarts de l'Espagne. Mais ces conquérans ne ment pas une nation, comme les Romains qui, ndus presqu'autant qu'eux, n'avaient fait qu'un eul peuple.

† 849.

Sous le fameux calife *Almamon*, vers l'an 81
un peu après la mort de *Charlemagne*, l'Egy
était indépendante, et le Grand-Caire fut la r
dence d'un autre calife. Le prince de la Maurita
Tangitane, ſous le titre de *Miramolin*, était ma
abſolu de l'empire de Maroc. La Nubie et la Lib
obéiſſaient à un autre calife. Les *Abdérames*,
avaient fondé le royaume de Cordoue, ne pur
empêcher d'autres mahométans de fonder celu
Tolède. Toutes ces nouvelles dynaſties révéra
dans le calife le ſucceſſeur de leur prophète. Ai
que les chrétiens allaient en foule en pélérinage
Rome, les mahométans de toutes les parties
monde allaient à la Mecque, gouvernée par
shérif que nommait le calife; et c'était pri
palement par ce pélérinage que le calife, ma
de la Mecque, était vénérable à tous les prin
de ſa croyance. Mais ces princes, diſtingu
la religion de leurs intérêts, dépouillaient
calife en lui rendant hommage.

CHAPITRE XXIX.

*De l'empire de Conſtantinople aux huitième
neuvième ſiècles.*

TANDIS que l'empire de *Charlemagne*
démembrait, que les inondations des Sarrazi
et des Normands déſolaient l'Occident, l'empi
de Conſtantinople ſubſiſtait comme un grand arbr
vigoureux encore, mais déjà vieux, dépouill
quelques racines, et aſſailli de tous côtés par
tempête. Cet empire n'avait plus rien en Afriq

yrie et une partie de l'Asie mineure lui étaient vées. Il défendait contre les musulmans ſes tières vers l'orient de la mer noire; et tantôt cu, tantôt vainqueur, il aurait pu au moins ſe fier contr'eux par cet uſage continuel de la re. Mais du côté du Danube, et vers le bord dental de la mer noire, d'autres ennemis le geaient. Une nation de Scythes, nommée les tes ou Avares, les Bulgares, autres Scythes, : la Bulgarie tient ſon nom, déſolaient tous beaux climats de la Romanie, où *Adrien* et *jan* avaient conſtruit de ſi belles villes, et grands chemins deſquels il ne ſubſiſte plus quelques chauſſées.

es Abares ſur-tout, répandus dans la Hongrie ans l'Autriche, ſe jetaient tantôt ſur l'empire ient, tantôt ſur celui de *Charlemagne*. Ainſi frontières de la Perſe à celles de France, erre était en proie à des incurſions preſque inuelles.

les frontières de l'empire grec étaient toujours rrées et toujours déſolées, la capitale était le tre des révolutions et des crimes. Un mélange artifice des Grecs et de la férocité des Thraces nait le caractère qui régnait à la cour. En effet, ſpectacle nous preſente Conſtantinople? *rice* et ſes cinq enfans maſſacrés: *Phocas* liné pour prix de ſes meurtres et de ſes inceſtes: *ſtantin* empoiſonné par l'impératrice *Martine*, i on arrache la langue, tandis qu'on coupe le à *Héracléonas* ſon fils: *Conſtant* qui fait ger ſon frère: *Conſtant* aſſommé dans un par ſes domeſtiques: *Conſtantin Pogonat*

714, cette célèbre bataille dans les plain
Xerès, où *Rodrigue* perdit la vie. On pré
que les Sarrazins ne tinrent pas leurs prom
à *Julien*, dont ils se défiaient sans doute.
chevêque *Opas* fut plus satisfait d'eux. Il
ferment de fidélité aux Mahométans, et con
sous eux beaucoup plus d'autorité sur les é
chrétiennes, que les vainqueurs toléraient.

Pour le roi *Rodrigue*, il fut si peu regretté
sa veuve *Egilone* épousa publiquement le j
Abdalis, fils du conquérant *Muza*, don
armes avaient fait périr son mari, et rédu
servitude son pays et sa religion.

Les vainqueurs n'abusèrent point du succ
leurs armes; ils laissèrent aux vaincus leurs b
leurs lois, leur culte, satisfaits d'un tribut
l'honneur de commander. Non-seulement la v
du roi *Rodrigue* épousa le jeune *Abdalis*, i
son exemple, le sang des Maures et des Espa
se mêla souvent. Les Espagnols, si scrupu
ment attachés depuis à leur religion, la qu
rent en assez grand nombre pour qu'on leur
nât alors le nom de Mosarabes, qui signif
dit-on, moitié Arabes, au lieu de celui de
goths que portait auparavant leur royaume.
nom de Mosarabes n'était point outrageant,
que les Arabes étaient les plus clémens de
les conquérans de la terre, et qu'ils apporté
en Espagne de nouvelles sciences et de
veaux arts.

L'Espagne avait été soumise en quatorze
à l'empire des califes, à la réserve des cave

des rochers de l'Aſturie. Le goth, *Pélage Teudomer*, parent du dernier roi *Rodrigue*, caché dans ces retraites, y conſerva ſa liberté. Je ne ſais comment on a pu donner le nom de roi à ce prince, qui en était peut-être digne, mais dont toute la royauté ſe borna à n'être point captif. Les hiſtoriens eſpagnols, et ceux qui les ont ſuivis, lui font remporter de grandes victoires, imaginent des miracles en ſa faveur, lui établiſſent une cour, lui donnent ſon fils *Favila* et ſon gendre *Alfonſe* pour ſucceſſeurs tranquilles dans ce prétendu royaume. Mais comment dans ce temps-là même les mahométans, qui ſous *Abdérame*, vers l'an 734, ſubjuguèrent la moitié de la France, auraient-ils laiſſé ſubſiſter derrière les Pyrenées ce royaume des Aſturies ? C'était beaucoup pour les chrétiens de pouvoir ſe réfugier dans ces montagnes et d'y vivre de leurs courſes, en payant tribut aux mahométans. Ce ne fut que vers l'an 759, que les chrétiens commencèrent à tenir tête à leurs vainqueurs, affaiblis par les victoires de *Charles Martel*, et par leurs diviſions ; mais eux-mêmes, plus diviſés entr'eux que les mahométans, retombèrent bientôt ſous le joug. *Mauregat* †, à qui il a plu aux hiſtoriens de donner le titre de roi, eut la permiſſion de gouverner les Aſturies et quelques terres voiſines, en rendant hommage et en payant tribut. Il ſe ſoumit ſur-tout à fournir cent belles filles tous les ans pour le ſérail d'*Abdérame*. Ce fut long-temps la coutume des Arabes d'exiger de pareils tributs, et aujourd'hui les

† 783.

purent alors chaſſer de Sicile les muſulmar
l'Orient et l'Occident étaient mal gouvern
conquérans allaient ſe rendre maîtres de
s'ils avaient été unis ; mais leurs fautes ſa
Rome, comme celles des Carthaginois l
rent autrefois. Ils partent de Sicile en 8
une flotte nombreuſe. Ils entrent par l'
chure du Tibre, et ne trouvant qu'un pa
que déſert, ils vont aſſiéger Rome. Ils pr
dehors, et ayant pillé la riche égliſe de S
hors des murs, ils levèrent le ſiége po
combattre une armée de Français qui venai
rir Rome ſous un général de l'empereur *L*
L'armée françaiſe fut battue, mais la vill
chie fut manquée ; et cette expédition, qu
être une conquête, ne devint, par la mé
gence, qu'une incurſion de barbares. Ils re
bientôt après avec une armée formidab
ſemblait devoir détruire l'Italie, et faire un
gade mahométane de la capitale du chriſti
Le pape *Léon IV*, prenant dans ce dan
autorité que les généraux de l'empereur *L*
ſemblaient abandonner, ſe montra digne er
dant Rome d'y commander en ſouverain.
employé les richeſſes de l'égliſe à réparer
railles, à élever des tours, à tendre des
ſur le Tibre. Il arma les milices à ſes dépe
gagea les habitans de Naples et de Gaïète
défendre les côtes et le port d'Oſtie, ſar
quer à la ſage précaution de prendre d'eux
ges, ſachant bien que ceux qui ſont aſſez
pour nous ſecourir, le ſont aſſez pour no

Il visita lui-même tous les postes, et reçut les Sarrazins à leur descente, non pas en équipage de guerrier, ainsi qu'en avait usé *Goslin* évêque de Paris dans une occasion encore plus pressante, mais comme un pontife qui exhortait un peuple chrétien, et comme un roi qui veillait à la sureté de ses sujets. Il était né romain †. Le courage des premiers âges de la république revivait en lui dans un temps de lâcheté et de corruption, tel qu'un des beaux monumens de l'ancienne Rome, qu'on trouve quelquefois dans les ruines de la nouvelle.

Son courage et ses soins furent secondés. On reçut les Sarrazins courageusement à leur descente; et la tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux, une partie de ces conquérans échappés au naufrage fut mise à la chaîne. Le pape rendit sa victoire utile, en faisant travailler aux fortifications de Rome et à ses embellissemens les mêmes mains qui devaient les détruire. Les mahométans restèrent cependant maîtres du Garillan, entre Capoue et Gaiète, mais plutôt comme une colonie de corsaires indépendans, que comme des conquérans disciplinés.

Je vois donc au neuvième siècle les musulmans redoutables à la fois à Rome et à Constantinople, maîtres de la Perse, de la Syrie, de l'Arabie, de toutes les côtes d'Afrique jusqu'au mont Atlas, des trois quarts de l'Espagne. Mais ces conquérans ne forment pas une nation, comme les Romains qui, étendus presqu'autant qu'eux, n'avaient fait qu'un seul peuple.

† 849.

Sous le fameux calife *Almamon*, vers l'
un peu après la mort de *Charlemagne*,
était indépendante, et le Grand-Caire fu
dence d'un autre calife. Le prince de la M
Tangitane, ſous le titre de *Miramolin*, éta
abſolu de l'empire de Maroc. La Nubie et
obéiſſaient à un autre calife. Les *Abdéra*
avaient fondé le royaume de Cordoue, n
empêcher d'autres mahométans de fonder
Tolède. Toutes ces nouvelles dynaſties ré
dans le calife le ſucceſſeur de leur prophè
que les chrétiens allaient en foule en pélé
Rome, les mahométans de toutes les pa
monde allaient à la Mecque, gouverné
shérif que nommait le calife; et c'étai
palement par ce pélérinage que le calife
de la Mecque, était vénérable à tous le
de ſa croyance. Mais ces princes, di
la religion de leurs intérêts, dépouill
calife en lui rendant hommage.

CHAPITRE XXI

De l'empire de Conſtantinople aux huit neuvième ſiècles.

TANDIS que l'empire de *Charlem*
démembrait, que les inondations des S
et des Normands déſolaient l'Occident, l
de Conſtantinople ſubſiſtait comme un gran
vigoureux encore, mais déjà vieux, dépo
quelques racines, et aſſailli de tous côté
tempête. Cet empire n'avait plus rien en A

a Syrie et une partie de l'Aſie mineure lui étaient enlevées. Il defendait contre les muſulmans ſes frontières vers l'orient de la mer noire; et tantôt vaincu, tantôt vainqueur, il aurait pu au moins ſe fortifier contr'eux par cet uſage continuel de la guerre. Mais du côté du Danube, et vers le bord occidental de la mer noire, d'autres ennemis le ravageaient. Une nation de Scythes, nommée les Abares ou Avares, les Bulgares, autres Scythes, dont la Bulgarie tient ſon nom, déſolaient tous ces beaux climats de la Romanie, où *Adrien* et *Trajan* avaient conſtruit de ſi belles villes, et ces grands chemins deſquels il ne-ſubſiſte plus que quelques chauſſées.

Les Abares ſur-tout, répandus dans la Hongrie et dans l'Autriche, ſe jetaient tantôt ſur l'empire d'Orient, tantôt ſur celui de *Charlemagne*. Ainſi les frontières de la Perſe à celles de France, a terre était en proie à des incurſions preſque continuelles.

Si les frontières de l'empire grec étaient toujours reſſerrées et toujours déſolées, la capitale était le théâtre des révolutions et des crimes. Un mélange de l'artifice des Grecs et de la férocité des Thraces formait le caractère qui régnait à la cour. En effet, quel ſpectacle nous preſente Conſtantinople? *Maurice* et ſes cinq enfans maſſacrés: *Phocas* aſſaſſiné pour prix de ſes meurtres et de ſes inceſtes: *Conſtantin* empoiſonné par l'impératrice *Martine*, qui on arrache la langue, tandis qu'on coupe le nez à *Héracléonas* ſon fils: *Conſtant* qui fait gorger ſon frère: *Conſtant* aſſommé dans un bain par ſes domeſtiques: *Conſtantin Pogonat*

qui fait crever les yeux à ſes deux frères
tinien II ſon fils prêt à faire à Conſtantin
que *Théodoſe* fit à Theſſalonique, ſurpris,
et enchaîné par *Léonce*, au moment qu'i
faire égorger les principaux citoyens : *Léon*
tôt traité lui-même comme il avait traité *Ju*
II; ce *Juſtinien* rétabli, feſant couler ſ
yeux dans la place publique le ſang de ſe
mis, et périſſant enfin ſous la main d'un bo
Philippe Bardanès détrôné et condamné à
les yeux : *Léon l'Iſaurien* et *Conſtantin*
nyme morts à la vérité dans leur lit, mai
un règne ſanguinaire, auſſi malheureux
prince que pour les ſujets : l'impératrice *Ir*
première femme qui monta ſur le trône des
et la première qui fit périr ſon fils pour r
Nicéphore ſon ſucceſſeur, déteſté de ſes
pris par les Bulgares, décollé, ſervant de
aux bêtes, tandis que ſon crâne ſert de
à ſon vainqueur : enfin *Michel Curopalate*
temporain de *Charlemagne*, confiné da
cloître, et mourant ainſi moins cruelle
mais plus honteuſement que ſes prédéce
C'eſt ainſi que l'empire eſt gouverné p
trois cents ans. Quelle hiſtoire de br
curs, punis en place publique pour les c
eſt plus horrible et plus dégoûtante ?

Cependant il faut pourſuivre : il faut v
neuvième ſiècle *Léon l'Arménien*, brave gu
mais ennemi des images, aſſaſſiné à la meſ
le temps qu'il chantait une antienne : ſes a
s'applaudiſſant d'avoir tué un hérétique, vo

de prison un officier, nommé *Michel le bègue*, condamné à la mort par le sénat, et qui, au lieu d'être exécuté, reçoit la pourpre impériale. Ce fut lui qui, étant amoureux d'une religieuse, fit prier par le sénat de l'épouser, sans qu'aucun évêque osât être d'un sentiment contraire. Ce fait est d'autant plus digne d'attention, que presqu'en même temps on voit *Euphemius* en Sicile, poursuivi criminellement pour un semblable mariage; et quelque temps après, on condamne à Constantinople le mariage très-légitime de l'empereur *Léon le philosophe*. Où est donc le pays où l'on trouve alors des lois et des mœurs? ce n'est pas dans notre occident.

Cette ancienne querelle des images troublait toujours l'empire. La cour était tantôt favorable, tantôt contraire à leur culte, selon qu'elle voyait pencher l'esprit du plus grand nombre. *Michel le bègue* commença par les consacrer, et finit par les abattre.

Son successeur *Théophile*, qui régna environ douze ans, depuis 829 jusqu'à 842, se déclara contre ce culte; on a écrit qu'il ne croyait point la résurrection, qu'il niait l'existence des démons, et qu'il n'admettait pas JESUS-CHRIST pour DIEU. Il se peut faire qu'un empereur pensât ainsi; mais faut-il croire, je ne dis pas sur les princes seulement, mais sur les particuliers, la voix des ennemis qui, sans prouver aucun fait, décrient la religion et les mœurs des hommes qui n'ont pas pensé comme eux?

Ce *Théophile*, fils de *Michel le bègue*, fut presque

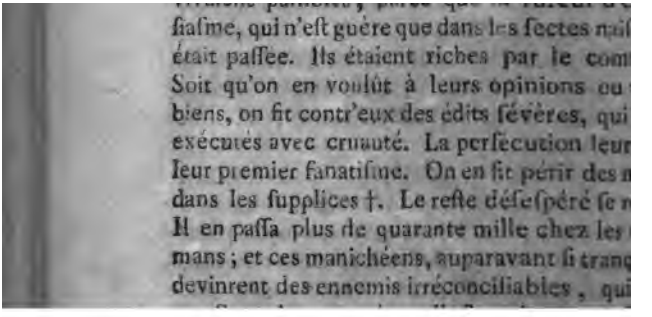

petite vérole. C'eſt de ces pays qu'elle vient toujours par des vaiſſeaux marchands. Elle inonderait l'Europe, ſans les ſages précautions qu'on prend dans nos ports ; et probablement l'inattention du gouvernement laiſſa entrer la contagion dans la ville impériale.

Cette même inattention expoſa l'empire à un autre fléau. Les Ruſſes s'embarquèrent vers le port qu'on nomme aujourd'hui Azoph, ſur la mer noire, et vinrent ravager tous les rivages du Pont-Euxin. Les Arabes d'un autre côté pouſſèrent encore leurs conquêtes par-delà l'Arménie, et dans l'Aſie mineure. Enfin *Michel le jeune*, après un règne cruel et infortuné, fut aſſaſſiné par *Baſile* †, qu'il avait tiré de la plus baſſe condition pour l'aſſocier à l'empire.

L'adminiſtration de *Baſile* ne fut guère plus heureuſe. C'eſt ſous ſon règne qu'eſt l'époque du grand ſchiſme qui diviſa l'Egliſe grecque de la latine. C'eſt cet aſſaſſin qu'on regarda comme juſte, quand il fit dépoſer le patriarche *Photius*.

Les malheurs de l'empire ne furent pas beaucoup réparés ſous *Léon*, qu'on appela le *philoſophe ;* non qu'il fût un *Antonin*, un *Marc-Aurèle*, un *Julien*, un *Aaron-al-Raſchild*, un *Alfred;* mais parce qu'il était ſavant. Il paſſe pour avoir le premier ouvert un chemin aux Turcs, qui ſi long-temps après ont pris Conſtantinople.

Les Turcs qui combattirent depuis les Sarrazins, et qui, mêlés à eux, furent leur ſoutien et les deſtructeurs de l'empire grec, avaient-ils déjà envoyé

† 867.

des colonies dans ces contrées voiſines du Dan
On n'a guère d'hiſtoires véritables de ces én
tions des barbares.

Il n'y a que trop d'apparence que les homm
ainſi vécu long-temps. A peine un pays était u
cultivé, qu'il était envahi par une nation aſſ
chaſſée à ſon tour par une autre. Les G
n'étaient-ils pas deſcendus en Italie? n'avaie
pas couru juſque dans l'Aſie mineure?
peuples de la grande Tartarie n'ont-ils pas ch
de nouvelles terres? Les Suiſſes n'avaient-il
mis le feu à leurs bourgades, pour aller ſe
planter en Languedoc, quand *Céſar* les contr
de retourner labourer leurs terres? et qu'é
Pharamond et *Clovis*, ſinon des barbares
plantés qui ne trouvèrent point de *Céſar*?

Malgré tant de déſaſtres, Conſtantinopl
encore long-temps la ville chrétienne la plu
lente, la plus peuplée, la plus recommandab
les arts. Sa ſituation ſeule, par laquelle elle d
ſur deux mers, la rendait néceſſairement con
çante. La peſte de 842, toute deſtructive q
avait été, ne fut qu'un fléau paſſager. Les
de commerce, et où la cour réſide, ſe repeu
toujours par l'affluence des voiſins. Les arts m
niques et les beaux-arts même ne périſſent
dans une vaſte capitale qui eſt le ſéjour des ri

Toutes ces révolutions ſubites du palais
crimes de tant d'empereurs égorgés les u
les autres, ſont des orages qui ne tombent
ſur des hommes cachés qui cultivent en pai
profeſſions qu'on n'envie point.

Les richeſſes n'étaient point épuiſées : on dit qu'en 857, *Théodora* mère de *Michel*, en ſe démettant malgré elle de la régence, et traitée à peu près par ſon fils comme *Marie de Médicis* le fut de nos jours par *Louis XIII*, fit voir à l'empereur qu'il y avait dans le tréſor cent neuf mille livres peſant d'or, et trois cents mille livres d'argent.

Un gouvernement ſage pouvait donc encore maintenir l'empire dans ſa puiſſance. Il était reſſerré, mais non tout-à-fait démembré ; changeant d'empereurs, mais toujours uni ſous celui qui ſe revêtait de la pourpre ; enfin plus riche, plus plein de reſſources, plus puiſſant que celui d'Allemagne. Cependant il n'eſt plus, et l'empire d'Allemagne ſubſiſte encore.

Les horribles révolutions qu'on vient de voir effraient et dégoûtent ; cependant il faut convenir que depuis *Conſtantin* ſurnommé *le grand*, l'empire de Conſtantinople n'avait guère été autrement gouverné ; et ſi vous en exceptez *Julien* et deux ou trois autres, quel empereur ne ſouilla pas ce trône d'abominations et de crimes ?

CHAPITRE XXX.

De l'Italie, des papes, du divorce de Lothaire roi de Lorraine, et des autres affaires de l'Eglise aux huitième et neuvième siècles.

POUR ne pas perdre le fil qui lie tant d'événemens, souvenons-nous avec quelle prudence les papes se conduisirent sous *Pepin* et sous *Charlemagne*, comme ils assoupirent habilement les querelles de religion, et comme chacun d'eux établit lentement les fondemens de la grandeur pontificale.

Leur pouvoir était déjà très-grand, puisque *Grégoire IV* rebâtit le port d'Ostie, et que *Léon* fortifia Rome à ses dépens. Mais tous les papes pouvaient être de grands hommes, et toutes les conjonctures ne pouvaient leur être favorables. Chaque vacance de siege causait les mêmes troubles que l'élection d'un roi en produit en Pologne. Le pape élu avait à ménager à la fois le sénat, la main, le peuple et l'empereur. La noblesse romaine avait grande part au gouvernement : elle élisait alors deux consuls tous les ans. Elle créait un préfet, qui était une espèce de tribun du peuple. Il y avait un tribunal de douze sénateurs. C'étaient ces sénateurs qui nommaient les principaux officiers du duché de Rome. Ce gouvernement municipal avait tantôt plus, tantôt moins d'autorité. Les papes avaient à Rome plutôt un grand crédit qu'une puissance législative.

S'ils n'étaient pas souverains de Rome, ils

perdaient aucune occaſion d'agir en ſouverains de l'Egliſe d'Occident. Les évêques ſe conſtituaient juges des rois, et les papes juges des évêques. Tant de conflits d'autorité, ce mélange de religion, de ſuperſtition, de faibleſſe, de méchanceté dans toutes les cours, l'inſuffiſance des lois, tout cela ne peut être mieux connu que par l'aventure du mariage et du divorce de *Lothaire* roi de Lorraine, neveu de *Charles le chauve*.

Charlemagne avait répudié une de ſes femmes, et en avait épouſé une autre, non-ſeulement avec l'approbation du pape *Etienne*, mais ſur ſes preſſantes ſollicitations. Les rois francs, *Gontran*, *Caribert*, *Sigibert*, *Chilperic*, *Dagobert*, avaient eu pluſieurs femmes à la fois ſans qu'on eût murmuré ; et ſi c'était un ſcandale, il était ſans trouble. Le temps change tout. *Lothaire* marié avec *Teutberge*, fille d'un duc de la Bourgogne Transjurane, prétend la répudier pour un inceſte avec ſon frère, dont elle eſt accuſée, et épouſer ſa maîtreſſe *Valrade*. Toute la ſuite de cette aventure eſt d'une ſingularité nouvelle. D'abord la reine *Teutberge* ſe juſtifie par l'épreuve de l'eau bouillante. Son avocat plonge la main dans un vaſe, au fond duquel il ramaſſe impunément un anneau béni. Le roi ſe plaint qu'on a employé la fourberie dans cette épreuve. Il eſt bien ſûr que ſi elle fut faite, l'avocat de la reine était inſtruit d'un ſecret de préparer la peau à ſoutenir l'action de l'eau bouillante. Aucune académie des ſciences n'a de nos jours tenté de connaître ſur ces preuves ce que ſavaient alors les charlatans.

† Le succès de cette épreuve passait pour un miracle, pour le jugement de DIEU même; et cependant *Teutberge*, que le ciel justifie, avoue à plusieurs évêques, en présence de son confesseur, qu'elle est coupable. Il n'y a guère d'apparence qu'un roi qui voulait se séparer de sa femme sur une imputation d'adultère, eût imaginé de l'accuser d'un inceste avec son frère, si le fait n'avait pas été public. On ne va pas supposer un crime si recherché, si rare, si difficile à prouver: il faut d'ailleurs que, dans ces temps-là, ce qu'on appelle aujourd'hui honneur ne fût point du tout connu. Le roi et la reine se couvrent tous deux de honte, l'un par son accusation, l'autre par son aveu. Deux conciles nationaux sont assemblés, qui permettent le divorce.

Le pape *Nicolas I* casse les deux conciles. Il dépose *Gontier* archevêque de Cologne, qui avait été le plus ardent dans l'affaire du divorce. *Gontier* écrit aussitôt à toutes les églises: " Quoique » le seigneur *Nicolas*, qu'on nomme pape, et qui » se compte pape et empereur, nous ait excom- » muniés, nous avons résisté à sa folie. " Ensuite dans son écrit, s'adressant au pape même: " Nous » ne recevons point, dit-il, votre maudite sen- » tence; nous la méprisons; nous vous rejetons » vous-même de notre communion, nous com- » tentant de celle des évêques nos frères que » vous méprisez, etc. "

Un frère de l'archevêque de Cologne porta lui-même cette protestation à Rome, et la mit l'épée à la main sur le tombeau où les Rom

† 862.

prétendent que reposent les cendres de *St Pierre*. Mais bientôt après, l'état politique des affaires ayant changé, ce même archevêque changea aussi. Il vint au mont Cassin se jeter aux genoux du pape *Adrien II*, successeur de *Nicolas*. " Je déclare, » dit-il, devant DIEU et devant ses saints, à vous, » monseigneur *Adrien*, souverain pontife, aux » évêques qui vous sont soumis, et à toute l'as- » semblée, que je supporte humblement la sen- » tence de déposition donnée canoniquement » contre moi par le pape *Nicolas*, etc. " On sent combien un exemple de cette espèce affermissait la supériorité de l'Eglise romaine, et les conjonctures rendaient ces exemples fréquens.

Ce même *Nicolas I* excommunie la seconde femme de *Lothaire*, et ordonne à ce prince de reprendre la première. Toute l'Europe prend part à ces événemens. L'empereur *Louis II* frère de *Charles le chauve*, et oncle de *Lothaire*, se déclare d'abord violemment pour son neveu contre le pape. Cet empereur, qui résidait alors en Italie, menace *Nicolas I*; il y a du sang répandu, et l'Italie est en alarme. On négocie, on cabale de tous côtés. *Teutberge* va plaider à Rome, *Valrade* sa rivale entreprend le voyage, et n'ose l'achever. *Lothaire* excommunié s'y transporte, et va demander pardon à *Adrien* successeur de *Nicolas*, dans la crainte où il est que son oncle *le chauve*, armé contre lui au nom de l'Eglise, ne s'empare de son royaume de Lorraine. *Adrien II*, en lui donnant la communion dans Rome, lui fait jurer qu'il n'a point usé des droits du mariage avec *Valrade*, depuis l'ordre que le pape *Nicolas* lui avait

donné de s'en abſtenir. *Lotbaire* fait ſerment, communie et meurt quelque temps après. Tous les hiſtoriens ne manquent pas de dire qu'il eſt mort en punition de ſon parjure, et que les domeſtiques qui ont juré avec lui ſont mort dans l'année.

Le droit qu'exercèrent en cette occaſion *Nicolas I* et *Adrien II*, était fondé ſur les fauſſes décrétales, déjà regardées comme un code univerſel. Le contrat civil qui unit deux époux, étant devenu ſacrement, était ſoumis au jugement de l'Egliſe.

Cette aventure eſt le premier ſcandale touchant le mariage des têtes couronnées en Occident. On a vu depuis les rois de France *Robert*, *Philippe I*, *Philippe-Auguſte* excommuniés par les papes pour des cauſes à peu près ſemblables, ou même pour des mariages contractés entre parens très-éloignés. Les évêques nationaux prétendirent long-temps devoir être les juges de ces cauſes. Les pontifes de Rome les évoquèrent toujours à eux.

On n'examine point ici ſi cette nouvelle juriſprudence eſt utile ou dangereuſe; on n'écrit ni comme juriſconſulte, ni comme controverſiſte: mais toutes les provinces chrétiennes ont été troublées par ces ſcandales. Les anciens Romains, et les peuples orientaux furent plus heureux en ce point. Les droits des pères de famille, le ſecret de leur lit n'y furent jamais en proie à la curioſité publique. On ne connait point chez eux de pareils procès au ſujet d'un mariage ou d'un divorce.

Ce deſcendant de *Charlemagne* fut le premier qui alla plaider à trois cents lieues de chez lui

levant un juge étranger, pour ſavoir quelle femme l devait aimer. Les peuples furent ſur le point l'être les victimes de ce différend. *Louis le débon-aire* avait été le premier exemple du pouvoir des vêques ſur les empereurs. *Lothaire de Lorraine* ut l'époque du pouvoir des papes ſur les évêques. l réſulte de toute l'hiſtoire de ces temps-là, que a ſociété avait peu de règles certaines chez les ations occidentales, que les Etats avaient peu e lois, et que l'Egliſe voulait leur en donner.

CHAPITRE XXXI.

De *Photius*, et du ſchiſme entre l'Orient et l'Occident.

LA plus grande affaire que l'Egliſe eût alors, et ui en eſt encore une très-importante aujourd'hui, nt l'origine de la ſéparation totale des Grecs et es Latins †. La chaire patriarchale de Conſtantinople étant, ainſi que le trône, l'objet de l'ambition, était ſujette aux mêmes révolutions. L'empereur *Michel III*, mécontent du patriarche *Ignace*, l'obligea à ſigner lui-même ſa dépoſition, et it à ſa place *Photius*, eunuque du palais, homme une grande qualité, d'un vaſte génie, et d'une ience univerſelle. Il était grand écuyer et miſtre d'Etat. Les évêques, pour l'ordonner patriarche, le firent paſſer en ſix jours par tous les grés. Le premier jour on le fit moine, parce que

† 858.

les moines étaient regardés dans l'Eglise gr
comme fesant partie de la hiérarchie: le l
jour il fut lecteur, le troisième sous-diacre,
diacre, prêtre et enfin patriarche, le jour de
en 858.

Le pape *Nicolas* prit le parti d'*Ignace*, e
communia *Photius*. Il lui reprochait su
d'avoir passé de l'état de laïque à celui d'é
avec tant de rapidité; mais *Photius* répo
avec raison que *St Ambroise*, gouverneur d
lan, et à peine chrétien, avait joint la di
d'évêque à celle de gouverneur plus rapide
encore. *Photius* excommunia donc le pape
tour, et le déclara déposé. Il prit le titre d
triarche œcuménique, et accusa hautement
réfie les évêques d'Occident de la communi
pape. Le plus grand reproche qu'il leur fe
roulait sur la procession du père et du fils.
hommes, dit-il dans une de ses lettres, *sort*
ténèbres de l'Occident, ont tout corrompu
leur ignorance. Le comble de leur impiét
d'ajouter de nouvelles paroles au sacré sym
autorisé par tous les conciles, en disant qu
St Esprit ne procède pas du père seulement, ma
core du fils; ce qui est renoncer aux chrétiani

On voit par ce passage et par beaucoup d'au
quelle supériorité les Grecs affectaient en tou
les Latins. Ils prétendaient que l'Eglise rom
devait tout à la grecque, jusqu'aux noms des
ges, des cérémonies, des mystères, des dign
Baptême, eucharistie, liturgie, diocèse, paro
évêque, prêtre, diacre, moine, église, tou
grec. Ils regardaient les Latins comme des d

ples ignorans, révoltés contre leurs maîtres, dont ls ne savaient pas même la langue. Ils nous ac- :usaient d'ignorer le chatéchisme, enfin de n'être as chrétiens.

Les autres sujets d'anathème étaient, que les Latins se servaient alors communément de pain non-levé pour l'eucharistie, mangeaient des œufs et du fromage en carême, et que leurs prêtres ne se fesaient point raser la barbe. Etranges raisons pour brouiller l'Occident avec l'Orient!

Mais quiconque est juste avouera que *Photius* était non-seulement le plus savant homme de l'Eglise, mais un grand évêque †. Il se conduisit comme *St Ambroise*, quand *Basile* assassin de l'empereur *Michel* se présenta dans l'église de Sophie; *Vous êtes indigne d'approcher des saints mystères*, lui dit-il à haute voix, *vous qui avez les mains encore souillées du sang de votre bienfaiteur. Photius* ne trouva pas un *Théodose* dans *Basile*. Ce tyran fit une chose juste par vengeance. Il rétablit *Ignace* dans le siége patriarchal, et chassa *Photius*. Rome profita de cette conjoncture pour faire assembler à Constantinople le huitième concile œcuménique ††, composé de trois cents évêques. Les légats du pape présidèrent, mais ils ne savaient pas le grec, et parmi les autres évêques, très-peu savaient le latin. *Photius* y fut universellement condamné comme intrus, et soumis à la pénitence publique. On signa pour les cinq patriarches avant de signer pour le pape, ce qui est fort extraordinaire; car puisque les légats eurent la première place, ils devaient signer les premiers.

† 867. †† 869.

Mais en tout cela, les questions qui partageaient l'Orient et l'Occident ne furent point agitées: on ne voulait que déposer *Photius*.

Quelque temps après, le vrai patriarche *Ignace* étant mort, *Photius* eut l'adresse de se faire rétablir par l'empereur *Basile*. Le pape *Jean VIII* le reçut à sa communion, le reconnut, lui écrivit; et malgré ce huitième concile œcuménique qui avait anathématisé ce patriarche, le pape envoya ses légats à un autre concile à Constantinople †, dans lequel *Photius* fut reconnu innocent par quatre cents évêques, dont trois cents l'avaient paravant condamné. Les légats de ce même siège de Rome, qui l'avaient anathématisé, servirent eux-mêmes à casser le huitième concile nique.

Combien tout change chez les hommes! bien ce qui était faux, devient vrai se temps! Les légats de *Jean VIII* s'écrient en concile : *Si quelqu'un ne reconnaît pas Pho que son partage soit avec Judas.* Le concile s'é *Longues années au patriarche* **Photius**, *et triarche de Rome Jean.*

Enfin, à la suite des actes du concile, une lettre du pape à ce savant patriarche, quelle il lui dit : *Nous pensons comme vous tenons pour transgresseurs de la parole de* DIEU *nous rangeons avec Judas ceux qui ont ajo Symbole, que le St Esprit procède du Père Fils; mais nous croyons qu'il faut user de dou avec eux, et les exhorter à renoncer à ce phème.*

† 879.

Il eſt donc clair que l'Egliſe romaine et la grecque penſaient alors différemment de ce qu'on pense aujourd'hui. L'Egliſe romaine adopta depuis la proceſſion du Père et du Fils ; et il arriva même qu'en 1274, l'empereur des Grecs *Michel Paléologue*, implorant contre les Turcs une nouvelle croiſade, envoya au ſecond concile de Lyon son patriarche et ſon chancelier, qui chantèrent avec le concile en latin *qui ex patre filioque procedit.* Mais l'Egliſe grecque retourna encore à son opinion, et ſembla la quitter encore dans la réunion paſſagère qui ſe fit avec *Eugène IV.* Que les hommes apprennent de-là à ſe tolérer les uns les autres. Voilà des variations et des diſputes ſur un point fondamental, qui n'ont ni excité de troubles, ni rempli les priſons, ni allumé les bûchers.

On a blâmé les déférences du pape *Jean VIII* pour le patriarche *Photius* ; on n'a pas aſſez ſongé que ce pontife avait alors beſoin de l'empereur *Baſile.* Un roi de Bulgarie, nommé *Bogoris*, gagné par l'habileté de ſa femme qui était chrétienne, s'était converti, à l'exemple de *Clovis* et du roi *Egbert.* Il s'agiſſait de ſavoir de quel patriarchat cette nouvelle province chrétienne dépendrait. Conſtantinople et Rome ſe la diſputaient. La déciſion dépendait de l'empereur *Baſile.* Voilà en partie le ſujet des complaiſances qu'eut l'évêque de Rome pour celui de Conſtantinople.

Il ne faut pas oublier que dans ce concile, ainſi que dans le précédent, il y eut des *cardinaux.* On nommait ainſi des prêtres et des diacres qui ſervaient de conſeils aux métropolitains. Il y

en avait à Rome comme dans d'autres ég
étaient déjà distingués ; mais ils signaie
les évêques et les abbés.

Le pape donna par ses lettres et par se
le titre de *votre sainteté* au patriarche I
Les autres patriarches sont aussi appelé
dans ce concile. C'est un nom grec, com
tous les prêtres, et qui peu à peu est de
titre distinctif du métropolitain de Rome.

Il parait que *Jean VIII* se conduisait av
dence ; car ses successeurs s'étant brouill
l'empire grec, et ayant adopté le huitièr
cile œcuménique de 869, et rejeté l'au
absolvait *Photius*, la paix établie par *Jea*
fut alors rompue. *Photius* éclata contre
romaine, la traita d'hérétique au sujet
article du *filioque procedit*, des œufs en c
de l'eucharistie faite avec du pain sans lev
de plusieurs autres usages. Mais le gran
de la division était la primatie. *Photius* et
cesseurs voulaient être les premiers évêc
christianisme, et ne pouvaient souffrir qu
que de Rome, d'une ville qu'ils regardaie
comme barbare, séparée de l'empire par s
lion, et en proie à qui voudrait s'en em
jouit de la préséance sur l'évêque de la v
périale. Le patriarche de Constantinopl
alors dans son district toutes les églises de l
et de la Pouille ; et le Siége romain, en
sous une domination étrangère, avait per
fois dans ces provinces son patrimoine
droits de métropolitain. L'Eglise grecque
fait l'Eglise romaine. Les sciences florisi

Conſtantinople, mais à Rome tout tombait juſqu'à la langue latine; et quoiqu'on y fût plus inſtruit que dans tout le reſte de l'Occident, ce peu de ſcience ſe reſſentait de ces temps malheureux. Les Grecs ſe vengeaient bien de la ſupériorité que les Romains avaient eue ſur eux depuis le temps de *Lucrèce* et de *Cicéron* juſqu'à *Corneille Tacite*. Ils ne parlaient des Romains qu'avec ironie. L'évêque *Luitprand*, envoyé depuis en ambaſſade à Conſtantinople par les *Othons*, rapporte que les Grecs n'appelaient St *Grégoire le grand*, que *Grégoire dialogue*, ce qu'en effet ſes dialogues ſont d'un homme ip ſimple. Le temps a tout changé. Les papes nt devenus de grands ſouverains, Rome le centre de la politeſſe et des arts, l'Egliſe latine ſavante; et le patriarche de Conſtantinople n'eſt plus qu'un eſclave, évêque d'un peuple eſclave.

Photius, qui eut dans ſa vie plus de revers que de gloire, fut dépoſé par des intrigues de cour, mourut malheureux; mais ſes ſucceſſeurs, attachés à ſes prétentions, les ſoutinrent avec vigueur. † Le pape *Jean VIII* mourut encore plus malheureuſement. Les annales de Fulde diſent qu'il fut aſſaſſiné à coups de marteau. Les temps ſuivans nous feront voir le Siége pontifical ſouvent ſanglanté, et Rome toujours un grand objet ſur les nations, mais toujours à plaindre.

Le dogme ne troubla point encore l'Egliſe d'Occident: à peine a-t-on conſervé la mémoire d'une petite diſpute excitée en 846 par un Bené-

† 882.

dictin, nommé *Jean Godeſcalc*, ſur la prédeſtination et ſur la grâce : l'événement fit voir combien il eſt dangereux de traiter ces matières, et ſur-tout de diſputer contre un adverſaire puiſſant. Ce moine, prenant à la lettre pluſieurs expreſſions de *S. Auguſtin*, enſeignait la prédeſtination abſolue et éternelle du petit nombre des élus, et du grand nombre des réprouvés. L'archevêque de Reims, *Hincmar*, homme violent dans les affaires eccléſiaſtiques comme dans les civiles, lui dit *qu'il était prédeſtiné à être condamné et à être fouetté*. En effet il le fit anathématiſer dans un petit concile en 850. On l'expoſa tout nu en préſence de l'empereur *Charles le chauve*, et il fut fouetté, depuis les épaules juſqu'aux jambes par des moines.

Cette diſpute impertinente, dans laquelle les deux partis ont également tort, ne s'eſt que trop renouvelée. Vous verrez chez les Hollandais au ſynode de Dordrecht, compoſé des partiſans de l'opinion de *Godeſcalc*, faire pis que fouetter les ſectateurs d'*Hincmar*. Vous verrez au contraire en France les jéſuites du parti d'*Hincmar* pourſuivre autant qu'ils le pourront les janſéniſtes attachés aux dogmes de *Godeſcalc* ; et ces querelles, qui ſont la honte des nations policées, ne finiront que quand il y aura plus de philoſophes que de docteurs.

Je ne ferais aucune mention d'une folie épidémique, qui ſaiſit le peuple de Dijon en 844, à l'occaſion d'un *S. Bénigne*, qui donnait, diſait-on, des convulſions à ceux qui priaient ſur ſon tombeau

tombeau : je ne parlerais pas, dis-je, de cette ſuperſtition populaire, ſi elle ne s'était renouvelée de nos jours avec fureur dans des circonſtances toutes pareilles. Les mêmes folies ſemblent être deſtinées à reparaître de temps en temps ſur la ſcène du monde ; mais auſſi le bon ſens eſt le même dans tous les temps ; et on n'a rien dit de ſi ſage ſur les miracles modernes opérés au tombeau de je ne ſais quel diacre de Paris, que ce que dit en 844 un évêque de Lyon ſur ceux de Dijon. " Voilà un étrange ſaint, qui eſtropie ceux „ qui ont recours à lui : il me ſemble que les „ miracles devraient être faits pour guérir les „ maladies, et non pour en donner."

Ces minuties ne troublaient point la paix en Occident, et les querelles théologiques y étaient alors comptées pour rien, parce qu'on ne penſait qu'à s'agrandir. Elles avaient plus de poids en Orient, parce que les prélats n'y ayant jamais eu de puiſſance temporelle, cherchaient à ſe faire valoir par les guerres de plume. Il y a encore une autre cauſe de la paix théologique en Occident, c'eſt l'ignorance qui au moins produiſit ce bien parmi les maux infinis dont elle était cauſe.

CHAPITRE XXXII.

Etat de l'empire d'Occident à la fin du neuvième siècle.

L'EMPIRE d'Occident ne subsista plus que nom. *Arnould*, *Arnolfe* ou *Arnold*, bâtard *Carloman*, se rendit maître de l'Allemagne †; mais l'Italie était partagée entre deux seigneurs, tous deux du sang de *Charlemagne* par les femmes : l'un était un duc de Spolète, nommé *Gui*; l'autre *Bérenger*, duc de Frioul, tous deux vestis de ces duchés par *Charles le chauve*, deux prétendans à l'empire aussibien qu'au roume de France. *Arnould*, en qualité d'[illegible] regardait aussi la France comme lui appde droit, tandis que la France, dé[illegible] l'empire, était partagée entre *Charles le* qui la perdait, et le roi *Eudes*, grand-o *Hugues-Capet*, qui l'usurpait.

Un *Bozon*, roi d'Arles, disputait encore l'pire. Le pape *Formose*, évêque peu accrédit la malheureuse Rome, ne pouvait que l'onction sacrée au plus fort. Il couronna ce de Spolète. L'année d'après il couronna *Bér* †† vainqueur ; et il fut forcé de sacrer enfin *Arnould* qui vint assiéger Rome et la prit d'assa Le serment équivoque que reçut *Arnould* des Romains prouve que déjà les papes prétendaient à souveraineté de Rome. Tel était ce serment: "Je » jure par les saints mystères, que sauf mon hon

† 888. †† 894.

» neur, ma loi et ma fidélité à monseigneur *Formose* » pape, je serai fidelle à l'empereur *Arnould.*"

Les papes étaient alors en quelque sorte semblables aux califes de Bagdat qui, révérés dans tous les Etats musulmans comme les chefs de la religion, n'avaient plus guère d'autre droit que celui de donner les investitures des royaumes à ceux qui les demandaient les armes à la main; mais il y avait entre les califes et les papes cette différence, que les califes étaient tombés du premier trône de la terre, et que les papes s'élevaient insensiblement.

Il n'y avait réellement plus d'empire, ni de droit ni de fait. Les Romains, qui s'étaient donnés à *Charlemagne* par acclamation, ne voulaient plus reconnaître des bâtards, des étrangers, à peine maîtres d'une partie de la Germanie.

Le peuple romain dans son abaissement, dans son mélange avec tant d'étrangers, conservait encore, comme aujourd'hui, cette fierté secrète que donne la grandeur passée. Il trouvait insupportable que des Bructères, des Cattes, des Marcomans, se fient les successeurs des *Césars*, et que les rives Mein et la forêt Hercinie fussent le centre de empire de *Titus* et de *Trajan.*

On frémissait à Rome d'indignation, et on riait même temps de pitié, lorsqu'on apprenait après la mort d'*Arnould*, son fils *Hiludovic*, e nous appelons *Louis*, avait été désigné emreur des Romains à l'âge de trois ou quatre s, dans un village barbare, nommé Forcheim, par quelques leuds et évêques germains. Cet

enfant ne fut jamais compté parmi les empere
mais on le regardait dans l'Allemagne comme c
qui devait succéder à *Charlemagne* et aux *Cé*
C'était en effet un étrange empire romain qu
gouvernement qui n'avait alors ni les pays e
le Rhin et la Meuse, ni la France, ni la Bourgo
ni l'Espagne ni rien enfin dans l'Italie ; et pas m
une maison dans Rome qu'on pût dire apparte
l'empereur.

Du temps de ce *Louis*, dernier prince all
du sang de *Charlemagne* par bâtardise,
en 912, l'Allemagne fut ce qu'était la Fra
une contrée dévastée par les guerres civiles
étrangères, sous un prince élu en tumulte
mal obéi.

Tout est révolution dans les gouvernemer
c'en est une frappante que de voir une partie
ces Saxons sauvages, traités par *Charlemag*
comme les Ilotes par les Lacédémoniens, donn
ou prendre au bout de cent douze ans cette mê
dignité, qui n'était plus dans la maison de le
vainqueur. *Othon*, duc de Saxe, après la
de *Louis* †, met, dit-on, par son crédit la co
ronne d'Allemagne sur la tête de *Conrad* du
Franconie ; et après la mort de *Conrad*, le f
du duc *Othon* de Saxe, *Henri l'oiseleur*, é
élu ††. Tous ceux qui s'étaient fait princ
héréditaires en Germanie, joints aux évêques
faisaient ces élections, et y appelaient alors
principaux citoyens des bourgades.

† 912.
†† 919.

CHAPITRE XXXIII.

Des fiefs et de l'empire.

La force qui a tout fait dans ce monde avait donné l'Italie, et les Gaules aux Romains. Les barbares usurpèrent leurs conquêtes. Le père de *Charlemagne* usurpa les Gaules sur les rois francs. Les gouverneurs sous la race de *Charlemagne* usurpèrent tout ce qu'ils purent. Les rois lombards avaient déjà établi des fiefs en Italie. Ce fut le modèle sur lequel se réglèrent les ducs et les comtes dès le temps de *Charles le chauve*. Peu à peu leurs gouvernemens devinrent des patrimoines. Les évêques de plusieurs grands siéges, déjà puissans par leur dignité, n'avaient plus qu'un pas à faire pour être princes: et ce pas fut bientôt fait. De-là vient la puissance séculière des évêques de Mayence, de Cologne, de Trèves, de Wurtzbourg, et de tant d'autres en Allemagne et en France. Les archevêques de Reims, de Lyon, de Beauvais, de Langres, de Laon, s'attribuèrent les droits régaliens. Cette puissance des ecclésiastiques ne dura pas en France; mais en Allemagne elle est affermie pour long-temps. Enfin les moines eux-mêmes devinrent princes; les abbés de Fulde, de St Gal, de Kempten, de Corbie, etc. étaient de petits rois dans les pays où, quatre-vingts ans auparavant, ils défrichaient de leurs mains quelques terres que des propriétaires charitables leur avaient données. Tous ces seigneurs, ducs, comtes,

marquis, évêques, abbés, rendaient hommage au souverain. On a long-temps cherché l'origine de ce gouvernement féodal. Il est à croire qu'il n'en a point d'autre que l'ancienne coutume de toutes les nations, d'imposer un hommage et un tribut au plus faible. On sait qu'ensuite les empereurs romains donnèrent des terres à perpétuité à de certaines conditions. On en trouve des exemples dans les vies d'*Alexandre Sévère* et de *Probus*. Les Lombards furent les premiers qui érigèrent des duchés relevant en fief de leur royaume. Spolète et Bénévent furent sous les rois lombards des duchés héréditaires.

Avant *Charlemagne*, *Tassilon* possédait le duché de Bavière à condition d'un hommage; et ce duché eût appartenu à ses descendans, si *Charlemagne*, ayant vaincu ce prince, n'eût dépouillé le père et les enfans.

Bientôt point de ville libre en Allemagne, ainsi point de commerce, point de grandes richesses. Les villes au-delà du Rhin n'avaient pas même de murailles. Cet Etat, qui pouvait être si puissant, était devenu si faible par le nombre et la division de ses maîtres, que l'empereur *Conrad* fut obligé de promettre un tribut annuel aux Hongrois, Huns ou Pannoniens, si bien contenus par *Charlemagne*, et soumis depuis par les empereurs de la maison d'Autriche. Mais alors ils semblaient être ce qu'ils avaient été sous *Attila*. Ils ravageaient l'Allemagne, les frontières de la France. Ils descendaient en Italie par le Tirol, après avoir pillé la Bavière,

t revenaient enſuite avec les dépouilles de tant de ıations.

C'eſt au règne de *Henri l'oiſeleur* que ſe dé- ırouilla un peu le chaos de l'Allemagne. Ses limites ıtaient alors le fleuve de l'Oder, la Bohème, la Moravie, la Hongrie, les rivages du Rhin, de 'Eſcaut, de la Moſelle, de la Meuſe; et vers le ſep- entrion, la Poméranie et le Holſtein étaient ſes ıarrières.

Il faut que *Henri l'oiſeleur* fût un des rois les ılus dignes de régner. Sous lui les ſeigneurs de 'Allemagne, ſi diviſés, ſont réunis. Le premier ruit de cette réunion eſt l'affranchiſſement du tri- ıut qu'on payait aux Hongrois †, et une grande ictoire remportée ſur cette nation terrible. Il fit ntourer de murailles la plupart des villes d'Alle- nagne. Il inſtitua des milices. On lui attribua nême l'invention de quelques jeux militaires qui lonnaient quelques idées des tournois. Enfin l'Alle- nagne reſpirait, mais il ne paraît pas qu'elle pré- endît être l'empire romain. L'archevêque de Mayence avait ſacré *Henri l'oiſeleur*. Aucun légat lu pape, aucun envoyé des Romains n'y avait aſſiſté. L'Allemagne ſembla pendant tout ce règne ublier l'Italie.

Il n'en fut pas ainſi ſous *Othon le grand*, que es princes allemands, les évêques et les abbés lurent unanimement après la mort de *Henri* ſon ère. L'héritier reconnu d'un prince puiſſant, ui a fondé ou rétabli un Etat, eſt toujours plus uiſſant que ſon père, s'il ne manque pas de

† 920.

courage ; car il entre dans une carrière déjà
verte, il commence où ſon prédéceſſeur a fi
Ainſi *Alexandre* avait été plus loin que *Philip*
ſon père, *Charlemagne* plus loin que *Pepin*;
Othon le grand paſſa de beaucoup *Henri l'oiſeli*

CHAPITRE XXXIV.

D'Othon le grand, au dixième ſiècle.

OTHON, qui rétablit une partie de l'empire d
Charlemagne, étendit comme lui la religion
tienne en Germanie par des victoires. Il forc
Danois † les armes à la main à payer tribut, et
recevoir le baptême qui leur avait été pré
ſiècle auparavant, et qui était preſqu'entiè
aboli.

Ces Danois ou Normands qui avaie
la Neuſtrie et l'Angleterre, ravagé
l'Allemagne, reçurent des lois d'*Oth*
des évêques en Danemarck, qui furent alors
à l'archevêque de Hambourg, métropoli
égliſes barbares, fondées depuis peu
ſtein, dans la Suède, dans le Danemarck. Tou
chriſtianiſme conſiſtait à faire le ſigne de l
Il ſoumit la Bohême après une guerre opi
C'eſt depuis lui que la Bohême, et même le
marck, furent réputés provinces de l'empire;
les Danois ſecouèrent bientôt le joug.

Othon s'était ainſi rendu l'homme le plus
dérable de l'Occident, et l'arbitre des princ

† 948.

Son

autorité était si grande, et l'état de la France déplorable alors, que *Louis d'Outremer* fils de *Charles le simple*, descendant de *Charlemagne*, étant venu en 948 à un concile d'évêques que tenait *Othon* près de Mayence; ce roi de France dit ces propres mots rédigés dans les actes: "J'ai été reconnu roi, et sacré par les suffrages de tous les seigneurs, et de toute la noblesse de France. *Hugues* toutefois m'a chassé, m'a pris frauduleusement, et m'a retenu prisonnier un an entier, et je n'ai pu obtenir ma liberté qu'en lui laissant la ville de Laon qui restait seule à la reine *Gerberge*, pour y tenir sa cour avec mes serviteurs. Si on prétend que j'aye commis quelque crime qui méritât un tel traitement, je suis prêt à m'en purger au jugement d'un concile et suivant l'ordre du roi *Othon*, ou par le combat singulier."

Ce discours important prouve à la fois bien des choses; les prétentions des empereurs de juger les rois, la puissance d'*Othon*, la faiblesse de la France, la coutume des combats singuliers, et enfin l'usage qui s'établissait de donner les couronnes, non par le droit du sang, mais par les suffrages des seigneurs, usage bientôt après aboli en France.

Tel était le pouvoir d'*Othon le grand*, quand il était invité à passer les Alpes par les Italiens mêmes, qui toujours factieux et faibles, ne pouvaient ni agir à leurs compatriotes, ni être libres, ni se défendre à la fois contre les Sarrazins et Hongrois dont les incursions infestaient encore leur pays.

L'Italie, qui dans ses ruines était toujours la plus

CHAPITRE XXX

De la papauté au dixième ſiècle, avant qu
le grand ſe rendit maître de Rom

LES ſcandales et les troubles inteſtins q
gèrent Rome et ſon Egliſe au dixième ſiècle,
continuèrent long-temps après, n'étaient
ni ſous les empereurs grecs et latins, ni ſ
rois goths, ni ſous les rois lombards,

ils ne le ſont aujourd'hui. L'ordre et la règle
ſent été dans les élections et dans le gouverne-
nt, comme on les y voit. Mais on leur diſputa
it ce qu'ils voulurent avoir : l'Italie fut toujours
ɔjet de l'ambition des étrangers : le ſort de Rome
toujours incertain. Il ne faut jamais perdre de
: que le grand but des Romains était de rétablir
ıcienne république, que des tyrans s'élevaient
ıs l'Italie et dans Rome, que les élections des
ques ne furent preſque jamais libres, et que
it était abandonné aux factions.

Formoſe, fils du prêtre *Léon*, étant évêque
Porto, avait été à la tête d'une faction
ıtre *Jean VIII*, et deux fois excommunié
ce pape; mais ces excommunications, qui
ent bientôt après ſi terribles aux têtes cou-
ınées, le furent ſi peu pour *Formoſe*, qu'il
fit élire pape en 890.

Etienne VI ou *VII*, auſſi fils de prêtre, ſucceſ-
ır de *Formoſe*, homme qui joignit l'eſprit du
atiſme à celui de la faction, ayant toujours été
ınemi de *Formoſe*, fit exhumer ſon corps qui
it embaumé, et l'ayant revêtu des habits ponti-
aux, le fit comparaître dans un concile aſſemblé
ır juger ſa mémoire. On donna au mort un
ɔcat; on lui fit ſon procès en forme; le cadavre
déclaré coupable d'avoir changé d'évêché, et
voir quitté celui de Porto pour celui de Rome;
pour réparation de ce crime, on lui trancha la
e par la main du bourreau; on lui coupa trois
gts, et on le jeta dans le Tibre.

Le pape *Etienne VI* ſe rendit ſi odieux par ce farce auſſi horrible que folle, que les amis de *Formoſe* ayant ſoulevé les citoyens, le chargèrent fers, et l'étranglèrent en priſon.

La faction ennemie de cet *Etienne* fit rep cher le corps de *Formoſe*, et le fit enter pontificalement une ſeconde fois.

Cette querelle échauffait les eſprits. *Sergius I* qui rempliſſait Rome de ſes brigues pour ſe fai pape, fut exilé † par ſon rival *Jean IX*, ami *Formoſe*; mais, reconnu pape après la mort *Jean IX*, il condamna *Formoſe* encore. Dans troubles, *Théodora* mère de *Marozie*, qu'el maria depuis au marquis de Toſcanelle, et d'u autre *Théodora*, toutes trois célèbres par leu galanteries, avait à Rome la principale autorit *Sergius* n'avait été élu que par les intrigues *Théodora* la mère. Il eut, étant pape, un fils *Marozie*, qu'il éleva publiquement dans ſon palai Il ne paraît pas qu'il fût haï des Romains qui, natu rellement voluptueux, ſuivaient ſes exemples plu qu'ils ne les blâmaient.

Après ſa mort, les deux ſœurs *Marozie* et *Théo dora* procurèrent la chaire de Rome à un de leu favoris ††, nommé *Landon*; mais ce *Landon* étant mort, la jeune *Théodora* fit élire pape ſo amant *Jean X*, évêque de Bologne, puis Ravenne, et enfin de Rome. On ne lui reproch point, comme à *Formoſe*, d'avoir changé d'évê ché. Ces papes, condamnés par la poſtérité comm évêques peu religieux, n'étaient point d'indign

† 907. †† 912.

:s ; il s'en faut beaucoup. Ce *Jean X*, que
ur fit pape, était un homme de génie et de
ge : il fit ce que tous les papes ſes prédéceſ-
n'avaient pu faire ; il chaſſa les Sarrazins de
partie de l'Italie, nommée le Garillan.
ur réuſſir dans cette expédition, il eut l'a-
d'obtenir des troupes de l'empereur de Conſ-
ıople, quoique cet empereur eût à ſe plain-
ıtant des Romains rebelles que des Sarrazins.
armer le comte de Capoue. Il obtint des
:s de Toſcane, et marcha lui-même à la tête
tte armée, menant avec lui un jeune fils de
ızie et du marquis *Adelbert*. Ayant chaſſé
ahométans du voiſinage de Rome, il voulait
délivrer l'Italie des Allemands et des autres
;ers.
Italie était envahie preſqu'à la fois par les
ıgers, par un roi de Bourgogne, par un roi
es. Il les empêcha tous de dominer dans
:. Mais au bout de quelques années, *Guido*,
utérin de *Hugo* roi d'Arles, tyran de l'Italie,
épouſé *Marozie* toute puiſſante à Rome,
même *Marozie* conſpira contre le pape ſi
emps amant de ſa ſœur. Il fut ſurpris, mis
ers, et étouffé entre deux matelas.
Marozie, maîtreſſe de Rome, fit élire pape
ımmé *Léon*, qu'elle fit mourir en priſon au
le quelques mois. Enſuite, ayant donné le
le Rome à un homme obſcur, qui ne vécut
eux ans, elle mit enfin ſur la chaire ponti-
Jean XI ſon propre fils ††, qu'elle avait
ſon adultère avec *Sergius III*.

). †† 931.

Jean XI n'avait que vingt-quatre ans, quand sa mère le fit pape; elle ne lui conféra cette dignité qu'à condition qu'il s'en tiendrait uniquement aux fonctions d'évêque, et qu'il ne serait que le chapelain de sa mère.

On prétend que *Marozie* empoisonna alors son mari *Guido* marquis de Toscanelle. Ce qui est vrai, c'est qu'elle épousa le frère de son mari, *Hugo* roi de Lombardie, et le mit en possession de Rome, se flattant d'être avec lui impératrice; mais un fils du premier lit de *Marozie* se mit alors à la tête des Romains contre sa mère, chassa *Hugo* de Rome, renferma *Marozie* et le pape son fils dans le môle d'*Adrien*, qu'on appelle aujourd'hui le château Saint-Ange. On prétend que *Jean XI* y mourut empoisonné.

Un *Etienne VIII*, Allemand de naissance, élu en 939, fut par cette naissance seule si odieux aux Romains, que dans une sédition le peuple lui brisa le visage au point qu'il ne put jamais depuis paraître en public.

† Quelque temps après, un petit-fils de *Marozie*, nommé *Octavien Sporco*, fut élu pape à l'âge de dix-huit ans par le crédit de sa famille. Il prit le nom de *Jean XII*, en mémoire de *Jean XI* son oncle. C'est le premier pape qui ait changé son nom à son avénement au pontificat. Il n'était point dans les ordres quand sa famille le fit pontife. Ce *Jean* était Patrice de Rome, et ayant la même dignité qu'avait eu *Charlemagne*, il réunissait par le siége pontifical les droits des deux puissances.

† 956.

et le pouvoir le plus légitime. Mais il était jeune, ivré à la débauche, et n'était pas d'ailleurs un puiſſant prince.

On s'étonne que ſous tant de papes ſi ſcandaleux et ſi peu puiſſans, l'Egliſe romaine ne perdit ni ſes prérogatives ni ſes prétentions: mais alors preſque toutes les autres égliſes étaient ainſi gouvernées. Le clergé d'Italie pouvait mépriſer de tels papes, mais il reſpectait la papauté d'autant plus qu'il y aſpirait: enfin, dans l'opinion des hommes la place était ſacrée, quand la perſonne était odieuſe.

Pendant que Rome et l'Egliſe étaient ainſi déchirées, *Bérenger*, qu'on appelle le *jeune*, diſputait l'Italie à *Hugues* d'Arles. Les Italiens, comme le dit *Luitprand*, contemporain, voulaient toujours avoir deux maîtres pour n'en avoir réellement aucun: fauſſe et malheureuſe politique qui les feſait changer de tyrans et de malheurs. Tel était l'état déplorable de ce beau pays, lorſque *Othon le grand* y fut appelé par les plaintes de preſque toutes les villes, et même par ce jeune pape *Jean XII*, réduit à faire venir les Allemands qu'il ne pouvait ſouffrir.

CHAPITRE XXXVI.

Suite de l'empire d'Othon et de l'état de l'Italie.

Othon entra en Italie †, et il s'y conduiſit comme *Charlemagne*. Il vainquit *Bérenger* ††, qui en affectait la ſouveraineté. Il ſe fit ſacrer et couronner empereur des Romains par les mains du pape, prit le nom de *Céſar* et d'*Auguſte*, et obligea le pape à lui faire ſerment de fidélité ſur le tombeau dans lequel on dit que repoſe le corps de *St Pierre*. On dreſſa un inſtrument authentique de cet acte. Le clergé et la nobleſſe romaine ſe ſoumettent à ne jamais élire de pape qu'en préſence des commiſſaires de l'empereur. Dans cet acte, *Othon* confirme les donations de *Pepin*, de *Charlemagne*, de *Louis le débonnaire*, ſans ſpécifier quelles ſont ces donations ſi conteſtées; " ſauf en tout notre puiſſance, dit-il, et celle de „ notre fils et de nos deſcendans." Cet inſtrument, écrit en lettres d'or, ſouſcrit par ſept évêques d'Allemagne, cinq comtes, deux abbés et pluſieurs prélats italiens, eſt gardé encore au château St Ange, à ce que dit *Baronius*. La date eſt du 13 février 962.

Mais comment l'empereur *Othon* pouvait-il donner par cet acte, confirmatif de celui de *Charlemagne*, la ville même de Rome, que jamais *Charlemagne* ne donna? Comment pouvait-il faire préſent du duché de Bénévent qu'il ne poſſédait pas, et qui appartenait encore à ſes ducs?

† 961. †† 962.

Comment aurait-il donné la Corſe et la Sicile que es Sarrazins occupaient ? Ou *Othon* fut trompé, ou cet acte eſt faux, il en faut convenir.

On dit, et *Mezerai* le dit après d'autres, que *Lothaire*, roi de France, et *Hugues-Capet* depuis roi, aſſiſtèrent à ce couronnement. Les rois le France étaient en effet alors ſi faibles, qu'ils pouvaient ſerv[illegible] d'ornement au ſacre d'un empereur: mais le nom de *Lothaire* et de *Hugues-Capet* ne ſe trouve pas dans les ſignatures vraies ou fauſſe de cet acte.

Quoi qu'il en ſoit, l'imprudence de *Jean XII* l'avoir appelé les Allemands à Rome, fut la ource de toutes les calamités dont Rome et l'Italie urent affligées pendant tant de ſiècles.

Le pape s'étant ainſi donné un maître quand il ne voulait qu'un protecteur, lui fut bientôt infidelle. Il ſe ligua contre l'empereur avec *Bérenger* même, réfugié chez des mahométans qui venaient de ſe cantonner ſur les côtes de Provence. Il fit venir le fils de *Bérenger* à Rome, tandis qu'*Othon* était à Pavie. Il envoya chez les Hongrois pour les ſolliciter à rentrer en Allemagne; mais il n'était pas aſſez puiſſant pour ſoutenir cette action hardie, et l'empereur l'était aſſez pour le punir.

Othon revint donc de Pavie à Rome; et s'étant aſſuré de la ville, il tint un concile dans lequel il juridiquement le procès au pape. On aſſembla les ſeigneurs allemands et romains, quarante évêques, dix-ſept cardinaux dans l'égliſe de St Pierre; et là, en préſence de tout le peuple, on accuſa le St Père d'avoir joui de pluſieurs fem-

mes, et ſur-tout d'une nommée *Etiennette*, concubine de ſon père, qui était morte en couche. Les autres chefs d'accuſation étaient, d'avoir fait évêque de Todi un enfant de dix ans, d'avoir vendu les ordinations et les bénéfices, d'avoir fait crever les yeux à ſon parrain, d'avoir châtré un cardinal, et enſuite de l'avoir fait mourir; enfin de ne pas croire en JESUS-CHRIST, et d'avoir invoqué le diable: deux choſes qui ſemblent ſe contredire. On mêlait donc, comme il arrive preſque toujours, de fauſſes accuſations à de véritables; mais on ne parla point du tout de la ſeule raiſon pour laquelle le concile était aſſemblé. L'empereur craignait ſans doute de réveiller cette révolte et cette conſpiration dans laquelle les accuſateurs même du pape avaient trempé. Ce jeune pontife, qui avait alors vingt-ſept ans, parut dépoſé pour ſes inceſtes et ſes ſcandales, et le fut en effet, pour avoir voulu, ainſi que tous les Romains, détruire la puiſſance allemande dans Rome.

Othon ne put ſe rendre maître de ſa perſonne; ou s'il le put, il fit une faute en le laiſſant libre. A peine avait-il fait élire le pape *Léon VIII* qui, ſi l'on en croit le diſcours d'*Arnoud* évêque d'Orléans, n'était ni eccléſiaſtique ni même chrétien; à peine en avait-il reçu l'hommage, et avait-il quitté Rome, dont probablement il ne devait pas s'écarter, que *Jean XII* eut le courage de faire ſoulever les Romains; et oppoſant alors concile à concile on dépoſa *Léon VIII*. On ordonna que *jamais l'inférieur ne pourrait ôter le rang à ſon ſupérieur.*

Le pape, par cette déciſion, n'entendait pas ſeulement que jamais les évêques et les cardinaux ne pourraient dépoſer le pape; mais on déſignait auſſi l'empereur que les évêques de Rome regardaient toujours comme un ſéculier, qui devait à l'Egliſe l'hommage et les ſermens qu'il exigeait d'elle. Le cardinal nommé *Jean*, qui avait écrit et lu les accuſations contre le pape, eut la main droite coupée. On arracha la langue, on coupa le nez et deux doigts à celui qui avait ſervi de greffier au concile de dépoſition.

Au reſte, dans tous ces conciles où préſidaient la faction et la vengeance, on citait toujours l'évangile et les pères, on implorait les lumières du Saint-Eſprit, on parlait en ſon nom, on feſait même des réglemens utiles; et qui lirait ces actes ſans connaître l'hiſtoire, croirait lire les actes des ſaints. Si JESUS-CHRIST était alors revenu au monde, qu'aurait-il dit en voyant tant d'hypocriſie, et tant d'abominations dans ſon l'Egliſe?

Tout cela ſe feſait preſque ſous les yeux de l'empereur; et qui ſait juſqu'où le courage et le reſſentiment du jeune pontife, le ſoulèvement des Romains en ſa faveur, la haine des autres villes d'Italie contre les Allemands, euſſent pu porter cette révolution? Mais le pape *Jean XII* fut aſſaſſiné trois mois après †, entre les bras d'une femme mariée, par les mains du mari qui vengeait ſa honte. Il mourut de ſes bleſſures au bout de huit jours. On a écrit que ne croyant pas à la

† 964.

religion dont il était pontife, il ne voulut pas recevoir en mourant le viatique.

Ce pape, ou plutôt ce patrice, avait tellement animé les Romains, qu'ils oſèrent, même après ſa mort, ſoutenir un ſiége, et ne ſe rendirent qu'à l'extrémité. *Othon*, deux fois vainqueur de Rome, fut le maître de l'Italie comme de l'Allemagne.

Le pape *Léon*, créé par lui, le ſénat, les principaux du peuple, le clergé de Rome, ſolennellement aſſemblés dans St Jean de Latran, confirmèrent à l'empereur le droit de ſe choiſir un ſucceſſeur au royaume d'Italie, d'établir le pape, et de donner l'inveſtiture aux évêques. Après tant de traités et de ſermens formés par la crainte, il fallait des empereurs qui demeuraſſent à Rome pour les faire obſerver.

A peine l'empereur *Othon* était retourné en Allemagne, que les Romains voulurent être libres. Ils mirent en priſon leur nouveau pape, créature de l'empereur. Le préfet de Rome, les tribuns, le ſénat voulurent faire revivre les anciennes lois; mais ce qui dans un temps eſt une entrepriſe de héros, devient dans d'autres une révolte de ſéditieux. *Othon* revole en Italie, fait pendre une partie du ſénat; et le préfet de Rome, qui avait voulu être un *Brutus*, fut fouetté dans les carrefours †, promené nud ſur un âne, et jeté dans un cachot où il mourut de faim.

† 966.

Fin du Tome ſecond.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

AVANT-PROPOS, *qui contient le plan de cet ouvrage, avec le précis de ce qu'étaient originairement les nations occidentales, et les raisons pour lesquelles on commence cet Essai par l'Orient.* page 3

CHAPITRE I. *De la Chine, de son antiquité, de ses lois, de ses forces, de ses usages et de ses sciences.* 14

CHAP. II. *De la religion de la Chine. Que le gouvernement n'est point athée, que le christianisme n'y a point été prêché au septième siécle. De quelques sectes établies dans le pays.* 31

CHAP. III. *Des Indes.* 39

CHAP. IV. *Des Brachmanes, du Védam et de l'Ezourvédam.* 52

CHAP. V. *De la Perse au temps de Mahomet le prophète, et de l'ancienne religion de Zoroastre.* 63

CHAP. VI. *De l'Arabie et de Mahomet.* 73

CHAP. VII. *De l'alcoran et de la loi musulmane. Examen si la religion musulmane était nouvelle, et si elle a été persécutante.* 93

CHAP. VIII. *De l'Italie et de l'Eglise, avant Charlemagne. Comment le christianisme s'était établi. Examen s'il a souffert autant de persécutions qu'on le dit.* 104

CHAP. IX. *Que les fauſſes légendes des premiers chrétiens n'ont point nui à l'établiſſement de la religion chrétienne.* 117

CHAP. X. *Suite de l'établiſſement du chriſtianiſme. Comment Conſtantin en fit la religion dominante. Décadence de l'ancienne Rome.* 125

CHAP. XI. *Cauſes de la chute de l'empire romain.* 134

CHAP. XII. *Suite de la décadence de l'ancienne Rome.* 139

CHAP. XIII. *Origine de la puiſſance des papes. Digreſſion ſur le ſacre des rois. Lettre de St Pierre à Pepin, maire de France, devenu roi. Prétendues donations au St Siége.* 143

CHAP. XIV. *Etat de l'Egliſe en Orient avant Charlemagne. Querelle pour les images. Révolution de Rome commencée.* 154

CHAP. XV. *De Charlemagne. Son ambition, ſa politique. Il dépouille ſes neveux de leurs Etats. Oppreſſion et converſion des Saxons, etc.* 160

CHAP. XVI. *Charlemagne empereur d'Occident.* 168

CHAP. XVII. *Mœurs, gouvernement et uſages ſous le temps de Charlemagne.* 177

CHAP. XVIII. *Suite des uſages du temps de Charlemagne, et avant lui. S'il établit le deſpotique, et le royaume héréditaire.* 183

CHAP. XIX. *Suite des uſages du temps de Charlemagne. Commerce, finances, ſciences.* 195

XX. *De la religion du temps de Charlemagne.* 194
XXI. *Suite des rites religieux du temps de Charlemagne.* 204
XXII. *Suite des usages du temps de Charlemagne. De la justice, des lois. Coutumes singulières. Epreuves.* 212
XXIII. *Louis le faible, ou le débonnaire, déposé par ses enfans et par des prélats.* 218
XXIV. *Etat de l'Europe après la mort de Louis le débonnaire ou le faible. L'Allemagne pour toujours séparée de l'empire franc ou français.* 227
XXV. *Des Normands vers le neuvième siècle.* 236
XXVI. *De l'Angleterre vers le neuvième siècle. Alfred le grand.* 243
XXVII. *De l'Espagne et des musulmans maures, aux huitième et neuvième siècles.* 247
XXVIII. *Puissances des musulmans en Asie et en Europe, aux huitième et neuvième siècles. L'Italie attaquée par eux. Conduite magnanime du pape Léon IV.* 257
XXIX. *De l'empire de Constantinople, aux huitième et neuvième siècles.* 260
XXX. *De l'Italie, des papes, du divorce de Lothaire, roi de Lorraine, et des autres affaires de l'Eglise, aux huitième et neuvième siècles.* 268
XXXI. *De Photius, et du schisme entre l'Orient et l'Occident.* 273

CHAP. XXXII. *Etat de l'empire d'Occident à la fin du neuvième siècle.* 282
CHAP. XXXIII. *Des fiefs et de l'empire.* 285
CHAP. XXXIV. *D'Othon le grand, au dixième siècle.* 288
CHAP. XXXV. *De la papauté au dixième siècle, avant qu'Othon le grand se rendît maître de Rome.* 290
CHAP. XXXVI. *Suite de l'empire d'Othon et de l'état de l'Italie.* 296
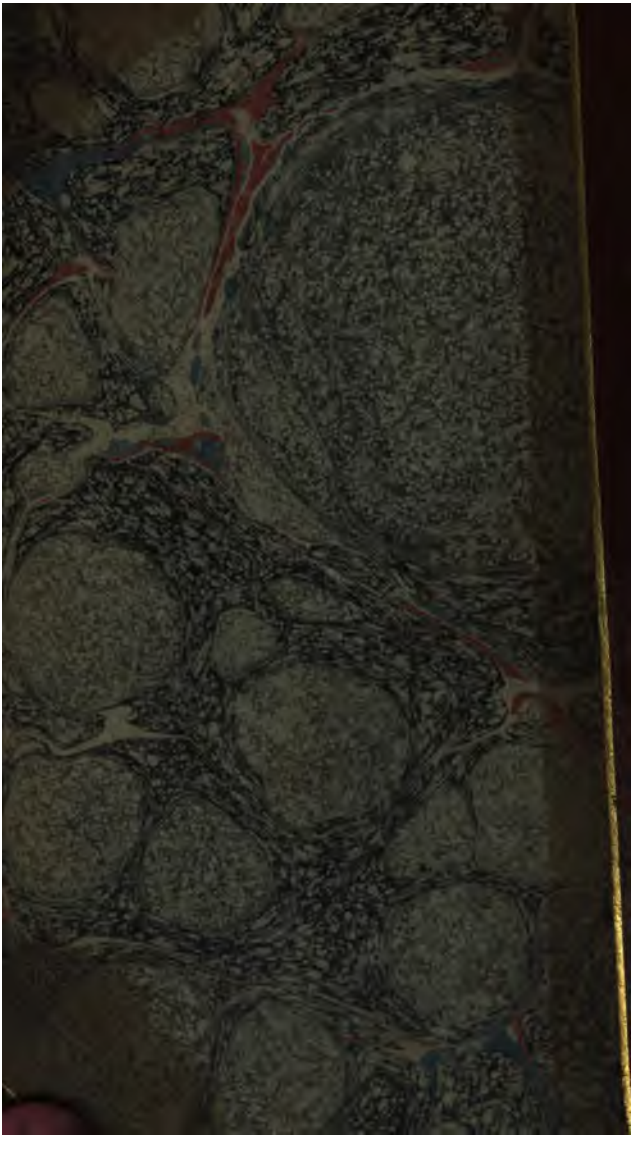
Fin de la Table des Chapitres du Tome second.